

U d/of OTTAWA



39003011257390



Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavionsis

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME QUATRIÈME.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLARD,

RUE DE LA HARPE.

MO

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE ;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS,

PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Ouvrage dédié au Roi.

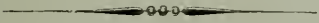
PREMIÈRE PARTIE,

CONTENANT LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LES APOLOGISTES.

TOME QUATRIÈME.

Sic, dum meliores semper imitatur, etiam ipse se facit imitandum.

S. PONTIUS, in *Vit. S. Cypriani*, pag. 5, edit. Oxon.

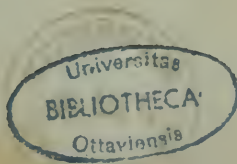


PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXIV.



BR

62

.6827

1824

v.4

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

SUITE DES APOLOGISTES LATINS.

SAINT CYPRIEN, ÉVÊQUE DE CARTHAGE, ET
MARTYR.

Ordonné prêtre en 248 , mort en 258.

CE grand évêque est fréquemment cité dans nos chaires. C'est une autorité en effet bien respectable que celle d'un docteur qui eut la gloire de sceller de son sang la doctrine qu'il avait si puissamment enseignée, d'un évêque aussi illustre par l'éclat de ses vertus que par l'éminence de ses talents, dont les écrits consoloient dans leurs chaînes les confesseurs de la foi, relevoient leurs courages abattus, les fortifioient aux approches du dernier combat, fai-

soient luire dans les ténèbres de leurs cachots la lumière de la vérité et les rayons des célestes espérances (1). Ce qui les rend précieux, surtout pour nous, c'est d'abord qu'ils rendent un témoignage fidèle à la discipline de ces temps-là; et qu'ils nous donnent, au rapport de saint Augustin, le modèle des trois genres d'éloquence (2). Le saint évêque d'Hyppone, qui l'appelle un grand orateur, se plaît à en rapporter des passages, qu'il propose comme autant d'exemples d'une éloquence vraiment ecclésiastique. Saint Jérôme en porte le même jugement. Il voudroit que le prêtre en fit sa lecture habituelle (3). Il va jusqu'à dire que ses ouvrages sont plus éclatants que le soleil (4); et Lactance hésite à prononcer en quoi il a plus excellé, ou dans la facilité de l'expression, ou dans la force et le pathétique de ses mouvements, par lesquels il entraîne et persuade (5). Tous les modernes en ont parlé avec le même sentiment d'estime et de vénération. Fénelon, entre autres, affirme dans sa *Lettre sur l'Éloquence*, qu'il « a une magnanimité et une véhémence qui ressemblent à la vigueur de Démos-

(1) *Epist. Cleri Roman. ad S. Cypr. inter epist. Cypr.*, pag. 219 et 231, edit. Oxon.

(2) *De Doctr. Christ.*, lib. iv, tom. 1, pars III, pag. 76, ed. Bened.

(3) *Cypriani opuscula semper in manu teueat.* (*Epist. LVII; ad Lot.*, pag. 596, tom. iv, ed. Martian.)

(4) *Id. In Catal. script. eccles.*, tom. iv, pag. 119.

(5) *Divin. instit.*, lib. v, cap. 1, pag. 459.

» thène (1). » Un de nos historiens en parle en ces termes : « Génie facile et abondant, plein de sentiment et de chaleur ; et, ce qui est plus à considérer dans un Africain, génie plein d'aménité, de clarté et de netteté (2). »

Nous ne prétendons pas affaiblir en rien la gloire de ce grand homme, en observant qu'il marche avec scrupule sur les pas de Tertullien, dont il est le disciple fidèle (3), quant aux choses, mais supérieur à son modèle pour l'élocution.

Saint Cyprien naquit à Carthage, vers le commencement du troisième siècle. Sa famille tenoit dans cette grande ville un rang considérable. Les soins donnés à son éducation, les heureuses dispositions qui ne tardèrent pas à se manifester en lui, ses espérances de fortune et de gloire, dirigèrent ses premiers pas vers la carrière du barreau. Elevé au sein du paganisme, le jeune Cyprien en eut bientôt

(1) Pag. 303, à la suite de ses *Dialogues sur l'éloquence*, édit. de Paris, in-12; 1740.

(2) Bérault Bercast., *Hist. de l'Eglise*, tom. 1, pag. 412, édit. de Besançon.

(3) Il avoit tant d'estime pour lui, qu'il ne l'appeloit que du nom de son maître. Fleury, D. Ceillier, Tillemont, Lombert, *Vie de saint Cyprien*, p. 124. Saint Jérôme raconte avoir connu un vieillard qui, dans sa première jeunesse, avoit eu des rapports particuliers avec saint Cyprien, et lui avoit entendu dire que le saint évêque de Carthage ne passoit pas un jour sans lire Tertullien, et qu'il étoit dans l'usage de dire : Que l'on me donne le maître. C'étoit par ce nom qu'il le désignoit. *Catal. script. eccles.*, tom. iv, pars 11, fol. 155, édit. Martian.

pris toutes les mœurs (1). Ses talents et ses succès fixèrent sur sa personne les suffrages de toute la ville, qui voulut l'avoir pour professeur d'éloquence (2). C'étoit alors une dignité autant qu'un emploi. Cyprien s'y fit la plus grande réputation (3). Il y avoit alors à Carthage un saint prêtre, nommé Cecilius (4). Cyprien se lia d'une étroite amitié avec lui. Frappé des discours qu'il lui entendoit tenir sur l'excellence de la religion chrétienne, il commença à goûter les vérités divines et la sainteté de la morale évangélique. Mais ce n'est qu'après avoir balancé long-temps qu'il se convertit au christianisme, et reçut le baptême des mains de Cecilius, dont, par reconnaissance pour un aussi précieux bienfait, il voulut joindre le nom au sien, se faisant appeler *Thascius Cœcilianus Cyprianus*, comme il est porté dans les actes de son martyre (5). Il n'étoit encore que néophyte lorsque le vœu unanime des chrétiens de Carthage l'appela au sacerdoce, et bientôt

(1) Dupin, *Biblioth. des aut. ecclés.*, tom. I, pag. 518.

(2) Lombert, *Vie de S. Cypr.*, pag. 7, édit. in-4°.

(3) S. Hieron, in cap. III, *Jon.*, pag. 1489, tom. III, *nov. edit.*
D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. III, pag. 2.

(4) Tillemont, et Bérault Bercastel après lui, veulent que ce soit le même dont Minucius Felix a fait un des interlocuteurs de son *Dialogue*. (*Mem. ecclés.*, t. III, pag. 151.) Ce qui laisse plus d'un problème à résoudre.

(5) Rapportés dans toutes les édit. de ses œuvres, et dans Ruynard, *Act. martyr.*, pag. 206.

à l'épiscopat (1). Sa modestie opposa d'abord de la résistance à ces empressements; mais sa maison ayant été environnée par les fidèles, il fallut céder. Tous les évêques de la province reconnurent dans son élection le jugement de Dieu. Il fut sacré en 248 (2). La paix dont jouissoit alors l'Eglise ne fut pas de longue durée. Dèce, s'étant rendu maître de l'empire, commença par persécuter le christianisme. Les païens, qui ne pouvoient pardonner à Cyprien son changement de religion, le désignoient pour être une de leurs premières victimes. Ils coururent dans la place, en criant confusément : *Cyprien aux lions!* Le saint évêque, après avoir consulté Dieu sur la conduite qu'il avoit à tenir, suivit le conseil que donne le Seigneur, de fuir, tant pour épargner un crime à ses concitoyens, que pour se conserver à son troupeau; et, du lieu de sa retraite, continua de gouverner son Eglise. Après la mort de Dèce, la persécution ayant paru se ralentir, saint Cyprien revint à

(1) *Presbyterium et sacerdotium statim accepit* (Pontius, *in vit. S. Cypr. apud Fell. Oper. S. Cypr.*, édit. d'Oxford, pag. 3.) S. Jérôme affirme la même chose : *Post non multum temporis electus in presbyterium, etiam episcopus Carthaginensis constitutus est.* Ce qui n'empêche pas de croire qu'il n'y ait eu quelque intervalle entre l'une et l'autre promotion, comme l'affirme le savant auteur des *Annales Cypriennes*, mises en tête de l'édit. d'Oxford (pag. 8, col. 2).

(2) « Pearson et Tillemont prouvent qu'il faut adopter cette date. » Note de Butler, *Vie de S. Cypr.*, à son article *Vies des saints*, trad. de l'anglais par Godescard. T. VIII, éd. de Versailles, 1811, pag. 404.

Carthage, où il tint plusieurs conciles sur les affaires de la discipline. Mais, sous l'empire de Valérien, le feu s'étant rallumé avec plus de vigueur qu'auparavant, saint Cyprien fut pris et amené devant le proconsul d'Afrique, d'abord envoyé en exil à Cucube, où il demeura près d'un an, qu'il en fut rappelé par les ordres du nouveau proconsul, et bientôt après condamné à être décapité. Il consumma son martyre le 14 septembre 258 (1).

Dum liber ullus erit, dum scrinia sacra litterarum
Te leget omnis amans Christum, tua Cypriane discet.
PRUDENT., *Peristeph. Hymn.* XIII.

Nous le ferons connaître d'abord comme apologiste. Sous le premier rapport, nous avons de lui : 1° trois livres *des Témoignages contre les Juifs* ; 2° *Traité de la vanité des idoles* ; 3° *Lettre à Démétrien* (*).

(1) Voy. Pontius, Lombert, Fleury, *Hist. eccles.*, tom. II, pag. 324, édit. in-12.

(*) Nous avons exécuté notre travail sur saint Cyprien, principalement d'après l'édition d'Oxford. Elle est l'ouvrage de Jean Fell, évêque de cette ville, qui l'a faite conjointement avec Pearson, avec de savantes dissertations. L'édition de Paris a pour auteur Jacques de Pamele (Pamelius), nommé à l'évêché de Saint-Omer. Il existe à la Bibliothèque du Roi un manuscrit précieux et ancien, sur lequel Baluze avoit fait une édition du saint évêque de Carthage, restée manuscrite dans ses papiers. Nous l'avons également consulté.

PARAGRAPHE I^{er}.I^o DES TÉMOIGNAGES.

Simple collection, sans nulle explication, de passages de l'Ancien Testament en preuve de la divinité de Jésus-Christ et de la vérité de son Eglise. C'est là l'objet des deux premiers livres. Le troisième contient les préceptes de la morale (1). Pages 13-63.

II^o TRAITÉ DE LA VANITÉ DES IDOLES (*). *Analyse.*

Que ceux dont le paganisme a fait des dieux ne méritent pas ce titre : pour s'en convaincre, il suffit Page 8.

(1) Butler semble croire que saint Cyprien étoit encore catéchumène quand il composa cet ouvrage, à la demande d'un certain Quirinus, qu'il y appelle son fils. *Obtemperandum fuit, fili carissime, desiderio tuo spiritali.* (Ed. Oxon., pag. 13.)

(*) On lit dans un écrivain de nos jours, d'une grande célébrité : « Selon » Lactance, surnommé le Cicéron chrétien, saint Cyprien est le premier » père éloquent de l'église latine. » (M. de Ch., *Génie du Christ.*, part. III, liv. IV, ch. II, éd. de Paris, in-8°, tom. II, pag. 115.) Lactance n'auroit pu parler ainsi sans se contredire grossièrement. Il venoit de parler avec éloge de Tertullien et de Minucius Felix. (*Divin. instit.*, lib. V, cap. I, pag. 459, éd. Varior.) Il semble bien donner la préférence à saint Cyprien ; mais il ne l'appelle point le premier comme s'il n'y en eût pas eu d'autres avant lui. L'illustre écrivain ajoute : « Mais saint Cyprien imite presque » partout Tertullien, en affaiblissant également les défauts et les beautés de » son modèle. C'est le jugement de M. de La Harpe, dont il faut toujours » citer l'autorité en critique. »

La Harpe ne fera jamais autorité en fait de critique ecclésiastique.

Ce jugement de M. de La Harpe se trouve à la pag. 309 du 3^e vol., édit.

de remonter à leur origine. C'étoient des rois dont la reconnoissance des peuples avoit conservé la mémoire après leur mort. On leur érigea des temples; on voulut perpétuer leur souvenir par des statues. On offrit des sacrifices, on institua des fêtes en leur honneur; et ce qui n'avoit été que l'expression d'un simple regret devint dans la suite un objet de culte. Chaque nation maintint les dieux qui lui venoient par tradition. De là la multiplicité des religions. Alexandre-le-Grand écrivoit à sa mère qu'il avoit obtenu d'un prêtre la révélation de cette mystérieuse origine des dieux du paganisme. Pour les dieux des Romains, on sait leur histoire. Leurs prestiges sont l'ouvrage de ces esprits menteurs et vagabonds qui, après s'être dégradés de leur céleste origine, s'occupent à perdre les hommes, et à les entraîner avec eux dans leur ruine (1). Ce sont ceux que les poètes appellent démons. Ils s'enferment dans les statues et dans les images des idoles, dont ils inspirent les prêtres, animant les entrailles des victimes, dirigeant le vol des oiseaux, présidant aux sorts, énonçant des oracles, tantôt vrais, tantôt faux, s'insi-

Page 9.

Page 10.

de Toulouse, 1813. Mais le *savant critique* n'a fait que copier Hauteville dans son *Disc. prélimin.* (Voy. Dupin, *Bibl.*, tom. 1, pag. 519 et 520.)

(1) *Diabolus sibi comites ad crimen et ad pœnam quærit.* « Le démon ne cherche dans l'alliance qu'il contracte avec les hommes qu'à les rendre complices de ses crimes, pour les rendre participants de ses peines. » (Sénaut, *Panég.*, t. II, pag. 409.)

nuant jusque dans le corps des hommes, qu'ils obsèdent de terreurs, de convulsives agitations, de maladies violentes, pour en obtenir des sacrifices, et se faire payer le bienfait de leurs prétendues guérissons. Ils ne s'étudient qu'à détourner les hommes du vrai Dieu, et les porter à la superstition. Toutes les fois que nous les conjurons au nom du Dieu vivant, ils sont contraints de quitter les corps qu'ils possèdent. Vous les voyez aussitôt, cédant à la parole d'un chrétien, et à l'opération d'une puissance secrète, témoigner par leurs hurlements et par leurs pleurs, qu'ils sont tourmentés, déchirés de coups, dévorés par les flammes, confesser en présence de ceux mêmes qui les adorent, d'où ils viennent, et à quel moment ils se retirent (1). C'est ce qui fait qu'ils préviennent contre nous les esprits des peuples, afin qu'on nous hâisse avant de nous connoître, de peur que, si l'on nous connoissoit, on ne nous imitât, ou du moins on ne nous condamnat point. Il n'y a donc qu'un Seigneur et qu'un Dieu, dont l'excellente nature n'ad-

(1) « Un tel appel aux sens suppose de la folie dans saint Cyprien, si les » faits dont il s'agit n'étoient pas notoires. » (Butler, d'après Fell, *Vies des Saints*, tom. VIII, pag. 433.) Il le faut également supposer, non pas seulement de tous les apologistes qui l'affirment dans les mêmes termes, mais de tout leur siècle, qu'ils prenoient à témoin de la vérité du fait.

Sur ce fait, si important et si décisif à la fois, rappelons, au risque de nous répéter, les témoignages de Tertullien, *Apolog.*, ch. XXIII; de Minucius Felix, pag. 252; d'Origène, t. II de cette Biblioth., pag. 51, 108; fortifiés de ceux de Lactance, de saint Augustin.

met point d'égal, parce qu'en elle réside la toute-puissance.

« Descendons aux choses humaines pour remonter ensuite aux choses divines. Deux inventeurs du même art; deux fabricateurs du même ouvrage; deux docteurs d'une même science; deux législateurs dans une même république; deux rois dans un même pays; deux seigneurs dans une même terre; deux possesseurs d'un même bien; deux maîtres dans une même maison: qu'est-ce que la raison, quand elle se consulte un peu, et qu'elle regarde à l'expérience, conçoit de plus défectueux et de moins dans l'ordre? Qu'est-ce qu'elle voit de plus foible et de plus sujet à toutes sortes d'inconvénients (1)? « A bien plus forte raison, « un seul maître dans le monde, qui par sa parole fait tout ce qui est, le gouverne par sa sagesse, le soutient par sa puissance (2). »

Inaccessible à nos sens, il surpasse toute intelligence. La seule définition à donner de son être, c'est de dire qu'il est au-dessus de toute définition. « Quel

(1) Traduit par Molinier, *Serm. chois.*, tom. VIII, pag. 354. Minucius Felix: *Nec nomen Deo quæras, Deus nomen est illi.... Tam magni imperii duos fortuna non capit..... Vide cætera, rex unus apibus, dux unus in gregibus, in armentis rector unus: tu in cælis summam potestatem dividi credas; et scindi illius ac divini imperii totam potestatem..... qui universa quæcumque sunt verbo jubet, ratione dispensat, virtute consummat! Infinitus, immensus, et soli sibi, tantus quantus est, notus.* (Pag. 140 — 143.)

(2) Traduit par le même, *ibid*, pag. 377.

temple seroit digne de lui ! L'univers tout entier est son temple. Chétif mortel , qui tiens si peu de place dans la plus étroite enceinte , et m'y trouve encore au large , je prétendrois enfermer la Divinité dans un temple de quelques pieds ? Son vrai sanctuaire , c'est l'âme du fidèle ? »

« Ne cherchons point de nom à Dieu ; son nom est Dieu : *Nec nomen Deo quæras, Deus nomen est illi.* Les choses dont il y a plusieurs ont besoin d'être distinguées les unes des autres par des noms particuliers. Dieu, qui est un , qui est seul , n'a besoin , pour être reconnu , que de son nom de Dieu : *Deus quæ solus est, Deus vocabulum est.* On ne le comprend jamais mieux qu'en le reconnoissant incompréhensible. *Sic enim dignè estimamus cùm inestimabilem dicimus (1).* »

Telle est la sage économie qui a dirigé l'établissement de la religion parmi les hommes. D'abord Dieu s'est choisi un peuple qu'il honora d'une grâce particulière ; c'étoient les Juifs dépositaires de la promesse d'un Messie futur , annoncé pour tous les peuples du monde , comme devant être la lumière et le doc-

(1) Traduit par Molinier , *Serm. chois.* , tom. VIII , pag. 354.... « C'est ainsi , ajoute-t-il , que saint Cyprien nous fait connoître la grandeur de Dieu , et relève son unité ; mais en même temps il nous le donne pour ce qui est au-dessus des sens , au-dessus de l'entendement.... Son immensité le rend présent à la fois dans tous les lieux de l'univers. Le crime qui réunit tous les autres est celui de ne pas reconnoître le Dieu qu'il est impossible d'ignorer. »

teur de toutes les nations. C'est Jésus-Christ, notre Sauveur, notre Dieu, Dieu et homme tout ensemble, etc.

Saint Cyprien parcourt rapidement ses miracles, ses souffrances, sa résurrection, son ascension dans le ciel, les succès de la prédication évangélique.

Page 12.

Pour éprouver la foi de ses disciples, Dieu permet qu'elle soit mise au creuset des persécutions. On déploie contre nous tout l'appareil des supplices. La souffrance qui rend témoignage à la vérité sert à son triomphe. Dieu le permet ainsi, afin que Jésus-Christ soit manifesté, non pas seulement par la voix de ses prédicateurs, mais par le sang de ses martyrs, comme étant le fils de Dieu, envoyé aux hommes pour les sauver. En conséquence de cette foi, nous nous attachons à lui; nous marchons sur ses traces, sous son enseigne, à la lueur du flambeau qu'il nous présente; nous marchons dans la route du salut, fondés sur la promesse qu'il nous a faite de la possession du royaume céleste et de Dieu son père, pour ceux qui le cherchent et qui espèrent en lui. Ce qu'il est dans sa gloire, nous le serons un jour avec lui, si nous le prenons pour modèle durant sa vie.

III^o TRAITÉ CONTRE DÉMÉTRIEN (*), *adressé à lui-même.*

Jusqu'ici, Démétrien, je m'étois contenté de mé- Page 129.
 priser les impiétés que vous vomissez avec tant de
 chaleur contre le seul et vrai Dieu qu'adorent les
 chrétiens. Je croyois qu'il valoit mieux laisser tom-
 ber les propos insensés d'un ignorant, que de les pro-
 voquer en y répondant. C'est ce que me dictoient
 les maximes sacrées de nos livres divins..... Car, PROV. XXIII. 9.
 comme vous veniez souvent me trouver; plutôt dans XXVI. 4.
 la vue de disputer que de vous instruire, plutôt pour
 faire entendre vos blasphêmes que pour écouter
 nos raisons, j'ai regardé comme très inutile d'entrer
 en conférence avec vous. Car c'est perdre son temps
 que de présenter un flambeau à un aveugle, de
 donner de bonnes raisons à un sourd, des avis sages
 à qui ne peut les sentir. Ce sont là les réflexions qui
 m'ont engagé à garder le silence, dans l'espoir de
 triompher de vos emportemens par la patience;
 puisque ni mes leçons ne pourroient rien gagner sur
 votre indocilité, ni le langage de la religion sur votre
 déchaînement, ni la modération sur la fougue de
 votre caractère. Mais aujourd'hui que vous faites re-

(*) Ou bien à Démétrien, proconsul d'Afrique, et persécuteur du christianisme. Fell élève des doutes sur cette qualité de proconsul. (Edit. Oxon., pag. 129, note.) Qu'importe celle-ci, quand l'autre est incontestable?

tentir ce cri : que c'est partout l'empire une plainte générale contre les chrétiens , que l'on accuse de la fréquence des guerres qui s'élèvent , des fléaux de la famine , de la mortalité , des inondations qui se succèdent sans relâche (1) ; le silence n'est plus de saison ; on le regarderoit , non comme résignation de notre part , mais comme l'aveu de notre impuissance à nous défendre. Je vous répondrai donc , à vous , Démétrien , et à ceux que vous pourriez avoir entraînés dans vos iniques préventions contre nous. Tel qui se prête à de mauvaises impressions sur la foi du mensonge qui le trompe , se rendra à la vérité quand elle se sera montrée à ses regards.

Page 130.

Vous dites donc que c'est à nous qu'il faut imputer les calamités diverses qui accablent aujourd'hui la société tout entière ; et cela , parce que nous n'adorons pas vos dieux. Comme vous êtes peu au fait des secrets de la divine Providence , il faut vous apprendre , en premier lieu , que le monde est sur son déclin , qu'il est bien loin d'avoir la même force et la même vigueur qu'il avoit autrefois. Nous n'avons pas besoin , pour le prouver , du témoignage de nos saintes Écritures. Il nous suffit de prêter l'oreille à la voix du monde lui-même , qui accuse sa décrépitude , et , par un dépérissement successif , nous an-

(1) *Si Tiberys ascendit ad mœnia, si Nilus non ascendit in arva, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues; statim Christianos ad Leonem. Tertullien, Apolog., cap. XL.*

nonce sa prochaine destruction. L'hiver ne nous donne plus ses pluies abondantes qui fécondent les semences; l'été n'a plus les vives ardeurs qui mûrissent les fruits; le printemps a perdu sa douce température, et l'automne ses bénignes influences : partout la nature, épuisée devient avare de ses dons. Tout dégénère, la milice dans les camps, l'intégrité dans le barreau, la bonne foi dans l'amitié, l'habileté dans les arts, la gravité dans les mœurs. Croyez-vous que l'on puisse être, sur le retour de l'âge et sous les glaces de la vieillesse, ce que l'on fut dans la première sève de la jeunesse?... Tel est l'arrêt porté sur le monde; telle est la loi établie par le souverain Créateur, que tout ce qui a commencé prenne fin; que, dans toutes choses, le point de la perfection en soit le terme, et qu'une dégradation insensible en amène nécessairement la destruction. Quand donc vous reprochez aux chrétiens que tout empire, à mesure que le monde vieillit; c'est comme si les vieillards s'avisent de nous reprocher les incommodités de l'âge, l'altération de leurs organes, l'affoiblissement de leurs forces et le dépérissement de leur corps. Autrefois la vie se prolongeait par-delà plusieurs siècles; maintenant à peine en peut-elle atteindre un seul. Combien aujourd'hui de vieillesse précoces, et qui commencent dès le berceau! Vous vous plaignez de ces fréquentes guerres, de ces stérilités et de ces famines qui nous dévorent, de tant de fléaux

meurtriers, dont les ravages, autrefois inconnus, consomment aujourd'hui l'espèce humaine ; mais tout cela avoit été prédit pour les temps où nous sommes. Nous devons nous attendre à voir les maux se multiplier, se produire dans les formes les plus diverses, et manifester l'approche du dernier jugement, par la successive accumulation des maux que la colère de Dieu épanche sur la terre. La cause de ces désolations, ce n'est point, comme vous affectez de le répandre, sans autre fondement que l'ignorance où vous êtes de la vérité, ce n'est point parce que nous n'adorons pas vos dieux, c'est parce que vous n'adorez pas le vrai Dieu. Arbitre et dominateur suprême de tout l'univers, c'est lui qui dispose à son gré de tous les événements ; rien n'arrive dans le monde que par son ordre ou par sa permission. Lors donc qu'il arrive de ces événements, à quoi il est impossible de méconnoître la colère du Ciel qui se venge, qui faut-il en accuser, ou les chrétiens, par qui il est honoré, ou vous seuls, dont les crimes ont provoqué son courroux ? vous, qui ne songez pas même à le chercher, ni à le craindre ; vous, qu'une vaine et mensongère superstition éloigne de lui, et empêche que l'unique Dieu de tous soit l'objet du culte et des vœux de tous (1) ! Écoutez ses oracles : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.*

Dent. vi. 13.

(1) Le P. Beauregard paraphrasoit ce morceau avec beaucoup d'éloquence, dans un sermon *sur la Providence*, dont on a conservé l'ana-

— *Vous n'aurez point d'autres dieux que moi.* — Exod. xx. 3.

N'allez point après des dieux étrangers pour les ado- Jer. xxv. 4.

rer et les servir, et ne m'obligez point par vos crimes à vous perdre. Voici dans quels termes un de ses

prophètes, rempli de son divin esprit, vous dénonce sa colère et ses vengeances : *Voici ce que dit le Sei-* Agg. i. 9.

gneur Dieu tout-puissant : Parce que ma maison est déserte, et que chacun de vous se hâte d'aller en sa

maison, le ciel ne versera plus ses pluies, et la terre ne produira plus ses fruits ; et je ravagerai la terre,

le blé, le vin, l'huile, les hommes et les bêtes, et tous leurs travaux. Un autre fait éclater de sembla-

bles menaces : *Je ferai pleuvoir sur une ville, et ne* Amos. iv. 7.

ferai point pleuvoir sur une autre. La pluie tombera d'un côté, et le côté où elle ne tombera pas sèchera.

Deux ou trois villes viendront dans une même ville Page 131.

pour boire, et ne pourront se désaltérer, et après cela

vous ne vous convertirez point au Seigneur. Vous

l'entendez : le Seigneur irrité menace ; il se venge,

il vous châtie, parce que vous ne vous convertissez

pas à lui. Et cependant, opiniâtre dans votre indoci-

lité, vous vous étonnez, vous murmurez de ce que

les rosées du ciel ne viennent plus étancher la soif

de la terre ; de ce qu'un sol aride et poudreux

produit à peine quelques germes bientôt avortés ;

que vos vignes soient mutilées par la grêle, vos oli-

lyse dans le volume d'extraits de ce grand prédicateur, publié en 1820,

à la pag. 261.

viers emportés par des ouragans impétueux; vous vous plaignez que vos fontaines tarissent, que l'air soit infecté par des miasmes pestilentiels, que des maladies contagieuses assiègent l'espèce humaine, quand vos péchés vous montrent la source toujours renaissante de ces calamités, quand votre endurcissement ne fait qu'irriter de plus en plus le courroux céleste! Dieu en agit ainsi pour corriger les méchants ou pour les punir (1). Son Ecriture le déclare en termes formels : *C'est en vain*, dit le Seigneur par la voix d'un de ses prophètes, *que j'ai frappé vos enfans, ils ne se sont pas corrigés*; et le prophète répond : *Vous les avez frappés, et ils ne l'ont pas senti; vous les avez affligés, et ils n'ont pas voulu rentrer dans leur devoir*. Dieu châtie, et on ne le craint point! les fléaux de sa colère se succèdent sans interruption, et les cœurs restent insensibles! Que seroit-ce s'il gardoit le silence? Jusqu'où les hommes ne porteroient-ils pas leur sacrilège audace, s'ils n'avoient rien à redouter de sa justice? Vous vous plaignez que les éléments ne soient pas à l'ordre de vos besoins ou de vos plaisirs; mais je vous demande :

Jér. II. 30.

v. 3.

(1) Pensées à développer dans tout sermon sur les calamités publiques et particulières. La Rue, t. 1, pag. 363; Masillon, *Carême*, pag. 63; Saurin, t. x, pag. 258, fourniront ici de beaux modèles (*).

(*) *Sermon sur le jeûne de 1614*, peut-être le plus éloquent de ses discours. Mais on regrette que l'auteur se soit laissé si fort dominer par la violence de son ressentiment.

Servez-vous Dieu, vous qui voulez que toutes choses vous servent? lui obéissez-vous, vous qui faites de toute la nature la tributaire de vos caprices? Vous exigez de votre esclave qu'il vous soit tout dévoué. Homme d'un jour! cet esclave est-il moins homme que vous? Entré dans le monde aux mêmes conditions, votre égal par sa naissance et par sa mort, pourvu des mêmes organes, doué tout aussi-bien que vous d'une âme raisonnable, appelé aux mêmes espérances, soumis aux mêmes lois, tant pour la vie présente que pour le temps à venir; vous le contraignez bien à vous obéir, à vous être assujetti; et s'il lui arrive d'oublier un moment le droit que vous avez de lui commander; s'il néglige d'exécuter vos ordres avec une rigoureuse précision, malheur à lui! Maître impérieux, exécuteur impitoyable des droits de votre domination, vous n'épargnez ni les coups, ni les fouets, ni les privations; vous le châtiez par les supplices de la faim et de la soif; vous le dépouillez; souvent vous le chargez de chaînes et l'enfermez dans les cachots. Misérable! tandis que vous savez si bien faire valoir votre qualité de maître sur un homme, vous ne voulez pas reconnoître le maître et le Seigneur de tous les hommes! Plaignez-vous encore des plaies dont la colère du Ciel frappe vos incurables iniquités. Mais attendez-vous à plus encore : à des cachots d'où l'on ne sort plus, à des feux vengeurs qui ne s'éteindront jamais, à des châtimens qui ne

Osée. IV. 1.

finiront pas. Représailles légitimes! on n'a point voulu prêter l'oreille à ses menaces; il sera sourd aux gémisséments qui imploreront trop tard sa miséricorde. *Enfants d'Israël*, avoit-il dit par la voix d'un prophète, *écoutez ce que dit le Seigneur. Voici qu'il va juger ses habitants de la terre, parce qu'il n'y a plus sur la terre ni miséricorde, ni justice, ni connoissance de Dieu, mais abomination, mensonge, meurtres, brigandages, adultères, incestes. C'est pourquoi la terre sera désolée avec tous ses habitants, avec les bêtes de la campagne, etc.* Ces terribles prédictions s'accomplissent sous nos yeux; et ils restent fermés à la lumière! Enchaînés dans un cercle d'adversités qui nous laissent à peine le temps de respirer, nous n'en avons pas moins le loisir d'être méchants; et au milieu des dangers qui nous pressent, nous sommes plus occupés de condamner les autres que de nous condamner nous-mêmes! Vous avez de l'humeur de ce que Dieu s'irrite, comme si, en vivant mal, vous méritiez que Dieu vous fit du bien; comme si tout ce qui vous arrive n'étoit pas encore moindre que ce que vous méritez! O vous qui vous faites le juge des autres! sondez les secrets replis de votre conscience; ou plutôt, parce que vous avez cessé de craindre ou de rougir d'offenser Dieu, et que vous semblez vous faire de vos péchés mêmes des titres à la considération, regardez-vous vous-même des mêmes yeux avec lesquels les autres vous voient à

nu et tel que vous êtes. Vous êtes dominé par l'orgueil ou par l'avarice ; la colère vous emporte à des excès qui vont jusqu'à la cruauté ; vous vous livrez aux prodigalités du jeu, à de crapuleuses débauches, à une jalousie basse qui vous dévore, à des foiblesses honteuses qui vous dégradent, à des violences qui vous jettent dans la barbarie ; et vous vous étonnez que la colère de Dieu redouble les châtimens dont elle punit le genre humain, quand chaque jour voit redoubler les motifs de sa colère ! Vous vous plaignez des invasions de l'ennemi, quand, à défaut de l'ennemi, la paix elle-même nous est funeste ! Vous vous en prenez à l'ennemi du dehors : et quand les barbares ne viendroient pas des extrémités du monde menacer notre liberté ; les calomnies, les injustices, les abus de la puissance, ne nous font-ils pas au-dedans une guerre et plus dangereuse et plus implacable ? Vous accusez la stérilité et la famine ; comme s'il falloit s'en prendre à la stérilité elle-même, plutôt qu'aux crimes des hommes !..... Vous vous plaignez que le Ciel nous refuse des pluies fécondes : mais les greniers s'ouvrent-ils aux besoins de l'indigence ? que la terre produise moins de fruits : mais ceux qu'elle vous donne, les partagez-vous avec ceux qui n'en ont pas ? que les mortalités nous assiègent : mais quels sont les secours accordés aux malades ? Les morts eux-mêmes ne font qu'exciter l'avarice, qui en dévore la dépouille. Si lâches à remplir les de-

voirs les plus sacrés; si empressés à courir après des gains sacrilèges; toujours bien loin du lit des mourants; toujours ardents à disputer la succession des morts, il semble qu'on ne les avoit abandonnés durant leur maladie, que de peur qu'ils n'en réchappassent : car s'emparer ainsi de la fortune du mort, n'est-ce pas témoigner que l'on formoit des vœux contre sa vie ?

Un aussi formidable appareil des vengeances divines n'est pas encore capable de nous ramener à la règle et à l'amour du devoir. Et au milieu de ce carnage affreux de tout un peuple; au milieu de tous ces morts amoncelés autour de nous, personne ne pense que soi-même on est mortel (1). De tous côtés on s'agite, on s'empresse, on ne songe qu'au pillage, qu'à l'invasion; on ne s'occupe pas même de masquer ses brigandages; nulle hésitation, nulle crainte. Il semble que ce soit chose permise, une sorte de devoir, et que ne pas attenter au bien d'autrui, ce soit faire tort à son propre bien. Les voleurs publics conservent du moins dans leurs excès une ombre de retenue; ils choisissent et des lieux écartés et des solitudes profondes; ils ont grand soin d'envelopper leurs crimes des voiles et du silence de la nuit. L'avarice marche tête levée, et, assurée par sa propre audace, elle étale au grand jour son insatiable cupi-

(1) Imité par Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 24.

dité. De là les fausses délations, les empoisonnements, tant de forfaits dont l'audace effrénée trouve une sauvegarde dans l'impunité. Vous ne vous contentez pas de négliger le service de Dieu, vous vous emportez à de sacrilèges persécutions contre ceux qui le servent. Vous ne l'honorez pas, et vous ne voulez pas même qu'on l'honore; et quand vos faveurs se prodiguent à ceux qui ont choisi pour objet de leur culte de vains et ridicules simulacres, l'ouvrage de la main des hommes, des idoles monstrueuses et abominables, votre haine s'appesantit sur l'adorateur du vrai Dieu. Partout vos temples regorgent du sang des animaux égorgés en l'honneur de vos fausses divinités, et sont noircis de la fumée de vos sacrifices; Dieu seul, ou n'a point d'autels, ou il faut se cacher pour l'adorer. Des crocodiles, des cynocéphales, des serpents, des pierres, voilà vos dieux; il n'y a que le seul Dieu véritable que l'on ne révère pas sur la terre, ou que l'on ne puisse pas révérer impunément (1). Des hommes qui sont justes, innocents, chéris de Dieu, ou vous les bannissez, ou vous les dépouillez de leurs biens, ou vous les chargez de chaînes, ou vous les condamnez aux bêtes, aux flammes, ou vous les faites périr par le glaive (2). C'est un regret pour vous de voir finir nos souf-

(1) Appliqué éloquemment aux détracteurs de la dévotion, par Massillon, *Avent*, pag. 440.

(2) Senault, *Panégyr.*, t. III, p. 139.

frances ou de les voir abrégés. Vous aimez à prolonger nos tortures, pour nous déchirer lentement, multiplier notre agonie, enchérir sans cesse sur votre cruauté, et sans cesse imaginer de nouveaux supplices.

Qu'est-ce donc que cette rage insatiable de barbarie ? Que veut dire cette soif implacable du sang chrétien ? Mais de deux choses l'une : ou c'est un crime d'être chrétien, ou ce n'en est pas. Si c'est un crime, pourquoi ne condamnez-vous pas à mort aussitôt après qu'on s'est avoué tel ? Si ce n'en est pas un, pourquoi tourmenter un innocent ? Je ne dois être mis à la torture qu'au cas où je le nierois. A la bonne heure, si je dissimulois par la crainte du supplice ; mais quand je suis le premier à confesser hautement, à répéter que je le suis, le premier à insulter à vos dieux ; que je n'en fais pas mystère ; que je le déclare en présence de tout le peuple, au pied des tribunaux, sans craindre d'irriter encore davantage et votre haine et vos bourreaux ; pourquoi vous adresser à mon corps, qui est foible ? c'est mon intelligence qu'il faudroit plutôt attaquer. Essayez-vous à ma vertu, livrez assaut à ma foi, engagez le combat par la discussion, et triomphez, si vous le pouvez, de ma raison.

Que si vos dieux sont ce que vous les dites, qu'ils prennent en main leur propre cause ; qu'ils entreprennent de venger leur divinité ; qu'ils fassent voir

ce qu'ils peuvent en faveur de ceux qui les servent, s'ils ne peuvent rien contre ceux qui ne les servent pas. C'est vous qui les défendez, ce n'est pas eux qui sont capables de se défendre eux-mêmes. Vous êtes donc plus puissant qu'eux; et loin de leur rendre vos hommages, c'est vous qui avez plutôt le droit d'en exiger de leur part. Quelle honte de vous prosterner devant des idoles qui ne peuvent se passer de vous, d'implorer la protection de ceux qui ont besoin de la vôtre! Oh! si vous aviez la curiosité de les voir, de les entendre, toutes les fois que nous les conjurons par nos exorcismes; que, par les brûlants aiguillons de nos paroles, nous les contraignons à quitter les corps qu'ils tenoient obsédés; que, tourmentés par la puissance divine et par des fouets invisibles, ils confessent en pleurant et en gémissant le jugement à venir! Venez, venez reconnoître par vous-même la vérité de ce que nous vous disons. Et puisque vous dites que ce sont là vos dieux, croyez au moins à vos dieux! Si vous voulez n'en croire qu'à vous-même, celui qui maintenant vous obsède et vous aveugle saura bien se faire entendre; il vous dira que ces dieux, à qui vous adressez des prières, nous en adressent à nous; qu'ils nous redoutent quand vous êtes à leurs pieds; qu'ils tremblent en notre présence comme de misérables esclaves, eux que vous regardez comme vos maîtres. Au moins pourrez-vous reconnoître votre erreur, en les voyant,

en les entendant confesser, sur notre simple appel, ce qu'ils sont, et découvrir à vos propres yeux leurs impostures et leurs prestiges (1).

Quelle foiblesse, ou plutôt quelle démente n'est-ce donc pas de ne vouloir pas sortir de ses ténèbres pour embrasser la lumière; que d'aimer mieux demeurer engagé dans la mort éternelle que de vivre dans l'espérance d'une bienheureuse immortalité!... Êtes-vous donc fait pour d'aussi abjectes passions? Pourquoi vous associer à la ruine des démons? Pourquoi vous précipiter avec eux dans l'abîme? Pourquoi ramper sur la terre, vous qui êtes fait pour le ciel? Conservez-vous dans la noble attitude où le Ciel vous a fait naître. Mettez votre âme à l'unisson de votre corps, qui ne pose sur la terre que par ses extrémités, et dont la tête, élevée vers le ciel, marque bien que Dieu l'a fait pour le ciel. Pour connoître Dieu, commencez par vous connoître. Laissez là des idoles

(1) Molnier, après avoir cité le texte de saint Cyprien, presse l'argument; s'adressant aux modernes inéduqués: « Vous auriez cru, je veux le penser de vous, si vous eussiez entendu un pareil témoignage de la bouche même des démons. Mais ne pouvant pas entendre de vos oreilles, ne pouvant pas voir le miracle de vos yeux, croyez-en à ce que votre conscience vous dit ici sur la singularité et la certitude de ce miracle: *Aut si volueris, et tibi crede*. Croyez-en à l'embarras où cette preuve de la religion par les miracles anciens vous jette avec vous-mêmes; croyez-en à l'aveu qui est prêt à vous échapper en faveur de ceux qui, sur la foi de ces miracles, croient, comme nous, que la religion chrétienne est véritable: *Aut si volueris, et tibi crede*. » *Serm. sur la vérité de la religion chrétienne*, t. XIII, pag. 150.

inventées par le mensonge et l'ignorance ; croyez à Jésus-Christ, fils de Dieu, que Dieu son père a envoyé pour nous donner la vie et nous racheter ; cessez de persécuter les serviteurs de Dieu et de son Christ : ils sont sous la protection du Ciel. C'est pour cela que jamais on ne nous voit nous défendre quand nous sommes arrêtés, ni chercher à nous venger de vos tyranniques violences, bien que nous formions un peuple nombreux. Nous supportons en silence toutes vos tortures, parce que nous savons avec certitude que nos souffrances sont comptées, et que plus l'injustice dont nous sommes les victimes est criante, plus la vengeance sera éclatante autant que légitime. Jamais on n'a persécuté notre religion, que le Ciel ne se soit déclaré contre ses oppresseurs. Sans en aller chercher la preuve à des époques reculées, vous venez tout récemment de sentir la main vengeresse du Dieu qui nous protège, par la chute des rois et des empires, que vous avez vus disparaître en un moment, par l'anéantissement de tant de fortunes, les défaites d'armées si puissantes, l'appauvrissement de vos légions (*). Dira-t-on que le hasard ait tout fait, quand nos saintes Ecritures l'avoient prédit dans ces termes : *A moi la vengeance*, dit le Seigneur, Deut. XXXIV. *et je l'accomplirai. Ne dites pas*, avoit dit l'esprit 35.

(*) Voir à ce sujet l'ouvrage de Lactance, sous le titre *de la Mort des persécutés*, au volume précédent de cette Bibliothèque, pag. 482 ; et Orose, au liv. VII de son *Histoire*, chap. XXXI.

Prov. xx. 22. saint lui-même : *je me vengerai de mon ennemi ; mais reposez-vous sur le Seigneur , pour le temps où il vous protégera.* Il est donc manifeste que les fléaux dont vous êtes accablés arrivent , non par nous , mais pour nous , comme effets de la vengeance de Dieu.

Page 134.

« Mais, direz-vous, ils n'épargnent pas les chrétiens plus que les autres ? »

Oui, mais avec cette différence que les disgrâces du monde, sensibles pour ceux qui, mettant leur joie et la gloire dans le monde présent, n'ont point de récompenses à espérer dans le monde à venir, n'enlèvent rien à ceux qui, indifférents sur les biens et sur les maux de la vie, sont assurés des biens futurs. Resserrés dans le cercle étroit de cette vie d'un moment, toujours prête à leur échapper, qu'ils arrêtent leur félicité à ces étroites limites : par-delà, il n'y a pour eux que châtimens et douleurs. Mais il n'en est pas ainsi de nous. Non, pour nous il n'est point d'adversités qui nous abattent, point de fléaux qui nous accablent, point d'infirmités qui excitent nos murmures. Vivans par l'esprit plutôt que par la chair, nous trouvons dans la force de l'âme de quoi surmonter la foiblesse du corps. Ce qui est pour vous sujet de peine et de terreur n'est pour nous qu'une épreuve, un soutien. Pouvez-vous croire que nous voyons les disgrâces des mêmes yeux que vous, quand vous êtes les premiers témoins de

la manière si différente dont elles nous frappent , vous et nous ? Ce n'est parmi vous que reproches , que clameurs. Nous , loin de nous plaindre , calmes et résignés au sein de la souffrance , nous ne savons que bénir et remercier Dieu ; nous , indifférents sur la bonne ou la mauvaise fortune , tranquilles , inaltérables , nous laissons gronder autour de nous les flots orageux du monde , en attendant l'accomplissement des divines promesses. Tant que nous sommes enchaînés dans les liens du corps , il faut bien que nous soyons assujettis à la commune destinée du corps ; et ce n'est qu'en se séparant de ses semblables par la mort , que l'homme s'affranchit des maux qui pèsent sur tout ce qui est homme. Enfermés , bons ou méchants , dans une même enceinte , nous en partageons tous ensemble les accidents divers , jusqu'au discernement qui sera fait des uns et des autres , à la consommation des siècles , pour assigner aux uns et aux autres l'immortalité des récompenses et des châtimens.

(Certitude du dernier jugement par les textes de l'Écriture. Description des signes avant-coureurs de cette dernière désolation , comparée aux plaies de l'Égypte , où nul ne fut sauvé que les Israélites , marqués par le sang de l'agneau pascal). A ce jour terrible , quel triomphe pour la foi chrétienne ! quel supplice pour l'infidélité d'avoir refusé de croire quand il en étoit temps , et de ne commencer à

croire que quand il n'y a plus d'espérance de retour, plus de miséricorde pour le repentir! Feux éternels, tourments horribles, qui dévorent les corps et les âmes sans les consumer, et les conservent pour une souffrance sans terme ni sans relâche. Alors, repentirs stériles, souffrances cuisantes, pleurs et désespoir sans fin, prières jamais exaucées.

PARAGRAPHE II.

AUTRES TRAITÉS DE SAINT CYPRIEN.

1° *De l'unité de l'Eglise catholique.*

Nous avons exposé et traduit en grande partie ce traité célèbre, dans notre volume précédent, où nous l'avons réuni au livre des *Prescriptions* de Tertullien. C'est le même qui porte, dans quelques éditions, le titre *De la simplicité des pasteurs*.

2° *De ceux qui sont tombés dans la persécution.*

Page 87.

La paix a donc été rendue à l'Eglise, nos très chers Frères; et ce qui paroissoit naguère difficile aux incrédules, impossible aux apostats, la toute-puissante justice du Seigneur l'a fait. Nous respirons enfin, nos cœurs peuvent s'ouvrir à la joie; l'orage qui grondoit sur nos têtes, et les vapeurs sombres dont nous étions environnés se sont dissipés, et nous voyons luire les rayons d'un jour plus serein. Au

Seigneur en appartient la gloire. Que notre reconnaissance en rapporte l'hommage à sa bienfaisante miséricorde. Au sein même de la persécution, nos voix n'avoient pas cessé de lui adresser nos actions de grâces. Car la puissance donnée à l'ennemi n'ira jamais jusqu'à pouvoir nous empêcher, nous qui aimons le Seigneur de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, de le louer, de célébrer sa gloire en tout temps et en tout lieu.

Quelle joie pour nous de contempler ces illustres confesseurs, dont la foi courageuse s'est montrée avec éclat, de leur témoigner par nos saints embrassements, et le regret de leur séparation, et le désir où nous étions de les revoir! Les voilà, ces généreux athlètes de Jésus-Christ, dont l'héroïque fermeté a triomphé des plus violents efforts de la persécution. Prêts à endurer et les cachots et les horreurs de la mort, vous avez constamment résisté au siècle; vous avez donné à Dieu un spectacle magnifique, et un grand exemple à tous les frères appelés à vous suivre. Votre voix a fidèlement confessé Jésus-Christ, et n'a pas un moment démenti la noble profession du christianisme; vos mains, accoutumées à nos saints exercices, ne se sont point souillées par des sacrifices impies. Vos bouches, consacrées par le céleste aliment du corps et du sang de Notre Seigneur, ont repoussé les mets impurs offerts aux idoles. Vos têtes ne sont pas courbées sous les voiles

dont une profane superstition charge les têtes des coupables adorateurs des fausses divinités. Vos fronts, purifiés par le signe de notre foi chrétienne, auroient rougi de porter d'autre couronne que celle de notre maître. Avec quelle vive allégresse l'Eglise vous reçoit dans son sein maternel au retour du combat ! Quel bonheur, quel triomphe pour elle d'ouvrir ses portes à ces bataillons sacrés, venant lui apporter les trophées conquis sur l'ennemi terrassé !

S. Cyprien parcourt les ordres divers de confesseurs de tout sexe et de tout âge qui avaient signalé leur foi sans être ébranlés par les menaces de l'exil, des tortures, de la confiscation, de la mort avec les plus cruels supplices ; et vient à la défection de ceux qui avaient succombé, et dont la chute mêloit une douleur amère à la sainte joie que donnoit à l'Eglise la persévérance des autres.

Page 83.

Je pleure, mes Frères, je pleure avec vous ; et ce n'est pas un adoucissement à la douleur qui me presse, de penser que je n'ai reçu personnellement aucune blessure. Celles qui affectent le troupeau sont bien plus sensibles pour le pasteur. Comme l'apôtre, je ramasse dans mon cœur toutes les afflictions particulières ; je porte le poids de toutes les douleurs ; je gémiss avec ceux qui gémissent ; je me crois à terre avec ceux qui sont abattus. Les traits dont l'ennemi les a percés sont arrivés jusqu'à moi.

Rom. XII. 15.

Ils m'ont pénétré tout entier; ils ont déchiré mes entrailles; et la persécution, qui ne m'a point renversé, n'en a pas moins atteint mon âme, puisque mon affection pour ceux de nos frères qui ont été blessés me fait ressentir toutes leurs blessures (1).

Le saint évêque voit dans la justice du Ciel, la cause de la persécution qui s'est déchaînée sur la terre.

Dieu a voulu éprouver la fidélité des uns, et châtier le relâchement des autres. Une longue paix avoit altéré la discipline; la foi étoit endormie dans les âmes; l'amour des biens terrestres avoit gagné jusqu'au sanctuaire. Tout avoit dégénéré. Devenus coupables, à quels châtimens ne devons-nous pas nous attendre? Aux premières menaces de l'ennemi, Page 89. un grand nombre a trahi la foi; et c'est moins la violence de la persécution, que leur volonté propre, qui les a entraînés dans la chute. Et pourtant, qu'y avoit-il, dites-moi, dans ces événements, de si extraordinaire, de si nouveau? Étoient-ce là de ces attaques si imprévues, qu'elles dussent prévaloir sur la sain-

(1) Fénelon, qui avoit si bien lu saint Cyprien, a rendu ces mêmes sentimens avec la plus touchante énergie, dans la seconde partie de son *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, pag. 300 du tom. iv, édit. Boullage. Paris, 1821. C'est là le vrai langage de la charité pastorale, et celui qui doit toujours se mêler à l'expression de l'autorité. Voyez aussi Massillon, *Serm. sur la confession : Carême*, tom. i, pag. 432 et 433.

teté du serment fait à Jésus-Christ? N'avoient-elles pas été annoncées long-temps à l'avance par les prophètes et par les apôtres? L'Esprit saint, dont ils étoient remplis, n'avoit-il pas prédit par leur bouche, pour tous les temps, des adversités pour les justes, et des outrages de la part des infidèles? Pouvoit-on avoir oublié, et les commandemens du Seigneur, et les menaces de l'Évangile contre les prévaricateurs? Mais, hélas! toutes ces instructions se sont effacées de leur mémoire. Ils n'ont pas seulement attendu, pour se présenter aux tribunaux, qu'on les y traînât, ni qu'on les interrogeât pour renier Jésus-Christ; la plupart ont été vaincus, avant même d'avoir combattu. Terrassés avant l'attaque, ils ne se sont pas même ménagé la triste ressource de paroître n'avoir sacrifié aux idoles que malgré eux. C'est de leur propre mouvement qu'ils se sont portés par-devant les tribunaux, qu'ils se sont pressés de courir à la mort, comme s'ils fussent arrivés enfin au terme de leur vœu; comme s'ils n'eussent attendu qu'une occasion long-temps désirée.

Que dirons-nous de ceux qui, remis au lendemain par le magistrat, à cause des approches de la nuit, ont été jusqu'à demander la grâce de périr plus tôt? Le malheureux! prétextera-t-il, pour colorer son crime, la violence qui lui ait été faite, quand c'est lui qui s'est fait violence à lui-même pour le commettre? Quoi! alors qu'il se rendoit de son plein gré

au Capitole, quand il venoit librement acquiescer au plus énorme de tous les attentats, ses pieds n'ont pas commencé à chanceler, ses regards à se troubler, ses entrailles à se soulever, ses mains à retomber sous leur propre poids! Quoi! ses sens n'ont pas été glacés d'épouvante? sa langue tremblante a pu proférer les paroles de l'apostasie? Un serviteur de Dieu a pu soutenir une contenance ferme, ouvrir la bouche pour renoncer à Jésus-Christ; lui qui avoit renoncé au démon et au monde? Quoi! dans cet autel où vous alliez sacrifier votre âme, vous n'avez pas vu votre bûcher funèbre? N'auriez-vous pas dû fuir avec horreur cet antre du démon, où vous aviez vu fumer auparavant un sacrilège encens, plutôt que d'y porter votre âme en holocauste? Qu'aviez-vous besoin d'y porter une victime, quand vous deveniez vous-même la victime du sacrifice? Ces flammes impies, allumées par vos mains, ont dévoré votre salut, vos espérances, votre foi.

Massillon a imité ces mouvements (1); et, bien que ce morceau soit de la plus haute éloquence, ce n'est pourtant qu'une magnifique ébauche d'un original plein d'énergie et de pathétique.

S. Cyprien poursuit :

Encore en a-t-on vu qui, ne se contentant pas de se

(1) *Serm. sur la rechute. (Carém., t. 1., pag. 288.)*

donner la mort à eux-mêmes, s'exhortoient mutuellement à se perdre ensemble, et se passaient tour à tour la coupe empoisonnée. Et, pour qu'il ne manquât rien à l'énormité des attentats, on a vu des pères porter leurs enfants à l'autel idolâtre, ou s'y faire accompagner par eux. Infortunés enfants, qui perdoient, à leur entrée dans la vie, le don précieux qui venoit de leur être conféré! Au jour du dernier jugement, ne seront-ils pas en droit de dire: Ce n'est pas nous qui avons été coupables; nous n'avons point quitté la table du Seigneur pour aller de nous-mêmes nous asseoir à la table du démon; nous sommes les victimes d'une infidélité étrangère. Ce sont nos pères, ou plutôt des parricides, qui nous ont donné la mort (1),

(1) *Perdidit nos aliena perfidia : Patres sensimus parricidas.* Ce mot plein d'énergie et de vérité se retrouve dans Lactance, dans Salvien, dans saint Jean Chrysostôme, et dans la plupart de nos prédicateurs françois, qui l'ont emprunté, sur divers sujets, à quelques-uns de ces Pères. « Hélas ! ces enfants malheureux peuvent donc dire, comme ceux dont saint Cyprien déplorait le sort : Ce sont des parents parricides qui nous ont perdus. Ils veulent empêcher Dieu d'être notre père, ils veulent empêcher l'Eglise d'être notre mère. *Illi nobis Ecclesiam matrem, illi patrem Deum negaverunt.* » (L'ancien évêque de Senes, *Serm.*, tom. III, pag. 153.) Ch. de Neuville rapporte ce mot dans un *Serm. sur l'éducation*, *Avent*, t. 1, pag. 297 et 313. Le P. Beauregard a rendu le même mouvement dans une suite d'interrogations pressantes : « Êtes-vous encore leurs pères ? Sont-ils encore vos enfants ? etc. » *Serm. sur l'éduc.*, pag. 236. Mieux encore dans son sermon *contre les spectacles* : « Plus cruels et plus barbares que ces peuples idolâtres, qui immoloient aux faux dieux leurs propres enfants, etc. », pag. 33. Joli l'a également imité dans un *serm. sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfants*. *Dominic.*, tom. IV, pag. 344.

eux qui n'ont pas voulu que l'Eglise fût notre mère ; que nous eussions Dieu pour père. Trop jeunes encore et sans expérience , nous ignorions le crime où l'on nous engageoit , et nous ne sommes coupables que parce que d'autres le furent .

De quelle excuse prétendrait-on colorer une aussi coupable foiblesse ? L'amour de la patrie , la menace d'être dépouillé de son bien ! Patrie , fortune ; plutôt renoncer à tout que de risquer son salut , que de sacrifier ses immortelles espérances. Êtes-vous entré dans le monde à d'autre condition que celle d'en sortir ? *Sortez, sortez de cette terre de corruption*, Isai. LII. 11. vous crioit le prophète ; en la fuyant , vous échappiez à ses crimes et à son châtement ; en y restant , c'étoit vous associer à ses iniquités. Jésus-Christ nous recommande dans son Evangile , et par son propre Math. x. 13. exemple , de fuir durant la persécution. Car la couronne du martyr étant une grâce privilégiée qu'on ne peut recevoir que quand Dieu daigne y appeler au moment qu'il a marqué lui-même , quiconque , demeuré fidèle à Jésus-Christ , se retire , ne renie point la foi , mais attend le moment. Au lieu que celui qui , ne s'étant pas retiré , a renié Jésus-Christ , n'est demeuré que pour le renier.

Ne déguisons point la vérité ; mettons la blessure à nu. La cause de l'aliment du mal , c'est l'attachement aux biens de la terre : passion aveugle , qui a fait parmi nous bien des coupables. Arrêtés par ces

misérables affections, comme par autant de chaînes, ils se sont trouvés sans force et sans vertu. Ils ont présenté au serpent tentateur une proie facile et sans défense.

Page 91.

« Mais, dit-on, les tortures étoient prêtes, et le refus de sacrifier alloit être puni par les plus affreux supplices ! » Que celui-là accuse les tortures, qui n'a été vaincu que par leur rigueur, à la bonne heure : on peut s'en prendre à l'excès de la douleur, quand on ne l'a pas surmontée. On peut alors demander grâce, et répondre : J'étois bien dans la résolution de combattre jusqu'à la fin, et d'être fidèle à mes serments ; mais la diversité des supplices et la longueur du martyre ont lassé ma constance. Je me promettois un courage égal à ma foi ; long-temps mon âme a lutté immobile contre les pointes déchirantes de la souffrance ; mais, hélas ! un juge sans pitié redoublant ses fureurs contre un corps déjà affoibli, exténué par ses premières tortures, en proie aux fouets dont j'étois déchiré ; meurtrie de coups, étendue sur un chevalet, entamée par les ongles de fer, lentement dévorée par le feu, ma chair m'a manqué dans une aussi vive attaque ; la nature a fléchi ; ce n'est point l'âme, c'est le corps tout seul qui a succombé (1). Voilà la faute qui peut aisément obtenir qu'on lui pardonne ; voilà un malheur qui appelle la

(1) Senault, *Panégyr.*, pag. 139 et 140.

compassion. Ainsi avons-nous vu quelques-uns de nos frères, qui avoient eu le malheur de fléchir dans un premier combat, réservés à des épreuves nouvelles, racheter leur défaite par un glorieux triomphe. Ils demandoient grâce, non par des larmes, mais par leurs blessures. Ce n'étoit point par des gémissements, mais par leurs cicatrices sanglantes, mais en exposant à nos regards les lambeaux d'une chair que le fer ou la flamme avoit mutilée, qu'ils désarmoient notre sévérité. Mais vous, quelles blessures attestent votre résistance? Vous, du moins, pour pallier votre défaite, parlez nous d'entrailles palpitantes; montrez-nous vos membres déchirés, vous qui, loin d'attendre le combat, êtes allés au-devant de l'ennemi. Venez après cela vous plaindre de violence, là où il ne faut accuser que votre lâcheté (1).

Toutefois, à Dieu ne plaise que je cherche à charger les coupables! non, je ne veux qu'exciter nos frères à la prière et à la satisfaction. J'ai sous les

(1) Si nous ne sommes plus réduits à demander ces sanglants témoignages, du moins sommes-nous toujours en droit de dire à ces pécheurs, qui prétendent à la réconciliation: « Où sont ces larmes, ces macérations, ces œuvres de pénitence que vous deviez substituer à l'enfer, qui vous étoit dû? Où sont ces privations volontaires, ces douloureux retranchements, ces pratiques mortifiantes, dont vous deviez payer la justice divine, et satisfaire à ses droits rigoureux? » G. Terrasson, *Serm.*, tom. II, pag. 126. Massillon développe ces sentiments avec la plus vive chaleur, dans son serm. sur l'inconstance dans les voies du salut (*Carême*, tom. II, pag. 269, 271), et serm. sur la ferveur des premiers chrétiens (*Mystères*, pag. 369).

Isaï. III. 12.

yeux la parole du prophète qui dit : *Ceux qui vous disent heureux, vous trompent et vous égarent.* Flatter le pécheur par une indulgence à contre-temps, c'est lui ménager de nouvelles occasions de pécher ; c'est entretenir sa faute, et non la réprimer (1). Mais celui qui reprend son frère et lui donne des conseils généreux, lui ouvre la porte du salut. Ainsi le prêtre du Seigneur ne doit point tromper le coupable par une complaisance pernicieuse, mais le guérir par de salutaires remèdes. Médecin ignorant ! votre main timide craint de sonder cette plaie dont elle ose à peine toucher la superficie : vous laissez le venin au fond de la blessure ; il y fermente, il l'aigrit. Plongez, enfoncez le fer, coupez les chairs, employez de plus vigoureux moyens. Que le malade crie et se plaigne ; que sa douleur s'exhale en reproches : il changera de langage, quand vous l'aurez guéri. Car voilà, mes Frères, un nouveau genre de calamités dont nous avons à gémir. Comme si ce n'étoit pas assez de tous les maux de la persécution : pour comble d'infortune, un poison séducteur, une source de mort, dont on ne se défie pas, s'est glissé parmi nous sous le nom spécieux de miséricorde.

(1) Il n'est pas un sentiment, pas une expression de cet éloquent traité qui ne soit applicable à l'administration du sacrement de pénitence. Aussi Bourdaloue, Segaud, Fromentières, La Rue, et tous nos prédicateurs évangéliques, n'ont-ils pas manqué d'y puiser la plus grande partie de leurs discours à ce sujet.

Contre la vigueur de l'Évangile, et au mépris de la loi de Dieu, l'on donne et l'on reçoit indiscrètement la paix et la communion (1); inutile et fausse paix, pernicieuse à ceux qui la donnent, infructueuse à ceux qui la reçoivent. On ne laisse pas aux malades le temps de guérir, au pécheur le moyen de satisfaire. La pénitence est bannie des cœurs. Les plus coupables désordres sont bientôt oubliés. On se borne au plus léger appareil; tandis que la plaie creuse et couve profondément, endormie par le vain palliatif qui la dissimule. A peine ils ont quitté l'autel du démon; les voilà dans le sanctuaire du Dieu vivant, les mains encore infectes de l'odeur de leurs offrandes abominables. Ils se

Page 92.

(1) Parmi ceux qui avoient succombé, un très grand nombre, honteux de leur foiblesse, demandoient à être réintégrés dans la communion des sacrements de l'Eglise. Mais n'ayant pas plus le courage de supporter les rigueurs de la pénitence, qu'ils n'en avoient eu à soutenir l'épreuve de la persécution, ils employoient tous les moyens pour obtenir leur rentrée. Sachant quelle vénération on portoit aux confesseurs, ils les pressoient de demander grâce pour eux; ils les attendoient au passage, quand on les conduisoit à la mort, ou les alloient trouver dans leurs prisons, et les engageoient par des sollicitations importunes, et par des larmes souvent affectées, à leur accorder ce qu'on appelloit une cédula de paix, et dont voici la teneur : *Qu'un tel communique avec les siens*. Cette indulgence ne pouvoit avoir lieu sans porter atteinte à la discipline. Le zèle de saint Cyprien eut plus d'une fois occasion de s'élever contre cet abus. « Le saint évêque se plaignoit de la lâcheté des chrétiens de son temps, qui alloient, dit-il, mendier, de prison en prison, auprès des saints martyrs, des indulgences, pour se soustraire aux pénitences que prescrivoient les saints canons. Nouvelle méthode d'anéantir l'Évangile, s'écrioit-il. » L'abbé Clément, *Avent*, pag. 176.

sont précipités vers l'autel où s'immole la victime sainte, s'emparant de vive force du corps du Seigneur.

Lévit. vii. 20.

Arrêtez, leur crient nos divins oracles : *L'homme qui, étant chargé de quelque impureté, mangera de la chair d'une victime pacifique, laquelle a été offerte au Seigneur, sera exterminé du milieu de son peuple.*

Téméraires! quoi! elle n'avoit pas retenti jusqu'à vos oreilles, cette voix formidable de l'apôtre, qui vous

1. Cor. x. 21.

disoit : *Quiconque mange ce pain, et boit le calice du Seigneur indignement, se rend coupable du corps et du sang du Seigneur!* Vous êtes restés sourds à ces terribles menaces. Au mépris de tant de salutaires avertissements, ils ont consommé l'attentat, ils ont fait violence à ce corps, à ce sang; plus criminels encore dans leur invasion sacrilège, qu'au moment même où ils l'avoient lâchement renié. Sans avoir satisfait par les rigoureux exercices de la pénitence; sans attendre que leur faute eût été expiée, que leur conscience eût été lavée par le sacrifice et par l'imposition des mains de l'évêque, que la sentence de réconciliation ait apaisé la colère du Seigneur irrité, ils osent parler de paix, parce qu'il s'est rencontré des hommes qui leur en font payer la promesse mensongère (1). Non, ce n'est point là une paix, mais une guerre. On n'est pas uni à l'Eglise, quand on fait divorce avec l'Évangile.

(1) Eloquente imitation de tout ce morceau dans le serm. de Segaud sur

Ces pécheurs, qu'il eût fallu si long-temps éprouver, on les affranchit de la dure loi de la pénitence; et l'on se prétend en communion avec eux. On dit qu'on leur fait grâce, quand on leur porte un coup mortel. Indulgence perfide, ou plutôt cruauté réelle! « Grêle tombée sur un fruit pas encore mûr, et qui, loin d'avancer sa maturité, la recule, ou l'en rend à jamais incapable (1). » Comme si la brûlante haleine du vent étoit un bienfait pour l'arbre qu'elle dessèche, les ravages d'une meurtrière épidémie pour le troupeau qu'elle dévore, l'impétueux ouragan pour le navire qu'il met en pièces! Vous enlevez à ces pécheurs la ressource des célestes espérances, qui compensoient leurs épreuves; vous éloignez du port ce navire, qui va se briser contre les écueils. Ce n'est là qu'une persécution nouvelle, et bien plus raffinée, qu'essaie l'ennemi du salut pour faire taire les remords, étouffer les gémissements d'une conscience coupable, l'empêcher de rentrer en grâce avec le Seigneur qu'elle a outragé, et qui ne demandoit pour être fléchi que les pleurs de la pénitence (2).

la vraie et fausse paix, pag. 403 et 406. (A la suite des *Mystères*. Paris, 1752.)

(1) Traduit par Massillon, *Instruct. sur le Jubilé*, 1^{er} vol. des *Conférences*, pag. 379.

(2) Apôtre de l'Evangile! avez-vous à tonner contre le crime de la communion indigne, de la fausse pénitence, de la rechute dans le péché? Empruntez à saint Cyprien ses foudres, renforcées encore par de nouveaux traits; empruntez à La Rue (*serm. sur les mauvaises confessions*, tom. IV,

Que l'on ne s'abuse point. A Dieu seul appartient la miséricorde. L'homme n'est pas au-dessus de Dieu. Le serviteur n'a pas le droit de remettre, par un sentiment de pure commisération, les délits qui se sont attaqués à la majesté du maître.

Nous croyons assurément que les mérites des saints confesseurs et les œuvres des justes peuvent beaucoup auprès du souverain juge (1). Toutefois, seulement pour le jour où il viendra, à la fin des siècles, prononcer l'arrêt de son peuple assemblé au pied de son tribunal. Jusque-là, quiconque voudroit, par une téméraire anticipation, préjuger la sentence qu'il s'est réservée, et se prétendroit le pouvoir de remettre les péchés, infidèle à la parole du Seigneur, bien loin de servir les intérêts des pénitents, ne feroit que leur porter un notable préjudice. Il provoque la colère du Seigneur, au lieu d'en maintenir les ordonnances.

Plusieurs des martyrs avoient demandé en mourant,

pag. 305), à Molinier (*serm. sur la communion pascale*, tom. II, pag. 208 et 209), à Lenfant (*serm. sur la confession*, tom. VIII, pag. 262 et suiv.)

(1) *Credimus quidem posse apud judicem plurimum martyrum merita et opera justorum.* Témoignage décisif en faveur des indulgences. La seule restriction qu'y apporte le saint évêque, c'est qu'il faut, de plus, concourir avec leur intercession, par tous les actes d'une pénitence personnelle. « Tout ce que prétend saint Cyprien, c'est qu'on ne peut, en vertu des » mérites des martyrs, absoudre personne en cette vie qui n'ait fait pénitence. » (D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, t. III, pag. 39.)

que l'on admit à la réconciliation ceux qui étoient tombés. Saint Cyprien, tout en respectant leur volonté, répond qu'il falloit d'abord être bien assuré que Dieu avoit ratifié leur demande. Moïse avoit prié pour les péchés du peuple, et n'en avoit point obtenu le pardon. Les patriarches et les prophètes ne furent pas toujours exaucés dans les prières qu'ils adressoient à Dieu pour les pécheurs de leur temps.

Page 93.

Exod. xxxii.

31.

« La demande que l'homme est obligé de faire à Dieu de ses grâces, est un témoignage qu'il dépend de Dieu de les lui donner (1). » Toute prière que l'homme lui fait reste surbordonnée à la disposition de sa justice sévère. *Qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai devant mon père*, nous dit Jésus-Christ; *et qui m'aura renoncé, je le renoncerai à mon tour*. S'il n'est pas vrai qu'il renoncera celui qui l'aura renoncé, il ne l'est pas davantage qu'il confessa celui qui l'aura confessé. L'Évangile ne peut pas être en partie vrai, en partie faux (2). De deux choses l'une : ou l'apostasie ne fut point un crime, et la confession ne fut point un mérite ; ou bien la foi sou-

Luc. xii. 18.

(1) Traduit par Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 321.

(2) Le P. Le Jeune, après avoir rapporté cet adage de saint Cyprien, en fait une éloquente application (*Serm. XLIII, des qualités de la foi*, tom. II, pag. 65). En quoi il a été imité par Massillon : « La religion ne change point; l'Évangile nous propose encore les mêmes maximes, etc. » *Ferveur des premiers chrétiens*, à la suite des *Mystères*, pag. 638. Tout ce beau discours de l'évêque de Clermont respire le génie de saint Cyprien, et l'esprit des premiers siècles.

tenue avec persévérance doit être récompensée , et le crime de l'apostasie expié par les rigueurs de la pénitence. Gardons-nous bien de porter atteinte à la dignité des confesseurs , de dégrader leur gloire et leur triomphe. Ceux qui ont accompli les commandements de Dieu ne sauroient porter les évêques à les violer. Se prétendrait-on valoir mieux que lui , soit en bonté pour pardonner, soit en puissance, pour croire qu'il lui faille un secours étranger , et que seul il ne suffise pas à protéger son Eglise? A moins que , peut-être, on ne s'imagine que sa Providence soit restée spectatrice indifférente de tout ce que nous avons vu , après tant d'oracles de son Ecriture, qui nous l'avoient annoncé. Que d'avertissements, que de présages nous dénonçoient ses vengeances prêtes à éclater! Nous refusions d'y croire. L'approche même de la persécution n'avoit pu nous arracher à notre sécurité funeste , et nous engager à la réforme de nos mœurs. Ces têtes altières ont été frappées sans pouvoir être abattues. Ces cœurs enflés d'orgueil ont été humiliés, mais sans que rien les ait pu dompter. On est à terre; et tout meurtri qu'on est par ses blessures, on s'emporte en menaces contre ceux qui sont debout. Et parce qu'on n'obtient pas à l'instant même la permission de recevoir le divin corps dans des mains profanes, et le sang du Seigneur dans une bouche impure , des langues sacrilèges se déchaînent contre le prêtre de Jésus-Christ! Mais.

ô homme égaré par la passion qui vous aveugle ! vous méconnoissez la main secourable qui travaille à vous sauver ! vous repoussez avec fureur l'ami qui implore pour vous la miséricorde divine , qui souffre plus que vous de votre blessure, qui pleure pour vous , quand peut-être vous ne pleurez pas. Eh ! n'est-ce pas là accroître votre crime, y mettre le comble ? Pensez-vous que le Seigneur consente à se laisser fléchir à votre égard , quand vous-même vous vous montrez inflexible dans vos emportements envers les ministres du Seigneur ? Ecoutez plutôt, et retenez bien ce que nous vous disons ! Pourquoi fermez-vous les oreilles à de salutaires conseils , que nous vous donnons au nom du Seigneur ? Pourquoi vos yeux refusent-ils de voir le sentier de la pénitence, que nous ouvrons devant vous ? O mes Frères ! nous vous supplions , afin que nous puissions supplier pour vous le Seigneur. Les mêmes prières que nous faisons à Dieu pour qu'il ait pitié de vous , nous vous les adressons d'abord à vous-mêmes. Que si la menace du jugement réservé aux temps à venir vous trouve insensibles, du moins laissez-vous toucher par la crainte des châtimens dont Dieu se plaît quelquefois à punir les coupables dès la vie présente. Sa justice s'apesantit de temps à autre sur quelques-uns , pour servir d'exemple à tous : *Exempla sunt omnium tormenta paucorum.*

Ici le saint évêque rapporte divers faits contemporains ; celui-ci, entre autres, qu'il affirme s'être passé sous ses yeux : *Præsente ac teste me ipso.*

Un père et une mère, voulant se soustraire à la persécution, avoient quitté leur maison. Dans le désordre de leur fuite, ils y laissèrent une jeune fille encore à la mamelle, sous la garde de sa nourrice. Celle-ci la porta aux magistrats, qui lui donnèrent du pain trempé dans du vin, restés du sacrifice des apostats. Quelques jours après, l'enfant, ayant été rendue à sa mère, fut amenée par elle au lieu où les fidèles se trouvoient réunis pour la participation aux saints mystères. Elle n'y fut pas plus tôt, que ne pouvant supporter nos prières, éclatant en sanglots, agitée par des mouvements convulsifs, comme si elle eût été mise à la torture, nous la vîmes manifester ce qui lui étoit arrivé, par tous les signes que pouvoit donner un âge aussi tendre. Le sacrifice achevé, le diacre ayant commencé à distribuer le calice à ceux qui étoient présents, et le tour de l'enfant étant venu, émue par un sentiment secret que la majesté divine lui inspiroit, elle détourna la tête, serrant les lèvres et repoussant le calice. Le diacre insistoit; et, malgré ses résistances, parvint à lui en faire boire quelques gouttes, qu'elle rejeta avec de nouveaux sanglots et des vomissemens. La sainte Eucharistie ne

put demeurer dans un corps et dans une bouche violée et corrompue (1).

Ce seul exemple suffiroit pour manifester que Dieu s'éloigne lorsqu'on le renie. Et combien ne voyons-nous pas de pécheurs impénitents, en proie Page 95. au démon, qui les pousse jusqu'à la fureur, et les jette dans les plus violentes agitations! Que chacun considère, moins ce qui est arrivé à d'autres, que ce qu'il avoit mérité qui lui arrivât à lui-même; et ne s' imagine pas avoir échappé au châtement, parce qu'il est différé, quand c'est une raison de plus de craindre une vengeance d'autant plus formidable qu'elle aura été plus lente.

Parmi ceux qui avoient succombé durant la persécution, le plus grand nombre fut de ceux qui, pour s'épargner la honte d'une apostasie publique, prirent du magistrat des libelles ou billets, pour n'être point recherchés comme chrétiens, d'où leur vint le nom de libellatiques. Tous les saints évêques regardèrent cette foiblesse comme une profession indirecte de l'idolâtrie.

Ceux-là, qu'ils ne se flattent pas davantage. Pour n'avoir pas souillé leurs mains par de sacrilèges ofrandes faites aux idoles, ils n'ont pas moins souillé leur conscience. Coupables, ils ont besoin de péni-

(1) Joli, après avoir rapporté ce fait, conclut : « Jugez de là du crime qui offense Dieu par une mauvaise communion. » *Discours pour une première communion.* (*OEuvres mêlées*, pag. 228, 229).

tence. La protestation déposée dans ces billets n'est-elle pas toujours un acte de renoncement à Jésus-Christ, la déclaration d'un chrétien qui se désavoue pour ce qu'il est? Substituer un autre à sa place pour commettre quelque chose de honteux, crime égal à celui de le commettre soi-même (1). Il est écrit :
 Math. vi. 24. *Vous ne pouvez servir deux maîtres.* Qui le libellatique a-t-il respecté le plus, ou l'ordre du Seigneur, ou l'édit du magistrat? C'étoit l'homme que l'on servoit, et non pas Dieu. Honteuse dissimulation! dénégation ouverte! N'importe l'intention; l'apostasie n'en est pas moins apparente aux yeux du public. Le libellatique aura pu en imposer aux hommes: il n'en impose point à l'œil qui plonge dans les ténèbres et perce les replis les plus cachés des cœurs. Bien plus, sa faute en devient plus grave encore, de faire à Dieu l'outrage de le confondre avec les hommes, et de croire que, parce qu'on échappe à la rigueur des lois humaines, on n'a plus rien à craindre de la justice divine. On se donne pour chrétien, après que l'on a rougi ou tremblé de le paroître! Pourtant, que l'on soit moins criminel, parce que l'on ne s'est point

(1) Ce sens est justifié par les textes de la lettre du clergé de Rome à S. Cyprien, et du saint évêque à Antonien, que nous donnerons plus bas. On peut consulter à ce sujet les commentaires de Rigaut et de l'évêque d'Oxford, qui termine son intéressante note par cette sorte d'épiphonème! *Tantillum distabat iste Libellaticorum ordo, ab impudenti et aperta apostasiâ.*

présenté en face de l'idole, parce qu'on n'a point profané la sainteté de la foi, sous les yeux d'un peuple qui s'en moque, ni souillé ses mains et sa bouche par des libations abominables : quand cela seroit, pour être moins criminel, et par-là pouvant plus aisément obtenir le pardon de son crime, en est-on plus irréprochable, et moins soumis à la pénitence ; ne seroit-ce que pour éviter d'aggraver son délit en négligeant de le réparer (1) ?

Dieu lui-même nous a marqué les caractères de la vraie pénitence, par la bouche de son prophète Joël : *Maintenant, dit-il, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements.* Est-ce là, dites-moi, la pénitence que présente cet homme qui, dès le premier jour qu'il s'est rendu coupable, est allé prendre le bain pour ne le plus quitter ; qui, l'estomac surchargé de viandes et de boissons les plus recherchées, le lendemain encore a peine à digérer le dîner qu'il a fait la veille, et ne s'embarrasse guère s'il y a au monde des pauvres manquant du nécessaire ? On songe bien à pleurer la mort que l'on a encourue, quand on s'abandonne à tous les emportements de la

(1) Condition en effet toujours nécessaire pour obtenir la réconciliation, ainsi que saint Cyprien et le clergé romain ne cessent jamais de le demander, se tenant à une égale distance, et de la molle indolence du prêtre Lucien, et de la rigueur inflexible de Novatien. Voy. sur ce sage tempérament Tillemont, *Mém.*, t. iv, pag. 70 et suiv.

joie ! Quel temps donnera-t-elle aux larmes et aux gémissements, cette femme qui n'en a jamais assez pour les recherches de la parure, et ne s'occupe pas de recouvrer la robe d'innocence, qu'elle a perdue (1) ? Si la mort vous avoit enlevé une personne chérie, vous éclateriez en gémissements ; votre tristesse se manifesterait par vos larmes, par la négligence dans vos habits, dans tout votre extérieur ; on vous verroit l'œil morne, la tête baissée, les cheveux en désordre. Vous avez perdu votre âme, malheureux ! Mort spirituellement, vous vous survivez à vous-même ; et vous ne pleurez pas ! Vous ne versez pas des larmes amères et continuels ! Vous n'allez pas vous ensevelir dans la retraite, et cacher à tous les yeux ou votre honte ou votre repentir ! Voilà pour vous une nouvelle chaîne d'iniquités bien plus déplorable encore, d'avoir péché et de ne pas songer à se relever de ses chutes ; d'avoir commis tant de fautes, et de n'avoir pas eu de larmes pour les pleurer.

Funeste insensibilité, qui fait la plus terrible marque de l'indignation du Seigneur ! Misérables es-

(1) Tertull. *sur la pénitence*, chap. vi et xi. Imité par La Colomb., *serm.*, t. III, pag. 82. Molinier, *Serm. choisis*, t. II, 2^e part. du serm. *sur la confession*. La Rue, *Nécessité de la pénitence dans les maux publics*, t. I, pag. 380. Le P. Beauregard, 2^e part. du serm. *sur la pénitence*. Neuville, dans son serm. *sur le péché mortel*, s'est souvent rencontré avec saint Cyprien, *Car.*, t. I, pag. 77—95.

claves de leurs affections charnelles , ils se rient des préceptes divins ; et , par le refus de la pénitence , ils se dérobent le remède seul capable de guérir leur blessure. Avant de commettre le crime , sans prévoyance sur ses suites ; après qu'ils l'ont commis , opiniâtres jusqu'à l'endurcissement. Ils avoient commencé par chanceler ; ils finissent par oublier Dieu : rampants quand il falloit être debout ; alors qu'il faudroit s'humilier et s'abattre dans la poussière , ils marchent tête levée , et se croient être forts. Pag. 97.

Pour vous , bien-aimés Frères ! que la crainte du Seigneur retient encore sur les bords du précipice ; vous qui , dans votre chute même , n'avez point perdu le souvenir de votre blessure , envisagez vos fautes d'un œil pénétré de repentir et de douleur ; écoutez les reproches sévères que vous adresse votre conscience , et ne désespérez pas de la divine miséricorde ; toutefois , sans présumer trop légèrement votre pardon. Autant le Seigneur est un père clément , autant sa justice en fait un maître redoutable. Pag. 98.

Faisons-nous de l'énormité de nos offenses , la mesure et la règle de notre repentir. Une blessure profonde veut un rigoureux traitement. La pénitence ne doit pas être moindre que le crime (1). Quoi ! il

(1) *Pœnitentia crimine minor non sit.* Ce mot est devenu en quelque sorte proverbe dans nos chaires chrétiennes.

« Elevons nos cris et nos soupirs , à proportion que la voix de nos péchés

vous suffiroit d'un moment pour rentrer en grâce avec le Seigneur, après que vous l'avez renié par une lâche perfidie; que vous lui avez préféré quelque misérable patrimoine, que vous avez profané, par un commerce sacrilège avec les démons, le sanctuaire que lui-même s'étoit consacré! Quoi! il vous en coûteroit si peu, pour intéresser en votre faveur le maître à qui vous avez déclaré ne plus appartenir! Ce qu'il faut faire, c'est de redoubler vos prières, de passer les jours dans le deuil, les nuits dans les veilles et dans les larmes, tout le reste de la vie dans la plus profonde affliction, vous prosterner dans la cendre et dans la poussière, rejeter les vains ornements, jeûner, et pratiquer les autres bonnes œuvres qui vous purifient de vos péchés (1). Voilà comme agissoient nos premiers chrétiens, fervents, mortifiés, prodigues de leurs biens; et ils n'avoient pas les

s'est élevée; versons des pleurs selon la mesure de nos fautes : que la pénitence ne soit pas moindre que le crime, ni les remèdes moindres que les plaies. » Terrasson, *Serm.*, t. 1, pag. 318. « Le remède doit être proportionné à la plaie à qui on l'applique; une pénitence qui est au-dessous du crime ne peut l'expier comme il faut. » Collet, *Serm.*, t. 1, pag. 413. *Serm. de Trévoux* dans Montarg., *Dictionn. apostol.*, t. IV, pag. 520. Pacaud, *Serm.*, tom 1, pag. 43. Bourdaloue, *Avent*, pag. 405.

(1) A la suite d'un mouvement plein de chaleur et de vérité, le P. Le Jeune traduit ces paroles de saint Cyprien, *serm. LXXIX contre les violateurs de leur baptême*, t. 1, 2^e part., pag. 886—887. Voir trois belles pages de Torné, *serm. sur la pénitence*, t. 1, pag. 308 et suiv., et 424, où il rappelle les fortes pensées de saint Cyprien et de Tertullien à ce sujet.

mêmes fautes à expier (1). Ce n'est qu'à de semblables conditions que Dieu a mis l'espérance du pardon. « Il ne l'accorde qu'à ceux dont le cœur est pénétré d'un repentir sincère, et touché d'une amère et vive douleur, *Pœnitenti* ; qu'à ceux qui prouvent leur conversion par leurs œuvres, qui suivent constamment les exercices de la pénitence, et qui persévèrent avec courage dans les larmes, dans les jeûnes, dans les travaux propres à réparer leurs crimes et à les expier devant Dieu, *Operanti* ; qu'à ceux qui gémissent, qui lavent leurs iniquités dans leurs larmes, et qui demandent grâce avec humilité, avec soumission, avec ferveur, *Oranti* (2). » C'est alors que Dieu peut avoir égard à ce que les martyrs demandent, et à ce que font les prêtres en faveur de tels pénitents. Qui satisfait ainsi au Seigneur, tirera de sa chute même, avec l'aide de Dieu, un accroissement de courage et de force pour de nouveaux combats. Son retour au sein de l'Eglise donnera à cette sainte mère autant de joie que sa chute lui avoit causé de douleur ; et lui donnera droit, non pas seulement au pardon, mais à la couronne.

(1) Molinier, *Supr.*, pag. 61—62.

(2) Traduit par Pacaud, *Disc. sur le Jubilé*, tom. III, pag. 321—322.
L'abbé Clément (*même sujet*). *Mystères*, t. II, pag. 394.

5° DE L'ORAISON DOMINICALE.

Saint Cyprien n'a fait qu'étendre par de nouveaux développements le traité de Tertullien sur cette matière (1). Tous deux commencent par l'éloge de l'Oraison dominicale. Il y a plus de pompe dans le début du saint évêque.

Pag. 99.

S. CYPRIEN : Les préceptes évangéliques ne sont autre chose que les commandements de notre divin Maître, les fondements qui servent à l'édifice de l'espérance, les appuis de la foi, les aliments dont le cœur se nourrit, les règles qui nous guident dans la voie, les secours qui nous mènent au salut. Peut-il y avoir prière mieux faite pour aller à l'Esprit saint, que celle que lui-même a dictée ? Prier autrement, ce ne seroit pas seulement ignorance, mais transgression du précepte. Prions de la manière que le divin Législateur nous a appris à le faire. Le langage qui, en s'adressant à Dieu, lui transmet ses propres paroles, lui prouve une confiance affectueuse, toute filiale (2).

TERTULLIEN, avec sa vigoureuse précision :

L'oraison dominicale est comme l'abrégé de tous les préceptes évangéliques (3), Dieu avoit daigné

(1) Pag. 149 et suiv. dans l'édition de Rigant.

(2) *Quantò efficacius impetramus quod petimus in Christi nomine, si petamus ipsius oratione.* Voyez Montarg., *Dictionn. apostol.*, tom. v, pag. 222.

(3) *Reverà in oratione brevium totius Evangelii.* « Prière abrégée,

souvent parler par ses prophètes ; mais ici ce ne sont plus les serviteurs portant la parole au nom du maître ; c'est le maître lui-même, c'est Dieu en personne, s'énonçant par sa propre bouche. Et parmi les salutaires enseignements qu'il est venu donner à son peuple, il nous a laissé la formule de prières que nous devons lui adresser. Le même Dieu qui nous a donné la vie, nous apprend à prier ; afin qu'employant auprès du Père les expressions mêmes que le Fils nous a enseignées, nous en soyons plus facilement exaucés ; car peut-il y avoir une prière plus efficace auprès de lui, que celle dont son propre fils est l'auteur ? Et puisqu'il nous assure que tout ce que nous demanderons à son Père en son nom nous sera accordé, combien plus abondamment n'obtiendrons-nous pas ce que nous aurons demandé, dans les termes mêmes qu'il a bien voulu nous fournir !

Joa. xvi. 23.

La prière ne veut pas d'abondantes paroles ; que le sentiment s'épanche plutôt que le discours (1).

mais prière sublime, qui exprime si bien les divers sentiments des enfants du Père céleste, leur zèle vif pour la gloire de son nom, une ferme attente de l'accomplissement de ses promesses, leur soumission intérieure aux ordres de sa volonté, une pleine confiance en sa providence bienfaisante, le tribut de leur reconnaissance pour les grâces déjà reçues, un désir ardent d'en obtenir de nouvelles, et leur aversion invincible pour tout ce qui pourroit lui déplaire. » L'abbé Poulle, *Homélie sur l'Enfant prodigue* (*Serm.*, t. II, pag. 131).

(1) *Non agmine verborum adeundum ad Dominum. Quantum substringitur verbis, tantum diffunditur sensibus.*

S. CYPRIEN rappelle les conditions de la prière.

Pag. 100.

Elle doit être accompagnée du calme de l'esprit et d'une crainte respectueuse : *Quietem' continens et pudorem*. Pensons que nous sommes en la présence du Seigneur, que nous devons donc lui plaire par notre contenance, aussi-bien que par le ton de la voix.

Ces préliminaires se trouvent amplement développés dans les sermons modernes où il est traité de la prière. (Voy. Massill. , *Carême* , tom. 1, pag. 320 et 370).

La prière doit surtout venir du cœur. *Deus non vocis, sed cordis auditor, sicut conspensor*. (Exemple d'Anne, mère de Samuel (1), et du publicain de l'Evangile (2), qu'il oppose à l'orgueilleuse prière du pharisien.)

Le saint évêque recommande particulièrement la prière publique.

Pag. 101.

C'est l'ordre de Jésus-Christ, l'esprit de l'Eglise, une source de grâces et de bénédictions, une condi-

(1) « Ses lèvres tremblantes, son corps frissonnant le grand-prêtre les prend pour les accès de l'ivresse. Mais aujourd'hui, les chrétiens à qui Dieu a appris à prier sont moins fervents que cette femme juive; et nos dames prient avec tant de tiédeur et de froid, que les prêtres n'ont plus à craindre de ces méprises. » Le P. Beauregard, serm. *sur la prière*. Analyse, pag. 108.

(2) La Colomb., *Serm*, t. IV, pag. 119.

tion nécessaire pour avoir droit aux demeures éternelles. *Deus, qui habitare facit unanimos in domo, non admittit in divinam et æternam domum nisi eos apud quos est unanimes oratio.* (Exemple des trois Hébreux dans la fournaise, des apôtres et des premiers chrétiens).

Prier dans le particulier, c'est ne prier que pour soi. Qui dit prière, exprime vœu public, manifesté en présence de tous. C'est l'union des membres qui forme tout le corps du peuple chrétien.

Page 101.

Saint Cyprien entre comme Tertullien dans l'explication du *Pater*.

SAINT CYPRIEN : L'homme renouvelé, régénéré, rendu à son Dieu par le bienfait de la divine adoption, commence par dire *Pater*, parce qu'il en est devenu le fils. *Quotquot receperunt eum*, etc. Joan. 1. 12.

Témoignage d'adoration et de foi, par lequel nous reconnoissons que Dieu existe, qu'il est le principe de la paternité, que celui qui est dans les cieux est notre véritable père.

Notre Père qui êtes aux cieux. Père de tous ceux qui croient en lui; de tous ceux qui, renouvelés par la naissance spirituelle, ont commencé à être ses enfants. Les Juifs nous avoient précédés dans cette glorieuse adoption. En faisant mourir Jésus-Christ, ils ont renoncé à l'héritage; ils ont refusé d'avoir Dieu pour père. Un peuple pécheur ne pouvoit être plus long-temps le fils de Dieu.

TERTULLIEN : En invoquant le Père, nous ne séparons point le Fils; *car*, nous dit Jésus - Christ, Joan. x. 30. *mon père et moi ne faisons qu'un*. C'est un hommage que nous rendons également à l'Eglise notre mère; puisqu'il ne peut y avoir un fils et un père sans qu'il y ait une mère. L'attribution de Père, dans l'essence divine, n'avoit été révélée à personne. Ce n'étoit point là le nom sous lequel elle s'étoit manifestée à Moïse : à Jésus-Christ seul il a été donné de nous l'apprendre.

Pag. 102. S. CYPRIEN : Bonté ineffable de notre Dieu! il falloit un ordre exprès de sa part pour permettre à l'homme de l'appeler du nom de Père, et fonder sur ce titre notre fraternité avec son divin fils.

Fils de Dieu, puisque nous avons Dieu pour père, nous ne tenons plus à une loi de servitude. Nous avons été appelés à la liberté. De là, sentiments d'amour, de reconnoissance, de confiance; de là, les devoirs qui nous sont imposés pour ne pas dégénérer d'une aussi glorieuse prérogative; afin que, si nous nous réjouissons de l'avoir pour père, il puisse aussi se réjouir de nous avoir pour enfants. En l'appelant notre Père, nous nous sommes engagés à vivre en vrais enfants de Dieu.

Que votre nom soit sanctifié.

S. CYPRIEN : Est-ce que Dieu peut avoir besoin d'être sanctifié, lui, qui seul est le principe de la sainteté? Est-ce que nos prières sont utiles à la gloire

de son saint nom ? Parce qu'il nous commande d'être *Levit. xx. 7.*
saints, parce que lui-même est saint, nous lui demandons qu'il le soit en nous par nos œuvres. Nous lui demandons de nous faire persévérer dans la grâce qui sanctifie, d'imprimer à nos paroles, à nos pensées, à toutes nos actions, un caractère de sainteté qui en repousse toute atteinte des vices qu'il condamne ; de nous accorder à tous les moments de notre vie cette grâce protectrice, parce qu'il n'est pas un seul moment de notre vie où, sans elle, nous ne puissions tomber dans le péché.

TERTULLIEN : En lui demandant que *son nom soit sanctifié*, nous lui exprimons l'hommage de la reconnaissance, que tous les hommes doivent payer en tout temps à ses bienfaits. Nous nous associons au chœur des anges, qui sans cesse chantent en son honneur : Saint, Saint, Saint. Nous nous unissons par avance à leurs cantiques sacrés (1) ; nous demandons que son nom soit sanctifié, et dans nous, et dans ceux que la grâce n'a pas encore éclairés, con-

(1) « Tertullien nous regarde comme des gens destinés à être bientôt les compagnons des anges, et nous apprend, pour notre consolation, que tout mortels que nous sommes, nous nous trouvons déjà dans un état assez conforme au leur : *angelorum candidati*. Les anges, dit-il, ne s'occupent dans le ciel que de la sainteté de Dieu, qui est le sujet de leurs cantiques ; et il semble que, comme elle les unit toujours au souverain bien, ils entreprennent aussi toujours de reconnoître ce bienfait, en s'écriant : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Or les chrétiens désirant, dès ici-bas, cette sanctification du nom de Dieu, et répétant tous les jours les paroles que Jésus-

formément au précepte qui nous oblige de prier pour tous, même pour nos ennemis.

Que votre règne arrive.

S. CYPRIEN : Nous demandons à Dieu l'avènement de son règne, comme nous lui avons demandé la sanctification de son nom. Son règne est éternel ; il a commencé avant les temps, il persévérera après tous les temps. Mais le royaume que son divin fils est venu conquérir, c'est nous-mêmes, dont il a fait le prix de son sang. Comme il est, aux termes de l'apôtre, *notre résurrection*, parce que nous résuscitons en lui ; ainsi fait-il notre royaume, parce que nous régnerons en lui, en ne désirant que son royaume du ciel, et foulant sous les pieds les royaumes de la terre.

Rom. vii.

TERTULLIEN : En lui demandant l'avènement de son règne, nous nous engageons à le reconnoître pour roi. Nous renonçons à ces royaumes de la terre, qui mourront avec le monde. Nous demandons que son règne, ébauché dans sa vie mortelle, s'achève avec gloire et s'affranchisse de ses ennemis, qui le tiennent dans l'oppression (1). C'est là le vœu de tous

Christ lui-même leur a mises à la bouche : *Sanctificetur nomen tuum*, ils anticipent, dit Tertullien, sur l'office des anges ; et apprenant à mêler leurs voix avec celle de ces bienheureux esprits, ils sont eux-mêmes, s'il est permis de parler de la sorte, des anges commencés : *angelorum candidati.* » Fromentières, *Panégyr. de saint Thomas d'Aquin* (*Serm.*, tom. 1, pag. 183).

(1) « Ce ne sont ici de belles paroles, mais le fond de la religion, les

les chrétiens , le désespoir des infidèles , la joie des esprits bienheureux dans le ciel. C'est là ce règne que nos ennemis ne nous pardonnent pas d'ambitionner , et après lequel nous soupirons ardemment (1).

Que votre volonté soit faite dans les cieux et sur la terre.

S. CYPRIEN : Ce que nous demandons par-là , ce n'est pas que Dieu fasse ce qui lui plaît , mais que nous puissions exécuter ce qu'il veut. Car est-il rien qui puisse empêcher Dieu de faire ce qui lui plaît ? Mais , parce que l'ennemi du salut met obstacle à l'accomplissement de la volonté divine dans nos cœurs et dans nos actions ; nous lui demandons avec instance que cette volonté s'accomplisse en nous. Et pour qu'elle le soit , nous avons besoin de la volonté de Dieu , c'est-à-dire de son aide et de sa protection , parce qu'il n'est personne qui soit fort par lui-même , et qu'il n'y a que la grâce et la miséricorde de Dieu qui puissent prévenir nos chutes. Par-là , Jésus-Christ nous apprend à agir en tout conformément à la volonté de Dieu plutôt qu'à la nôtre. Lui-même il nous en a donné l'exemple , en s'immolant tout entier à la volonté de Dieu son père. Pour ré-

Page 103.

» simples pensées , que j'exprime même assez foiblement , des chrétiens des
» premiers siècles : *Optamus maturius regnare et non diutius servire.* »
Molinier , *Serm. chois.* , tom. iv , pag. 254.

(1) Le même , au même endroit.

gner avec Dieu dans son éternité, il faut obéir à sa volonté dans le temps. Or, la volonté de Dieu est que nous soyons humbles, résignés dans toute la suite de notre vie, fermes dans la foi, réservés dans nos paroles, justes dans nos œuvres, réglés dans nos mœurs, incapables de faire tort à qui que ce soit, capables d'endurer celui qui nous en fait, gardant la paix avec nos frères. La volonté de Dieu est que nous l'aimions de tout notre cœur, que nous le chérissions comme notre père, et que nous le craignions comme notre Dieu; que nous ne préférions rien à Jésus-Christ, comme lui-même n'a rien préféré à nous; que nous embrassions sa croix avec confiance, avec persévérance; que quand il s'agit de la gloire de son nom et de l'honneur de sa religion, nous n'ayons pas l'air de trahir sa cause par notre silence, mais que nous ayons le courage de le confesser, et de mourir, s'il le faut, pour mériter la couronne. C'est là vouloir être le cohéritier de Jésus-Christ; c'est là, en un mot, faire la volonté de Dieu.

Math. v. 13. Nous prions, non pas seulement pour les fidèles, mais pour les infidèles, à l'exemple du Dieu de charité, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants. Nous prions pour le salut de tous (2).

(1) « Toute la religion nous prêche de prier les uns pour les autres. Toute l'antiquité le dit à haute voix. La prière d'un chrétien est pour l'Eglise catholique, qui est une. Saint Cyprien l'a dit, et il l'avoit appris de son maître Tertullien. » Molinier, *Serm. chois.*, t. iv, pag. 426.

TERTULLIEN : *Que votre volonté soit faite.* La volonté de Dieu, quelle est-elle ? Que nous obéissions à la loi qu'il nous a donnée, pour arriver au salut. « Le salut de l'homme est comme le point fixe qui réunit toutes les volontés du Seigneur. Il est comme le centre auquel elles se terminent. Il en est comme la substance et l'abrégé. *Summa voluntatis ejus salus eorum quos adoptavit* (1). »

C'est à cette absolue conformité à la volonté de Dieu son père, que Jésus-Christ nous appelle par l'autorité de ses commandements et de ses exemples. La vie du chrétien se réduit, comme la sienne, à ces trois mots : instruire, agir, souffrir.

Donnez-nous aujourd'hui le pain de chaque jour. Page 104.

S. CYPRIEN : Non-seulement le pain spirituel, nécessaire à la vie de notre âme ; non-seulement le pain vivant descendu du ciel, et qui se distribue dans la sainte Eucharistie, où nous croyons que sa chair est réellement présente (2) ; nous lui demandons que ce pain qui se donne chaque jour en aliment de salut, nous méritions chaque jour de le recevoir, et de n'en être point privés en punition de quelque péché grave ; parce que n'y point participer, c'est se séparer du corps de Jésus-Christ, qui nous a dit : *Si vous* Joan. vi. 51.

(1) Collet, *Serm.*, t. 1, pag. 30.

(2) *Quia Christus noster, qui corpus ejus contingimus, panis est. Hunc autem panem dari nobis quotidie postulamus, ne qui in Christo sumus, et Eucharistiam quotidie ad cibum salutis accipimus, etc.*

ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

Page 105.

Math. vi. 31.

Nous lui demandons même le pain matériel dont nous avons besoin pour le soutien de notre corps ; cherchant avant tout le royaume de Dieu, nous reposant pour tout le reste sur sa divine providence. Aujourd'hui, *hodiè*, sans inquiétude du lendemain ; car tout étant à Dieu, rien ne peut manquer à celui qui possède Dieu, pourvu qu'il ne manque pas lui-même à Dieu. L'ordre est donc que nous mettions les besoins de l'âme avant ceux du corps ; que nous demandions les biens spirituels avant les biens temporels ; et que nous ne demandions jamais ceux-ci que par rapport aux premiers.... Daniel, enfermé dans la fosse aux lions, n'y reste pas sans secours. Dieu lui-même pourvoit à sa subsistance, et contient la faim dévorante des animaux qui l'entourent. Elie est nourri dans sa fuite ; les oiseaux du ciel fournissent à ses besoins. O contraste humiliant ! hommes cruels ! des animaux féroces épargnent leur victime ; les corbeaux se font les nourriciers du prophète ; l'homme ne s'occupe qu'à tendre des pièges, qu'à exercer ses barbares vengeances.

TERTULLIEN : A quoi nous serviroient les biens du monde, s'ils nous perdent ? Ce ne seroit pour nous que les ornements dont on pare la victime que l'on traîne à l'autel. *Quid proderunt, si reputantur reverà quasi taurus ad victimam ?*

Remettez-nous nos offenses comme nous les remettons à ceux qui nous ont offensés.

S. CYPRIEN et TERTULLIEN : Nous rappelons que nous sommes pécheurs ; car quel est celui de nous qui soit sans péché ? Nous en faisons à Dieu l'humble confession, et le prions qu'il veuille bien nous pardonner, en vertu de la promesse qu'il a daigné nous en faire, nous engageant à pardonner nous-mêmes : la miséricorde que nous aurons exercée en-
Math. VII. 2.

Dans les sacrifices qu'offroient Abel et Caïn, le
Page 106.
 Seigneur regardoit moins leurs présents que leurs cœurs. Le premier, par l'innocence de ses mœurs et l'esprit de paix dont il étoit animé, étoit l'image du chrétien qui vient présenter son offrande à l'autel ; et mérita d'être lui-même offert en holocauste, figure de Jésus-Christ dans son immolation. Tels sont ceux à qui les couronnes sont promises. Tandis que, trop fidèles imitateurs de Caïn, les chrétiens qui, comme lui, nourrissent la discorde dans leurs cœurs, sont déclarés homicides comme lui. Quel crime que
Joan. III. 15.
 la discorde ! le martyr lui-même ne sauroit l'expier.

Tertullien ajoute la parabole du serviteur sans pitié

pour son compagnon , et châtié par leur commun maître , jusqu'à ce qu'il eût payé à son tour sa dette entière ; d'où il conclut à la nécessité d'une pénitence dont la rigueur s'étende jusqu'aux moindres péchés. C'est cette rigoureuse pénitence qu'il nomme Exomologèse, seule en proportion avec les fautes , seule capable d'en obtenir la rémission (1).

Et ne permettez pas que nous succombions à la tentation.

S. CYPRIEN : Par-là Jésus-Christ nous déclare que le démon ne peut rien contre nous , qu'autant que Dieu le permet. Il le permet , pour nous tenir dans le sentiment continuel de notre dépendance et du secours dont nous avons besoin pour n'être pas vaincus ; il le permet pour en faire l'épreuve de notre vertu.

« Loin donc de nous la présomption dans la prière. Juste, plus juste ; saint , parfait. Que personne ne demande les grâces comme y ayant droit et les méritant. S'il est juste , il le doit à Dieu. Qu'il donne donc tout à Dieu (disait saint Cyprien), en confessant sa propre indignité ; qu'il rende à Dieu cet honneur et ce respect ; la bonté de Dieu lui accordera tout : *Ut dum præcedit humilis et submissa confessio , et datur totum Deo : Quidquid suppliciter*

(1) Imité par Massillon, *Discours sur la ferveur des premiers chrétiens*, à la fin du volume des *Mystères*, pag. 369.

cum timore et honore Dei petitur, ipsius pietate præstetur (1).

TERTULLIEN : Priez , non-seulement pour ne pas succomber , mais pour n'être pas tentés. On ne succombe que pour avoir dormi ; jamais après avoir prié.

S. CYPRIEN : La prière finit par ces mots , qui en sont tout l'abrégé : *Mais délivrez-nous du mal*. Après cela, il ne nous reste plus rien à demander ; car une fois assurés de la puissance du Seigneur , nous n'avons plus rien à redouter de la part du démon ni du monde.

Est-il surprenant que cette prière renferme en substance tout ce que nous devons demander au Seigneur , puisque c'est lui-même qui l'a faite ? C'est le Verbe de Dieu qui l'a apprise aux hommes, Page 107. lui qui est venu sur la terre pour éclairer tous les hommes, les savants et les ignorants.

TERTULLIEN : *Mais délivrez-nous du mal*. Dans ce peu de paroles, tous les oracles des prophètes , des apôtres , des évangélistes ; toutes les instructions du Sauveur , toutes les obligations du chrétien. Dieu seul a pu nous apprendre comment il vouloit qu'on le priât. « C'est lui-même (comme l'observe Tertullien) , qui , réglant la prière et l'animant de son es-

(1) Molinier, *Serm. chois.*, t. iv, pag. 444 ; et Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. v, pag. 222.

prit, lui a communiqué le pouvoir spécial, et le privilège qu'elle a de monter au plus haut des cieux et de toucher le cœur de Dieu en lui exposant les misères des hommes (1). »

Gardons-nous donc de nous présenter à l'autel du Seigneur avec le sentiment de la vengeance dans le cœur, avec le trouble des passions, avec une conscience souillée. A quoi nous serviroit-il de laver nos mains, de les purifier, quand notre âme reste chargée des taches du péché? Que le Juif observe rigoureusement les ablutions que sa loi lui prescrit : ses mains n'en resteront pas moins couvertes à jamais du sang innocent qu'il a versé. Aussi, coupables héréditaires du crime de leurs ancêtres, n'osent-ils plus les élever vers le Seigneur dans le sacrifice. Isaïe sortiroit de son tombeau pour leur reprocher leur sacrilège audace; le sang du Sauveur crieroit vengeance contre eux.

JON. II. 3.

Point d'efforts à faire pour être entendu du Dieu qui entend et voit tout. Il entend la prière que le prophète lui adresse du fond de l'abîme et du sein du monstre où il fut englouti.

En quoi consiste la prière du chrétien? Ce qu'il demande à Dieu : « C'est d'être ferme dans la grâce qu'il a reçue, capable de celle qu'il désire, digne de la gloire qu'il attend (2). »

(1) Bourdal., *Carême*, t. 1, pag. 287.

(2) *Petit eorum quæ habet stabilitatem, eorum quæ concupiscit aptitu-*

SAINT CYPRIEN : (De même, en terminant, revient sur les caractères de la prière.) Elle doit être répétée, Page 107.
 persévérante, à l'exemple de celle de Jésus-Christ.
 Si le Sauveur, bien qu'il fût sans péché, prioit assiduellement dans le temple, et durant des nuits entières; Luc. vi. 11.
 combien plus, nous, qui sommes pécheurs, ne sommes-nous pas tenus de prier et pour nous et pour les autres ?

Il insiste sur les défauts qui nous font perdre le fruit de la prière.

« Savez-vous ce que c'est que prier sans attention ? C'est vouloir que Dieu vous entende, quand vous ne vous entendez pas vous-même. C'est veiller des yeux et dormir du cœur ; au lieu qu'un chrétien doit veiller du cœur, quand bien même ses yeux seroient assoupis (1). »

« Comprenons le principe de saint Cyprien : que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ ; car il n'y a que Jésus-Christ de qui l'on puisse dire, avec saint Paul, qu'il a été exaucé par le respect dû à sa Hébr. v. 7.
 personne. Quand Dieu nous exauce, ce n'est point

dinem, eorum quæ ventura sunt æternitatem. Montarg., *Dictionn. apost.*, t. v, pag. 193, citant Tertullien ; Molinier, *sur la foi ; Serm. choïs.*, t. iv, pag. 439.

(1) Fromontières, *Carême*, t. 1, pag. 231.

en vue, ni de ce que nous sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, et que par nous-mêmes nous ne méritons rien; mais il nous exauce en vue de son fils, et parce que son fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes (1).»

Commençons par bannir de notre esprit toute pensée profane, de notre cœur toute affection charnelle; que notre âme soit tout entière pénétrée de l'action qui l'occupe. C'est pour nous amener à ce profond recueillement, que dans la préface qui précède la prière, le ministre du sacrifice y dispose les fidèles par ce mot : *Elevez vos cœurs*. A quoi ils répondent : *Nous les avons vers le Seigneur* (2).

Page 108.

La prière doit être accompagnée des œuvres. (Exemple du centenier Corneille, et de Sara, l'épouse de Tobie).

« Prier autrement, c'est, non pas faire une action religieuse envers la majesté divine, mais l'offenser, mais l'insulter. *Hoc est majestatem Dei negligentia orationis offendere* (3).

(1) Bourdal., serm. sur la prière (Carême , tom. 1, pag. 289—290).

(2) S. Justin avoit indiqué déjà les prières préparatoires au saint sacrifice (t. 1, pag. 308). S. Cyprien en transmet l'expression. S. Cyrille nous apprend que l'on y ajoutoit ces mots : *Rendons grâces au Seigneur notre Dieu. — Il est juste et raisonnable de le faire.* (*Mystagoge*, v.)

(3) Molinier, *Serm. chois.*, t. iv, pag. 432.

4° DE LA CONDUITE DES VIERGES.

Eloge de la discipline ou de la règle :

La discipline est la gardienne de l'espérance, l'ancre de la foi, le guide du chemin du salut; elle cultive et augmente les avantages d'un bon naturel. Maîtresse de la vertu, elle nous fait immuablement demeurer en Jésus-Christ, et vivre en Dieu, pour nous conduire ensuite aux récompenses célestes qui nous sont promises. S'attacher à la discipline, source de salut; s'en détourner, n'avoir pour elle que de l'indifférence, source de mort. Page 67.

Jésus-Christ nous a tracé la règle de notre conduite. Il ne s'est pas contenté de nous guérir; il nous avertit de nous tenir sur nos gardes. Il ne permet pas à ce malade, rendu à la santé, de lâcher la bride à tous ses caprices; mais il le retient sous le joug d'une discipline sévère, pour prévenir les rechutes (1). Page 68.

Devoir de la persévérance pour tous les chrétiens, particulièrement pour les vierges. Saint Cyprien les appelle :

Les fleurs odoriférantes de l'Eglise, le chef-d'œuvre de la grâce, l'ornement de la nature, l'image de

(1) Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 481.

Dieu, où se réfléchit la sainteté de Notre Seigneur, et la portion la plus illustre du troupeau de Jésus-Christ. Elles ont commencé d'être sur la terre ce que nous serons un jour dans le ciel (1).

Le ministère évangélique ne manquera pas d'appliquer à tout le sexe les sages avis que saint Cyrien donne aux vierges, à qui il adressoit plus particulièrement ce traité.

« Nous leur parlons, plus avec la tendresse d'un père, qu'avec l'autorité d'un supérieur (2). »

Page 69.

Les vertus de tempérance et de chasteté ne consistent pas seulement à préserver son corps de toute souillure, mais à se défendre des vains ornements, dont la recherche ne blesse pas moins la pudeur. Toute vierge ne doit pas seulement être chaste; elle doit encore le paroître et en avoir la réputation. *Virgo non esse tantùm, sed et intelligi debet et credi.* Qu'à son seul aspect on la reconnoisse pour telle. Que rien dans son extérieur ne démente sa profession. Qu'elle ne recherche point le dangereux hon-

(1) M. l'ancien évêque de Senez : « Heureuses les vierges, pour vous servir des belles paroles du saint évêque de Carthage, vierges heureuses, qu'une vertu si belle décore et sanctifie, comme la religion sanctifie ses temples, fleurissez avec la candeur des lis, et répandez le parfum de la grâce et de la vertu. » *Serm.*, t. III, pag. 68. Voy. aussi l'abbé Clément, *Carême*, t. II, pag. 45.

(2) Traduit par Massillon, *Conférences à ses curés*, t. II, pag. 39.

neur de se montrer, comme se tenant en réserve à quelque chose d'excellent et de divin.

Cette doctrine se trouve rehaussée merveilleusement par des textes de l'Écriture.

Saint Cyprien demande comme Tertullien :

S. Paul connoissoit-il d'autre gloire que celle de son divin Maître crucifié? S'il est permis jamais de se glorifier dans sa chair, c'est quand elle est déchirée pour le nom de Jésus-Christ (1); quand un sexe foible se montre plus fort que les bourreaux qui s'acharnent à le torturer, quand il affronte les bûchers, les croix, les ongles de fer, les animaux féroces, pour arriver à la couronne. Voilà la noble parure de la chair, voilà les magnifiques ornements qu'il est permis d'ambitionner. Pages 69-70.

On demandoit du temps de saint Cyprien, comme du nôtre, si les personnes riches qui se devoient au service de Jésus-Christ ne pouvoient pas se permettre dans leur mise plus de recherche que les pauvres; autrement que feroient-elles de leurs richesses?

S. Cyprien répond qu'il ne connoît de richesses que les biens spirituels, les biens divins et célestes, ceux qui nous mènent à Dieu, et dont nous conserverons l'éternelle possession dans le sein de Dieu; mais que cette autre sorte de biens dont on jouit dans le siècle, et

(1) Fromentière, *Carême*, t. 1, pag. 501.

qui n'ira pas au-delà du siècle, doit partager dans notre cœur le mépris que les saints oracles nous demandent pour le monde, auquel nous avons renoncé par les vœux de notre baptême.

Page 70.

Vous êtes riche; vous nous parlez de votre opulence. S. Paul prévient l'usage que vous devez faire de vos richesses, par cet avis qu'il donne à tout le

1. Tim. II. 10.

sexe, de subordonner leurs ajustements à la décence et à la modestie. Est-ce là permettre le luxe des parures et la pompe des ornements? Non, sans doute.

1. Petr. III. 3.

Si l'apôtre saint Pierre ne les tolère point dans les femmes mariées, qui peuvent alléguer la volonté d'un époux; à plus forte raison les a-t-il interdits à la vierge chrétienne, qui n'a point à prétexter d'autorité étrangère, et qui, seule, reste justiciable de la faute commise.

Vous êtes riche et dans l'opulence; vous le dites du moins; mais tout ce que l'on peut faire, on ne le doit pas toujours. Ces désirs qui s'échappent, ces complaisances pour un monde réprouvé, ces raffinements qui vont au-delà des saintes lois de la pudeur, et qui blessent sa délicatesse: non, rien de tout cela

1. Cor. VI. 12.

n'est innocent. Tout m'est permis, disoit l'apôtre; mais tout ne m'est pas avantageux; tout m'est permis, mais tout n'est pas pour l'édification. Vous voulez paroître magnifique dans vos habits et dans vos coiffures; vous vous attirez les yeux d'une jeunesse

ardente et licencieuse; vous excitez des feux criminels; vous provoquez d'illégitimes espérances; vous enflammez de téméraires passions. Quand vous resteriez invulnérables, d'autres n'en sont pas moins blessés : vous êtes, pour ces cœurs imprudents, le glaive qui les perce et le poison qui les tue; vous êtes sans excuse, bien que, disiez-vous, vous êtes chaste et honnête. Ce qui vous dément, c'est le luxe, cette parure, cet attirail d'impudicité (1). Vous n'êtes plus comptée parmi les vierges de Jésus-Christ, vous qui vivez de manière à plaire à d'autres que lui.

Vous êtes riche, et l'on vous entend dire que vous l'êtes. Sied-il bien à une vierge de vanter ses richesses? (Textes de l'Écriture.)

Vous êtes riche, enfin; et vous vous croyez en droit d'user des biens que Dieu a bien voulu mettre à votre disposition. Usez-en, à la bonne heure; mais pour un emploi utile et salutaire, tel que Dieu le commande et que son divin Fils l'a pratiqué. Que les indigents éprouvent que vous êtes riche; que ceux à qui le nécessaire manque se ressentent de votre opulence. Placez vos fonds à intérêts; donnez du pain à

(1) « Oh! que vous vous trompez, dit saint Cyprien : *Etsi ipsa non peccas, excusari non potes, quasi mente casta sis et pudica.* Quoique votre chair ne soit pas déshonorée par le péché que je n'oserois nommer, et dont vous témoignez que vous avez horreur, cette prétendue chasteté ne vous excuse pas, votre esprit et votre cœur étant également corrompus. D'où est-ce que je le sais? Et qui est-ce qui me le fait connoître? Ce sont

Jésus-Christ ; amassez-vous de plus riches trésors, ceux-là qui ne craignent ni les atteintes de l'injustice, ni les ravages de la rouille ou de la grêle, ni les dévorantes ardeurs du soleil, ni l'humidité des pluies ; vous péchez contre Dieu, par cela seul que vous prétendriez que vos richesses vous aient été données pour d'autre usage : car, encore que Dieu ait donné la voix à l'homme, ce n'est pas pour qu'il en fit l'organe de chants dissolus et d'accents malhonnêtes. S'il nous a fait présent du fer pour cultiver nos champs, ce n'est pas pour que nous en fassions l'instrument du meurtre. Regardez donc un grand patrimoine comme une grande tentation. Il vous fut donné pour racheter vos péchés, non pour les augmenter.

Toute cette pompe dans les vêtements, tant d'artifices employés, soit pour relever la beauté, soit pour en déguiser l'absence, ne conviennent qu'à des femmes perdues ; et il n'y en a point qui soient plus curieuses de se parer, que celles qui l'ont été moins de conserver leur honneur.

Page 71.

Qui est-ce qui n'a pas de l'horreur et de l'aversion

» vos habits, dit ce Père, et vos ornements lascifs : *Redarguit te cultus im-*
» probus, et impudicus ornatus.» Joli, serm. contre le luxe. (*Domin.*, t. iv,
 pag. 145). Senault rappelle les mêmes textes dans un de ses *Panegyriques*,
 t. III, pag. 481—482. Bourdaloue, avec son énergie ordinaire, presse le
 même raisonnement, et dans les mêmes termes, quoiqu'il ne cite pas saint
 Cyprien : (*Avent*, serm. sur le scandale, pag. 89—90.)

pour ce qu'il sait avoir été funeste aux autres ? Qui peut rechercher et employer à son usage ce qui a été dans d'autres mains un instrument de mort ?

Si quelqu'un mouroit après avoir pris tel breuvage, vous ne douteriez pas que ce ne fût un poison. Vous n'auriez garde d'en courir les risques, après en avoir vu les funestes effets. Quelle ignorance, quelle démençe n'est-ce donc pas de désirer ce qui a toujours été nuisible, et de croire que vous ne périrez pas là où vous savez que les autres ont péri !

Revenant aux artifices employés par le sexe pour relever la beauté.

Vous voulez ajouter à l'ouvrage du Créateur ! In- Page 72.
sensée ! Dites-moi : Voici un portrait sorti des mains d'un peintre excellent, où l'art, rival de la nature, a parfaitement exprimé tous les traits de son original. Son ouvrage achevé, si un autre s'avisait d'y porter le pinceau, pour le corriger et le perfectionner, ne seroit-ce pas faire au premier un sensible affront, contre lequel on auroit droit de témoigner toute son animosité (1) ? Et vous, vous croyez pouvoir retoucher à l'image de Dieu, sans qu'il vous punisse

(1) Plus d'un moderne s'est enrichi de ces pensées et de ces similitudes. Voy. le P. Le Jeune, serm. LXXI *contre le luxe des femmes*, t. 1, 2^e part., pag. 527—533. Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 363—364. La Colomb.,

d'une si étrange témérité ?..... Ne craignez-vous point qu'au jour de la résurrection, votre Créateur ne vous reconnoisse plus, et qu'il ne vous rejette de sa présence, quand vous viendrez réclamer ses promesses et ses récompenses? qu'avec l'autorité sévère d'un juge irrité, il ne vous dise : Ce n'est pas là mon ouvrage; ce n'est pas là ma ressemblance?

S. Cyprien ne permet pas davantage aux vierges chrétiennes les assemblées et les plaisirs du monde.

Page 73.

Qu'y apprend-on? Qu'y voit-on? Combien on s'éloigne de la sainteté de son institution, dans ces commerces profanes! On y étoit entré pure; on les quitte criminelle. *Quandò pudica quæ venerat impudica discedit.* Vous avez beau rester vierge de corps et d'intention : la pureté de vos yeux, de vos oreilles, de votre langage, n'est pas restée sans atteinte. Vous n'arrêtez sur personne d'impudiques regards : non; mais vous en êtes l'objet. Votre présence fait un appel à la curiosité, à des passions qui retombent sur vous-même. Vous ne souillez point vos yeux par de criminels désirs; toujours êtes-vous coupable de ceux que vous enflammez.

Voilà la source de tant de naufrages que l'Eglise déplore tous les jours, de ces bruits déshonorants

sur les travestissements et les joies du carnaval, t. III, pag. 171. La Rue : « Quand les Saints Pères crioient si haut contre l'immodestie des parures, etc. » *sur le luxe des habits* (Avent, pag. 254.)

qui circulent sur le compte de nos vierges, et flétrissent la gloire de la continence et de la chasteté chrétiennes. Voilà comme le démon obtient parmi nous de si désolants triomphes.

S'il y avoit de l'exagération dans cette morale, ce seroit l'Écriture elle-même qu'il en faudroit accuser : car saint Cyprien ne manque pas de s'appuyer sur ces textes, qui n'admettent ni dispense ni exception : que nos membres sont les temples de Dieu, purifiés par les eaux saintes du baptême; que nous sommes et les prêtres et les victimes de ce temple, dont la pureté doit faire le plus bel ornement; que les privilèges de la richesse elle-même et les bienséances du rang n'excusent point l'usage des pompes et des vanités du siècle; que celui qui veut être le disciple de Jésus-Christ doit crucifier sa chair, avec ses fausses délicatesses et ses appétits déréglés.

Ecoutez-moi donc, ô vierges, comme un père tendre qui vous donne des avis salutaires, et qui ne veut que votre bien. Quelle honte pour vous de céder aux plus faibles ennemis, quand vous avez triomphé du plus dangereux!

« Le monde vous rit, mais c'est un traître; il vous flatte pour vous tromper, il vous attire pour vous perdre; il vous élève pour vous précipiter, et vous faire déchoir de vos plus sûres et de vos plus nobles prétentions (1). »

(1) Segaud, *Carême*, t. 1, pag. 397. Senault, *Panégiriques*, tom. 1, pag. 123.

Après les martyrs, ce sont les vierges qui tiennent le second rang. Même courage, même mépris du monde et de la chair. Il en coûte pour gravir les hauteurs et s'élever jusqu'à la cime des montagnes. Que sera-ce pour monter au ciel? Mais considérez la récompense. Pour la vie future, le royaume de Dieu. Dès la vie présente, l'affranchissement des embarras du siècle, l'exemption des peines et des dangers qui s'attachent à l'état du mariage. « Au moment (dit saint Cyprien) que les vierges prennent Jésus-Christ pour époux, elles entrent en possession de la gloire; elles sont sur la terre, ce que les autres élus ne doivent être que dans le ciel. Avant que de ressusciter, elles possèdent les avantages de la résurrection, et, ne vivant encore que dans le temps où tout est corruptible, elles tiennent de l'éternité, où la corruption ne peut approcher (1).»

Page 74.

Excitez-vous les unes les autres par de mutuelles exhortations, et qu'il y ait entre vous une sainte émulation de vertu et de bonnes œuvres pour arriver à la gloire. Tout ce que je vous demande pour moi, c'est que vous ne m'oubliez point quand vous aurez reçu la récompense de la virginité.

(1) Traduit par l'abbé Anselme, *Oraison funèbre de la duchesse de Rohan*, pag. 8.

5° DE L'AUMÔNE (*).

Précepte de l'aumône, fondé sur le commandement Page 137.
 que Dieu lui-même nous en a fait. Textes de l'Écriture.
 Bienfait de la bonté divine, qui a bien voulu nous ménager le moyen de racheter nos péchés par l'aumône.

Un Dieu miséricordieux nous enseigne à faire miséricorde; et, parce qu'il est jaloux de conserver ceux qui lui ont coûté si cher, il nous apprend à nous purifier par l'aumône..... La rémission des péchés se donne dans le baptême par le sang de Jésus-Christ; et les péchés qui suivent le baptême sont effacés par la pénitence et par les bonnes œuvres (1).

S'il nous a donné des richesses, ce n'est que pour les répandre par l'aumône dans les mains des pauvres. Elles ne sont qu'un dépôt, non une propriété. Jésus-Christ, à chaque page de son Évangile, nous

(* Titre : *De Opere et eleemosynis.*

(1) Les réformés abusent de ces paroles, pour arguer que la rémission des péchés que saint Cyprien attribue à la pénitence et aux bonnes œuvres, est opposée à celle qu'il attribue au sang du Sauveur. « C'est, répond Bossuet, à quoi ce saint martyr ne songeoit pas. Il ne fait que rapporter les passages de l'Écriture où la rémission des péchés est attribuée à l'aumône et aux bonnes œuvres. Si ces expressions emportoient l'exclusion du sang de Jésus-Christ, il faudroit donc faire le même procès aux textes des livres saints, qui affirment que l'aumône résiste aux péchés, qu'elle les nettoie, etc. Si donc il attribue particulièrement à Jésus-Christ la rémission des péchés dans le baptême, c'est à cause qu'il y agit seul, et sans qu'il soit nécessaire d'y joindre nos bonnes œuvres. » *Instruction pastorale sur les promesses*, t. v, édit. in-4°, pag. 110.

défend de les regarder comme un bien qui soit à nous.

Page 138.

Avantages de l'aumône. Exemples tirés des livres saints.
Résurrection de Tabithe.

Act. ix. 40.

« Pierre arrive à Joppé, où Tabithe venoit de mourir. Toutes les veuves inconsolables se présentent à ses yeux, lui montrent les habits dont la charitable Tabithe les revêtoit, et forment de leurs larmes et du récit des aumônes qu'elles avoient reçues une prière vive et touchante. L'apôtre en sentit dans le moment toute la force. Il ne douta point que Jésus-Christ ne se rendît aux vœux de tant de pauvres, après avoir été lui-même nourri et revêtu en leur personne. Il parle, il commande au nom du Seigneur, et la mort, obéissante à la voix de la charité qui lui redemande en souveraine un dépôt si précieux, la rend aussitôt vivante à ces pauvres qui ne pouvoient lui survivre (1). »

Prétextes contre l'aumône.

Vous appréhendez que vos aumônes n'épuisent votre patrimoine, et ne vous réduisent à manquer vous-même. Soyez sans défiance et sans inquiétude à cet égard. Ce n'est pas de moi-même que je parle, mais sur la foi de nos saints oracles, et d'après l'autorité

(1) Traduit par Pacaud, *Carême*, t. II, pag. 249.

des paroles de Dieu même. Ce que l'on emploie au service de Jésus-Christ n'est jamais perdu. C'est lui-même qui le garantit. Vous craignez de vous appauvrir en faisant l'aumône; en la refusant, vous appauvrissez bien plus sûrement votre âme. Mais voit-on périr de faim les justes qui la font? Dieu prend soin des petits des oiseaux, et de ceux mêmes qui ne croient pas en lui : et vous, chrétien, vous serviteur de Dieu, vous dévoué à la pratique des bonnes œuvres, vous craignez que Dieu ne vienne à manquer aux besoins de celui qu'il aime! Croyez-vous donc que Jésus-Christ ne nourrira pas ceux qui le nourrissent, et que les choses de la terre manqueront à ceux à qui il assure les biens célestes? Eh! d'où vous viendrait une aussi injuste défiance? Quoi! vous vous appelez disciple de Jésus-Christ, et vous ne croyez pas à sa parole! Soyez de meilleure foi : accusez, non ses promesses, mais l'aveuglement où vous jette votre amour pour la richesse. Vous tenez à l'argent, votre argent ne vous sauvera pas; vous ne pensez qu'à grossir votre trésor, votre trésor retombera sur vous; et plus vous vous enrichissez dans le siècle, plus vous vous appauvrissez devant Dieu. Le moyen de vous enrichir encore, seroit de partager avec Jésus-Christ.

LUC. XII. 24.

Associez Jésus-Christ à vos possessions de la terre, si vous voulez que Jésus-Christ vous associe à la possession de son royaume du ciel...

« Vous êtes riche et opulent, et vous croyez célébrer les mystères, vous qui ne daignez pas regarder les dons qu'on offre à Dieu ! vous qui venez au lieu où se fait l'oblation, sans apporter votre part du sacrifice (1) ! » Comparez-vous avec la pauvre veuve
 LUC. XXI. 3. dont il est parlé dans l'Évangile, laquelle n'ayant pour tout bien que deux oboles, s'en dépouille pour en faire don au Seigneur. Présent plus magnifique dans son indigence que les offrandes des riches avec toute leur opulence !

III. Reg. XVII.
 12. Autre exemple : La veuve de Sarepta faisant au prophète Elie l'abandon du peu de farine qu'elle réservait pour les besoins de ses propres enfants. L'huile et la farine se multiplièrent, en récompense de sa charité envers le prophète.

« On dit qu'on donne peu aujourd'hui, parce que le temps est mauvais ; et moi je dis que le temps n'est si mauvais que parce qu'on donne peu. L'aumône est une semence (dit saint Cyprien) ; et il n'y a pas moins de folie à retrancher la charité dans les mauvais temps, qu'il y en auroit à n'ensemencer pas son champ lorsque la récolte a été petite. Le temps pourroit-il être plus mauvais qu'il étoit dans
 III. Reg. VIII.
 35. la Judée, lorsque Elie avoit fermé le ciel, comme parle l'Écriture, et qu'une longue et horrible sécheresse avoit affamé tout le pays ? Le prophète, man-

(1) Bossuet, *Serm.*, t. VI, pag. 380.

quant lui-même de toutes choses, s'adresse à une pauvre veuve, et lui demande à manger. Cette bonne femme n'avoit plus qu'une poignée de farine et un peu d'huile, dont elle se dispoit à faire un gâteau pour elle et pour son enfant ; après quoi il lui falloit songer à mourir. Cependant elle ne rebute point l'homme de Dieu. Quand elle auroit eu une fort grande provision, c'auroit été beaucoup que de partager avec lui : mais elle n'a que très peu de chose, et pourtant elle donne tout ce qu'elle a : *Non de abundantia portio, sed de modico totum*. Qu'arriva-t-il ? Dès ce jour-là, la farine et l'huile ne manquèrent point en sa maison, Dieu lui en fournissant par un miracle continuél (1). »

Mais on a, dit-on, des enfants : faut-il les dépouiller pour des étrangers ? Plus vous en avez, plus aussi vous avez de personnes pour qui prier, pour qui implorer la miséricorde de Dieu sur leurs péchés ; plus de consciences à purifier, plus d'âmes à sauver. Job redoubloit ses sacrifices, en proportion du nombre des enfants que Dieu lui envoyoit. Plus il vous sont chers, plus vous devez travailler à les rendre agréables à Dieu (2). Et, comme vous augmentez votre

Page 141.

Page 142.

Job. 1. 5.

(1) Traduit par La Colombière, *Serm.*, t. IV, pag. 141-142.

(2) « Vous avez des enfants, une nombreuse famille. Vous dites que vos charges ne vous permettent pas de vous montrer libéral aux pauvres. C'est ce qui vous impose l'obligation d'une charité plus abondante ; car vous avez plus de personnes pour qui vous devez apaiser Dieu, plus de

table et la dépense de votre maison, en proportion du nombre de vos enfants, pour entretenir cette vie mortelle; ainsi, pour nourrir en eux la vie céleste et divine, autant le nombre de vos enfants s'accroît, autant devez-vous multiplier la dépense des bonnes œuvres. Ne bornez pas vos pensées et leurs affections à ce père que le temps et les infirmités peuvent leur enlever; étendez-les jusqu'à celui que les années et les vicissitudes n'atteignent pas. Déposez dans son sein les richesses que vous réservez à vos héritiers; c'est là le tuteur que vous devez à vos enfants, c'est lui qui en prendra soin, lui qui les couvrira de sa majesté divine contre toutes les agressions. Un patrimoine confié à Dieu ne redoute ni les édits de confiscation, ni l'invasion du fisc, ni l'avidité d'un injuste compétiteur. Vous méconnoissez donc, vous trahissez les devoirs de père, si vous ne travaillez pas à procurer à vos enfants leurs véritables avantages; enfin vous les autorisez, par votre exemple, à plus aimer l'argent que Jésus-Christ.

Ceux des païens qui font des largesses au peuple s'estiment fort honorés d'avoir des proconsuls

» péchés à racheter, plus d'âmes à délivrer de la gêne, plus de consciences
 » à nettoyer des fautes continuelles auxquelles notre fragilité est sujette, et
 » tant de tentations auxquelles elle est exposée. Vous êtes prêtre dans votre
 » famille, vous devez instruire, faire la prière pour tous, sacrifier pour
 » tous.» (Bossuet, *Serm.*, t. VI, pag. 585.) Voyez aussi Fromentières,
Carême, t. II, pag. 26. La Rue, *Carême*, t. III, pag. 171, traduisant ces
 mêmes paroles de saint Cyprien.

ou des empereurs pour témoins; ils y mettent un appareil d'autant plus fastueux, qu'ils s'attendent à des spectateurs d'un ordre plus relevé; combien ne sera-t-il pas pour vous plus glorieux de répandre vos largesses en présence de Dieu et de Jésus-Christ? d'avoir pour témoins toutes les légions des esprits bienheureux; pour prix, non de vains et fugitifs applaudissements, mais les récompenses immortelles du royaume des cieux?

A la place de ce cortège auguste qui entoure le chrétien miséricordieux, saint Cyprien, par un mouvement pathétique, qui a été souvent imité d'après lui, met en opposition le démon venant réclamer, comme étant à lui, les cœurs durs qui se sont laissé posséder par l'amour des richesses.

Figurez - vous le démon accompagné de ses serviteurs, s'avancant vers Jésus-Christ même pour oser lui dire : *Moi, je n'ai point enduré pour ceux que vous voyez avec moi, les outrages et les verges; moi, je n'ai point souffert pour eux le supplice de la croix, ni versé mon sang; je ne les ai point rachetés au prix de ma vie; je n'avois point non plus un royaume céleste à leur promettre, point de paradis, ni de glorieuse immortalité : et pourtant, voyez quelle magnificence dans les présents qu'ils m'ont faits! quel zèle, quel dévouement dans mon service!* Et vous, ces chrétiens que vous aviez formés à

votre loi , à qui vous promettiez des biens célestes en échange de biens périssables, ces riches qui regorgeoient de superflu, montrez-moi les trésors qu'ils aient échangé contre vos béatitudes? Qu'aurez-vous à répondre, mes Frères?

Le même mouvement se trouve exprimé, avec peut-être encore plus de vigueur, par saint Basile le Grand, dans sa première homélie (*De amore ergà Deum et proximum*). Il introduit le démon au jour du dernier jugement, comparaisant en présence de Jésus-Christ pour insulter à ses déserteurs. « Le démon, qui ne pense » qu'à accuser les hommes, voyant qu'il ne lui reste que » ce jour pour le faire, s'y portera avec fureur en exagérant les crimes des réprouvés. Afin de leur faire plus » de honte en présence d'une plus grande multitude, » il dira à Jésus-Christ d'un ton moqueur : Je ne suis » point le Créateur de ces gens-là, je ne leur ai donné » ni la vie ni la nourriture; ce n'est point de moi qu'ils » avoient reçu tant de biens; je n'ai point sacrifié ma vie, » ni souffert pour eux; je ne leur ai point fait espérer de » paradis pour récompense; et pourtant ils se sont dévoués à mon service; ils ont mieux aimé m'obéir qu'à » vous : ils sont donc à moi (1). »

Donnez, donnez libéralement : « Imitez dans l'op-

(1) Traduit par Dupont (*Méditations*, tom. 1, pag. 323). Joli, évêque d'Agen, a reproduit avec éclat cette prosopopée dans un sermon sur le respect dû aux églises, pour un jour de dédicace (*OEuvres mêlées*, page 112); et peut-être convient-elle mieux encore à ce sujet. Seulement on s'étonne qu'il en fasse honneur à Tertullien.

posé la saigsue de Salomon : *Salomonis sanguisugam in contrarium æmulato ; affer, affer.* Donnez, donnez. Pourquoi tant de folles dépenses? Pourquoi tant d'inutiles magnificences? Amusement et vain spectacle des yeux, qui ne fait qu'imposer vainement et à la folie ambitieuse des uns et à l'aveugle admiration des autres. Que vous servent toutes ces dépenses superflues? Que sert ce luxe énorme de votre maison? Toutes ces choses périssent (1).

Saint Cyprien finit par la scène du jugement dernier , Pag. 144.
 où Jésus-Christ appellera à sa droite ceux qui l'auront Math. xxv.
 nourri , vêtu dans ses pauvres , et à sa gauche ceux qui , 35 et seq.
 n'ayant pas obéi au précepte de l'aumône , l'auront refusée à lui-même ; et rappelle , en terminant , l'exemple des premiers chrétiens.

C'est donc quelque chose d'excellent et de divin que l'aumône. Elle est la consolation des fidèles, le gage et l'assurance du salut, le fondement de notre espérance, le bouclier de notre foi, le remède de nos péchés. « C'est une chose grande et facile d'obtenir par des œuvres de charité le prix du martyre, sans être exposé aux périls de la persécution, de mériter la couronne dans le sein de la paix (2).

(1) Traduit par Bossuet , *Serm.*, t. vi, pag. 396.

(2) Traduit par le même , *Serm.*, t. vi, pag. 373.

6° DES AVANTAGES DE LA PATIENCE.

Ce n'est point ici un traité didactique, comme certains écrits modernes publiés sous le même titre ; mais un véritable sermon , susceptible d'être transporté tout entier dans nos chaires chrétiennes. Avant d'en entreprendre la traduction , je voulus connoître un discours de l'académicien Fontenelle , couronné par l'Académie française , dans le temps où elle proposoit encore pour ses concours un sujet de morale ou de religion. Je ne fus pas longtemps sans refermer le livre et revenir à saint Cyprien pour y retrouver l'éloquence.

Le voici en entier :

Page 145.

Dans le dessein où je suis , mes très chers Frères , de vous parler de la patience , de vous en exposer les avantages et les bienfaits , par où pourrois-je commencer mieux qu'en réclamant de votre part la patience qui m'est nécessaire , à ce moment même , pour être favorablement entendu de vous ? Point de fruits à recueillir de ce qui nous est dit , et de ce que l'on se propose d'apprendre , à moins de l'écouter avec une patiente attention. Aussi , de tous les moyens que les oracles du Ciel nous indiquent pour nous diriger dans la voie qui nous fait parvenir aux divines récompenses promises à la foi et à l'espérance chrétiennes , je n'en vois point de plus propre à nous conduire dans le sentier de la vie présente , ni de nous procurer une plus éclatante gloire dans la vie

future. Attachés comme nous le sommes à la loi de Dieu, par les hommages de la crainte et de l'amour, la vertu de patience doit être l'objet de nos plus chères affections et de nos plus constants efforts.

Les philosophes se vantent d'en faire profession aussi-bien que nous. Mais dans leur école, la patience est aussi vaine que leur sagesse est mensongère. Car enfin, où peut être la patience et la sagesse de quiconque ignore la sagesse et la patience de Dieu? N'est-ce pas Dieu lui-même qui nous l'apprend? lui qui, parlant de ces hommes qui se prétendent sages dans le monde, nous dit, par la bouche de son prophète : *Je perdrai la sagesse des sages, et anéantirai la prudence des prudents?* C'est dans le même sens ISAÏ. XXIX. 24. que le bienheureux apôtre saint Paul, rempli qu'il étoit du saint Esprit, acquittant la mission qui lui avoit été donnée d'appeler et de former les gentils à la foi, pose ce fondement : *Prenez garde de vous laisser surprendre par la philosophie et par de vaines et trompeuses subtilités, qui ne sont appuyées que sur des traditions humaines, que sur les principes d'une science mondaine, et non sur la doctrine de Jésus-Christ, car en lui seul réside toute la plénitude de la divinité.* Ecrivant aux Corinthiens : *Que personne ne s'y trompe. Si quelqu'un parmi vous pense être sage selon le monde, qu'il devienne insensé pour être sage. Car la sagesse du monde n'est que folie aux yeux de Dieu. Selon qu'il est écrit : Je surprendrai les* I. COR. III. 18. 19.

20. Job. v. 13. *sages par leur fausse prudence.* Et ailleurs : *Le Seigneur pénètre les pensées des sages, et il sait combien elles ne sont que folie.* Si donc il n'y a point chez ces philosophes de vraie sagesse, il n'y a pas davantage de patience véritable ; car si, pour être patient, il faut être doux et humble de cœur, et que l'expérience nous les fasse voir pleins d'eux-mêmes, s'admirant tout seuls dans les conceptions de leur esprit, et, par cela seul, dans l'impuissance absolue de plaire au Seigneur, il devient manifeste qu'il n'y a point de vraie patience dans des cœurs où domine le sentiment d'une orgueilleuse indépendance et d'une liberté altière, qui s'emporte sans règle et sans frein, incapable de commander aux mouvements impétueux des passions.

Pour nous, mes très chers Frères, qui sommes philosophes, non de bouche, mais de fait ; ne faisant point consister la sagesse dans le manteau, mais dans les œuvres, et la vertu dans le témoignage d'une bonne conscience, plutôt que dans la renommée ; nous qui aspirons à être grands, moins dans notre langage que dans notre vie, pratiquons, comme de véritables serviteurs de Dieu, la patience telle que notre divin Maître nous l'a enseignée par ses instructions et ses exemples. C'est là une qualité qui nous est commune avec Dieu. C'est lui qui en est la source, c'est de ce principe sublime qu'elle tire tout ce qu'elle a d'éclat et de valeur. Son ori-

gine et sa grandeur émanent du Père céleste. Une vertu qui est si chère à Dieu doit être aimée des hommes. Quel titre de recommandation pour un bien, que d'être agréable à une si haute majesté! Si nous reconnoissons Dieu pour notre Seigneur et notre Père, imitons la patience du Dieu notre Seigneur et notre Père : des serviteurs doivent obéir à leur maître; il est indigne à des enfants de dégénérer de la vertu de leurs pères. Or, quelle patience dans notre Dieu! il voit les hommes, au mépris de sa majesté et de l'honneur qui lui est dû, ériger des temples profanes à l'œuvre de leurs mains, s'abandonner à de sacrilèges adorations; et il le souffre avec patience. Il n'en fait pas moins naître le jour et luire son soleil sur les bons et sur les méchants; et quand il fait descendre sur la terre les rosées du ciel, il n'ex-
cepte personne de ses bienfaits, et prodigue indifféremment des pluies vivifiantes sur les champs du juste et de l'injuste. C'est avec la même mesure toujours constante d'une parfaite égalité, que nous voyons les éléments servir indifféremment au coupable et à l'innocent, à l'homme religieux et à l'impie, aux cœurs reconnoissants et aux ingrats. C'est pour les uns et pour les autres que soufflent les vents, que coulent les eaux des fontaines, que les blés croissent et nous donnent les moissons, que la vigne nous prodigue ses trésors, que les arbres se chargent de fruits, que les forêts étalent la pompe

Math. v. 45.

Page 146.

de leur feuillage, et les prairies s'émaillent de fleurs. Et quoique la justice de Dieu soit irritée par nos offenses fréquentes et journalières, il suspend les effets de son indignation, et attend avec patience le jour qu'il réserve au châtement. Bien qu'il ait en main la vengeance, il aime mieux exercer une longue patience; sa bonté tient la punition suspendue, et la diffère pour donner à la malignité du pécheur le temps de s'épuiser et de se retirer de cette fange impure, où elle va roulant; car il dit lui-même : *Je ne veux pas la mort du mourant; j'aime bien mieux qu'il revienne et qu'il vive.* Et par la bouche de son prophète : *Revenez au Seigneur votre Dieu; car il est bon et miséricordieux, plein de patience et de douceur, et il révoque quelquefois les arrêts de sa justice contre les iniquités des hommes.* De même saint Paul, rappelant les pécheurs à la pénitence : *Est-ce, dit-il, que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité? Ne savez-vous pas qu'il n'use de cette patience et de cette bonté que pour vous amener à pénitence? Et vous, par votre endurcissement et votre impénitence, vous vous amassez des trésors de colère, pour le jour de la vengeance et de la révélation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres.* Il appelle juste le jugement de Dieu, parce qu'il vient tard, parce qu'il est toujours différé; et pourquoi? afin que la longue patience du Seigneur donne au coupable le temps de

Ezech. xviii.
32.

Joël. ii. 13.

Rom. ii. 3 et
seq.

revenir à la vie; et le châtement ne vient frapper le pécheur que quand la pénitence ne peut plus être pour lui un moyen de salut.

Mais pour vous faire encore mieux comprendre, mes très chers Frères, que la patience tient son essence de Dieu, et que l'homme patient, doux et miséricordieux, est l'image de Dieu son Père; écoutez-le lui-même donnant, dans son Évangile, les leçons du salut, et nous exposant les commandemens de cette loi qui mène à la perfection : *Vous savez*, Math. v. 43. dit-il, *qu'il a été écrit : Vous aimerez votre prochain et haïrez vos ennemis ; mais, moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfans de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous à prétendre ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ? Et si vous ne saluez que vos frères, que ferez-vous de plus pour les autres ? Les païens eux-mêmes ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.* Par où il nous apprend que l'on devient enfant de Dieu, que l'on atteint à la perfection, que l'on est régénéré dans une naissance toute céleste, quand on retrace dans sa personne la patience divine, et que l'on fait ainsi éclater, par ses œuvres, ce caractère auguste de ressemblance avec

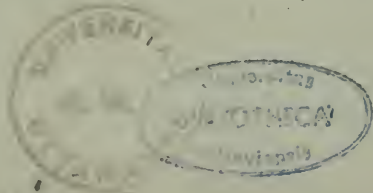
Dieu lui-même , que le péché d'Adam avoit fait disparaître. Quelle gloire de ressembler à Dieu ! quel bonheur d'acquérir par ses mérites une vertu qui nous met en rapport avec les attributs de sa divine essence !

Cette doctrine , mes très chers Frères , notre Seigneur Jésus-Christ ne s'est pas contenté de la prêcher , il nous en a donné l'exemple. Et parce qu'il avoit déclaré n'être descendu sur la terre que pour accomplir la volonté de Dieu son père ; parmi les admirables témoignages de vertu qui nous font reconnoître dans sa personne l'expression de la majesté divine , il s'est attaché à nous rendre sensible , par sa patience , celle de Dieu son père. Voyez-le dès son entrée dans le monde : tous les actes de sa vie mortelle sont marqués à ce caractère. Il commence par se dépouiller de la gloire dont il jouit au séjour céleste , et il ne dédaigne pas , lui , le fils de Dieu , de se revêtir d'une chair semblable à la nôtre ; et , bien qu'il n'y eût point en lui de péché , il consent à porter les péchés d'autrui. Il renonce pour un temps à l'immortalité , et veut bien subir la loi de la mort et mourir innocent pour sauver les coupables. Quoique maître de tout , il reçoit le baptême des mains de son serviteur ; et celui qui vient remettre les péchés ne dédaigne pas de laver son corps dans les eaux de la régénération. Il jeûne durant quarante jours , lui qui pourvoit avec tant d'abondance aux besoins de

Joan. vi. 38.

I. Petr. ii. 22.

tous; il endure et la faim et la soif, afin de rassasier d'un pain céleste ceux qui étoient affamés de la parole et de la grâce de Dieu. Il entre en lice avec le démon, se laisse tenter par lui, et, se bornant à triompher de son ennemi, il s'en tient, pour le réprimer, à de simples paroles. Avec ses disciples, ce n'est pas un maître qui déploie l'autorité du commandement; c'est un frère plein de bienveillance, et qui aime avec une tendre affection. Il va jusqu'à laver les pieds de ses apôtres, afin qu'à la vue d'un Dieu agissant ainsi à l'égard de ses serviteurs, nous apprenions comment nous devons agir envers nos égaux. Et ne vous étonnez pas de cette conduite envers des disciples soumis, quand vous le voyez supporter jusqu'au bout, avec tant de patience, l'infidélité de Judas, admettre son ennemi à sa table, ne point révéler en public sa trahison, qu'il connoissoit Math. xxvi. pourtant si bien, et ne pas se refuser aux embrassements du perfide apôtre. Quelle admirable patience encore envers les Juifs! Il n'oppose à leur incrédulité que des moyens de persuasion; à leur ingratitude, que la condescendance et des bienfaits; à leurs contradictions, que des réponses pleines de douceur; à leur orgueil, qu'une clémence inaltérable; à leurs persécutions, qu'en y cédant avec humilité: toujours pressé, jusqu'à l'heure fatale de sa passion et de sa mort, de ramener les meurtriers des prophètes, éternellement en révolte contre Dieu. Au moment



Page 147. même de subir le supplice de la croix , avant que ses bourreaux n'en fussent venus à cet excès de cruauté de le faire mourir et de verser son sang , quelle patience au milieu des outrages dont il est chargé , et des insultes du peuple dont il est le jouet ! quel courage à supporter et les ignominies et les crachats , lui à qui , peu de temps auparavant , un peu de salive avoit suffi pour rendre la vue à un aveugle. Celui au nom duquel nous voyons aujourd'hui ses disciples flageller le démon et ses anges , c'étoit lui qui enduroit alors la flagellation ; il se laissoit couronner d'épines , lui qui couronne ses martyrs de guirlandes immortelles ; on le frappoit au visage à poings fermés (1) , lui qui distribue des palmes aux victorieux ; on le dépouilloit de ses vêtements , lui qui revêt ses élus d'un vêtement immortel ; il étoit abreuvé de fiel , lui qui nous a préparé une viande céleste ; on lui donnoit à boire du vinaigre , lui qui nous présente le breuvage du salut. L'innocent et le juste , ce n'est pas dire assez , celui qui est l'innocence , la justice

Joan. XIX. 6.

Math. XXVI.
29.

(1) Le latin porte : *Palmis in faciem verberaretur qui palmas veras vincens tribuit*. Ce que l'ancien traducteur a rendu ainsi : « On l'a frappé au visage de branches de palme , lui qui donne des palmes véritables aux victorieux. » Nous ne croyons pas que le mot *palme* ait ici un autre sens que son acception usuelle dans la langue latine , de paume de la main. L'Évangile ne dit point que les bourreaux de Jésus-Christ l'aient frappé avec des branches de palmier. Aussitôt (dit saint Mathieu) on lui cracha au visage et on le frappa à coups de poings : *Palmis in faciem ejus dederunt*. (Trad. de Sacy , *Math. xxvi. 67.*)

même, est confondu parmi les scélérats. La vérité par essence succombe sous les faux témoignages; le Juge suprême est mis en jugement, et le Verbe de Dieu se laisse mener comme une victime, sans se plaindre. Et tandis qu'autour de la croix du Sauveur les astres se troublent, les éléments se confondent, la terre tremble, les ténèbres de la nuit obscurcissent la clarté du jour, le soleil refusant d'éclairer le crime du peuple déicide, dérobe ses feux et ses rayons, Jésus n'ouvre pas la bouche pour se plaindre; il ne semble pas ému, il ne fait point éclater sa majesté divine, au moins au temps de sa passion. Il souffre tout, jusqu'à la fin, patiemment, persévèrement, afin de faire voir la patience parfaite et consommée dans la personne du Christ. Et après tout cela, il reçoit encore à lui ses propres meurtriers, s'ils reviennent à lui et se convertissent, et sa patience inépuisable ne ferme son Eglise à personne. Ces adversaires déclarés contre lui, ces blasphémateurs, ces ennemis implacables de son nom, qu'ils se repentent de leurs péchés, qu'ils reconnoissent les fautes dont ils se sont rendus coupables, non-seulement il leur pardonne, mais il les admet à ses récompenses et leur promet son royaume céleste. Quoi de plus patient et de plus généreux! Le sang de Jésus-Christ vivifie celui-là même qui a versé le sang de Jésus-Christ. Telle est la patience de notre Jésus. Ah! s'il n'en étoit pas ainsi, l'Eglise ne compteroit pas Paul au nombre

de ses apôtres. Si donc, nous aussi, mes très chers Frères, nous sommes membres de Jésus-Christ, si nous en sommes revêtus dans le baptême, s'il est la voie qui nous conduit au salut; nous qui marchons sur les traces salutaires de Jésus-Christ, suivons les exemples qu'il nous donne, ainsi que nous le recommande l'apôtre saint Jean, par ces paroles : *Celui qui*

I. Joan. II. 6. *dit qu'il demeure en Jésus-Christ doit marcher par où il a marché le premier*; et saint Pierre, sur qui notre

I. Petr. II. 21. *Seigneur a bien voulu fonder son Eglise : Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant l'exemple afin que vous marchiez sur ses pas; il n'a point commis de péché, et jamais aucun mensonge n'est sorti de sa bouche; lorsqu'on lui disoit des injures, il n'en rendoit point; quand on le maltraitoit, il n'a point répondu par des menaces; mais il s'est livré lui-même à celui qui le jugeoit injustement.*

Rappelons-nous encore, et les patriarches, et les prophètes, et les justes généralement, précurseurs et représentants du Messie. La vertu qu'ils ont pratiquée avec le plus d'éclat, ç'a été la patience, qu'on les a vus exercer avec un courage vraiment héroïque et jamais démenti. A commencer par Abel, le premier des martyrs, qui ouvrit aux justes la carrière des souffrances : il n'opposa nulle résistance aux fureurs de son frère, mais il se laissa égorger avec une inaltérable douceur. Abraham, plein de confiance dans

Gen. IV. 2.

Gen. XXII et XXVIII. *la parole de Dieu, et devenu par sa foi le père des*

croyans, quand il fut éprouvé dans la personne de son fils, ne balançâ point à en faire le sacrifice; mais il obéit aux commandemens de Dieu avec la plus entière soumission. Isaac, figure de l'immolation du Sauveur, ne laissa échapper aucun murmure, au moment où son père l'offrit en sacrifice. Jacob, poursuivi par son frère Esau, quitta son pays sans se plaindre, et poussant la patience jusqu'au rôle de suppliant, il apaisa, par des présents et des paroles de paix, les injustes persécutions de son ennemi. Joseph, vendu par ses frères, et jeté dans une terre étrangère, ne se contenta pas de leur pardonner, mais leur donna le blé qu'ils étoient venus chercher, sans le leur faire acheter ni par argent ni par des reproches. Moïse fut souvent en butte aux mépris que lui suscitoient l'ingratitude et la perfidie de son peuple. Peu s'en fallut qu'il ne fût lapidé par lui; ce qui ne l'empêcha pas de prier pour lui le Seigneur. Mais quels miracles d'une patience toute chrétienne ne voyons-nous pas éclater en David, qui fut la tige de notre Sauveur, selon la chair? Combien de fois n'eut-il pas l'occasion de se défaire de Saül, son persécuteur déclaré, qui en vouloit à sa vie? Néanmoins, ayant ce prince dans sa puissance, il épargna ses jours, et, bien loin d'user de représailles, il se déclara vengeur de sa mort. Enfin, tant de prophètes massacrés inhumainement, tant de confesseurs honorés des palmes du martyre, c'est à la patience

Ibid. XXXVII et
XLV.

Exod. XXXII.
II.

II. Reg. XX et
XXIV.

qu'ils ont dû les couronnes dont ils jouissent dans le ciel. Car il n'y a point de couronne pour la souffrance et pour la mort, à moins d'être méritée par la patience.

Page 148.

Voulez-vous, mes très-chers Frères, mieux connaître encore les avantages et la nécessité de la patience? Considérons l'arrêt prononcé contre Adam dès l'origine des siècles, si peu après la naissance du genre humain, en punition de sa désobéissance et de la transgression faite par lui des commandements de Dieu. Nous apprendrons combien nous devons être patients dans ce monde, puisque nous ne naissons que pour être éprouvés par les tribulations et les souffrances. *Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, lui dit le Seigneur, et que vous avez mangé du fruit de l'arbre que je vous avois seul interdit, la terre sera maudite pour vous dans toutes vos œuvres, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir tous les jours de votre vie, qu'avec beaucoup de travail et de gémissements. Elle vous produira des épines et des chardons, et vous vous nourrirez de l'herbe des champs. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre, d'où vous avez été tiré; car vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.* Telle est la chaîne qui nous lie, tous tant que nous sommes, jusqu'au moment où la mort rompra nos liens pour nous enlever au monde présent. Le travail

et les gémissements, voilà notre lot chacun des jours de notre vie. Nous ne pouvons manger qu'un pain acheté par la souffrance et détrempé de nos sueurs. En conséquence de cet arrêt, chacun de nous, à l'instant de sa naissance, fait son entrée dans le monde par des larmes; et, bien qu'étranger à tout ce qui l'environne, ce nouvel habitant de la terre sait déjà trop bien qu'il est condamné aux pleurs; une sorte d'instinct naturel lui fait déplorer déjà les tourments qui l'attendent dans une vie qui sera terminée par la mort. Dès ses premiers pas dans la carrière, il accuse, par ses larmes et ses gémissements, les travaux et les agitations qui en rempliront toute l'étendue.

Or, point de contrepoids plus puissant à ces épreuves laborieuses, que la patience. Utile et nécessaire à tous, elle l'est particulièrement à nous, qui sommes exposés à plus d'attaques de la part du démon; qui, tous les jours sur un champ de bataille, sommes continuellement en présence d'un ennemi vicilli dans les combats; nous qui, outre les tentations diverses et perpétuelles dont il nous assiège, sommes encore sous le joug de persécutions qui nous obligent de renoncer à nos biens, de souffrir les rigueurs de la prison et la pesanteur des chaînes, de sacrifier nos vies, de braver le tranchant de l'épée, la dent des animaux féroces, les flammes des bûchers, tous les genres de torture et de martyre,

sans autres armes que celles de la foi et de la patience.

Car Jésus-Christ lui-même nous l'a prédit par ces
 Joan. xvi. 33. paroles : *Je vous ai dit ceci, afin que vous ayez la
 paix en moi ; vous aurez des afflictions en ce monde,
 mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.* Si donc
 ayant renoncé au monde et au démon, nous sommes
 exposés à de plus fréquentes et de plus furieuses at-
 taques de la part du monde et du démon, combien
 plus ne devons-nous pas nous armer de patience,
 pour nous en faire une égide contre tant d'hostilités?
 C'est encore notre divin maître qui nous donne ce
 Math. x. 22. précepte : *Celui, nous dit-il, qui aura persévéré jus-
 Joan. viii. 31. qu'à la fin sera sauvé. Si vous persistez dans ma
 parole, vous serez véritablement mes disciples ; et
 vous connoîtrez la vérité, et la vérité sera votre sauve-
 garde.*

Il faut souffrir, mes très chers Frères, il faut per-
 sévéraler, afin que, déjà initiés à l'espérance de la vé-
 rité et de la liberté, nous puissions parvenir à la
 vérité, à la liberté elles-mêmes. Par cela seul que
 nous sommes chrétiens, nous participons au bien-
 fait de la foi et de l'espérance ; mais pour recueillir
 les fruits de la foi et de l'espérance, il nous faut le
 mérite de la patience. Car ce n'est pas à la gloire de
 ce monde que nous aspirons, mais à la gloire de la
 Rom. viii. 24. vie future. *Nous sommes sauvés par l'espérance*, dit
 saint Paul ; or, quand on voit ce qu'on a espéré, ce
 n'est plus espérance : car comment espéreroit-on ce

qu'on voit déjà? Que si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendrons par la patience. C'est donc pour cela que la patience est nécessaire, afin d'achever ce que nous avons commencé, et de posséder, avec la grâce de Dieu, ce que nous croyons et espérons. Ailleurs, enfin, l'apôtre, s'adressant aux justes, aux serviteurs fidèles, qui se font des trésors en dépôt dans les mains du céleste rémunérateur, les exhorte à la patience, en leur disant : *C'est pourquoi, tandis que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qui, ayant la foi, sont de la famille du Seigneur; et ne nous lassons point d'en faire, car nous en recueillerons le fruit en son temps.* Il nous avertit de ne pas nous décourager par impatience dans le bien, de ne pas nous laisser détourner ou vaincre par les tentations, de ne pas nous arrêter au milieu de la course, au risque de perdre la gloire qui en est la récompense, et le mérite d'avoir bien commencé, pour finir mal; car il est écrit : *La justice du juste ne lui servira de rien, s'il vient à s'égarer;* et ailleurs : *Gardez bien ce que vous avez, de peur qu'un autre ne reçoive votre couronne.* Toutes paroles qui nous exhortent à persévérer dans la patience, afin de remporter la couronne que nous sommes tout prêts à saisir.

Mais la patience ne borne pas ses avantages à la possession des biens acquis. Elle nous défend encore contre les maux. Secondant les impressions de l'Es-

Gal. vi. 10.

Ezéch. xxxiii.

12.

Apoc. iii. 11.

Page 149.

prit saint, pénétrée des pensées du Ciel , elle oppose sa propre force aux œuvres de la chair et des sens qui nous attaquent par violence ou par séduction. Examinons en effet quelques-unes de ces œuvres seulement ; cela suffira pour nous faire connoître les autres. L'adultère, la fraude, l'homicide, sont des crimes mortels. Que la patience soit fortement enracinée dans votre cœur, l'adultère n'aura point d'accès dans une chair devenue le temple de Dieu ; une vie innocente et toute dévouée à la justice ne sera point souillée par la contagion du mensonge , et des mains consacrées par la sainte Eucharistie ne se tremperont point dans le sang. La charité est le lien qui unit tous les membres de la famille chrétienne : elle est le fondement de la paix, le ciment et la base de l'unité. La charité surpasse et la foi et l'espérance ; elle passe avant les bonnes œuvres et le martyre même ; elle demeurera éternellement avec nous dans le sein de Dieu. Otez-lui la patience, elle tombe sans appui. Otez cette sève vivifiante des vertus chrétiennes : tout languit, tout meurt. Saint Paul, parlant de la charité, lui donne pour compagne la patience. *La charité, dit-il, est courageuse, elle est douce, elle ne porte envie à personne, elle ne s'enfle point, elle ne se met pas en colère, et ne pense point le mal ; elle aime tout, elle croit tout, elle supporte tout. D'où lui vient cette faculté d'une persévérance à toute épreuve ? sinon de la patience, qui lui fait*

I. Cor. XIII. 4.

tout endurer. Ailleurs : *Supportez-vous*, dit-il, *l'un* Eph. iv. 2. *l'autre avec charité, et travaillez à conserver l'union de l'esprit par le lien de la paix.* Témoignant qu'il n'est pas possible de conserver l'unité, ni la paix, si l'on ne se supporte l'un l'autre fraternellement, et si la patience n'intervient comme le lien de la concorde.

Que dirai-je des autres devoirs du christianisme, de ne point jurer, ni médire; de ne pas réclamer contre le tort qui nous est fait; *de présenter l'autre* Math. vii. *joue à celui qui nous frappe; de pardonner à son frère, non pas seulement septante fois sept fois, mais, en toute circonstance quelconque; d'aimer ses ennemis; de prier pour ceux qui nous haïssent et nous persécutent?* Comment observer ces commandements, si l'obéissance n'est assurée par la patience : Nous en avons un bel exemple dans saint Etienne, cruellement lapidé par les Juifs, il ne demande point à Dieu de venger sa mort, mais de pardonner à ses bourreaux. *Seigneur, disoit-il, ne leur imputez pas* Act. vii. 59. *ce péché.* Tel a dû se montrer le premier martyr de Jésus-Christ : ouvrant aux confesseurs d'après lui la glorieuse carrière du martyr, il devoit être, non-seulement le prédicateur des souffrances de son maître, mais l'imitateur de son inaltérable patience. La colère, l'esprit de dissension et d'inimitié, doivent être bannis du cœur du chrétien. Que la patience y règne, et ces passions n'y auront point d'accès; ou si elles vouloient s'y introduire, elles en seroient bien-

tôt chassées comme d'un sanctuaire de paix, où le Dieu de charité aime à établir sa demeure. Aussi Eph. iv. 30. l'apôtre nous donne-t-il cette instruction : *Prenez garde de ne point contrister l'Esprit saint de Dieu, dont vous avez été marqués pour le jour de la rédemption. Que toute aigreur, que tout emportement, toute colère, toute clameur, tout murmure, soient exclus du milieu de vous.* Car si le chrétien entré au port, au sortir des agitations qui, comme les flots d'une mer orageuse, bouleversent les sens, a commencé à goûter le calme et la tranquillité de Jésus-Christ, il ne doit donner accès en son cœur à aucun mouvement de colère et d'inimitié, lui à qui il n'est pas permis de rendre le mal pour le mal.

La patience n'est pas moins nécessaire pour supporter les diverses épreuves auxquelles la chair est soumise, telles que les fréquentes infirmités, toujours si pénibles, si déchirantes, dont nous sommes journellement tourmentés. Car, depuis que le péché de notre premier père nous a fait perdre la vigueur du corps, avec le privilège de l'immortalité; que la mort a amené avec elle les infirmités, et que nous ne pouvons recouvrer notre force primitive qu'avec l'immortalité; avec des corps aussi fragiles, nous avons toujours à lutter, toujours à combattre, ce qui ne peut se faire qu'avec le secours de la patience. Dieu, pour nous éprouver, nous envoie diverses sortes d'afflictions: ce sont des tentations qui nous as-

siégent, des revers dans notre fortune ; c'est la fièvre qui nous brûle, une plaie qui nous ronge, la mort qui frappe ce que nous avons de plus cher. Rien qui établisse mieux la différence entre les méchants et les bons. Les premiers, dans l'adversité, s'emportent en murmures, en blasphèmes, et s'abandonnent à l'impatience ; les autres n'y voient que des épreuves, conformément à cette parole de l'Écriture : *Soyez ferme dans la douleur, et souffrez patiemment d'être humilié ; car l'or et l'argent sont éprouvés dans le feu.* Ecclés. II. 4.

Ainsi Job fut éprouvé, et mérita, par sa patience, de parvenir au plus haut degré de gloire. Combien le démon ne lança-t-il pas de traits contre lui ! que de tourments il lui fit endurer ! Il l'afflige par la perte de ses biens et de sa nombreuse famille. Cet homme, si distingué par son opulence, ce père, plus riche encore par ses enfants, un seul moment lui enlève et son opulence et ses enfants ; et ses membres, dévorés intérieurement par les ulcères qui les rongent, sont en proie aux morsures des vers qui le consomment au-dehors. Et, pour que rien ne manque aux disgrâces qui l'éprouvent, le démon arme contre lui jusqu'à son épouse elle-même ; fidèle à son antique usage, qui lui a fait employer, dès le commencement, le ministère des femmes pour séduire et pour tromper. Inébranlable au milieu de tant et de si violentes attaques, qui viennent l'assaillir de toutes

Page 150.

parts, la patience du saint homme triomphe, et ne s'occupe que de bénir Dieu. Tobie, après avoir fait éclater sa justice et sa miséricorde, est éprouvé par la perte de ses yeux; et le courage avec lequel il supporta son aveuglement lui mérita les faveurs signalées du Dieu qui couronne la patience.

Essayons, mes très chers Frères, de mettre plus encore en évidence les fruits de cette vertu, en lui opposant les funestes conséquences de l'impatience. Comme la patience est une grâce de Jésus-Christ, ainsi l'impatience est l'œuvre du démon. Et, de même que celui en qui Jésus-Christ habite est patient, ainsi il n'y a qu'impatience dans celui qui est possédé de la malice du démon.

Remontons jusqu'au commencement. Le démon supporta impatiemment que l'homme eût été fait à l'image de Dieu. La peine qu'il en conçut fut cause de sa perte et de la nôtre. Adam, impatient de manger du fruit de vie que Dieu lui avoit défendu, tomba dans la mort; faute d'avoir mis sous la garde de la patience la grâce qu'il avoit reçue de son Créateur. Caïn ne fut le meurtrier de son frère, que parce qu'il ne put souffrir que Dieu regardât favorablement ses offrandes et ses sacrifices. Esaü fut déchu de son droit d'aînesse, et perdit le privilège de sa naissance, pour n'avoir pas su endurer la faim. Le peuple juif avoit commencé par l'impatience ce long cours d'infidélités et d'ingratitude qui composent

son histoire. Tandis que Moïse s'entretenoit avec Dieu, ce peuple, ne supportant pas l'absence de son législateur, osa demander des dieux profanes, se faire précéder dans sa marche par un veau d'or, l'ouvrage de ses mains; et, toujours emporté par son impatience, toujours indocile aux avertissements de Dieu, il prélude par le meurtre des prophètes et des justes, au meurtre du Seigneur, et au plus exécrationnable déicide.

C'est encore l'impatience qui enfante les hérésies dans l'Eglise, et qui, armant la révolte contre la paix et la charité chrétiennes, renouvelle les excès de la synagogue, et engendre les haines ouvertes et furieuses. Et, pour ne pas m'engager dans ces détails, disons, d'un seul mot, que tout ce que la patience édifie d'honorable, l'impatience le détruit et l'anéantit. Après donc avoir balancé, et les avantages de la patience, et les maux de l'impatience, attachons-nous, mes très chers Frères, avec le dévouement le plus absolu, à la patience, qui nous fait habiter avec Jésus-Christ, afin d'arriver à Dieu par Jésus-Christ. Ahondante, inépuisable, la patience n'est point renfermée dans des bornes étroites; sa vertu s'étend au loin. Sa fécondité, sa richesse, en font un grand fleuve qui se partage en divers canaux, tous sortis d'une même source, pour aller se répandre en divers lieux, et porter avec eux la fertilité; en sorte que tout ce que nous faisons de bonnes œuvres tire

d'elle son principe , et se rapporte à elle comme à sa fin. C'est la patience qui nous rend recommandables auprès de Dieu , et nous retient dans son service. C'est elle qui calme la colère , modère la langue , gouverne l'esprit , maintient la paix , entretient la discipline , arrête les assauts des passions , réprime les saillies de l'humeur , éteint le feu des divisions , règle l'usage des richesses , et console les pauvres dans leur indigence. Dans les vierges , elle est la sauvegarde de leur innocence ; dans les veuves , de leur laborieuse chasteté ; dans les époux , des saints noeuds de leur union. Elle inspire l'humilité dans la bonne fortune , la résignation dans la mauvaise , la douceur dans les outrages et les mauvais traitements. Elle nous apprend à pardonner sans délai à ceux qui nous ont offensés , à demander avec instance pardon à ceux qui ont à se plaindre de nous. Elle triomphe des tentations , supporte les persécutions , consomme les souffrances et le martyre. C'est elle qui prête à notre foi un fondement inébranlable , qui élève jusqu'au Ciel l'édifice de notre espérance ; elle dirige notre marche dans les sentiers que Jésus-Christ nous a ouverts , et nous fait mériter d'être vraiment les enfants de Dieu , par une heureuse conformité avec notre père.

Mais , comme il nous est parvenu , mes très chers Frères , que plusieurs d'entre vous , aigris , soit par le ressentiment , soit par la souffrance des maux qu'ils

ont eu à essayer, désireroient obtenir une prompte vengeance de ceux qui se portent contre eux à de si violents excès, sans vouloir attendre la réparation qui doit en être faite au jour du dernier jugement; nous les exhortons d'embrasser avec nous la patience, et parmi les tempêtes de ce monde, où nous sommes exposés aux insultes des Juifs, des païens ou des hérétiques, d'attendre patiemment le jour de la vengeance, et de ne pas chercher à le prévenir par des plaintes et des jalousies indiscrètes. Car il est écrit : *Attendez-moi, dit le Seigneur, jusqu'au jour de ma résurrection glorieuse. Car j'ai résolu d'affoiblir les peuples et les rois, et de décharger ma colère sur eux.* Soph. III. 8.

Et dans l'Apocalypse : *Ne scellez point les paroles de prophétie que contient ce livre; car le temps approche où ceux qui font du mal aux autres leur en feront encore davantage; où ceux qui sont souillés d'impureté le seront encore plus; où celui qui est juste le deviendra encore plus, et où le saint acquerra une plus grande sainteté; je m'en vais venir bientôt; et j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.* Apoc. XXII. 10.

C'est pour cela que l'on commande aux martyrs qui crient et demandent à être promptement vengés, d'attendre encore, et d'avoir patience jusqu'à ce que le temps soit venu, et le nombre des martyrs accompli. *Comme l'ange, y lisons-nous, eut ouvert le cinquième sceau, je vis, sous l'autel de Dieu, les âmes de ceux qui avoient été tués pour sa parole et*

pour la confession de son nom ; et ils se mirent à crier à haute voix : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, et à venger notre sang sur ceux qui habitent la terre?

Alors on leur donna à chacun une robe blanche, et on leur dit de se tenir en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre des serviteurs de Dieu, leurs frères, qui devoient souffrir la mort comme eux, fût accompli. Mais quand arrivera-t-il ce jour où Dieu vengera le sang innocent? Le saint Esprit le déclare par la voix du prophète Malachie, dans ces

Malach. iv. 4.

Voici le jour du Seigneur, qui vient allumé comme une fournaise ardente, et tous les étrangers et les méchants seront comme de la paille qu'il consumera, dit le Seigneur. Nous lisons la même chose dans les Psaumes, où l'arrivée du Seigneur dans la pompe

Psal. xlix. 3.

de sa majesté est ainsi décrite : Dieu viendra visiblement. Notre Dieu ne demeurera plus dans le silence. Le feu brûlera tout devant sa face, et l'on entendra une effroyable tempête. Il appellera devant lui le ciel et la terre, pour faire la séparation de son peuple. Assemblez-lui tous ses saints, tous ceux qui gardent son alliance et ses sacrifices ; et les cieus publieront sa justice, et que c'est lui qui est le véritable

Isaï. lvi. 15.
et seq.

juge. Et dans le prophète Isaïe : Le Seigneur viendra comme un feu, et son char sera comme un tourbillon de vent, afin d'exercer ses vengeances ; car ils seront jugés par le feu et frappés de l'épée. Et encore :

Le Seigneur et le Dieu des batailles s'avancera et terminera la guerre. Il commencera le choc, et criera d'une voix puissante à ses ennemis : Je me suis tu jusqu'ici, mais me tairai-je toujours ? Quel est donc celui qui dit : Je me suis tu, mais je ne me tairai pas toujours ? C'est celui-là qui s'est laissé conduire au sacrifice comme la brebis ; qui n'a point ouvert la bouche, comme l'agneau sans voix sous la main de celui qui le tond ; c'est celui-là qui n'a point crié, ni fait entendre sa voix dans les places publiques ; celui-là qui n'a opposé aucune résistance, pas la plus légère contradiction, aux bourreaux qui le flagelloient, aux insolents qui frappoient son visage, et n'a pas même détourné sa face, quand on le couvroit de crachats infâmes ; celui-là qui, accusé par les prêtres et les anciens du peuple, ne répondit rien, et garda constamment le silence, au point d'obliger Pilate lui-même à l'admirer. Mais ce même Jésus, qui s'est tu au moment de sa passion, ne se taira pas au moment de ses vengeances. Non, mes Frères, il ne se taira plus à son second avènement, ce même Dieu, le Dieu de ceux qui croient et espèrent en lui, non plus alors le Dieu de tous. Et l'obscurité de son premier avènement sera réparée par l'éclat du second.

Attendons-le, mes très chers Frères, ce juge, ce vengeur des siens, qui doit venger avec lui son peuple, et tous les justes depuis le commencement du monde. Que celui qui voudroit précipiter la ven-

geance considère que celui qui doit venger les autres n'est pas encore vengé lui-même. Dieu le Père a commandé que l'on adorât son Fils; et l'apôtre saint Paul, conformément à ce précepte divin, a écrit :

Phil. II. 9.

Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

Apoc. XXII. 9.

Dans l'Apocalypse, l'ange résiste à Jean, qui vouloit l'adorer, en lui disant : *Gardez-vous-en bien; car je suis serviteur ainsi que vous, et l'un de vos frères.*

Pag. 152.

Adorez le Seigneur Jésus. Oh! quelle est l'admirable patience de Jésus! Adoré dans le ciel, il n'est pas encore vengé sur la terre! Ayons donc, mes très chers Frères, toujours présente à l'esprit, dans nos souffrances, la patience de Notre Seigneur. Rendons un hommage entier à la foi de son avènement. Que des serviteurs ne soient pas assez hardis pour vouloir être vengés avant leur maître. Travaillons plutôt, appliquons-nous de tous nos efforts à conserver une patience invincible, dociles aux ordres du Seigneur, afin qu'au jour de la colère et des vengeances nous ne soyons pas punis avec les pécheurs, mais glorifiés avec les justes qui auront eu la crainte de Dieu.

8° TRAITÉ DE LA MORTALITÉ.

Ce traité est célèbre parmi ceux de saint Cyprien. Voilà quelle en fut l'occasion. Une épidémie meurtrière ravageoit l'Égypte; le fléau s'étoit répandu dans presque toute l'Afrique. Eusèbe en parle dans son Histoire, et cite l'écrit du saint évêque de Carthage à ce sujet (1). Saint Augustin en tira depuis plusieurs beaux passages, qu'il oppose, entre autres, aux objections de Julien contre la Providence. Saint Cyprien décrit les effets de la mortalité dans ces termes, qui ne répugnent point à la gravité du récit historique :

Le mal se déclare par une dysenterie qui abat les forces; un feu brûlant dessèche les organes de la respiration, circule dans les entrailles, qu'il dévore, et pénètre jusqu'à la moëlle des os; des vomissements successifs tiennent les malades dans un état de convulsion habituelle; les yeux se chargent d'un sang enflammé; dans les uns, les jambes ou d'autres parties du corps, tombées en putréfaction, se détachent d'elles-mêmes; dans d'autres, l'activité du poison se communique à tout le corps, qu'elle jette dans une langueur à laquelle il n'échappe que par la perte de la faculté de marcher, de voir ou d'entendre. Quelle force de courage ne faut-il

(1) *Histoire ecclésiastique*, liv. ix, cap. vii. « Les riches que leurs approvisionnements mettoient à couvert des horreurs de la famine, ne pouvoient pas se défendre contre les ravages de la peste; et ces deux fléaux, tels que deux dards lancés par la main de Dieu, dévorèrent en peu de temps presque toutes les familles. » Le même historien raconte les prodiges de charité et de dévouement auxquels les chrétiens se portèrent à l'égard de ceux qui étoient frappés ou qui mouroient victimes.

pas pour soutenir sans en être ébranlé, ces violents assauts de la contagion et de la mort ! Quelle sublime résignation, pour demeurer ferme parmi ces ruines, où s'abat la nature humaine ; et n'être point renversé avec ceux qui ne mettent point leur espérance dans le Seigneur !

Parmi les fidèles à qui saint Cyprien adresse ce traité, un très grand nombre avoient donné ce généreux exemple ; mais d'autres, soit par faiblesse naturelle et manque de foi, soit par l'attrait de la vie mondaine, accusoient la Providence, les uns de leur envoyer des calamités, d'autres de les leur rendre communes avec les païens, d'autres enfin de leur enlever la couronne du martyr par des souffrances sans honneur.

Le saint évêque répond aux premiers :

Pag. 110.

Celui qui est engagé dans la milice du Seigneur, et qui, marchant sous son étendard sacré, ne conçoit que des pensées dignes de son chef, doit se faire reconnoître au noble courage avec lequel il affronte, sans en être effrayé, les tempêtes et les épreuves du monde. Qu'ont-elles de surprenant, ces épreuves, après que le Seigneur les a si solennellement annoncées (1) ? N'étoit-ce point pour nous y préparer et nous fortifier à l'avance contre leurs agressions, qu'il a prédit qu'il y auroit partout des guerres, des famines, des tremblements de terre ? Quel motif légitime peut-il y avoir ici à s'inquiéter, à se troubler ? Qui peut, à

LUC. XXI.

(1) Fromentières, *Carême*, tom. 1, pag. 481.

moins de manquer de foi et d'espérance, s'abandonner à la crainte, à la tristesse? Il est écrit que *le juste vit de la foi*. Si vous êtes juste, si vous vivez de la foi, si vous croyez véritablement en Dieu; pourquoi, devant aller à Jésus-Christ, assuré comme vous l'êtes des promesses du Seigneur, ne pas embrasser avec ardeur un état qui vous appelle à Jésus-Christ (1)?

Rom. 1. 17.

Paroles du saint vieillard Siméon.

Avec de tels sentiments, on eût fait l'authentique reconnaissance, que, pour le serviteur de Dieu, il n'y a de paix, de liberté, de tranquillité pure, que quand, affranchi des agitations du monde, il est parvenu au port où s'apaisent toutes les tempêtes, et que la mort l'a mis en possession de l'immortalité.

Page 3.

Qu'est-ce en effet que ce monde, autre chose qu'un champ de bataille où nous sommes sans cesse aux prises avec l'ennemi du salut; obligés de lutter éternellement contre les traits qu'il nous lance de toutes parts? C'est l'amour des richesses, c'est la volupté, c'est l'emportement, c'est l'ambition qui nous attaquent; ce sont les plaisirs des sens et les séductions du siècle, qui nous font une guerre sans relâche. L'âme, assiégée, investie de tous côtés par un

(1) Sénault, *Panegyriques*, tom. III, pag. 497.

ennemi posté autour de chacune de ses issues, à peine à les garder, et plus encore à ne se laisser pas entamer. Vous domptez l'avarice; la cupidité s'élève. Vous venez à bout de celle-ci; l'ambition la remplace. Vous satisfaites l'ambition; la colère s'enflamme, l'orgueil se gonfle, l'intempérance parle à vos sens, l'envie vous empoisonne de ses préventions, la jalousie absorbe le sentiment. On veut vous contraindre à blasphémer contre la loi divine, à jurer contre votre conscience. Voilà les persécutions que chaque jour ramène avec soi, les dangers auxquels nous sommes perpétuellement exposés : toujours sous le glaive du démon, pouvons-nous, alors que la mort précipite ses approches, pouvons-nous ne pas plutôt souhaiter d'aller nous réunir à Jésus-Christ? Il nous dit : *En vérité, en vérité, je vous le dis, vous serez dans l'affliction et dans les pleurs, tandis que le siècle sera dans la joie; mais votre affliction sera changée en joie.* Où est l'homme qui ne désire d'être exempt de tristesse, qui ne s'empresse à courir là où il espère recouvrer la joie? Or, il n'en existe point d'autre pour le chrétien, que celle qui le rapproche de Jésus-Christ. Quel aveuglement donc, quel travers d'esprit, de donner ses affections à un monde qui n'a que des afflictions, des misères et des larmes à nous offrir, plutôt que de les diriger vers une joie que rien ne pourra jamais nous enlever?

Cela vient de ce que nous manquons de foi; que

l'on ne croit pas aux promesses du Dieu qui est la vérité. Mais quoi ! vous donnez créance à un homme qui vous fait quelque promesse ; vous le croyez sur la foi de la gravité de ses mœurs et de l'autorité de sa réputation ; vous ne vous permettriez pas de le soupçonner capable de vous tromper ; et quand c'est Dieu lui-même qui vous donne sa parole ; vous balancez, vous vous refuseriez à le croire ?

Saint Cyprien répond aux seconds :

Vous vous étonnez que la contagion ne ménage pas plus les chrétiens que les idolâtres. Mais que peut-il y avoir dans le monde, qui ne nous soit commun avec tous ceux qui l'habitent, tant que nous participons avec eux à la même chair ?

Page 112.

Ici reviennent les raisonnements exprimés dans les mêmes termes que l'a fait Tertullien dans son Apologétique (1), et saint Cyprien lui-même, dans son écrit à Démétrien : *Quæcumque sunt carnis incommoda, sunt nobis cum humano genere communia.*

Cette proposition générale est relevée par le langage métaphorique, qui a toujours tant d'attraits pour l'imagination, quand il n'est pas prodigué, comme il arrive quelquefois à saint Cyprien de le faire.

Que la sécheresse de la terre en dévore les suc nourriciers ; la famine n'épargne personne. Qu'une

(1) *Apologétique*, cap. xl.

irruption soudaine mette une cité au pouvoir de son ennemi; le fléau de la captivité pèse sur tous les habitants. Que les nuages suspendus dans l'air refusent d'épancher leurs ondes; la sécheresse se fait sentir à tous. Qu'un vaisseau se brise contre les rochers; tout ce qu'il portoit fait également naufrage. Il en est ainsi des maux attachés à la condition humaine. Bien plus, le chrétien qui sait à quelle condition il l'est, n'ignore pas qu'il ne doit s'attendre à d'autre privilège qu'à souffrir davantage dans le monde, à raison du plus grand nombre de combats qu'il a à soutenir contre le démon.

Exemples de Job, de Tobie, des justes de l'Ancien et du Nouveau Testament, mis en opposition avec l'indocilité des Juifs, toujours murmurateurs.

Page 113.

Au sujet du sacrifice d'Abraham :

Vous qui ne pouvez supporter la perte d'un fils dont la loi commune de la mortalité vous a privé, que feriez-vous si Dieu vous commandoit de l'immoler de votre main ?

La crainte de Dieu, la foi dans ses promesses, doivent vous tenir prêt à tout événement. Que vous perdiez vos biens; que la maladie exerce ses fureurs sur vos membres déchirés et sanglants; que la mort arrache d'entre vos bras une épouse, des fils, des parents chers à votre cœur; qu'elle vous condamne à d'amères séparations : ne voyez à tout cela que des

épreuves, non des griefs contre la Providence. Point de victoire que par le combat, point de couronne qu'après la victoire. C'est la tempête qui signale l'habileté du pilote; le champ de bataille, le courage du soldat. « Il est aisé de se croire vertueux dans la paix et dans l'abondance. Tout le monde est plein de ces sortes de vertus tranquilles, et le christianisme ne s'en fait pas grand honneur (1). »

Ces sentences sont appuyées des textes de l'Écriture et de l'apôtre saint Paul.

Ce qui nous distingue des infidèles, c'est la conduite dans les adversités. Nos cœurs, au milieu de l'adversité, c'est le feu dans la fournaise. Sous le poids de l'affliction, votre vertu se soutient, votre foi n'est point chancelante; vous ne cessez point de servir et de bénir Dieu. Quelle confusion pour les lâches; quelle force d'âme, quelle sublimité de courage, d'être debout au milieu des ruines de l'univers, qui semble s'écrouler autour de vous (2)!

Qu'il craigne de mourir, celui-là que la renaissance par le baptême et l'Esprit saint n'ont point affranchi du feu de l'enfer, qui n'a point le sceau de la

(1) La Rue, *Carême*, t. 1, pag. 209.

(2) Voyez La Rue, *sur les souffrances des justes* (*Carême*, t. 1, p. 209). Bourdaloue, même sujet (*Dominic.*, t. 1, pag. 150—156). Bossuet, *Utilité des souffrances* (*Serm.*, t. 11, pag. 365). On reconnoît dans tout ce discours, combien il étoit rempli de la lecture de saint Cyprien comme de Tertullien.

croix et du sang de Jésus-Christ; qu'il craigne de mourir, celui que la mort du tombeau jette dans la mort de l'éternité, et réserve à des châtimens qui ne finiront jamais; qu'il craigne de mourir, celui qui, en prolongeant son séjour ici-bas, y gagne du moins l'avantage de reculer la vengeance qui le condamne à des supplices et à des gémissens sans terme.

Plusieurs de nous, dites-vous, meurent victimes de la mortalité. Dites plutôt qu'ils sont délivrés du siècle. La mortalité frappe les Juifs, les païens, les ennemis de Jésus-Christ; elle est l'affranchissement des serviteurs de Dieu... Une mort prompte accélère la récompense du juste, le supplice du méchant.

Datur velocius tutela fidentibus, perfidis pœna.

Aveugles et ingrats que nous sommes! Nous ne voulons pas apprécier le bienfait d'une bonté miséricordieuse. Libres de toute sollicitude pour leur chasteté, les vierges quittent la vie, sans avoir à redouter désormais les menaces et les brutalités de leurs persécuteurs; l'enfance échappe aux écueils qui environnent sa faiblesse, pour aller recevoir le prix de l'innocence et de la pureté. Grâce à un trépas anticipé, la femme délicate n'a plus à braver ni les poursuites de la licence, ni les violences de la cruauté sanginaire. La peur de la contagion enflamme les tièdes, imprime aux courages abattus une sainte énergie, donne aux plus lâches une noble ardeur. Elle excite

les déserteurs à revenir, les païens à renoncer à leur incrédulité; elle ouvre le champ du repos à ceux qui ont blanchi dans les combats du Seigneur; l'arène aux jeunes athlètes nouvellement enrôlés dans sa milice, et aguerris, pour le jour de la persécution, par le fléau même dont nous avons à gémir.

Un autre avantage qui en résulte, et celui-là n'est pas moins précieux, pas moins nécessaire, c'est qu'avec toutes ses horreurs, il nous met à même d'éprouver la foi de chacun de nous (1) : si l'on est secourable aux malades; si les proches remplissent à l'égard les uns des autres les devoirs de la religion (2); si les maîtres ont de la compassion pour leurs serviteurs dans la souffrance; si le médecin accourt aux cris qui l'implorent; si les naturels violents compriment les saillies de l'humeur; si les avares oublient, aux approches de la mort, leur fureur insatiable d'amonceler; si l'orgueilleux ploie son front altier; si le méchant renonce à son arrogance; si les riches qui voient mourir leurs héritiers disposent en faveur des indigents. N'y eût-il d'autres fruits à recueillir des calamités qui nous affligent,

(1) La Rue, *Serm*, tom 1, pag. 205.

(2) Bourdaloue, *sur la charité du prochain* (*Dominic.*, t. III, p. 260) : « *Quare illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur? explorat justitiam singulorum.* Or, ce que saint Cyprien disoit alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets; c'est ce qui rend, dans le même exemple, un prélat coupable lorsqu'il abandonne son troupeau, etc. »

n'est-ce pas pour le chrétien, pour le vrai serviteur de Jésus-Christ, un précieux avantage d'apprendre à braver la mort? Parlez-moi donc d'épreuves; à la bonne heure, non de funérailles; de nobles exercices qui nous donnent la gloire de la constance et nous font mériter les couronnes.

Enfin saint Cyprien répond aux derniers :

Ce qui vous afflige de mourir aujourd'hui, c'est, dites-vous, que m'étant préparé à confesser le nom de Jésus-Christ, et pleinement dévoué à tout souffrir pour lui, je me vois prévenu par la mort, qui m'enlève le martyre que j'espérois. D'abord, ce n'est pas à la liberté de votre choix, mais à la pure grâce de Dieu, que le martyre est subordonné. Pouvez-vous dire avoir perdu ce que vous ne sauriez répondre avoir mérité d'obtenir? En second lieu, l'œil qui *scrute les cœurs et les reins, qui pénètre les choses les plus cachés*, vous voit; il vous juge, il vous approuve; et, parce qu'il connoît votre généreuse disposition, il saura bien vous en tenir compte. Autre chose est de manquer au martyre, ou que le martyre nous manque. Ce n'est pas notre sang que Dieu demande, c'est notre foi. Abraham, Isaac et Jacob n'ont point donné leur sang; ils n'en ont pas moins mérité, par leur foi et leur justice, d'être mis en tête des saints patriarches.

Ne perdons point de vue que c'est la volonté de

Dieu, non la nôtre, que nous devons exécuter. N'est-ce pas là à quoi nous engage l'Oraison dominicale, que nous sommes tenus de réciter tous les jours? Quel travers et quelle inconséquence ne seroit-ce pas, quand nous avons demandé *que la volonté de Dieu soit faite*, de ne pas lui obéir sans contradiction, alors qu'il lui plaît de nous appeler à lui en nous faisant sortir de ce monde? Pourtant, nous nous roidissons, nous faisons résistance; semblables à des serviteurs mutinés, il faut nous traîner en sa présence, pour n'y paroître qu'avec chagrin et malgré nous, par nécessité, non par affection. Encore prétendons-nous avoir notre part des célestes récompenses, quand nous ne cédon's qu'à la force. Pourquoi donc prier Dieu *que son règne arrive*, si la captivité où nous sommes sur la terre nous plaît? Pourquoi lui demander par de si instantes et si ferventes prières, qu'il accélère le temps de l'établissement de son règne, si nous aimons mieux servir ici le démon que de régner avec Jésus-Christ (1)? C'est là prévariquer à notre foi et à nos espérances; c'est autoriser à croire que notre langage n'est qu'hypocrite et mensonger. A quoi bon faire montre de courage dans l'expression, et en manquer dans l'action?

Page 116.

Éstimons comme le plus grand bienfait d'être ap-

(1) Voyez de même Bourdaloue, serm. *sur la foi* (*Dominic.*, tom. 1, pag. 126).

pelés avant le temps. Si vous habitez une maison dont les murs et les combles, ébranlés par le ravage insensible des ans, menacent d'une ruine prochaine, vous vous empressez d'en sortir. Vous voyez le monde qui chancelle et croule par parties, et vous ne remerciez pas la divine Providence ! vous ne vous félicitez pas vous-même de ce qu'un départ plus avancé vous sauve de ses ruines ?

Nous devons considérer que nous avons renoncé au monde ; que nous n'y demeurons plus que comme des étrangers et des voyageurs (1). Nous ne mourons que pour renaître ; nous ne traversons le pèlerinage de cette vie que pour passer à une vie meilleure, où l'on ne meurt plus. Embrassons donc le jour bienheureux qui introduira chacun de nous dans sa demeure tranquille ; qui, nous ayant délivrés du monde et détachés des liens de la chair, nous rétablira dans le paradis, et nous donnera entrée dans le royaume céleste. « Qui est l'étranger qui ne se hâte point de retourner à sa patrie (2) ? » Le paradis est notre patrie ; les patriarches sont nos parents. Pourquoi donc ne courons-nous pas revoir notre patrie et embrasser nos parents ? Grand nombre de nos amis, de nos frères, de nos enfants, nous y attendent déjà, sûrs de leur

(1) Bossuet a fait vingt fois l'application de ces généreux sentiments, exprimés dans les mêmes termes et les mêmes similitudes. Fromentières a également imité ce morceau (*Carême*, t. II, pag. 121).

(2) Segaud, *Carême*, tom. I, pag. 397.

salut et encore en peine du nôtre : *Jam de suâ immortalitate securi, et adhuc de nostrâ salute solliciti.* Quelle joie pour eux et pour nous, de nous voir ensemble et de nous embrasser ! Quel plaisir de jouir d'un royaume céleste, sans plus craindre de mourir, et avec assurance de vivre toujours, de posséder une éternelle et souveraine félicité (1) !

8° DES SPECTACLES.

Nous avons, sous le nom de saint Cyprien, un *Traité* ou *Lettre* contre les spectacles. Il n'est, à peu de chose près, qu'une répétition de celui de Tertullien (2). On le trouve parmi les œuvres apocryphes du saint évêque (3). L'auteur, dont le nom est ignoré, n'a fait que donner plus d'éclat à quelques traits de son original. Il combat les spectacles, tant ceux du cirque que des théâtres, sous le double point de vue de l'idolâtrie, d'où ils tirent leur origine, et des désordres qui les accompagnent. Il est adressé au peuple qui persévère dans la loi évangélique : *Plebi in Evangelio stanti.*

Quoique je ne doute nullement de votre fidélité à remplir tous les devoirs de la vie chrétienne, pas plus Page 3, col. 1.

(1) Saint Augustin a jugé ce mouvement si beau, qu'il l'a copié au chap. xiv de son livre *De la prédestination*. La péroraison entière de cet éloquent traité se trouve traduite dans un *Discours* de Laur. Chénart sur *la mort des bons*, tom. II, pag. 322—324. (Paris; 1696.)

(2) Voyez son article plus haut, dans cette *Bibliothèque*, tom. III, pag. 355 et suiv.

(3) Dans l'édition d'Oxford, il commence la seconde partie de l'œuvre de

que de votre attachement à la profession qui vous lie ; cependant, comme nous ne voyons que trop de personnes défendre la cause du vice, lui accorder faveur et protection, au point de s'en faire hautement les apologistes ; et, ce qui est pis encore, osent faire le procès à nos saintes Ecritures, dont elles se prévalent pour autoriser les plus criminels désordres, ne voyant dans les plaisirs que l'on va chercher au spectacle, qu'une distraction innocente (car tel est de nos jours l'affoiblissement de la discipline ecclésiastique et la décadence des mœurs, qui va toujours se précipitant, que, non content de chercher des excuses au mal, on s'efforce même de le légitimer) : fondé sur ces considérations diverses, j'ai cru devoir vous adresser cette courte instruction, moins dans le dessein de vous rien apprendre, que de vous rappeler ce que vous savez (1).

Les maux dont il est le plus difficile de triompher sont ceux qui reviennent le plus habituellement,

S. Cyprien, et est publié sous le titre : *De spectaculis Epistola incerti auctoris* (page 3). Baluze (*Notes sur saint Cyprien*, pag. 604) et Tillemont (*Mém.*, tom. iv pag. 96) semblent tenir pour l'opinion qui l'attribue au saint évêque de Carthage. Le dernier le qualifie excellent, plein d'esprit et de piété. Cave (*De scriptor. eccles.*, pag. 79), Pamelius (*S. Cypr. oper.*, pag. 13), et D. Ceillier (*Hist.*, tom. III, pag. 153), prononcent avec Fell qu'il est apocryphe.

(1) Le P. Beauregard semble avoir imité ce début en commençant son fameux *Discours sur les spectacles*. On lit dans l'analyse qui en a été publiée : « Compliment à l'auditoire, où il suppose que les amateurs des comé-

parce qu'ils ont pour eux l'exemple du grand nombre qui les soutient, et l'autorité des prétextes qui les défendent.

Des disciples de l'Évangile, des hommes qui se donnent pour chrétiens, ne se font pas scrupule de produire nos saintes Écritures à l'appui des superstitions du paganisme, unies si intimement aux spectacles, et ne rougissent pas d'allier la parole de Dieu avec l'idolâtrie. Toutes les fois que le chrétien assiste à des représentations dont l'objet est d'honorer quelques-unes des fausses divinités du paganisme, c'est les reconnoître, c'est abjurer le vrai Dieu, fouler aux pieds sa divine religion (1).

Montrez-moi, nous dit-on, dans l'Écriture, une loi qui les défende. Bien loin de là; nous y voyons un David qui danse devant l'arche. Il y est parlé du char d'Hélie, d'instruments et de chœurs de musique, de combats du cirque, de couronnes décernées aux athlètes. Pourquoi donc le chrétien fidèle

dies ne se trouvent point. Cependant est-il bien sûr, ajoute-t-il, que tous ceux qui m'entendent ont les grands, les vrais principes? N'y en a-t-il pas qui aient besoin d'être avertis, affermis, convertis peut-être? D'ailleurs, on entend si souvent vanter les théâtres, etc.» (Pag. 25.)

(1) « La fréquentation du théâtre est donc une espèce d'apostasie pour des chrétiens. » (L'abbé Clément, *Carême*, t. II, pag. 185.) « S. Charles appelle les spectacles *un reste de gentilité*, parce que les passions qui ont formé les dieux des gentils y règnent encore, et se font encore adorer par les chrétiens. » (Bossuet, *Réflexions sur la comédie*, pag. 693 du t. VII, édit. in-4° des Bénédict. ; Paris, 1744.)

craindrait-il de voir ce que l'Esprit Saint n'a pas craint d'écrire ?

C'est se méprendre étrangement sur le sens des passages de l'Écriture que l'on allègue, etc. (1).

La musique, chez les Juifs, étoit employée au service de Dieu, non à celui des idoles. Le démon a changé l'institution, et transporté à de profanes usages ce qui fut légitime dans son principe.

Quand l'Écriture n'en parleroit pas, la pudeur seule prescrira toujours contre les spectacles. Ce qu'il faudroit arguer de son silence, c'est qu'elle a plus dit en se taisant, que si elle s'étoit expliquée par des défenses expresses. « Elle a eu honte de faire un précepte pour des choses qui étoient si visiblement indignes du chrétien qu'elle formoit. Quel sentiment auroit-elle eu des fidèles, si elle avoit jugé nécessaire de leur interdire positivement ces vanités ? La raison nous parle au défaut de l'Écriture : nous n'avons qu'à nous consulter nous-mêmes, et à faire un peu de réflexion sur notre état, pour nous éloigner de ces jeux qui le déshonorent. Elle a condamné les danses et les spectacles, en détruisant l'idolâtrie qui les avoit enfantés, et qui a mis au jour tous ces monstres de vanité et de dissolution (2). » Que fait

Page 4, col. 1.

(1) Voyez la note de la page 162, t. III de cet ouvrage. Desprez de Boissy oppose ce texte à l'apologiste du théâtre, l'abbé Irail, arguant de l'exemple de David. (*Lettres sur les spectacles*, pag. 501.)

(2) Traduit par La Colomnière, t. III, pag. 175—176. *Verecundiam*

le chrétien en semblable lieu , qui s'appelle ennemi de l'idolâtrie ! en savourer les criminelles voluptés ! en approuver les superstitions impies ! Y assisteroit-il s'il ne les aimoit pas ?

De quel droit vient-il prononcer dans l'église l'exorcisme contre les démons , celui-là qui va dans les spectacles préconiser les œuvres du démon ? et quand il a , par son baptême , abjuré les pompes de Satan pour s'attacher à Jésus-Christ , renoncer à Jésus-Christ pour embrasser la cause de Satan ?

Fécond en artifices , le démon , voyant bien que l'idolâtrie exposée à découvert n'inspireroit que de l'horreur , l'a fait entrer dans ses spectacles , pour en corriger l'odieux par l'attrait du plaisir.

Parlerai-je de ces barbares exécutions où l'on voit un homme qui se substitue lui-même au ministre du sacrifice pour s'immoler de ses mains , et , recueillant dans une coupe son propre sang , qui coule à grands flots , en fait une libation à son idole , qui n'en a jamais assez ? C'est trop peu de s'exercer en secret à tous les transports de la fureur ; il en faut aller prendre leçon en public. Nourrie dans les dé-

passa plus interdixit quia tacuit ; veritas si ad hæc usque descenderet , pessimè de fidelibus suis sensisset. Ratio loquitur quæ Scriptura conticuit. Secum tantum unusquisque unus deliberet , et cum personâ professionis suæ loquatur ; nihil unquam indecorè geret. Omnia ista spectaculorum genera damnavit , quandò idololatriam sustulit , ludorum omnium matrem , undè hæc vanitatis et levitatis monstra venerunt.

lices, une bête féroce attend le jour où, en présence de sa victime, elle donnera à tout un peuple le spectacle d'une cruauté plus ardente. Elle a son maître qui la dresse, et qui saura bien l'empêcher d'être moins féroce.

Col. 2.

Parlerai-je de l'animosité des partis, de la ridicule importance qui partage les suffrages? Que d'intrigues pour tous ces riens! ou plutôt quelle bassesse de n'être pas étranger à tout cela!

Demandez au chrétien ce qui s'y passe: il l'ignore, ou bien, tant pis pour lui s'il ne l'ignore pas. Que je le presse de questions: d'où sortoit-il avant de s'y rendre? quels préliminaires l'y avoient amené?.. (1).

Parlerai-je des bouffonneries dégoûtantes du théâtre? Mais on rougiroit de rapporter ce qui s'y dit; on rougiroit même d'accuser ce qui s'y passe. Les manéges des personnages, les stratagèmes mis en œuvre par des intrigues adultères, les coupables faiblesses du sexe, les plaisanteries indécentes, l'autorité des pères de famille, tantôt avilie par le ridicule,

(1) Nous supprimons des détails qui ne vont plus à nos mœurs. Pareil sens, mais avec plus de réserve, dans cette invective du P. Beauregard: « Dites-moi quelle pièce on a jouée; et je vous dirai combien de péchés la jeunesse y a commis. » (*Analyse*, pag. 27.) Quels sont les apologistes du théâtre? C'est quelquefois (répond l'abbé Clément) un jeune dissolu, plongé dans le désordre; c'est, etc. (*Carême*, t. II, pag. 212.) Quels sont ceux pour qui l'on crée des théâtres dans les grandes villes? Voyez la réponse par Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert*, citée dans celles de Boissy sur les spectacles, pag. 301.

tantôt dégradée par le scandale de leurs propres mœurs, immolée à la risée publique, sous des qualifications devenues proverbiales; et, bien que cette cruelle licence n'épargne ni sexe ni rang, c'est à qui courra au-devant de ses traits. On se plaît à voir ce qui fait la honte publique. Des vices dont la pensée même doit être bannie d'un cœur chrétien, on en savoure la représentation. On y perd les derniers restes de pudeur, et l'on s'y familiarise avec le crime. On apprend à faire ce que l'on s'habitue à voir : *Discit facere dum consuevit videre*. Le vice le plus effréné se cache du moins dans l'ombre domestique. Il se console de son opprobre, par les ténèbres où il s'enferme; ailleurs, la prostitution publique rougit encore de se faire voir à tous les yeux. Mais là le crime ose affronter tous les regards, et faire trophée de ses scandales. Là, l'adultère vient perdre ce qui en fait la honte.... Là, des attentats que le temps avoit dérobés à la connoissance de la postérité, se trouvent reproduits, comme s'il ne suffisoit pas à la passion de se repaître des maux présents sans qu'elle s'approprie, par la représentation, la foiblesse des âges antiques (1).

Nous prenons bientôt l'habitude du crime que

(1) « La scène françoise n'est pas moins le triomphe des grands scélérats que des plus illustres héros. (J.-J. Rousseau, *ibid.*, pag. 280.) D'où un moderne prédicateur a conclu : « Ces âmes si sensibles sur des malheurs fabuleux, sont toujours, ou presque toujours, des âmes féroces, des âmes atroces. *Discit facere quod consuevit videre.* » Beauregard, pag. 41—35.

nous entendons sans horreur. *Citò in hoc assuescimus, quod audimus, scelere* (1).

Avec la pente naturelle qui nous entraîne vers le mal, que sera-ce quand il vient s'y joindre encore une impulsion étrangère (2)?

Les spectacles, école frivole, dangereuse, écueil inévitable pour la foi et pour les mœurs. Pas un auquel le chrétien puisse assister impunément. Donc, pas un seul qui ne soit sévèrement défendu. *Non licet, inquam, adesse christianis fidelibus, non licet omnino.*

L'auteur imite Tertullien dans sa péroraison. La voici traduite par l'abbé Clément, à la fin de son sermon sur les spectacles :

« Si vous aimez les spectacles, si vous ne pouvez vous en passer, nous en avons à vous donner. Regardez, chrétiens, le cours précipité des siècles, les temps qui s'écoulent! Réveillez-vous à la pensée du royaume de Dieu; il approche. Si le merveilleux, l'extraordinaire, vous plaît, les mystères de la religion vous en fournissent. Aimez-vous à être atten-

(1) Le chancelier d'Agnesseau, cité dans les *Lettres de Boissy sur les spectacles*, pag. 398. J.-J. Rousseau, *ibid*, pag. 292.

(2) Le P. Beauregard, s'adressant aux pères et mères qui mènent leurs enfants au spectacle : « N'étoit-ce pas assez de leur avoir communiqué le feu de la concupiscence en les engendrant? Faut-il que vous l'embrasiez en les menant, etc. » (Pag. 33 --34.)

dris, à voir des objets qui frappent, des morts, du sang versé? Ah! voilà le sang de Jésus-Christ qui coule; quel spectacle plus touchant et plus beau pouvez-vous désirer? Quel amour! un Dieu en croix! quel amour a jamais fourni une si surprenante scène! Retour inopiné, dénouement admirable! Le voilà triomphant dans les cieux; il vous y montre votre place; il vous appelle. N'est-ce point assez de ce spectacle? Nous vous en montrons d'autres encore. Ce monde, tout cet univers enflammé, réduit en poudre; l'étonnement, l'effroi des nations; un juge rayonnant de gloire, porté sur les nues, les anges qui lui font cortège! Dites-nous quelle place alors vous voulez occuper. Voilà certainement le grand spectacle qui doit vous dégoûter de tous les autres (1). »

9° EXHORTATION AU MARTYRE (*).

Vous voudriez avoir, pour les jours de persécution et de calamités où nous sommes menacés de l'avènement de l'Antechrist, un recueil des passages de l'Écriture le plus propres à exciter et à soutenir la foi de nos frères dans le combat qui s'apprête; et vous désirez que je m'occupe de ce travail.

Page 117.

(1) *Carême*, t. II, pag. 215—216.

(*) Adressée à Fortunat.

J'ai dû acquiescer à un vœu que les circonstances rendoient si nécessaire.

Nous avons affaire à un ennemi vieilli dans les combats. Depuis déjà six mille ans, le démon ne cesse de faire à l'homme une guerre implacable. Il s'est exercé dès long-temps à toutes les manœuvres ; violences, artifices, il est fait à tout. Malheur au soldat qui n'est point sur ses gardes : l'habile tentateur profite de son inexpérience, de sa funeste sécurité, pour le surprendre et pour en triompher. On ne lui résiste qu'en se tenant fortement attaché à Jésus-Christ. Jésus-Christ seul nous rend invincibles.

Pag. 118.

Les voici donc ces sacrés oracles, distribués sous des titres divers, qui indiquent à chacun ce qu'il doit connoître et pratiquer. Ce sont là comme les clairons et les trompettes de l'arrivée du Seigneur. Préparons-nous à ce nouveau baptême, le plus excellent de tous, après lequel il n'y a plus à craindre de retomber dans le péché; qui nous réunit à Dieu au sortir de ce monde. Le premier nous absout de nos fautes; l'autre couronne nos vertus.

Passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Page 120 et
suiv.

Page 123.

Songez moins, dans la persécution, au mal que le démon peut nous faire, qu'au secours que Dieu nous promet. Ne nous laissons point abattre par l'injustice des hommes, mais relevons-nous par la pensée de la protection de Dieu. « Dieu donne tou-

jours à ses serviteurs autant qu'ils croient recevoir de lui (1). »

« Notre Sauveur prophétise en plusieurs endroits, Page 124.
que la vie de ceux qui écouteront sa parole sera tra- Joan. xv. 13.
versée ; mais aussi il leur promet après leurs travaux
un soulagement éternel. Et voyez comment le saint
Esprit se sert de toutes choses pour relever nos cou-
rages !

« C'est pourquoi le saint martyr fait entendre à
ses frères, par un discours digne de lui, que Dieu,
dont on ne peut compter les miséricordes, n'est pas Page 125 et
126.
moins fidèle dans les biens qu'il promet que dans
les maux qu'il annonce ; et que l'accomplissement
de la moitié de la prophétie leur est un témoignage
indubitable de la vérité de l'autre. Aussi prennent-ils
leur disgrâce présente pour un gage certain de leur
future félicité ; et, mesurant leurs consolations à ve-
nir sur leurs peines présentes, ils croient qu'elles ne
leur étoient pas tant envoyées pour les tourmenter
dans le temps, que pour leur donner de nouvelles
assurances d'un bonheur sans fin (2). »

À l'aspect de ce peuple de martyrs que nous pré-
sentent les fastes de l'univers, concluez qu'il n'est pas
si difficile que vous le pensez de l'être soi-même,
puisqu'il est impossible d'en calculer le nombre.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. v, pag. 222 ; vi, pag. 174.

(2) Traduit d'une manière plus étendue par Bossuet, *Panégyr. de saint
Gorgon.* (*Panégyr.*, tom. vi, édit. Le Bel, pag. 372.)

La péroraison est éloquente.

Pag. 128.

Le soldat combattant sous les drapeaux du prince met sa gloire à rentrer au sein de sa patrie, triomphant de son ennemi vaincu? Quelle gloire, et plus légitime, et plus réelle, attend l'athlète de Jésus-Christ qui revient au paradis, victorieux du démon terrassé, rapportant le noble trophée de sa victoire! Dans ce même lieu d'où l'ennemi qu'il vient d'abattre à ses pieds avoit réussi autrefois à chasser le père de la race humaine, il présente au Seigneur la plus agréable de toutes les offrandes, une foi qui n'a pas été souillée, un courage qui n'a pas fléchi, une piété signalée par les plus honorables épreuves. Quelle gloire de se trouver aux côtés de Jésus-Christ au jour solennel où il viendra tirer une vengeance éclatante de ses ennemis, d'être le cohéritier de son royaume, d'être associé à l'immortelle félicité des esprits célestes, de partager avec les patriarches, les prophètes et les apôtres, le royaume dont ils ont été mis en possession! Est-il persécution, est-il des tortures qui puissent prévaloir contre d'aussi magnifiques espérances? La tyrannie nous repousse de la terre; elle nous ouvre le ciel; l'Antechrist nous menace (1), mais Jésus-Christ nous protège. La mort

(1) La persécution ordonnée par l'empereur Dece, en 250, fut si violente, que l'on s'imagina réellement que le règne de l'Antechrist étoit enfin arrivé. (Bérault Bercastel, tom. 1, pag. 424.)

qui nous frappe, nous enfante à l'immortalité. Pour une vie de quelques jours, une vie qui ne finira jamais. Le même moment qui ferme nos yeux, et qui nous dérobe le monde et ses habitants, les ouvre aussitôt pour contempler Dieu et Jésus-Christ. Enlevé à la terre, pour se voir à l'instant même transporté dans le ciel! Avec de semblables pensées, l'athlète de Jésus-Christ est invincible.

10° DES DEUX ESPÈCES DE MARTYRS (*).

Quelques expressions peu mesurées, des anachronismes palpables (**), ont fourni aux critiques modernes des raisons légitimes pour ranger ce traité parmi les œuvres apocryphes. Ne seroient-ce point de simples interpolations, ajoutées par les copistes? Quoi qu'il en soit, on pourra profiter utilement de cet ouvrage, avec la précaution d'observer qu'il est seulement attribué à notre saint évêque.

Deux sortes de martyre. Le premier, consistant dans la généreuse confession du nom chrétien, en présence des bourreaux; l'autre, moins éclatant, mais qui ne demande pas moins une résolution courageuse et toute la force d'en haut.

Pag. 178.
col. 1.

Le mot martyre veut dire témoignage. Il s'ap-

(*) *De duplici martyrio*, dans la seconde partie des œuvres de saint Cyprien, de l'édition d'Oxford.

(**) Il y est parlé de Dioclétien, monté sur le trône vingt-six ans après la mort de saint Cyprien, et des Tures.

plique plus ordinairement à ceux qui sont morts en scellant de leur sang la profession du christianisme. Tout fidèle n'en est pas moins obligé d'être un témoin de Jésus-Christ (1). Je parle d'un témoignage qui honore la religion, qui glorifie le Seigneur, qui résulte du constant accord des œuvres avec la foi (2). Donner sa vie pour Jésus-Christ, est sans doute le témoignage le plus glorieux que Dieu puisse exiger de l'homme, et le plus utile à l'accroissement de sa religion. On fut long-temps sans croire aux miracles de Jésus-Christ; on les attribuoit aux prestiges des démons. A peine le sang de ses martyrs commença-t-il à être répandu; le règne de Satan fut ébranlé, le monde, vaincu, se soumit à son Évangile; comme ce fut particulièrement au moment de sa mort que Jésus-Christ manifesta sa divinité, et que le centurion le reconnut pour être vraiment le fils de Dieu. Est-il rien de foible comme un corps privé de vie? Fût-ce celui d'un empereur, il n'inspire de crainte à personne (3). Jésus-Christ est mort; rien de plus fort dans la nature. Le voile du temple se déchire, la terre tremble, les pierres se fendent, les tom-

Pag. 179. c. 2.

(1) Massillon (*Panégyr. d'un martyr*, pag. 325) semble traduire cet ouvrage, tant il s'en rapproche.

(2) Id. *ibid.*, pag. 326.

(3) « Oh! qu'ils sont foibles ces hommes dont la puissance épouvante tout le genre humain, et qui en sont misérablement éblouis eux-mêmes! » (Fénélon, *Panégyr. d'un martyr*, pag. 221. Paris; 1714.)

beaux s'ouvrent, les morts ressuscitent. Témoignage solennel de la puissance de ce sang divin, lequel seul étoit capable d'abattre la barrière qui séparoit le genre humain d'avec Dieu, seul d'abolir à jamais la sentence de mort qui pesoit sur toute la postérité d'Adam, et nous courboit sous le joug de Satan. Car enfin, étoit-ce le sang des boucs et des taureaux, simple présage du sacrifice des chrétiens, qui pouvoit opérer un semblable prodige ? Non, il étoit réservé au sang de l'agneau, dont Jean-Baptiste avoit dit : *Voici l'agneau de Dieu qui efface le péché du monde*. Il ne dit pas les péchés de tel ou tel, mais, le péché universel du monde entier.

Page 180
col. 1.

Sang propitiateur, qui *crie vers le ciel avec bien plus d'efficacité que celui d'Abel !* Celui-là ne s'élevoit de la terre que pour crier vengeance. Le sang de Jésus-Christ, du haut de sa croix, ne fait entendre que les accents de la miséricorde. Versé pour les pécheurs, il en a fait les amis, les enfants de Dieu; afin de cimenter à jamais l'alliance faite avec les hommes, Jésus-Christ nous a laissé sa propre chair à manger, son propre sang à boire; voulant que nous trouvassions notre nourriture dans ce qui avoit fait notre rédemption (1).

Hébr. xii. 24.

A l'exemple de Jésus-Christ, des milliers de

(1) *Atque ut consideremus hanc fore perpetuam amicitiam, reliquit nobis edendam carnem suam; reliquit bibendum sanguinem; ut per eadem alevemur, per quæ sumus redempti.*

Col. 2.

confesseurs ont donné leur vie; et, plus le nombre des martyrs s'est multiplié, plus son Eglise s'est étendue; plus cette vigne, dont Jésus-Christ fut la tige féconde, a propagé ses rameaux de l'orient à l'occident, du midi au septentrion. Deux siècles et demi se sont écoulés depuis les temps du Sauveur; et les conquêtes évangéliques ont été plus loin que l'empire romain, avec tant de siècles de combats et de triomphes. Des peuples indomptables, que les armes de ces fiers vainqueurs du monde essayèrent vainement de soumettre à leur domination, ont cédé sans effort à l'impression victorieuse de ce sang innocent, qui les a pénétrés et remplis d'une sainte ivresse (1). Des cœurs de rocher, les pécheurs les plus endurcis, se laissent amollir, et augmentent le bercail de ce prince des pasteurs, qui a bien prouvé qu'il étoit le bon pasteur, en donnant sa vie pour ses brebis; nous laissant, à nous, l'exemple de mourir pour celles qui nous sont confiées, si nous voulons en être les pasteurs plutôt que les mercenaires. Point de preuve, encore une fois, plus concluante en faveur de la vérité chrétienne, que cette multitude de martyrs qui l'ont scellée de leur sang. C'est là justifier les oracles du Maître, c'est accomplir l'Évangile (2).

Joan. xi, 11.

(1) Fénelon exprime par les mêmes images la merveilleuse propagation de l'Évangile. (*Serm. pour la fête de l'Épiphanie*, pag. 324 du t. iv, édit. Boullage; Paris, 1721.)

(2) L'abbé Clément, *Panégyr.*, t. II, pag. 379.

Mais, nos très chers Frères, un sentiment bien douloureux vient affliger mon cœur ! Tandis que ce sang, à peine épanché sur la terre, devrait avoir conservé toute sa chaleur dans les âmes des fidèles, combien n'en est-il pas autour de nous où la charité s'est refroidie ? Et, ce qui ajoute encore à l'amertume de cette pensée, c'est de voir jusqu'à des pasteurs, en trop grand nombre, qui, non contents de ne pas opposer leurs corps aux agressions des loups, se sont faits loups eux-mêmes, égorgeant et perdant les âmes simples, par des doctrines dépravées, par le scandale de leurs mœurs. Ceux-là, abandonnons-les au jugement de Dieu.

Revenons au témoignage. Le martyre de sang est donc le plus glorieux pour le Seigneur ? Car donner aux pauvres, jeûner, prier, vaquer aux divers exercices de la piété, n'est souvent qu'un masque dont se couvre l'hypocrisie ; mais le sacrifice de la vie, on ne s'y détermine volontairement qu'avec l'intime conviction qu'il ne peut arriver rien de fâcheux à celui qui persévère dans la divine charité.

Fig. 171.
col. 1.

Toutefois, on n'est pas martyr pour être mis à mort ; car les malfaiteurs sont condamnés à cette peine. Ce qui fait le martyr, ce n'est pas le supplice, mais la cause (1). Nous en voyons, dans les his-

(1) *Non supplicium facit martyrem, sed causa.* Adage commun dans saint Cyprien, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme, et cent fois répété d'après eux.

toires des hommes, se la donner, les uns par lâcheté, pour terminer des souffrances qu'ils n'ont pas le courage d'endurer; d'autres par orgueil ou par aliénation d'esprit. Ce n'est pas là rendre témoignage à Dieu, que de faire ce qu'il défend et ce que les lois humaines elles-mêmes n'autorisent pas. Il y a bien de la différence entre la férocité brutale qui attende à ses propres jours, et la modeste résignation du martyr, qui s'abandonne tout entier à la volonté de Jésus-Christ, de qui il attend toute sa force. Il en est qui, par un stoïcisme affecté, s'élèvent au-dessus du sentiment de la souffrance; mais le courage froid et tranquille qui soutient la mort et ses tortures sans les braver ni les craindre, c'est là ce qui n'appartient qu'aux martyrs de Jésus-Christ. On ne les voit pas, eux, répondre aux menaces de la tyrannie par des défis insolents, ni aux coups des bourreaux par les accents de la fureur. Ils gémissent, mais pour plaindre l'aveuglement de leurs persécuteurs, plutôt que leurs propres afflictions (1). Le Dieu qu'ils portent dans leur cœur met sur leurs lèvres ces paroles, que lui-même fit entendre du haut de la croix où il expiroit : *Mon père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* Ainsi, Etienne, sous la grêle de pierres qui l'accable, calme au milieu de ses meurtriers, prie, à l'exemple de son maître, pour ceux

LUC. XXIII. 34.

ACT. VII 62.

(1) Seuault, *Panégyr.*, t. III, pag. 372.

qui le lapident, et n'arrête ses regards que vers le ciel, où il mérite d'apercevoir, assis à la droite de Dieu son père, celui dont la protection le rendoit supérieur à ses bourreaux. Qui craint Dieu ne craint pas les hommes. Qui soupire pour le ciel quitte la vie sans regret. Pour lui, comme pour l'apôtre, *la mort est un gain*. Et n'est-ce pas le plus grand de tous, d'échanger cette vie passagère, et semée de tant de maux, contre une vie immortelle?

Phil. I. 21.

Jésus-Christ a voulu nous servir ici de modèle, ainsi que pour tout le reste. Au moment de quitter la terre, il abandonne son âme à toutes les impressions de la plus vive douleur, et lui permet d'être *triste jusqu'à la mort*, pour nous apprendre à ne nous pas laisser abattre dans le désespoir, si nous éprouvons une répugnance naturelle à mourir, au moment où les horreurs de la mort nous environnent (1).

Math. xxvi
38.

S'il n'y avoit rien de pénible et de douloureux à mourir, il n'y auroit rien de si héroïque dans le martyre. Ce qui en fait le mérite, c'est de triompher de la douleur. Avoir peur de la mort, c'est l'instinct de la nature; mais vaincre la nature et la douleur par la grandeur de son courage, c'est le prodige de la grâce (2). Paul peut tout, mais soutenu de la force

(1) Fénelon : « Un martyr est un homme foible et sensible comme nous, etc. » (*Panégyr. d'un martyr*, pag. 232.)

(2) Fromentières, *Serm.*, t. 1, pag. 431.

de celui qui l'anime. Eh! comment triompher de notre foiblesse naturelle? En ne donnant rien à nos propres forces, en nous humiliant profondément, Col. 2. veillant et priant sans relâche, conformant notre volonté tout entière à celle du Seigneur; lui disant, Ibid. 40. dans toute l'effusion de notre cœur: *Que ce calice passe loin de moi; toutefois, que votre volonté soit faite, et non la mienne.*

J'ai connu des hommes (et puis-je me le rappeler sans verser encore des larmes?) dont on admiroit le courage, lesquels, au moment d'obtenir la couronne, ont lâché pied, et renié Jésus-Christ après l'avoir long-temps confessé. Ils comptoient sur leurs forces; et, en présence des chevalets, des ongles de fer, des lames ardentes, des glaives et des bûchers, de cet épouvantable appareil, qui effraie jusqu'à l'imagination, pleins de l'idée qu'ils étoient assez forts pour se mesurer tout seuls avec ces tortures affreuses étalées sous leurs yeux, ils ont perdu l'honneur du combat. Calculer dans sa pensée jusqu'à quel point on est capable de souffrir, c'est s'exposer à perdre le martyre. Pour demeurer ferme jusqu'au bout, il faut s'abandonner exclusivement à la volonté de Dieu, n'attendre de secours que de lui seul (1). Pour cela, il n'y a qu'un seul moyen; à savoir, une foi vive et fervente, qui ne chancelle point, qui n'interroge

(1) Fénelon, *supr.*, pag. 234, citant saint Cyprien.

point, ne s'embarrasse point jusqu'où peut aller la cruauté du tyran, ni la foiblesse de l'homme; mais ne voir que la toute-puissance du Dieu qui combat et triomphe dans ses membres. Voilà tout le secret de la puissance de la mort dans les martyrs. Quoi! des chaînes, des sentences de mort, des supplices, des échafauds! Quoi! des victimes qui se laissent égorger paisiblement, et se livrent d'elles-mêmes à la rage des bourreaux! Oui, ce sont là les moyens les plus foibles en apparence. Mais les tombeaux de ces martyrs, ils guérissent les maladies, mettent en fuite les démons vaincus et rugissant de leur défaite; ils jettent l'épouvante au cœur des plus fiers monarques, ils renversent les idoles, et opèrent les œuvres les plus surnaturelles; c'est alors qu'il faut bien reconnoître la force et la puissance du sang des martyrs.

Après ce témoignage, il en est un autre moins éclatant, et qui appartient à tous les temps; car l'Église n'aura pas toujours à combattre les tyrans et les bourreaux; pourtant elle ne manquera jamais d'ennemis; et, jusqu'à la fin des siècles, le démon ne cessera pas de mettre à l'épreuve ceux qui reconnoissent Jésus-Christ pour maître. A défaut de persécuteurs, toujours des hostilités, toujours des martyrs; car « tout fidèle n'en est pas moins obligé d'être un témoin de Jésus-Christ. Et quand je parle du témoignage que tout chrétien est obligé de rendre à

Jésus-Christ, je n'entends pas seulement la profession que nous faisons de sa doctrine. Tous ceux qui lui diront : *Seigneur, Seigneur*, c'est-à-dire qui l'invoqueront avec l'Eglise, *ne seront pas pour cela un jour au nombre de ses disciples* (1). » Ce seroit bien vainement que l'on auroit vaincu ses bourreaux, si l'on se laisse vaincre par ses passions (2), dominer par l'envie, par la haine, par l'avarice, l'orgueil, la sensualité. S'y abandonner, c'est en quelque sorte renier sa foi, et, tout en reconnoissant, de bouche, Jésus-Christ pour maître, se donner en effet le démon pour Dieu (3). La vie entière du chrétien doit être un martyre, c'est-à-dire un témoignage rendu à Dieu (4); autrement, le martyre de sang lui-même seroit sans mérite (5). Que l'on n'accuse pas cette doctrine d'une excessive sévérité, elle n'est que l'expression simple des oracles de la vérité : quelque chose que vous préféreriez à Dieu, devient Dieu pour vous; or, il n'est pas possible de servir deux maîtres. Dieu est un; il nous est

(1) Massillon, *Panégyr.*, pag. 325. Bourdaloue, *Panégyr.*, tom. 1, pag. 174. Dans le grand nombre de textes, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, accumulés par l'auteur, Massillon s'est borné à celui-ci.

(2) Senault, *Panégyr.*, t. III, pag. 136.

(3) « Qui ne désavoue pas Jésus-Christ par ses œuvres, tandis qu'il le confesse de bouche. » (Massillon, *ibid.*, pag. 326.)

(4) S. Augustin : *Vita christiani, si secundum Evangelium vivat, crux est et martyrium.*

(5) Senault, *Panégyr.*, t. III, pag. 121.

ordonné de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces. Il ne suffit pas de dire qu'on l'aime, si les mœurs démentent le langage (1). Il y a dans les œuvres un langage éloquent qui se fait entendre alors même que la voix est muette. De même que par vos bonnes œuvres vous glorifiez le Seigneur, de même par vos mauvaises œuvres vous semblez dire : *Il n'y a pas de Dieu* ; le Très-Haut n'y regarde pas de si près ; *A-t-il véritablement la connoissance de toutes choses ?* Qu'une bouche chrétienne s'ouvrît pour proférer de tels blasphèmes, qui pourroit les entendre sans frémir d'horreur ? De quelle affliction ne sommes-nous pas pénétrés quand nous apprenons que tel, cédant à la violence des tourments, a renié Jésus-Christ ; qu'il a sacrifié à l'autel de Jupiter ! Sacrilège impiété, crime tellement abominable, que la vue ou le simple récit en glacent d'horreur. Comment se fait-il que là où la prévarication est la même, nous n'en soyons pas également émus ? Pourquoi de notre part cette lâche indifférence qui nous rend complices de l'impiété ? Saint Paul ne s'en rendoit point coupable, lui qui écrivoit à son disciple, en parlant de ces faux chré-

Math. xxii.
37.

Ps. xlii. i. x. 3.
Lxxii. ii.

(1) « O hommes lâches ! taisez-vous ; la foi ne peut rien attendre de vous. Non, non, taisez-vous, encore une fois ; la foi ne peut rien attendre de vous qui soit digne d'elle. Vos mœurs et vos sentiments ne promettent que l'apostasie. Et, sans attendre la persécution, ne démentez-vous pas votre foi ? » (Fénélon, *supr.*, pag. 235.)

Tit. 1. 6.

Page 134.
Col. 1.

tiens : *Ils font profession de connoître Dieu , mais ils le renoncent par leurs œuvres.* Le démon n'emploie pas toujours la voix du tyran pour nous faire tomber dans le crime de l'apostasie ; il ne nous dit pas : Sacrifie ou meurs. Il se contente de dire : Méprise la loi de ton Dieu ; renonce à l'héritage de la vie céleste ; sers tes passions et goûte les plaisirs. Quels plaisirs , grand Dieu ! que ceux qui entraînent dans la mort ! Le tyran ne peut , avec tous ses supplices , nous enlever qu'une vie d'un moment. Le démon , par ses insidieuses promesses , vous précipite dans une mort éternelle. A la bonne heure , me direz-vous , j'aime l'argent et le plaisir ; mais renier Jésus-Christ ! non , jamais ! L'apôtre vous répond : C'est déjà fait. Le Seigneur lui-même vous répond : Vous ne pouvez servir deux maîtres. Le nom d'apostat vous fait horreur : l'êtes-vous moins ? Le lâche qui sacrifie à l'autel des faux dieux cède à la rigueur des tourments ; mais il n'étouffe pas les secrets reproches de sa conscience , qui accuse sa foiblesse. Vous , pour une ombre vaine de plaisir , vous abjurez de plein gré la loi de Jésus-Christ , pour servir le tyran dont il vous a affranchi par son sang. Au jour de votre baptême , vous avez solennellement déclaré que vous vouliez être à lui , marcher sous ses étendards ; vous vous êtes inscrit sur les registres de son Eglise , initié à ses sacrements ; vous avez reçu le gage de son Esprit saint ; vous vous êtes engagé à renoncer

au démon, à ses pompes, à ses voluptés; vous lui avez déclaré une guerre sans relâche; vous avez soufflé contre le démon; vous lui avez, pour ainsi dire, craché au visage, comme s'il eût été présent (1); vous avez prêté serment à Jésus-Christ sur son Évangile. Et quand vous faites ce que Jésus-Christ vous défend, pour obéir au démon, vous n'appellez point cela désertion, apostasie? Qu'importe le mot, quand la chose est la même? Supposez que le tyran vous commandât simplement de sacrifier, sans exiger aucun blasphème contre la personne de Jésus-Christ; si vous sacrifiez, ne sera-t-il pas évident que, par cela seul, vous avez renoncé Jésus-Christ, bien que votre bouche n'ait

Col. 2.

(1) Tout cela s'exécutoit à la lettre dans la cérémonie des exorcismes qui précédoient l'administration du baptême. Les catéchumènes y étoient préparés durant le carême, et long-temps à l'avance, par des prières, par des exercices de pénitence, par de rigoureux examens : nous l'apprenons de saint Augustin : « Qu'est-ce que l'on vient, mes chers enfants, de pratiquer sur vous? On vous a tirés chacun des lieux secrets où vous étiez enfermés, pour vous faire venir en présence de toute l'Eglise assemblée, afin que, paroissant devant elle, la tête humiliée, les pieds nus sur un cilice étendu, vous subissiez l'examen. (Lib. II de *Symb. ad catech.*, cap. I.) Toutes ces cérémonies mystérieuses qui ont été, et qui sont encore pratiquées à votre égard par le ministère des serviteurs de Dieu, ces exorcismes, ces prières, ces cantiques spirituels et divins, cet usage de souffler sur vous, ce cilice, cet abaissement de vos têtes, cette humiliante nudité de vos pieds, cette sainte frayeur même dont vous étiez saisis; tout cela, disje, etc. (*Ibid.*, lib. IV, cap. I.) » L'Eglise grecque s'est maintenue en possession de cet usage. Avant les exorcismes, elle veut que le catéchumène paroisse dans la posture d'un captif, en simple tunique, sans ceinture, la tête découverte, les pieds nus et les mains abaissées, comme n'ayant

rien exprimé d'attentatoire à sa divinité. On ne demandoit pas aux Machabées autre chose que de manger d'une viande défendue. Il ne leur en fallut pas davantage pour les armer, eux et leur mère, d'un courage supérieur à toutes les tortures; ils savoient que violer la loi de Dieu, c'étoit désavouer le législateur lui-même. Et des hommes qui ont si souvent sacrifié au démon, veulent encore passer pour chrétiens! On les voit se présenter, sans pudeur, dans l'assemblée des saints, se confondre parmi le troupeau du Seigneur. Que l'Eglise les tolère dans son sein; son indulgence maternelle craindroit, en les aigrissant, de troubler le peuple de Dieu; mais à quoi sert de n'être pas exclus de l'assemblée des fidèles, si l'on a mérité

aucune force. (*Euchol. gr.*, pag. 334.) S. Cyrille de Jérusalem, décrivant au long les cérémonies du baptême, ne manque pas de rapporter ces particularités. (*Catech. mystag.* 1.) Nous les voyous également racontées dans le livre de la hiérarchie ecclésiastique, sous le nom de S. Denis. (*in Theor.*, cap. 2, *Hier. eccl.*) Le catéchumène étend les mains, et, par cette action, il chasse loin de lui le démon, qu'il regarde comme présent et comme s'efforçant de le retenir dans les liens. Ensuite, détestant cet esprit impur, et le rejetant avec exécration, il lui crache, pour ainsi dire, au visage. (*Cabasilas, Opusc. de vit. in Christo, Orat.* 2.) S. Denis l'avoit dit clairement: L'Eglise veut que le catéchumène souffle lui-même contre le démon jusqu'à trois fois, et qu'il l'exorcise à son tour. (*Supr.*, cap. 2.) Et quand il a répété jusqu'à trois fois: *Je renonce à Satan*, le prêtre lui fait ce commandement: Soufflez donc, et crachez contre lui. *Insuffla igitur, et expue in illum.* (*Cabas. . supr.*) Ces cérémonies s'observoient encore exactement parmi nous au temps de Charlemagne, comme on le voit par une lettre d'Alcuin à ce prince. (*Inter epist. Hinckm. epist. ad presb. remens. paroch.*).

de l'être ? Subir la sentence, seroit le remède du crime qui l'auroit provoquée ; la mériter sans l'encourir, c'est le comble du mal.

L'apôtre nous a prévenus que quiconque veut vivre avec piété en Jésus-Christ, doit s'attendre à des persécutions. A défaut de tyran, de bourreaux, de persécuteur qui en veuille à nos vies ou à nos fortunes, nous portons au-dedans de nous-mêmes un ennemi contre lequel nous avons à lutter journellement. C'est être martyr, que de souffrir patiemment, avec reconnoissance, les maux inséparables de notre condition humaine, et qui sont communs aux justes et aux pécheurs (1); et l'on n'est point privé de la gloire qui s'attache à ce titre, pour ne pas répandre son sang en l'honneur de Jésus-Christ. « Le refusez-vous au saint patriarche Abraham, renonçant à l'amour d'Isaac pour obéir à l'ordre du Seigneur, et s'immolant lui-même quand il résolut de l'immoler ? N'éprouva-t-il pas en effet toutes les peines des martyrs, quand il mena son fils sur la montagne, qu'il lui prononça son arrêt, qu'il lui lia les mains, qu'il le mit sur le bûcher, et qu'il leva le bras et l'épée pour lui donner le coup de la mort (2)? Les justes de l'Ancien Testament, de qui parle S. Paul,

Page 189.
col. 1.

II. Tim. III.
12.

Hebr. X. XI,
XII.

(1) Senault, *Panégyr.*, tom. II, pag. 195. Massillon, *Panégyr.*, pag. 325. Fromentières, *Serm.*, t. I, pag. 430 et suiv. Bossuet, *Serm.*, t. III, pag. 94.

(2) Traduit par Senault, *Panégyr.*, t. III, pag. 122.

ont tous été éprouvés dans leur foi. Ils n'ont pas tous versé leur sang ; leur foi n'en a pas moins fait des martyrs. Il est vrai que l'Eglise distingue le martyr proprement dit, c'est-à-dire celui qui laisse sa vie dans les tortures, d'avec le confesseur qui survit à ses souffrances. Pour mériter ce glorieux titre, et avoir droit à la couronne, Dieu se contente que l'on ait crucifié sa chair avec ses affections dérégées, que l'on soit réellement mort avec Jésus-Christ ; qu'enseveli avec lui dans le baptême, on ne vive plus que pour lui. Il suffit à ses yeux « de ce renoncement intérieur, de ce martyre invisible et continuel qui fait que nous résistons à nos passions, que nous réprimons nos désirs injustes, que nous combattons nos penchans vicieux. Il suffit de cette vie de la foi, qui combat sans cesse au-dedans de nous la vie des sens ; qui, dans toutes les actions et dans tous les événements, trouve des sacrifices à faire, parce que partout elle trouve, ou des périls à craindre, ou ses propres penchans à combattre ; et qui, nous trouvant toujours opposés à la loi de Dieu, nous fait toujours trouver en nous-mêmes, et la source de toutes nos tentations, et l'occasion de tous nos mérites (1). » Ce sont moins les effets que les désirs que Dieu regarde ; moins les témoignages extérieurs que les affections de l'âme (2). « La volonté constante et résolue d'un

(1) Massillon, *supr.*, pag. 327—328.

(2) Senault, *supr.*, t. 1, pag. 174.

fidèle passe devant Dieu pour un véritable martyr; il en a le mérite quand il en a le désir; il en peut espérer la couronne, quoiqu'il n'ait point vécu dans la persécution et qu'il ne soit point mort dans les tourments (1). » Car, enfin, pourquoi seroit-il privé de la gloire du martyr, celui à qui il n'a pas tenu de le consommer? De même, quoique dans le sens contraire, vivre dans la disposition de renoncer à Jésus-Christ aussitôt qu'il y a quelque risque à courir ou pour ses biens, ou pour son repos, ou pour sa vie, c'est vivre en apostat pour finir de même. Vous renoncez à lui pour un peu d'argent. Ferez-vous difficulté de le renier, si l'on vous sollicite par la menace de l'opprobre, de la prison ou de la mort? Ce n'est point le tyran qui fait de vous un apostat; c'est vous-même qui allez au tyran déclarer votre apostasie. « C'est la foi qui combat et qui triomphe dans les martyrs. Si quelqu'un manque de courage, c'est parce qu'il manque de foi; et s'il remporte la victoire dans les tourments, il en doit toute la gloire à la foi (2). » Tous les jours nous récitons le symbole de notre profession de foi : Je crois en Dieu le Père tout-puissant. Est-ce croire en Dieu, que de ne mettre pas en lui seul toute sa confiance? Est-ce professer l'unité du Dieu créateur du ciel et de la terre, que de se faire d'autres divinités, à qui l'on rapporte ses vérita-

(1) *Ibid.*

(2) Traduit par Senault, *Panégyr.*, t. I, pag. 116—117.

bles affections? Les Juifs croient aussi qu'il n'y a qu'un seul Dieu; et ils blasphèment journellement contre le nom du fils de Dieu dans leurs synagogues. Les démons n'en sont pas moins convaincus que vous, et ils tremblent à ce nom auguste. Que vous dit Jésus-Christ, par la voix de son apôtre? *Ne vous vengez pas vous-même, mais donnez lieu à la colère, en attendant la vengeance de celui à qui elle appartient, et vous aurez droit au royaume de Jésus-Christ.* L'ennemi du salut, au contraire: Livrez-vous à la vengeance, et renoncez à la vie éternelle. Dieu vous dit: Fuyez les plaisirs de ce monde; détachez-vous, pour l'amour de moi, de tout ce qui vous est cher, et vous recevrez au centuple la récompense, la paix de la conscience dans la vie présente, et la béatitude éternelle dans l'autre. *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.* Le démon vous dit: Vivez au gré de vos désirs; ne vous refusez aucune volupté; soyez l'esclave de vos sens; attachez-vous à mon service, pour partager un jour mes châtimens. Choisissez entre l'un et l'autre (1).

Si vous vous êtes déterminés en faveur de Jésus-Christ, il ne vous en coûtera pas beaucoup pour en être le martyr. Il vous suffira d'une pleine conformité à sa volonté sainte dans toutes les situations où elle

(1) Cette éloquente opposition a été souvent reproduite par les modernes prédicateurs, même de communions étrangères. Voyez l'article *Basnage*, dans *Morceaux choisis des Protestants*, pag. 213.

vous place , supportant avec patience les croix que sa bonté vous ménage , les infirmités dont il vous afflige , les injures de vos ennemis , les perfidies de vos amis , la perte de vos proches , les disgrâces de la fortune , et tous les événements , ou qui mortifient notre orgueil , ou qui trompent nos espérances (1). » Par-là , nous serons véritablement chrétiens , c'est-à-dire les martyrs de la foi et les témoins de Jésus-Christ ; nous lui rendrons un glorieux témoignage dans toutes les circonstances. Dans l'adversité , en adorant sa main paternelle qui nous châtie et nous corrige ; dans la prospérité , en bénissant sa miséricorde qui tempère nos épreuves par des consolations.

11° DES AVANTAGES DE LA CHASTETÉ (*).

Ce traité , communément attribué à saint Cyprien , n'est , à très peu d'exceptions près , qu'une répétition de celui de Tertullien. Bornons cet extrait à quelques-unes des maximes qui lui sont propres.

La pureté ne s'étudie à plaire qu'à elle-même : toujours sur la défiance , ne cherchant que dans sa propre beauté tous ses ornements , elle est à elle-même toute sa gloire , et croit n'être jamais ni plus belle ni mieux parée que lorsqu'elle déplaît aux

Page 6. col. 2.

(1) Imité par Massillon , *Panégyr.* , pag. 331.

(*) *De disciplinâ et bono pudicitiaë.* (Part. II , pag. 6 et suiv. , édit. d'Oxford.)

impudiques. « Elle commande le respect à ses ennemis mêmes, et n'a point de plus grands admirateurs que ceux qui l'ont attaquée sans avoir pu la vaincre (1). » L'impureté, au contraire, fait la honte de ceux qui la servent; elle compromet également le corps et l'âme.

« L'impureté s'empare de l'homme; elle s'établit dans l'homme; elle triomphe de l'homme tout entier. *Totum hominem sub triumphum libidinis agit* (2). »

Page 7. c. 2.

Qu'est-ce que la virginité, autre chose que la méditation pratique de la vie future?

« Aimable pudeur, c'est vous qui nous unissez à l'agneau. Vierges! vous changez la terre en ciel; vous égalez l'homme aux anges; vous êtes la couronne des vertus. Charmante liberté, perpétuelle enfance, douce, aimable pudeur, que vos charmes sont divins! Que vous êtes précieuse! hélas! mais que vous êtes fragile (3)! »

Vaincre son ennemi, c'est ne vaincre qu'un homme; triompher de la volupté, c'est triompher de soi-même.

L'adultère n'est point un plaisir, ce n'est qu'un échange de honte.

On est bien loin d'être chaste, quand on aspire à

(1) Cité par Senault, *Panégyr.*, tom. II, pag. 488; par La Colombière, t. II, pag. 242.

(2) Senault, *ibid.*

(3) L'ancien évêque de Seuz, serm. *sur la pudeur*, t. III, pag. 67.

enflammer les cœurs, même en se promettant de conserver sa pudeur (1).

Histoire du patriarche Joseph , de Suranne.

L'auteur de ce traité prodigue moins les textes de l'Écriture que saint Cyprien. Il y prend ses exemples , qu'il aime à étendre dans d'assez longues descriptions , qui le font lire avec intérêt.

12° DE LA GLOIRE DU MARTYRE.

Ce que c'est que le martyre , son excellence , son objet.

Page 10. c. 1
et 2.

Est-il rien de plus héroïque que de manifester sa foi au milieu des tortures? Peut-il en coûter beaucoup d'affronter la mort , pour peu qu'on réfléchisse à la servitude et aux misères à quoi la vie présente nous enchaîne? Permis d'aimer à vivre, quand on s'expose à périr éternellement.

Pag. 15. c. 1.

Description de l'enfer.

Pleurs éternels , inconsolables gémissements , fournaise ardente , d'où les tourbillons d'une flamme dévorante s'échappent à travers une obscurité dont ils augmentent l'horreur sans diminuer l'affreuse nuit qui règne dans ce séjour du châtement. Supplices variés comme les crimes qu'ils punissent.

Description du paradis.

Printemps éternel, jardin délicieux; point de nuit, jour sans fin, repos que rien ne trouble.

Col. 2. La divine Providence nous a ménagé, dans le martyre, un remède à la vie.

Page 14. c. 1. Un seul mot : *Je suis chrétien*, a changé toute la scène, termine toutes les adversités, nous enfante au bonheur; il ouvre le royaume du ciel, élève à la puissance souveraine, affranchit le chrétien, triomphe de la mort, commence la véritable vie; il a rendu impuissants tous les traits de l'ennemi. Figurez-vous ce jour où, sous les yeux de tout un peuple, en présence des tortures et des bourreaux, l'athlète de Jésus-Christ est appelé à la confession du nom chrétien. Autour de lui les cœurs se partagent; d'un côté l'on tremble; de l'autre, que de vœux, que d'alarmes, tant que la couronne reste encore suspendue sur sa tête! S'est-il prononcé? Quelles fureurs! quel acharnement met en jeu tous les instruments de mort! Mais quelle gloire aussi de s'élever au-dessus de tous les mouvements de la nature et des impressions des sens; de rester intrépide au sein de la souffrance, d'être déchiré sans pouvoir être vaincu, et de se faire de la douleur une arme contre la douleur elle-même!

Col. 2. Il est impossible d'aspirer au martyre. à moins de haïr le siècle. Si vous êtes juste, et docile à la pa-

role du Seigneur, que craignez-vous de répandre votre sang pour l'honneur de celui, tant de fois, a versé le sien pour vous? Il l'a versé dans la personne d'Abel, d'Isaïe; il a été immolé dans Isaac, vendu dans Joseph, crucifié dans sa propre personne.

Nos anciens prédicateurs ont fait un assez fréquent usage de ce traité, comme de ceux qui se trouvent dans l'édition d'Oxford, à la suite de saint Cyprien, mais sous d'autres noms.

15° DE L'ENVIE ET DE LA JALOUSIE. (*Analyse.*)

Être envieux du bien d'autrui, n'est, dans l'opinion commune, qu'une foiblesse de peu d'importance; on ne s'en défie pas, on y tombe sans s'en douter; on s'y abandonne en aveugle, malgré tous les avis que le Seigneur nous donne pour nous en préserver. C'est là un des pièges les plus subtils que l'ennemi du salut puisse tendre à nos âmes. S'il ne nous attaque point par une persécution déclarée, il cherche à nous surprendre par ses artifices: également redoutable et dans la guerre et dans la paix.

L'envie est née avec le monde. Cette malheureuse passion a perdu le démon, et l'homme avec lui. Elle arma Caïn contre Abel, Esaü contre Jacob, les fils de ce patriarche contre Joseph leur frère, Saül contre David, les Juifs contre Jésus-Christ. Elle

traîne à sa suite toutes les autres passions. C'est l'envie qui est cause qu'on rompt le lien de la paix, qu'on viole la charité fraternelle, que l'on corrompt la vérité, que l'on déchire l'unité par des schismes et des hérésies! Quelle pitié d'envier la vertu à autrui; de haïr en lui, où ses propres mérites, où les bienfaits de Dieu; de faire son malheur du bonheur des autres; d'être tourmenté de leur prospérité; de s'affliger de leur gloire, de nourrir sans cesse dans son cœur ces chagrins, qui sont comme autant de bourreaux qui le déchirent! Quelle joie un tel homme peut-il éprouver? Pour lui, nul repos, ni jour ni nuit. Les autres passions, arrivées au terme de leurs vœux, s'y arrêtent; l'envie, jamais.

Page 155.

Le traité finit par une exhortation à la charité.

PARAGRAPHE III.

LETTRES DE SAINT CYPRIEN.

L'autre partie, non moins intéressante, des œuvres de notre saint docteur, ce sont ses *Lettres*, nécessaires pour connoître la discipline et l'histoire de son temps. Aussi utiles au prédicateur que ses autres ouvrages, toutes respirent une charité ardente et le zèle le plus héroïque.

Celle qui ouvre cet inestimable recueil (*), est la fa-

(*) On la place quelquefois à la tête de ses traités, sous le titre : *De gratiâ Dei*. (Voyez l'édit. d'Oxford.) Tillemont lui trouve la forme de dia-

meuse lettre à Donat, où saint Augustin blâme un certain luxe d'ornements et d'une sorte de poésie descriptive, qui s'y trouve répandue comme dans l'éloquence mondaine (1). Bossuet, moins sévère, la cite fréquemment, et toujours avec éloge (2). Il fait bien plus que la citer. Il l'a traduite presque en entier dans ses sermons.

Lettre à Donat.

Qu'au barreau, et dans les déclamations publiques, l'éloquence étale ses richesses; qu'elle affecte la pompe des paroles: quand on traite des mystères de la religion, l'expression simple et pure de la vérité n'a pas besoin de l'artifice du langage. La foi ne veut, pour tout ornement, que la substance des choses; n'attendez donc pas de moi que je vous parle avec élégance, mais avec force, ni que j'aie recours à cette rhétorique étudiée, mensongère, qui ne s'occupe que de flatter les oreilles. Je rendrai bien mieux hommage à la miséricorde de mon Dieu, en n'employant que le langage naïf de la vérité. Apprenez ce qui se sent plutôt qu'il ne se démontre; ce qui ne s'acquiert point par de longues et pénibles études.

logue, plus que de toute autre sorte d'écrit, quoique le saint y parle seul. (*Mém. eccles.*, t. iv, pag. 52.)

(1) *De doctr. Christ.*, lib. iv, cap. 52.

(2) « Et le reste, qu'il explique si éloquemment dans cette belle épître à Donat. » (*Serm.*, t. vi, pag. 13.)

Non. Il faut le puiser à la source d'une grâce prévenante qui d'elle-même épanche ses trésors.

Du temps où j'étois plongé dans les ténèbres et dans une profonde obscurité, flottant sur la mer orageuse du siècle, j'errois çà et là, sans avoir de route fixe, ne sachant pas même quelle direction prendre, tant j'étois loin de la vérité et de la lumière. Je regardois comme bien dur à croire, et bien difficile à exécuter, vu les préventions où j'étois alors, ce qu'on me promettoit de la bonté de Dieu pour être sauvé : que l'on pût naître encore une seconde fois, prendre une vie nouvelle dans les eaux sacrées du baptême, s'y régénérer, en se dépouillant de tout ce que l'on avoit été jusque-là, devenir, sans changer de corps, un homme tout nouveau. Où est, me disois-je à moi-même, la possibilité de renoncer tout à coup, soit à des penchans naturels, soit à des habitudes invétérées ? de devenir sobre, quand on est accoutumé à la bonne chère et au luxe des festins ; de ne se montrer qu'avec l'extérieur le plus simple, quand on ne paroissoit en public qu'avec une riche parure, éclatante d'or et de pourpre ? Demandez à cet homme, nourri dans les dignités et les honneurs, où il mettoit son bonheur ; demandez-lui de descendre à la vie privée, « à cet homme d'intrigues, environné de la troupe de ses clients, qui se croit honoré par l'assiduité des devoirs qu'ils s'empressent de lui rendre ; il regarde comme une grande peine

de se trouver vis-à-vis de lui-même (1). » Qui s'est laissé enchaîner, durant tout le cours de sa vie passée, par les liens des voluptés, devient, par l'empire de l'habitude, l'esclave de ses sensualités, de ses passions et de ses vices. Telles étoient les pensées qui m'occupoient, et m'ôtoient l'espérance de pouvoir m'arracher jamais à des maux qui avoient pris sur moi l'ascendant de la nature.

Mais après que les souillures de ma vie passée eurent été lavées dans le bain régénérateur, et que la lumière d'en haut eut pénétré mon âme purifiée; après que, en recevant l'Esprit Saint, j'eus été enfanté à une seconde vie; « renouvelé par les merveilleux effets de cette grâce céleste, j'ai vu tout à coup mes doutes se dissiper; ce qui étoit auparavant scellé pour moi s'est ouvert à mes yeux; les choses qui ne me présentoient que ténèbres sont devenues lumineuses; des difficultés qui me paroissoient insurmontables se sont évanouies (2); » ce qui me sembloit impossible s'est aplani. En sorte qu'il étoit visible que ce qu'il y avoit en moi auparavant de charnel et de sujet au péché venoit de la terre, et que ce que l'Esprit Saint commençoit d'animer venoit purement de Dieu. Vous n'ignorez pas plus que moi; vous êtes le premier à reconnoître, ce que nous avons perdu et ce que nous avons gagné à

(1) Bossuet, *Panégyr.*, pag. 136.

(2) Le même, *Serm.*, t. VI, pag. 13.

mourir au péché, à commencer à vivre à la vertu. Si je le rappelle, ce n'est pas pour m'en faire honneur à moi-même : on est toujours suspect et criminel à se vanter soi-même. Ce n'est point vanité, mais reconnaissance, d'attribuer la gloire de ce qu'il y a de bien en nous à Dieu, et non pas à l'homme ; de rapporter à la grâce de la foi le bonheur de n'être plus dans le péché, comme à l'erreur de l'homme l'état de péché où l'on étoit. N'est-ce pas de Dieu seul que vient tout ce que nous pouvons ? Dans lui, la source de notre être est le principe de notre force. Seulement, gardons-nous d'une confiance présomptueuse. « Sans la crainte, on ne peut garder l'innocence, parce qu'elle en est la garde assurée (1). » Méritons par la crainte, que le Seigneur, qui a bien voulu éclairer nos âmes, y maintienne sa présence, par le concours d'un saint empressement de notre part à acquitter les œuvres de justice. Ne permettons pas que le bienfait que nous avons reçu engendre une négligence qui rouvrirait l'accès de notre âme à l'ennemi du salut. Si vous ne sortez point des voies de la justice et de l'innocence ; si vous y marchez d'un pas ferme et assuré ; si, vous tenant fortement attaché au Seigneur, vous persévérez à être ce que vous avez commencé, sa grâce vous donnera d'autant plus de facilité et de force, qu'elle

(1) Bossuet, *Serm.*, t. v, pag. 143, et t. vi, pag. 250.

s'accroîtra davantage en vous. Il n'en est pas des dons célestes comme de ceux que nous recevons de la main des hommes, toujours étroits et mesurés; les dons de l'Esprit Saint s'épanchent avec largesse, avec l'abondance du fleuve qui déborde; tout ce qu'il demande, c'est que nos cœurs en soient avides, qu'ils s'ouvrent pour le recevoir; « et la mesure de la foi que nous y apportons, est la mesure des faveurs dont nous y devons être investis (1). » A quelle force, à quelle puissance ne s'élève pas l'âme ainsi régénérée! Non-seulement elle se voit émancipée des liens qui l'attachoient au monde, inaccessible à sa contagion; mais agrandie et fortifiée, elle commande en souveraine à toute l'armée des démons.

Pour apprécier mieux le bienfait auquel nous avons été appelés, imaginez que vous êtes transporté tout à coup sur le haut d'une montagne (2), d'où, par un effet de la puissance divine, vous découvriez d'une même vue la terre et les mers, tous les emplois, tous les

(1) Collet, *Serm.*, t. I, pag. 450.

(2) Ce mouvement, imité par divers prédicateurs (Fromentières, *Carême*, t. II, pag. 534—535. Pallu, dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. IV, p. 38.) a fourni à Bossuet la matière d'une grande partie de son sermon pour la Quinquagésime. (*Serm.*, t. III, pag. 372 et suiv.) Un autre archevêque français en a transporté de longs fragments dans une instruction pastorale *sur la justice chrétienne*. (M. De Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, *Instr. pastor.*, Paris, 1740, pag. 175—178 et suiv.) Fénelon a bien saisi l'esprit de cet ouvrage, et en a fait passer les traits les plus heureux dans sa Description du scandale public. (*Serm. pour la fête des Rois*, pag. 345—347 du tom. IV, édit. Boullage. Paris, 1821.)

exercices, toutes les occupations différentes qui partagent en tant de soins les enfants d'Adam durant ce laborieux pèlerinage. Elevé donc sur cette montagne, vous voyez du premier aspect cette multitude infinie de peuples et de nations, avec leurs mœurs différentes et leurs humeurs incompatibles. Les unes barbares et sauvages; les autres polies et civilisées. Et comment rapporter une telle variété de coutumes et d'inclinations! Certes, c'est une chose impossible. Combien, à ce premier aperçu, le monde vous fera pitié! Combien, en faisant un secret retour sur vous-même, vous vous applaudirez, et remercirez la bonté divine de vous avoir sauvé d'une mer si orageuse! «Après, descendant exactement aux détails de la vie humaine, contemplez les divers emplois dans lesquels les hommes s'occupent! O Dieu éternel! quel tracàs! quel mélange de choses! quelle étrange confusion (1)!» Sur la terre, le brigandage infestant la voie publique; sur la mer, des pirates plus redoutables que ses tempêtes; partout la fureur des combats, la guerre divisant les peuples, et le sang humain coulant à grands flots! Tuer son semblable, crime de mort dans un simple particulier; action grande et généreuse quand on se réunit pour la commettre. Et le meurtre est sûr de l'impunité, non pour être légitime, mais plus barbare.

Jetez les yeux sur les villes. Quelle bruyante agi-

(1) Bossuet, *suprà*.

tation, plus déplorable que le silence des tombeaux! On vous appelle aux jeux féroces de l'amphithéâtre, pour y repaître, par des spectacles de sang, une curiosité sanguinaire. Cet athlète fut long-temps nourri des sucres les plus substantiels : on l'engraissoit pour le jour où il doit mourir à plus grands frais. Un homme égorgé froidement pour le plaisir des yeux! Le meurtre érigé en science, transformé en étude, en usage! Non-seulement il faut commettre le crime : il faut en tenir école! O comble d'inhumanité! L'indignation fournira-t-elle jamais d'assez fortes expressions pour retracer de semblables horreurs? C'est un état de tuer, une gloire de mourir! Qu'est-ce, dites-moi, qu'un métier où l'on s'expose aux animaux féroces sans y être condamné? sans l'avoir provoqué par aucun crime; pour le barbare orgueil de les combattre? Il fait beau voir ces jeunes gladiateurs dans la force de l'âge, d'un extérieur qui n'a rien de repoussant, d'une mise recherchée, tout fiers de l'infamie et du trépas à quoi ils se dévouent, combattant, non par arrêt, mais par fureur, descendre dans l'arène, sous les yeux de leurs sœurs, de leurs frères, de leurs mères, qui ne manquent pas de s'y rendre pour rehausser par leur présence l'intérêt du spectacle, et viennent applaudir à ces scènes déplorables où la nature est outragée. Ils ne soupçonnent même pas que ces barbares divertissements en font autant de parricides.

Arrêtez vos regards sur les représentations dramatiques qui se jouent sur les mêmes théâtres; mêmes aspects, non moins douloureux, non moins humiliants. La tragédie a pour objet de retracer les crimes anciens. Le parricide, l'inceste les plus monstrueux, y sont reproduits sous des images qui leur rendent toute l'énergie de la réalité; on a peur que la postérité n'oublie les horreurs dont le cours des siècles avoit affoibli le souvenir. On apprend à toutes les générations que l'on peut faire encore ce qui fut fait autrefois; on fait revivre, on perpétue, on éternise, on propose à l'imitation, des choses dont l'habitude de les voir a fait disparaître ce qu'elles avoient d'odieux. Le crime s'oublie, et l'exemple devient loi. On prend leçon d'adultère en le voyant représenter. Excitée par la protection que les vices reçoivent de la licence publique, telle femme vient au théâtre: peut-être elle y étoit entrée chaste; elle en sort criminelle. Quelle école pour les mœurs! quel encouragement au mal! que d'aliments pour les passions, que les gestes impurs auxquels s'abandonnent vos comédiens! Le courage le plus mâle s'énerve, les forces s'abattent et se consomment dans une mollesse honteuse. Le plus efféminé est le plus sûr de plaire. Les regards le dévorent; son exemple entraîne et fait loi; il attise les affections déréglées; il réduit au silence les réclamations de la vertu et de la conscience. On y voit les coupables intrigues d'une impudique

Vénus, d'un Mars adultère, d'un Jupiter, le premier des dieux par ses désordres autant que par son empire. Le moyen, je vous le demande, de rester pur et chaste au-devant de semblables scènes? Par respect pour ses dieux, on les imite; le crime devient ainsi un acte de religion (1).

Nous avons vu déjà ces énergiques pensées exprimées par Tertullien et saint Cyprien lui-même. (*Biblioth. choisie*, t. III, pag. 104 et suiv.) La doctrine des Pères sur les spectacles et les divertissements du monde n'a jamais varié.

Le même saint, consulté par un évêque, nommé Eucratius, s'il pouvoit recevoir à la communion un homme qui avoit autrefois monté sur le théâtre, mais qui, après y avoir renoncé, donnoit des leçons de déclamation et de pantomime pour avoir de quoi subsister, lui répond qu'une telle tolérance seroit contraire à la majesté de

(1) « S. Cyprien, parlant des crimes des idolâtres, déplore leur malheur, en ce que, adorant des dieux qui s'étoient auparavant souillés de mille crimes, ils avoient sujet de croire qu'ils faisoient des actes de religion en les imitant, *fiabant miseris religiosa delicta*. Pères et mères! j'en puis dire ici de même : Que vos enfants sont à plaindre, lorsque le respect que la nature leur imprime pour vos personnes leur donne de l'estime pour vos désordres, et qu'ils sont assez aveugles pour s'imaginer qu'ils pratiquent des vertus, quand ils ne font souvent que commettre vos crimes. » (Fromentières, *Serm.*, t. I, pag. 438.) La Rue fait une application non moins heureuse de ces paroles à la fausse conscience, « qui couvre ses plus iniques préventions du masque de la raison, et même de la piété; et qui, au lieu de se faire un scrupule de ses violences contre le prochain, s'en fait un mérite devant Dieu : *fiabant miseris religiosa delicta*. » (*Carême*, t. III, pag. 247.)

Dieu et à la vigueur de la discipline ; mais que , s'il est dans le besoin , l'Eglise doit se charger de sa subsistance, pourvu qu'il renonce à tout ce qui tient à son *infâme profession* (1).

Oh ! si de ce point élevé où je vous ai transporté, vous pouviez pénétrer l'intérieur des maisons, que d'impudicités, que de crimes secrets, dont il est impossible à des regards honnêtes de soutenir la vue ; que l'on ne pourroit même fixer sans en être le complice ; dont ceux-là même qui se les permettent sont les premiers à s'accuser, que du moins ils censurent sévèrement dans les autres, condamnant ainsi au-dehors ce qu'ils se permettent pour eux-mêmes (2) !

Peut-être croirez-vous trouver moins de désordres dans les sanctuaires de la justice ; mais regardez : vous allez y découvrir de quoi exciter encore davantage votre indignation et vos mépris. On a beau nous vanter les lois des douze Tables, ces codes savants, qui ont prévu tous les crimes, établi tous les droits ; le sanctuaire des lois, le temple de la justice, repaires de criminels qui les violent sans pudeur. L'innocence n'a plus d'asile, pas même parmi ceux qui sont chargés de la défendre. Les intérêts opposés y rassemblent, comme dans un champ de

(1) *Epist.* II, edit. Oxon., pag. 171. *Aliàs* LXI.

(2) « Commettant en secret ce qu'ils condamnoient en public. » (La Rue, *Panégyr.*, t. II, pag. 206).

bataille. Les passions qui s'y déchainent avec fureur, s'y combattent sans ménagement, exhalant en pleine paix les affreux mugissements de la guerre. Dans tout ce désordre, qui pense à secourir le bon droit? L'avocat? Il ne s'occupe que d'artifice et d'imposture. Le juge? Ses suffrages sont à l'encan. L'un suppose un testament; l'autre falsifie un acte public. Ici, des enfants sont évincés d'une succession qui leur appartenait; là, des étrangers sont substitués à des héritiers légitimes. C'est un ennemi qui vous accuse, un calomniateur qui vous attaque, un faux témoin qui vous diffame; partout des bouches vendues à la haine, qui font circuler en tout lieu leurs mensonges effrontés. Nulle crainte des lois. « Quiconque n'imite pas les méchants, les offense. Les lois elles-mêmes cèdent pour flatter le péché; et le désordre, à force d'être public, commence à être permis (1). »

De là, S. Cyprien passe au tableau des crimes que font commettre l'ambition et l'orgueil de se distinguer parmi les hommes.

Ce que vous appelez honneurs, dignités, opulence, pouvoir civil et militaire, autorité souveraine, tout cela, misère réelle qui déguise mal son poison secret; apparence trompeuse, qui masque bien des

(1) Fénelon, *Disc. pour le sacre de l'électeur de Cologne*, tom. iv, édit. Boullage, pag. 307, 308.

chagrins et des calamités. Vous savourez à longs traits la coupe perfide dont la douceur vous séduit ; imprudent ! vous n'y avez bu que la mort. Voyez cet homme qui se croit tout éclatant, parce que son vêtement est radieux d'or et de pourpre. Que de bassesses il a faites pour arriver à cet éclat emprunté ! Combien il lui a fallu dévorer de hauteurs et de dédains ! ramper aux pieds des protecteurs, essuyer leurs caprices ; pour se voir à son tour encensé par un vil troupeau d'adulateurs, dont les hommages s'adressent, non pas à l'homme, mais à la place ! Et qu'il survienne une disgrâce, que le vent de la faveur change et les abandonne à leur propre nudité ; que de regrets déchirants, que de mécomptes cruels et de repentirs amers !

Voyez encore de plus près ceux que vous appelez riches, parce qu'ils joignent héritage à héritage, qu'ils envahissent le domaine du pauvre pour agrandir le leur et l'étendre par-delà toutes limites ; sans cesse accumulant or sur or, voyez-les au milieu de leurs richesses, inquiets, tremblants, poursuivis par la peur qu'on ne vienne leur enlever leur cher trésor. Point de repos, point de sommeil tranquille. Les malheureux ! ils ne sentent pas les chaînes dont ils sont garottés ; que c'est leur or qui les possède, plutôt qu'ils ne possèdent leur or. Parlez-leur de largesses et d'aumônes ; ils ne savent ce que c'est que donner aux indigents. Cet argent, qu'ils disent être

à eux, ils l'enferment et le gardent avec autant de soin que si c'étoit à un autre ; ils n'y toucheront pas pour les besoins de leurs amis, de leurs enfants, pas même pour leurs propres nécessités. Ils ne possèdent que pour empêcher les autres de posséder. Et, par un étrange renversement d'idées, ils donnent le nom de biens à des choses qui ne leur profitent que pour le mal.

Peut-être croirez-vous qu'il y ait plus de sûreté dans les distinctions et les honneurs, dans la pompe des cours et sous le diadème, au milieu d'une escorte imposante de satellites? Détrompez-vous : on ressent plus d'effroi que l'on n'en inspire. La terreur que l'on répand, on est le premier à l'éprouver. Il y a un secret châtement attaché à l'orgueil du rang suprême, et qui se fait jour jusqu'à l'âme, à travers les gardes nombreuses dont on s'environne. Autant on imprime de défiance, autant on en conçoit. Le pouvoir qui fait trembler les autres commence par réagir sur celui qui l'exerce. « Il ne flatte que pour courber sous le joug ; il ne caresse que pour tromper ; il n'enchanter que pour perdre ; il n'élève que pour abaisser (1). » Le plaisir de l'ambition se paie à grand intérêt. « Plus vous êtes élevé en dignité, en richesse, et plus vous en êtes malheureusement puni (2). »

(1) Segaud, *Carême*, t. 1, pag. 397.

(2) Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 346, 347.

Où donc trouver enfin un calme tranquille et assuré? une paix solide et permanente? Il n'est pour cela qu'un seul moyen; c'est de fuir les tumultueuses agitations du siècle, et se mettre à l'abri de ses tempêtes en se réfugiant dans le port du salut; c'est de porter vers le ciel ses yeux détachés des choses de la terre; c'est de se rapprocher de Dieu, en regardant au-dessous de soi tout ce que les hommes estiment de plus grand et de plus élevé. Plus rien à désirer ni à regretter dans le monde, quand on est plus grand que le monde. L'âme qui s'est une fois pénétrée de ces sublimes méditations ne voit plus rien sur la terre qui ne soit au-dessous d'elle; elle croit posséder déjà ce qu'elle espère. Plus rien au monde qui puisse ni l'enrichir ni l'appauvrir. Nous nous sentons d'autant plus engagés à aimer ce que nous serons un jour, qu'il nous est mieux donné d'apprécier et de déplorer ce que nous avons été. Un tel avantage ne s'achète point par argent ou par brigue, ni par un travail humain; il se s'acquiert ni par l'assiduité des veilles, ni par la longueur des années, mais par le secret inconnu d'une grâce qui avance les temps et qui abrège les connoissances (1). C'est un don purement gratuit de la bonté divine, et il n'en coûte point pour l'obtenir. L'Esprit divin communique à

(1) Fromentières, *Panegyrique de saint Thomas d'Aquin*, tom. 1, pag. 198.

l'âme sa douce chaleur, comme le rayon échappé du soleil ou comme une rosée rafraîchissante répandent leurs salutaires influences.

Pour vous, qui depuis long-temps déjà servez dans la milice céleste, restez fidèle à nos saintes règles, partagez votre temps entre la lecture et la prière; tantôt conversez avec Dieu; tantôt laissez-le vous parler lui-même (1).

Nous verrons saint Jérôme profiter habilement des mêmes expressions pour rendre les mêmes sentiments.

La plupart des lettres de saint Cyprien, au nombre de quatre-vingt-une (2), furent écrites dans le feu de la persécution, et s'y rapportent. Le saint docteur, docile au précepte de l'Évangile, ne voulut pas s'exposer aux fureurs de la tyrannie, bien résolu de ne pas s'y soustraire quand le moment du sacrifice seroit venu. Du lieu de sa retraite, il ne cessa point de diriger son troupeau, animant les forts, soutenant et relevant les foibles, consolant les affligés, fixant les règles de la discipline, prodiguant à tous l'assistance de son zèle, de ses lumières et de sa charité; toujours les armes à la main contre le relâchement et contre le schisme, partout s'appuyant de l'autorité des livres saints. L'Église romaine lui rendoit, dès son temps, ce glorieux témoignage : « que ses lettres avoient porté la lumière au fond des cachots où étoient détenus les saints confesseurs; qu'elles

(1) Le même, *ibid.*, pag. 199.

(2) Dans quelle édition l'abbé Racine n'en a-t-il vu que soixante et une? Voy. son *Hist. eccl.*, t. 1, in-4°, pag. 247.)

avoient encore fortifié leur courage déjà éprouvé par la magnanimité de leur foi ; qu'elles avoient dignement relevé leurs triomphes , et leur avoient suscité de généreux imitateurs ; que si la gloire de leur confession étoit l'ouvrage de leur foi et de la grâce du Tout-Puissant , saint Cyprien en avoit été le digne instrument par l'influence de ses exhortations (1). » Les saints confesseurs à qui elles étoient adressées lui rendoient le même témoignage (2).

Nous en avons deux traductions en français ; l'une par Lombert (3), complète et assez exacte , mais sans aucun sentiment des beautés du texte ; l'autre bornée à quelques *lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs* , par J. Lenfant , calviniste , le même dont nous avons des sermons et l'histoire de quelques conciles. Ni l'une ni l'autre ne nous a rendu aucun service. Tricalet n'en dit pas un mot ; et les analyses de Dupin (4) et de D.Ceillier n'apprennent que bien peu de chose.

Cyprien aux martyrs et aux confesseurs de Notre Seigneur Jésus-Christ. Salut perpétuel en Dieu le père ()*.

Glorieux et généreux Frères, j'ai appris quelle a été la grandeur de votre foi et de votre courage ; et

(1) *Epist. cler. rom. inter epist. S. Cypr.* xxx ; edit. Oxon.

(2) *Epist. Moys. et cæteror, ibid.* xxxi.

(3) Un vol. in-4. *OEuvres complètes*. Paris ; 1672.

(4) Susceptibles d'ailleurs de tant de critiques. (Voy. les *Remarques* de D. Petit-Didier, t. 1, pag. 244 et suiv.)

(*) Lettre x, dans l'édit. d'Oxford ; viii, de l'édit. de Manuce et Rigaud , et dans Lombert ; ix de l'édit. de Pamelius.

cette nouvelle m'a transporté de joie et d'admiration. Je vous en félicite pour l'Eglise notre mère, dont vous faites le triomphe. Auparavant elle se glorifioit de la fermeté de ceux de ses enfants que l'exil et la perte de leurs biens n'ont point empêché de persévérer à confesser Jésus-Christ. Mais vous, en le confessant au milieu des tortures et des supplices, vous lui rendez un témoignage d'autant plus honorable, qu'il est incomparablement plus frappant et plus magnanime. Lorsque le combat est plus rude, la gloire des combattants en devient plus éclatante. L'horreur des tourments, bien loin de vous éloigner du champ de bataille, n'a fait que ranimer votre ardeur; et, pénétrés d'une force invincible, vous êtes allés défier, avec un intrépide courage, l'attaque la plus furieuse qui fut jamais. J'ai su que plusieurs d'entre vous ont déjà reçu la couronne, que d'autres ne tarderont pas à recevoir la palme de la victoire, et que, de tous ceux qui sont aujourd'hui dans les chaînes, il n'en est pas un qui, animé des mêmes sentiments, ne brûle de voir la lice se rouvrir. Voilà ce que doit être le vrai, le généreux soldat de Jésus-Christ. Sa foi inébranlable ne se laisse ni surprendre par les caresses et les perfides insinuations, ni étonner par les menaces, ni surmonter par les tortures et les souffrances les plus aiguës. Celui qui est dans nous est plus grand que tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre; et l'inhumaine barbarie

est moins puissante pour nous abattre, que la protection divine pour nous soutenir. Vous l'avez bien fait voir par le glorieux combat que vous venez de soutenir, où, en vous montrant supérieurs à tous les supplices, vous avez donné à tous l'exemple de l'héroïsme chrétien, et forcé l'ennemi à vous rendre les armes et à s'avouer vaincu. Quels éloges pourrais-je vous donner, qui répondent à la fermeté invincible de votre âme et aux saintes ardeurs de votre foi? Vous avez soutenu jusqu'à la fin les plus affreuses tortures; les supplices n'ont pas pu vous vaincre, c'est vous qui avez vaincu les supplices. Ce n'est pas la rigueur des tourments qui a mis fin à vos douleurs, ce sont les couronnes célestes. La rage des bourreaux, en s'épuisant sur vos corps, n'a rien pu sur la constance inébranlable de votre foi; elle n'a fait que réunir plus tôt au sein de Dieu les serviteurs de Dieu.

Quel spectacle pour tout le peuple, témoin en foule de vos combats. Il n'a pu voir sans admiration ces combats spirituels animés, soutenus par la force du Ciel; ces combats où Jésus-Christ assistoit en personne, où ses athlètes, debout, sans autres armes que celles de la foi, mais investis de toute la puissance d'en haut, confessoient à haute voix, avec une contenance assurée, le nom de celui qui les faisoit vaincre. Au milieu des plus horribles tortures, ils étoient plus fermes que les bourreaux mêmes qui les

tourmentoient. Des membres brisés et déchirés résistoient encore à l'action des ongles et des peignes de fer. Vainement les fouets toiboient à coups redoublés sur leurs chairs palpitantes; vainement ils frappoient, non plus des membres, mais des blessures, et laissoient entrevoir jusqu'à leurs entrailles, tombant en lambeaux (1); vainement ruisseloient de tout leur corps des flots de leur sang, bien propres à éteindre et le feu de la persécution et le feu des enfers; leur foi n'a pas chancelé. Quel spectacle surtout pour les regards de Notre Seigneur! combien auguste, combien magnifique et agréable à ses yeux, de voir ses généreux soldats conserver inviolable la fidélité de leur serment, suivant cette parole du divin psalmiste : *La*

Ps. cxv. 15.

mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur! Oui, bien précieuse en effet, puisqu'elle donne l'immortalité en échange d'une vie passagère. Jour de triomphe pour Jésus-Christ! C'étoit lui qui combattoit, lui qui remportoit la victoire dans la personne de ses serviteurs, lui qui soutient notre foi, et communique ses grâces à ceux qui croient en lui, en proportion de leur confiance. Car celui-là qui est mort pour nous une fois, c'est le même qui est toujours victorieux en nous. *Lorsqu'on vous livrera entre*

Math. v. 19.

(1) Bossuet, *Panégyr. de S. Gorgon*, pag. 369. Clément, *Panégyr.*, t. II, pag. 393. Fénelon, *Panégyr. d'un martyr*, pag. 227. Fromentières, *Carême*, t. II, p. 306.

point en peine de ce que vous direz ; ce que vous leur devez dire vous sera donné à l'heure même ; car ce n'est pas vous qui parlez , mais c'est l'esprit de votre père qui parle en vous. Nous en avons eu la preuve dans l'événement actuel. Une parole, pleine de l'Esprit Saint, est sortie de la bouche de l'un de ces martyrs. Le bienheureux Mappalicus, au milieu des tortures, s'adressant au proconsul : *A demain*, lui a-t-il dit, *vous aurez un beau combat*. Ce qui a été accompli. Le lendemain nouveau combat tout céleste, à la suite duquel le serviteur de Dieu a été couronné. Vous, qui avez été les compagnons des combats de ce glorieux martyr de la foi chrétienne, qui avez soutenu les questions comme lui, qui avez montré une constance égale à la sienne, généreux confesseurs, comme lui, patients dans la douleur, victorieux dans la souffrance, je vous exhorte à l'imiter jusqu'à la fin. Ce que je désire, c'est qu'étant déjà unis par les liens de la même confession et par les épreuves des mêmes prisons, vous le soyez aussi par une fin aussi honorable et par la même couronne. Que votre constance essuie les larmes que l'Eglise notre mère répand sur ceux qui sont morts à la foi (1), et serve d'exemple et d'encouragement à ceux qui, jusqu'à présent, y ont per-

Page 184.

(1) La Colomnière fait une heureuse application de ces paroles aux désordres des jours qui précèdent le Carême, t. III, pag. 187, 188.

sévéré. Si vous êtes appelés dans l'arène, si l'heure du combat sonne aussi pour vous, montrez-vous les dignes soldats de Jésus-Christ, sachant bien que c'est sous les yeux de notre Maître que vous combattez, et par la confession de son nom que vous serez mis en possession de sa gloire. Non-seulement ses yeux seront ouverts sur vous, c'est lui-même qui combat en nous et avec nous; lui qui dispense et reçoit la couronne. Que si la bonté du Ciel accordoit la paix à son Eglise avant que vous ne soyez appelés au combat, vous n'en aurez pas moins eu l'honneur de le désirer, et le mérite de l'avoir demandé au Seigneur. Que personne de vous ne s'afflige dans la pensée qu'il soit inférieur aux autres, par qui il auroit été devancé dans le chemin de la gloire. Le Dieu *qui scrute les cœurs et les reins*, qui voit et pénètre Apoc. II. 23. les choses les plus cachées, a lu au fond de son cœur. Il suffit, pour être couronné de ses mains, d'avoir mérité le témoignage du souverain juge des vivants et des morts. De ces deux voies pour aller à lui, l'une est plus sûre et plus prompte, l'autre moins pénible; l'une abrège les combats et consomme la victoire, l'autre ménage à l'Eglise d'honorables services: toutes deux sont également nobles et illustres. Oh! que l'Eglise de Jésus-Christ est heureuse, soit par les vertus qui l'honorent pendant la paix, soit par la gloire qui lui revient du sang de ses martyrs durant la guerre! Tantôt éclatante de blancheur par la pu-

reté des œuvres, tantôt revêtue de pourpre par la confession de ses martyrs. Ainsi, ni les lis ni les roses ne manquent à sa couronne. Et la paix et la guerre nous donnent à l'envi des fleurs immortelles.

Cyprien aux prêtres et aux diacres ses frères (*).

Page 185.

Pénétrés comme vous l'êtes, mes très chers Frères, de la crainte du Seigneur, vous ne cessez de lui adresser les plus ferventes prières : j'en suis profondément persuadé. Néanmoins, je crois devoir moi-même recommander à votre religieuse sollicitude l'obligation où nous sommes de l'implorer, non-seulement par la prière, mais par le jeûne, accompagné de larmes et de tous les moyens propres à fléchir sa justice irritée. Car il ne nous est pas permis d'ignorer ou de dissimuler que l'effroyable tempête qui est venue fondre sur nous et désoler une grande partie du troupeau, et dont les ravages n'ont pas encore cessé, ce sont nos péchés qui l'ont provoquée. Nous sommes châtiés pour nous être éloignés de la voie du Seigneur et des commandements qui nous avoient été donnés pour notre salut. Notre Seigneur a obéi à la volonté de Dieu son père ; c'est nous qui sommes rebelles à la sienne. Occupés du soin d'amasser des richesses, dominés par l'orgueil, par les vaines contes-

(*) *Epist.* XI, edit. Oxon. ; VIII, edit. Pamel. ; VII, edit. Rig. et Lomb.

tations qui nous agitent et nous partagent, au mépris de la foi et de l'antique simplicité, renonçant au siècle, mais de bouche seulement, et non par les œuvres, n'aimant que nous seuls, et par-là devenus en butte à la censure publique. Si nous avons été frappés, nous ne l'avons que trop mérité. A quels châtimens, en effet, ne devons-nous pas nous attendre, quand, aujourd'hui encore, on voit nos confesseurs eux-mêmes, qui devraient être l'exemple de leurs frères, tenir une conduite si différente de celle qu'ils devraient avoir!

Il en est qui se prévalent de leur confession pour s'abandonner témérairement à une confiance orgueilleuse. Dieu nous en punit par la durée de la persécution. Ceux-là ne méritoient pas l'honneur de mourir. Ils ont pu souffrir, mais ils n'ont pas été couronnés. Ils auroient péri, leur gloire tiendrait non pas à la longueur des épreuves, mais seulement au bonheur d'être morts plus tôt (1).

(1) *Adepti gloriam non termino supplicii, sed velocitate moriendi.*

Un moderne prédicateur a donné un tout autre sens à la pensée de saint Cyprien, mais dont on peut également profiter : « Quand les généreux confesseurs de Jésus-Christ souffrent long-temps, et qu'ils lassent la cruauté de leurs bourreaux par leur infatigable patience, ils sont doublement heureux, dit saint Cyprien, au lieu que quand on les fait mourir dès qu'ils sont montés sur l'échafaud, ils n'acquièrent le ciel que par une mort précipitée, et non par de longs tourmens. » (Fromentiers, *Panégyr. de saint Benoît, Sermon, t. 1, p. 247.*)

Le saint évêque raconte deux visions qui lui avoient annoncé la persécution prochaine (1).

Ne nous laissons pas de prier, et pour nous-mêmes, et pour tous les frères. Après le châtement vient le pardon.

Cyprien à Némésien, Félix, Lucius, à un autre Félix, à Litteus, Polien, Victor, Jader, Datif, ses collègues, aux prêtres ses confrères, aux diacres et aux autres frères qui sont dans les mines, martyrs de Dieu le Père tout-puissant, et de Jésus-Christ Notre Seigneur, notre Dieu et notre protecteur, salut éternel ().*

Page 327.

La gloire que vous vous êtes acquise, illustres et bien-aimés Frères, me feroit un devoir d'aller vous voir et vous embrasser en personne; et j'y aurois satisfait, si je n'étois moi-même relégué et détenu loin de vous pour la confession du saint nom de Jésus-Christ. J'y suppléerai, du moins autant que je le puis, en me transportant au milieu de vous par la pensée et par mes plus tendres affections, et vous adressant, au défaut de mes paroles, l'expression de la vive joie

(1) « On voit par divers endroits de saint Cyprien, que de son temps les visions et les révélations étoient fort communes, que Dieu en gratifioit même les enfants; et le saint s'élève avec force contre ceux qui faisoient difficulté d'y ajouter foi. » (D. Ceillier, *Hist.*, tom III, pag. 212.)

(*) Lettre LXXVI, édit. d'Oxford; LXXVII, édit. de Pamélius; Lombert LXXVI.

dont m'a pénétré le récit de votre héroïque fermeté. Si je n'ai pas eu l'honneur d'être associé à vos souffrances, je les ai ressenties du moins par le sentiment de la charité qui m'unit à vous. Eh ! pourrai-je Page 328.
garder le silence ? pourrai-je ne pas me livrer à tout l'essor de mon allégresse, après les éclatantes faveurs que Dieu a daigné accorder à des hommes qui me sont si chers ? J'ai su qu'une partie d'entre vous est allée déjà prendre possession de la couronne de gloire, que Dieu réserve à la consommation du martyr ; que l'autre, encore dans les chaînes, au fond des mines ou des cachots, attend sans cesse le moment de l'immolation, qui n'est différé que pour leur donner l'occasion de fortifier les frères, de les armer par l'exemple de leur courage, et de se faire de nouveaux titres de mérites, par chacun des jours qui retardent leur récompense avec leurs sacrifices. Et certes, je ne suis point étonné, magnanimes confesseurs, que pour prix de votre piété et de votre foi, le Ciel vous ait ménagé ce glorieux privilège ; il a voulu reconnoître le zèle que vous avez manifesté de tout temps, pour le maintien de la discipline et la fidèle observation des divins commandements, la simplicité et l'innocence de vos mœurs, la charité et la concorde qui vous ont toujours signalé, votre modestie et votre humilité, la sagesse et la régularité de votre administration, votre empressement à soulager toutes les misères, votre généreuse compassion

à l'égard des indigents, votre inébranlable fermeté à défendre les droits de la vérité, à conserver l'inviolabilité de la discipline. Maintenant, pour qu'il ne manquât rien à ces grands exemples de vertu, que vous avez donnés jusqu'ici, voilà que, par une confession et des souffrances généreuses, vous animez hautement nos frères au martyre, et vous leur en montrez le chemin, pour apprendre au troupeau à suivre ses pasteurs, à marcher constamment sur leurs traces, afin d'obtenir du Seigneur les mêmes récompenses. Avant d'être envoyés aux lieux où vous êtes, l'on commença par vous torturer. Frappés à coups de bâton (1), vous consacrales, par ce genre de supplice, les prémices de votre confession. N'en rougissez point. Il n'y a rien là d'infamant ni de redoutable pour le chrétien qui met toutes ses espérances dans le bois. C'est là, pour le serviteur de Jésus-Christ, le sceau de son salut; dans ce qui a fait l'instrument de sa rédemption, il contemple

(1) « S. Cyprien, consolant autrefois les martyrs d'avoir été frappés avec des bâtons, leur disoit : que des chrétiens ne devoient pas croire que des coups de bâton fussent des outrages, et que ceux dont toute l'espérance étoit dans le bois, n'étoient pas capables de le craindre. *Quod fustibus cæsi*. C'est alors que les serviteurs de Jésus-Christ reconnoissent et regardent avec joie l'instrument de leur salut; c'est alors qu'ayant été rachetés par le bois et appelés à la vie éternelle, ils ont encore la consolation de mériter par le même bois la couronne qui les attend : *Sacramentum salutis sulte*, etc. » (Fromentière, *Panégyr. de saint François de Sales*, tom. 1, pag. 96.)

avec joie l'instrument de sa victoire. Vos persécuteurs ont enchaîné vos pieds, et garotté d'indignes liens ces membres, les glorieux sanctuaires de l'Esprit Saint, comme si vos âmes généreuses pouvoient être captives avec vos corps. A des hommes consacrés au Seigneur, et qui ne savent pas rougir de leur foi, les chaînes sont des parures; et les cicatrices qu'elles laissent sur vos pieds, loin d'être des marques d'opprobre, sont bien plutôt des arrhes de triomphe. O pieds enchaînés avec gloire! bientôt Jésus-Christ les dégagera! O pieds heureusement liés, qui ne laissent pas de marcher dans la voie du salut! O pieds quelque temps immobiles! le Seigneur vous rendra libres à jamais. Pieds dont la marche est arrêtée par les entraves qui les garrottent, ils vont bientôt prendre leur élan pour aller à Jésus-Christ. Que la barbarie et la perversité vous mettent à la gêne tant qu'elles voudront; dans peu vous passerez de ces prisons terrestres au royaume immortel. Bienheureux martyrs, ils n'ont pour lit qu'une terre dure, mais ce n'est pas un mal d'y reposer avec Jésus-Christ. Point de bains qui lavent ces corps ternis par la poussière; mais leur âme est blanchie par les eaux spirituelles de la grâce. Point d'habit qui les couvre, ni de pain qui les nourrisse; mais avec Jésus-Christ on est vêtu, on est paré magnifiquement; mais *ce n'est pas seulement avec le pain que l'homme rassasie sa faim; c'est par la divine parole.* Math. iv. 4.

splendeurs remplaceront un jour ces difformités, que les yeux profanes n'envisagent qu'avec horreur, alors que, selon l'expression de l'apôtre, *Notre Seigneur aura transformé notre corps, qui est maintenant vil et abject, en le rendant conforme à son corps glorieux.* Que s'il ne vous est pas donné, nos très chers Frères, de pouvoir offrir et célébrer nos saints mystères, cette privation ne compromet ni votre foi ni votre piété. Vous n'en offrez pas moins au Seigneur un sacrifice précieux et agréable à ses yeux : celui *d'un cœur pur et humilié qui toujours a trouvé grâce auprès de lui.* Voilà celui que vous présentez à Dieu, sans relâche, de jour et de nuit, étant devenus ses victimes, et vous offrant sans cesse à lui comme de saintes et innocentes hosties, selon que le même apôtre nous y exhorte lorsqu'il dit : *Je vous conjure, mes Frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une victime vivante, sainte et agréable à ses yeux, et de ne point vous conformer au siècle ; mais qu'il se fasse en vous une transformation, par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnoissiez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, ce qui est parfait.*

Phil. III. 21.

Ps. L. 18.

Rom. XII. 1.

*Cyprien aux prêtres et aux diacres de son
Eglise (*).*

Combien, mes très chers Frères, il eût été à désirer que nos lettres ne trouvassent parmi vous que des ministres fidèles et sans reproches! Mais puisque la malheureuse tempête qui a renversé presque tout notre peuple a, plus malheureusement encore, entraîné dans ses ravages une partie du clergé, je supplie le Seigneur qu'il veuille bien, dans sa divine miséricorde, vous faire à jamais persévérer dans la généreuse foi dont je sais que vous avez donné le glorieux témoignage. Bien que l'état présent des choses semblât exiger ma présence, tant pour satisfaire au désir que j'ai de vous voir, que pour traiter ensemble des intérêts de l'Eglise, j'ai cru qu'il valoit mieux encore que je me tinsse dans le lieu de ma retraite, comme y pouvant être plus utile au bien général; ce dont il vous sera rendu compte par notre cher frère Tertullus. C'est lui qui vous remettra cette lettre, où vous lirez les dispositions convenables pour diriger votre administration durant mon absence. Le premier objet de votre sollicitude, ce sont les pauvres: je parle de ceux qui sont restés fidèles. Qu'il leur soit donné les secours nécessaires pour écarter

(*) Ed. d'Oxf. Lettre XIV; v dans l'édit. de Pamel.; v dans Rigault et Lombert.

l'indigence, de peur que le besoin ne les porte à faire ce que la violence de la persécution n'a pu en arracher. Mais c'est plus particulièrement encore à l'égard de nos glorieux confesseurs que la charité doit s'exercer. La généreuse affection des fidèles s'est empressée de prévenir mon vœu sur ce point. Pourtant, s'il y en avoit qui eussent besoin de vêtements ou de quelque autre chose, qu'on ait soin de leur fournir tout ce qui leur sera nécessaire, ainsi que je l'ai recommandé déjà dans mes précédentes lettres, du temps où ils étoient dans les prisons. Vous les instruirez exactement de ce que la discipline ecclésiastique, basée sur l'Écriture, exige d'eux; à savoir qu'ils conservent l'humilité, la modestie, la résignation; qu'ils maintiennent l'honneur du nom qu'ils ont acquis; qu'ils se manifestent par leur conduite tels qu'ils se sont montrés par leur confession; en un mot, qu'ils se rendent dignes, par leur bonne vie, d'attirer sur eux les grâces du Seigneur, afin qu'ils achèvent glorieusement, et qu'ils obtiennent la couronne céleste. Car il leur reste plus à faire qu'ils n'ont fait déjà, selon ce qui est écrit : *Ne louez personne avant la mort. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.* Qu'ils prennent modèle sur notre Sauveur : Jésus-Christ ne se montra jamais plus humble qu'au moment de sa Passion; car ce fut alors qu'il lava les pieds de ses apôtres en leur disant : *Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis*

Ecl. II. 30.

Apoc. II. 10.

Page 192.

Jean. XIII. 15.

notre Seigneur et votre maître, combien plus vous les devez-vous laver les uns aux autres ? Qu'ils imitent l'apôtre saint Paul, qui, après avoir subi la prison à diverses reprises, avoir été battu de verges et exposé aux bêtes, ne cessa pas d'être doux et humble en toute circonstance, et, bien loin de se prévaloir de ses sublimes révélations et de ses extases, où il fut enlevé II. Cor. XII. 2. jusqu'au troisième ciel, disoit : *Nous n'avons mangé* II. Thess. III. 8. *gratuitement le pain de personne ; mais nous avons travaillé jour et nuit avec peine et fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.* Qu'ils se défient plus que jamais des pièges de l'ennemi du salut, qui, d'ordinaire, s'attaque aux plus forts, et cherche à venger ses défaites par de plus violentes agressions. Le vrai confesseur est celui dont l'Eglise n'a point ensuite à rougir, mais à se glorifier.

Cyprien aux prêtres, aux diacres et à tout le peuple ; sur la promotion d'Aurèle aux fonctions de lecteur ().*

Quoique je sois, mes très chers Frères, dans l'usage Pag. 222. de vous consulter préliminairement à chaque ordination, pour examiner ensemble les mœurs et la capacité de tous ceux qui s'y présentent (1), je ne

(* : Edit. d'Oxf. Lettre XXXVIII ; XXXIII éd. de Paniel ; XXXII Rigault et Lombert.

(1) Massillon : « Mes frères, écrivoit saint Cyprien à son peuple, nous

m'astreins pas invariablement à en référer aux témoignages des hommes, quand je suis assuré du suffrage de Dieu. Notre frère Aurèle, jeune homme des plus recommandables, dont la vocation a été déjà bien éprouvée, et qui a devancé les années par la maturité de ses vertus et la vigueur de sa foi, a été signalé par deux combats, d'où il est sorti victorieux. A la suite du premier, il fut condamné au bannissement. Le second, beaucoup plus rude, lui a valu le plus honorable triomphe. A chaque persécution nouvelle suscitée contre nos frères par l'ennemi de notre foi, ce généreux athlète ne s'est pas démenti un moment; toujours on l'a vu le premier sur le champ de bataille. J'ignore ce que je dois exalter le plus dans sa personne, ou la gloire de ses blessures, ou sa modestie. Tant d'humilité réunie à tant de force de caractère! C'est bien là la preuve que Dieu le destinoit à l'honneur de servir aux autres d'exemple d'une conduite vraiment ecclésiastique, et de montrer que, comme les serviteurs de Dieu ont une éminence de courage pour confesser son nom, ils ont aussi une éminence de sagesse et de vertu après l'avoir confessé. Avec un mérite aussi reconnu, Aurèle pouvoit aspirer, malgré sa jeunesse, aux pre-

avons coutume de vous consulter sur les ordinations, et d'examiner avec vous, en commun, les mœurs et les mérites de ceux à qui nous devons imposer les mains. » (*Discours sur la vocation à l'état ecclés., Confér., tom. 1, pag. 229.*)

miers emplois de la cléricature; nous nous contentons pour le moment de l'attacher au premier degré, celui de lecteur, estimant que rien n'est plus convenable que d'employer à la lecture publique de nos saintes Écritures la même voix qui a si généreusement confessé le nom de Notre Seigneur, afin que l'Évangile, qui fait les martyrs de Jésus-Christ, soit proclamé par la même bouche qui a fait si dignement reconnoître le martyr de Jésus-Christ. Vous saurez donc, nos très chers Frères, qu'Aurèle a été ordonné dans cette qualité par mes collègues et moi. Assuré que je suis de votre agrément, il ne me reste plus qu'à souhaiter que l'Église puisse acquérir beaucoup de semblables sujets.

Cyprien aux prêtres et aux diacres ses frères ()*.

Les corps des confesseurs morts en prison, quoi- Page 188.
qu'ils ne soient pas morts par les tourments, doivent être mis au même rang que ceux des martyrs, comme ayant fait preuve du même courage. Ils ont enduré, autant qu'il a été en eux, tout ce qu'ils étoient à l'avance résignés à souffrir. Qui s'est offert aux tourments et à la mort pour l'amour de Dieu, a enduré, en effet, tout ce qu'il étoit dans la disposition d'endurer. Ce n'est pas lui qui a manqué aux

(*) Lettre XII, édit. d'Oxford; XXXVII, édit. de Pamel.; XXXVII, édit. de Lombert.

supplices, ce sont les supplices qui lui ont manqué. *Math. x. 33. Je confesserai devant mon père*, nous dit Jésus-Christ, *celui qui m'aura confessé devant les hommes*; ils l'ont confessé. *Celui-là*, dit-il encore, *sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin*; ils ont persévéré, et conservé jusqu'à la fin l'intégrité de la foi et la plénitude de leurs mérites. Lorsque après avoir confessé Jésus-Christ l'on meurt dans la prison et les chaînes, la gloire du martyr est complète. Ne manquez pas non plus de marquer exactement le jour où ils sont morts, afin que nous puissions en célébrer la mémoire avec celle des martyrs.

Nous lisons, parmi les lettres de saint Cyprien, cet avis adressé par les prêtres de Rome au clergé de Carthage pendant l'absence de son évêque (*).

Les veuves, les malades, les prisonniers, ceux que la persécution tient éloignés de leurs maisons, ne doivent point être abandonnés, ni rester privés de la communion. Surtout, que l'on pourvoie à la sépulture des martyrs; il résulteroit de trop graves inconveniens de la négligence que l'on apporteroit à cet égard (malgré le danger qu'il y avoit d'autre part à remplir cet office.)

(*) *Epist. VIII Cler. romani, inter epist. S. Cypri., pag. 181.*

Cyprien à Moïse et à Maxime, prêtres, et aux autres confesseurs ses bien-aimés frères, salut. ()*

Il y a bien long-temps déjà, magnanimes et bien- Page 207.
heureux Frères, que j'ai entendu publier la gloire que vous vous êtes acquise par votre foi et votre vertu; recevez les témoignages de ma joie, et mes félicitations, de la faveur que le Seigneur vous a faite de vous préparer à recevoir sa couronne par la confession de son nom. C'est vous qui avez marché à la tête de la tribu fidèle; vous qui les premiers avez déployé les enseignes de la milice céleste; vous, qui avez pénétré les âmes d'un saint courage, pour le combat auquel le Seigneur nous a appelés; vous qui, en rompant par la fermeté de votre résistance les premiers efforts de la guerre qui s'étoit déclarée contre nous, avez déterminé, dès le commencement de l'attaque, les heureux présages qui nous promettoient de si brillantes victoires. Plusieurs ont achevé leur martyre dans les tourments. Vous qui leur survivez, vous n'en avez pas moins part à leur gloire, puisque c'est vous qui les précédâtes dans la mêlée. Il est donc vrai de dire que c'est vous qui avez tissé leurs couronnes; c'est de vos mains qu'ils ont reçu le breuvage de l'immortalité. A ces glorieux préludes

(*) Edit. Oxon., *Epist.* xxviii; xxv, edit. de Pamel.; xxiv, Rigault, etc.

Page 208.

de votre confession, ajoutez la rigoureuse observation de la discipline.... C'est là se montrer véritablement le confesseur, le martyr de Jésus-Christ; quand on reste attaché inviolablement à la loi, quand on n'en dément sur aucun autre point les commandements. C'est là confesser Jésus-Christ; et non point renoncer après à l'Évangile de Jésus-Christ. Se prévaloir du rang qu'il vous a donné, pour en faire une arme de rébellion contre lui : illusion déplorable. C'est, d'un côté, confesser Jésus-Christ, et de l'autre, le nier (1).

J'ai donc, mes très chers Frères, plus d'un sujet de me réjouir pour l'amour de vous, et autant je félicite pour la gloire de leur constance les martyrs qui viennent de consommer leur sacrifice, autant je vous félicite vous-mêmes de la couronne que vous vous êtes acquise par le maintien de notre sainte discipline.

Aux mêmes ().*

Pag. 220.

L'affectueux sentiment qui m'unit à vous me transporte dans la prison où vous êtes; il m'associe à vos fers; il fait passer dans mon âme les saintes inspirations dont les vôtres sont pénétrées. Votre pensée m'occupe nuit et jour, soit dans les prières communes et dans le saint sacrifice, soit que seul, en

(1) La Rue, *Serm.*, t. iv, p. 50.

(*) *Epist.* xxxvii, edit. Oxon. ; xvi, edit. Pamel.

présence du Seigneur, je lui demande de couronner vos vertus. Mais c'est vous surtout, de qui les prières ont bien plus d'efficacité auprès de Dieu, vous qui, ne respirant que les choses du ciel, marchez vers la plus haute perfection par la voie étroite des souffrances; vous dont les triomphes s'accroissent par les combats qui les diffèrent. Une mort d'un moment gagnée par la confession de la foi mène à la béatitude; vous, réservés perpétuellement à de nouvelles douleurs, vous comptez vos victoires par vos épreuves. Autant de journées, autant de mérites nouveaux. Qui ne souffre qu'une fois, n'a qu'une fois à vaincre; au lieu que celui dont le martyre se renouvelle chaque jour, sans épuiser sa constance, est couronné chaque jour (1).

Réponse de Moïse, Maxime, et des autres confesseurs, à S. Cyprien ().*

Est-il une plus belle gloire, est-il une félicité plus désirable à obtenir de la divine miséricorde, que de Page 213.

(1) Fromentières: « Etrange différence, qui faisoit dire à saint Cyprien que, lorsque les confesseurs mouraient si tôt par la violence de leurs tourments, ils ne remportoient qu'une victoire; au lieu que les chrétiens qui passoient toute leur vie dans la douleur et dans les exercices de la pénitence, se mettoient tous les jours de nouvelles couronnes sur la tête. *Semel vincit qui statim*, etc. » (*Panégyr. de saint Gervais, Sermon*, tom. 1, pag. 441.)

(*) *Epist. xxxi, inter epist. S. Cypri.*, edit. Oxon.; xxxvi, edit. Pamel.; xxv, Rigault et Lombert.

mourir sous les coups des bourreaux en confessant le nom du Seigneur; que de proclamer la divinité de Jésus-Christ, au milieu des plus cruelles tortures que puisse inventer la tyrannie; et d'un corps mutilé, déchiré, tombant en lambeaux, exhaler une âme libre encore; que de quitter le monde pour s'élançer vers le ciel, se retirer du milieu des hommes, pour se retrouver au milieu des chœurs célestes, de sécouer toutes les chaînes du siècle pour aller jouir au sein de Dieu, d'un immuable affranchissement, et prendre aussitôt possession du royaume des cieux; que de triompher de la mort, cet objet d'épouvante pour tous; de conquérir l'immortalité par la mort même?... Dans cette intime persuasion, non-seulement les ennemis de la vérité ne nous inspirent aucune crainte; mais nous les défions; mais par cela seul qu'ils ne nous ont pas intimidés, nous les avons vaincus. Que si nous n'avons pas encore eu l'honneur de verser notre sang, nous étions prêts à le répandre. Que l'on ne se méprenne pas sur la réserve dont on a usé à notre égard, pour en faire honneur à une prétendue clémence qui nous est funeste, en mettant obstacle à notre gloire, et reculant l'époque où il nous sera donné de jouir de la vue de Dieu.

Cyprien au prêtre Rogatien et aux autres confesseurs ()*.

Je vous avois écrit, il y a déjà long-temps, mes Pag. 139.
chers et généreux Frères, pour vous féliciter du courage que vous avez fait éclater dans la confession du nom chrétien. Aujourd'hui encore, la pensée qui m'occupe le plus habituellement, c'est le plaisir que j'éprouve à célébrer vos louanges. Quel vœu plus ardent et plus utile pourrois-je former, que de voir le troupeau tout entier de Jésus-Christ partager la gloire de votre triomphe? Mais si c'est là pour l'Eglise entière un sujet d'allégresse, personne n'y est plus intéressé que l'évêque; car la gloire de l'Eglise est celle du pasteur qui la gouverne. Autant est vive l'affliction que nous fait éprouver la chute de ceux que la tempête a renversés, autant nous nous réjouissons de votre magnanime persévérance. Nous vous exhortons, par notre commune foi, par la sincère et tendre affection que nous vous portons, à ne pas déchoir des nobles sentiments que vous avez manifestés dans la première agression de l'ennemi. Nous sommes toujours au milieu du monde, sur le champ de bataille, les armes à la main pour la défense de notre véritable vie. Nous devons travailler à porter plus loin ces heureux commencements, à mettre la

(*) XIII, édit. d'Oxford; VII, édit. de Pamel., Rigaud et Lombert.

dernière main à l'œuvre si glorieusement ébauchée. Ce n'est pas assez d'acquérir, il faut conserver. Ce qui fait la vie de l'âme, ce n'est point seulement le bienfait de la foi et de la régénération qui nous ont été données, mais la fidélité à les maintenir. Pour être digne de Dieu, il ne suffit pas d'avoir reçu; il ne faut pas laisser perdre ce que l'on a. Saül, Salomon, tant d'autres, ont fait de si déplorables naufrages. Tremblons de leur ressembler. Quelle douleur pour nous d'apprendre que, même parmi nous, il en est qui souillent leur renommée par des commerces suspects, par des querelles et des jalousies, par des médisances et des accusations réciproques! « Une langue qui a confessé Jésus-Christ, qui a renoncé aux erreurs et aux pompes du monde, qui bénit tous les jours le Dieu de paix aux pieds des autels, qui est souvent consacrée par la participation des mystères saints, ne doit plus être inquiète, dangereuse, pleine de fiel et d'amertume contre les frères. C'est une ignominie pour la religion, que d'abord après avoir offert au Seigneur des prières pures et un sacrifice de louanges dans l'assemblée des fidèles, vous alliez lancer les traits venimeux du serpent contre ceux que l'union de la foi, de la charité, des sacrements, que leurs propres égarements même, devraient vous rendre plus chers et plus respectables (1). »

(1) Massillon, *Carême*, t. III, pag. 211, 212.

*Cyprien aux prêtres et diacres de son Eglise ,
salut (*)*.

De la tranquille retraite que la faveur divine Page 175.
m'a ménagée , je vous écris , mes très chers Frères ,
pour vous témoigner d'abord ma joie d'apprendre
que vous-mêmes n'avez rien à craindre pour votre
liberté. Mais les circonstances ne permettant point
ma présence à Carthage , je vous conjure , par votre
foi et votre piété , de remplir fidèlement vos fonc-
tions et les miennes , en sorte que l'ordre et l'exac-
titude de la discipline n'aient point à souffrir de notre
éloignement. Notre premier devoir étant de fournir
aux besoins des confesseurs , prisonniers pour la
cause de Jésus-Christ , et des pauvres qui persévèrent
dans la foi , je demande que rien ne leur manque.
La totalité des collectes déposées dans les mains des Page 176.
clercs doit être employée à cet usage. Je n'invoque
pas moins , en leur faveur , tous les ménagements et
les délicatesses d'une sage et paternelle sollicitude à
leur procurer les consolations que leur état demande.
Ceux que leur charité portera à visiter nos saints con-
fesseurs doivent le faire avec précaution , ne pas se pré-
senter dans les prisons en grand nombre , pour ne point
porter ombrage à nos ennemis , qui finiroient par leur
en refuser l'accès. En voulant trop avoir , on s'expose

(*) *Epist. v* , edit. Oxon. et Pamel.

à perdre ce que l'on a. Prenez garde aussi que les prêtres qui vont y offrir le saint sacrifice n'y paroissent que tour à tour, accompagnés d'un seul diacre, afin que le changement de personnes les rende moins suspects. Nous devons en tout être doux et humbles, comme il convient à des serviteurs de Dieu, nous accommoder au temps, et procurer le repos au peuple.

Je recommande spécialement à vos soins les veuves et tous ceux qui sont dans l'indigence, les malades, les étrangers. Distribuez-leur ce que j'ai laissé de mon fonds entre les mains du prêtre Rogatien (1); et, parce que je crains que cela ne suffise point, je lui fais passer une autre somme par l'acolyte Narrique (2).

Cyprien aux évêques de Numidie. Du rachat des fidèles d'entre les mains des barbares ().*

Page 274. J'ai baigné de mes larmes, mes très chers Frères, la lettre où vous me rendez compte de la déplorable situation de nos frères et de nos sœurs en captivité.

(1) Ce fonds, que saint Cyprien marque comme lui étant propre, pouvoit être pris de la pension qu'il recevoit comme évêque. Car quant à ses biens de patrimoine, il les avoit distribués dès le commencement de sa conversion. (Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, t. IV, pag. 65.)

(2) *Epist.* VII, edit. Oxon.; XXXVI, edit. Pamel.

(*) *Epist.* LXIV, edit. Oxon.; LX, edit. Pamel.: LIX, dans Rigault et Lombert.

J'en ai souvent interrompu la lecture par mes gémissements. Quel cœur n'en seroit vivement touché? Quel est celui d'entre nous qui ne feroit de la douleur de son frère la sienne propre, nous qui avons I. COR. XII. 26. appris de l'apôtre que, *lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui?* L'humanité, la religion, nous font également un devoir de travailler à leur délivrance. Ce sont les sanctuaires de Jésus-Christ qui sont tombés au pouvoir de l'infidèle. C'est Jésus-Christ lui-même que nous devons considérer dans nos frères captifs; c'est lui que nous devons délivrer de la captivité, lui qui nous a délivrés de la mort. Il faut racheter par un peu d'argent celui qui nous a rachetés nous-mêmes par tout son sang. Pourrions-nous, avec tant soit peu d'humanité, croire que ces captifs soient étrangers à aucun de nous, qui, tous ensemble, ne formons qu'une seule famille? Quel est celui qui, s'il est père, ne se dise : **Mes enfants sont dans les fers!** s'il est époux; que de souffrances, que de rigueurs endure celle que je dois aimer comme mon épouse! Pouvons-nous surtout, sans une mortelle affliction, penser à tous les dangers auxquels se trouvent exposées nos vierges chrétiennes, non pas seulement du côté de la liberté, mais de l'honneur? Ce qu'il y a de plus redoutable pour elles, c'est moins encore la rigueur de leur captivité que l'insolence des barbares. Nos frères, ici réunis, se sont empressés déjà de fournir aux pre-

Math. xxv.
36.

miers besoins par d'abondantes contributions. Excités habituellement par la seule ardeur de leur foi, à tout ce qui peut contribuer à la gloire du Seigneur, ils ont ici redoublé de zèle par la considération d'une aussi grande misère. Si Notre Seigneur nous dit dans son Évangile : *J'ai été malade, et vous m'avez visité* ; combien plus n'en serons-nous pas récompensés, quand il nous dira : *J'étois en prison, et vous m'avez consolé* ! Nous vous remercions donc, nos très chers Frères, d'avoir bien voulu nous associer à l'œuvre de votre bienfaisance, et vous envoyons cent mille sesterces (1), que nous avons recueillis dans cette Eglise, et dont vous ferez l'emploi que vous jugerez convenable.

Cyprien aux prêtres et aux diacres (*).

Page 194.

Je me suis long-temps contenu dans les bornes de la modération, espérant que mon silence pourroit contribuer au rétablissement de la paix. Informé que quelques-uns d'entre vous compromettent, par de téméraires entreprises, l'honneur des martyrs, la conscience des confesseurs, et la tranquillité du troupeau tout entier, nos timides ménagements ne fe-

(1) Sept mille cinq cents livres de notre monnaie, selon d'Ablancourt. (*Préface sur Tacite* ; et Petit-Didier, t. 1, pag. 266.) Dix mille francs de notre monnaie, selon Boutroue. (*Traité des monnoies.*)

(*) *Epist. xvi*, edit. Oxon. ; x, edit. Pamel.

roient qu'exposer le salut du peuple et le nôtre. Combien n'aurions-nous pas à redouter le courroux du Seigneur, si nous fermions les yeux sur la conduite de quelques prêtres qui, sans respect pour la hiérarchie déterminée par l'Évangile, oubliant également l'infériorité qu'il leur commande, perdant également de vue, et le jugement de Dieu, auxquels ils auront à répondre, et l'obéissance qu'ils doivent à leur évêque, s'arrogent tous les pouvoirs, au mépris des antiques institutions et de la discipline! « J'ai dissimulé jusqu'ici les outrages que ces hommes téméraires ont faits à mon rang et à ma personne, et je dissimulerois encore, si l'honneur de mon ministère me le permettoit; mais il n'est plus temps de dissimuler, quand je vois l'avantage qu'on tire de ma modération, et l'interprétation que l'on donne à ma patience; il n'est plus temps de me taire, quand mon silence est un piège pour mon peuple (1). »

Cyprien au peuple de Tybaris ().*

...Le jour de la tribulation pèse sur nos têtes; l'Ante-Pag. 255.
christ ne tardera pas à paroître : tenons-nous prêts pour le moment du combat; point d'autres pensées

(1) Traduit par Molinier, qui l'applique au ministère sacerdotal dans l'administration du sacrement de pénitence (serm. sur la confession, Carême, t. II, 2^e part., pag. 52.)

(*) Edit. Oxf., lettre LVIII; LVI, edit. de Pamel.; LV, dans Rigault et Lombert, etc.

qui doivent occuper nos esprits, que celle de la gloire promise au sein de la vie éternelle, et de la couronne que nous méritera la confession du nom de Jésus-Christ. Ne mesurez point la persécution qui s'apprête, sur celles qui ont précédé. Nous sommes menacés de la plus furieuse guerre et de la plus formidable; d'une guerre qui exige de nous tout l'héroïsme de la foi et du courage. Si vous êtes admis tous les jours à boire le calice de Jésus-Christ, c'est pour vous disposer à répandre vous-mêmes votre sang pour Jésus-Christ. Le vrai moyen d'être un jour dans la compagnie de Jésus-Christ, c'est de pratiquer ce qu'il a enseigné, ce qu'il a fait, conformément à

I. Joau. II. 6. *cette parole de son apôtre : Celui qui se dit demeurer en Jésus-Christ doit marcher dans la même voie où*

Rom. VIII. 16, 17. *il a marché le premier. Nous sommes les enfants de Dieu, dit saint Paul. Si donc nous sommes ses enfants, nous sommes aussi les héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu toutefois que nous ayons part à ses souffrances, afin d'avoir part aussi à sa gloire.... Mais lui-même que nous dit-il, après avoir prédit les souffrances que nous aurions à endurer pour son nom? Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous sépareront, qu'ils vous traiteront injustement; lorsqu'ils rejeteront votre nom comme mauvais, à cause du fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est*

Luc. VI. 22 et suiv.

réservee dans le ciel. Pourquoi se réjouir? Parce que c'est alors que la foi est couronnée, que les athlètes du Seigneur sont mis au creuset, que les cieus s'ouvrent aux martyrs. Aurions-nous été enrôlés dans la milice céleste pour demeurer dans le repos, pour décliner le combat, et fuir devant l'ennemi, après que Notre Seigneur a marché le premier sous l'étendard de la souffrance, qu'il nous a donné la leçon et l'exemple de l'humilité, de la résignation à souffrir; qu'il a bien voulu endurer pour nous tout ce qu'il nous commande d'endurer? Celui qui seul a reçu de son divin père tout pouvoir de juger, et qui doit venir pour l'exercer, a déjà prononcé, par anticipation, l'arrêt qui doit être rendu à la fin des siècles : *Qui me confesseru devant les hommes, je le confesserai devant mon père, et qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai en présence de mon père.* Math. x. 32. A la bonne heure, si nous pouvions éviter de mourir, nous pourrions redouter la mort dont nous sommes menacés; mais puisqu'elle est inévitable, embrassons l'occasion que la bonté de Dieu va bientôt nous offrir. Mourons pour être immortels, et ne craignons point de perdre la vie pour gagner des couronnes. Que personne ne se trouble de voir notre peuple dispersé çà et là par la peur de la persécution, et de n'entendre point les évêques prêcher la parole de Dieu. Car, comment se réunir, quand on n'a pas même le droit de se défendre, et qu'on est

obligé de se laisser égorger? Partout où dans ces temps-là chacun des fidèles se trouvera séparé du reste du troupeau, non d'esprit, mais de corps seulement, qu'il ne s'effraie pas de sa solitude. On n'est pas seul, quand on a Jésus-Christ avec soi; on n'est pas seul, lorsque, fidèle à conserver pur le temple du Seigneur, on n'est point sans Dieu, quelque part que l'on puisse être, fût-on errant ou caché dans les retraites les plus reculées, sous la dent des animaux féroces, sous le glaive du brigand, en proie aux horreurs de la faim et de la soif, dans les abîmes de la mer. Jésus-Christ a les yeux incessamment ouverts sur son athlète, quel que soit le champ de bataille où il se rencontre. Qu'il meure victime de la persécution intentée contre le nom de Jésus-Christ, c'en est assez; il est sûr de sa récompense. La gloire du martyr n'est pas moindre, pour ne pas mourir au grand jour et en présence de témoins, lorsque c'est pour Jésus-Christ que l'on meurt. Il suffit d'avoir pour spectateur celui qui éprouve et couronne les martyrs. Imitons l'innocent Abel, qui, en mourant pour la justice, a ouvert à tous les siècles la sanglante carrière du martyr. Imitons Abraham, le fidèle ami de Dieu, qui n'hésita point d'offrir de ses propres mains son fils au Seigneur, pour lui témoigner sa foi et son obéissance. Imitons les trois jeunes hommes de Babylone, les saints Machabées, les prophètes, les apôtres, etc. La naissance du Sauveur a été signalée

par le martyre des innocents. Trop foibles encore pour combattre, ils furent jugés dignes de recevoir la couronne, pour nous apprendre que ceux que l'on égorge à cause de Jésus-Christ sont purs de tout péché; l'âge de l'innocence a eu ses martyrs immolés pour le nom de Jésus-Christ. Il n'est donc personne à l'abri de la persécution, quand elle vient frapper des victimes au berceau. Quoi donc! le serviteur est-il plus grand que le maître, pour vouloir être mieux traité que lui? et quand le juste, qui n'avoit rien à expier, consent à souffrir pour nous, nous refuserions de souffrir pour nos propres péchés! Le fils de Dieu a souffert pour nous élever à la dignité d'enfants de Dieu, et les enfants des hommes craindroient de souffrir pour conserver la qualité d'enfants de Dieu? Que personne d'entre vous ne prenne donc l'alarme. Que l'Évangile, que la divine parole, soient notre armure. Que l'Antechrist approche, Jésus-Christ n'est pas loin. Que l'ennemi exhale ses menaces et ses fureurs, le Seigneur ne tardera pas à venger nos souffrances et le sang de ses serviteurs. Que la tyrannie dresse des échafauds, nous avons pour nous un Dieu capable, s'il le veut, de nous arracher de ses mains. Il n'y a qu'un seul maître redoutable, c'est celui dont personne ne pourra éviter le jugement.... Ceux qui se disposent à combattre dans les jeux gymniques s'exercent long-temps à l'avance; la plus flatteuse distinction à quoi ils aspi-

rent, c'est l'honneur d'être couronnés en présence du peuple, sous les yeux de l'empereur. Voici, mes Frères, un combat incomparable, auquel est attaché la gloire d'une récompense toute céleste, c'est Dieu lui-même que nous avons pour spectateur. Ses paternels regards se reposent avec complaisance sur ceux de ses enfants qu'il daigne appeler dans la lice. Nous combattons pour notre foi, sous les yeux de Dieu, sous les yeux de ses anges, sous les yeux de Jésus-Christ. Quelle gloire! quelle félicité d'avoir un semblable témoin, un aussi noble juge que Jésus-Christ, et d'être couronné de ses mains! Armous-nous donc, déployons toutes nos forces, préparons-nous par la pureté du cœur, par l'intégrité de la foi, par un dévouement sans bornes. Que le camp de Dieu s'avance tout entier en ordre de bataille; que ceux qui sont sans blessures se revêtent de leurs armes, pour ne rien perdre de leurs avantages que ceux qui ont eu le malheur de succomber, se relèvent pour réparer leur défaite; les premiers soutenus par l'honneur; les seconds encouragés par une salutaire confusion. L'apôtre saint Paul nous apporte l'armure spirituelle, dont il dit : *Nous avons à combattre, non-seulement contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu, afin qu'étant munis*

Eph. vi. 12 et
seq.

de tout, vous puissiez, au jour mauvais, résister et demeurer fermes. Soyez donc fermes ; que la vérité soit la ceinture de vos reins ; que la justice soit votre cuirasse ; que vos pieds aient une chaussure qui vous dispose à suivre l'Évangile de paix. Servez-vous surtout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit. Prenez le casque du salut et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu. Suivons, mes Frères, le conseil de l'apôtre. Revêtons cette cuirasse de justice pour défendre nos cœurs contre les traits de l'ennemi. Ceignons nos pieds de cette chaussure spirituelle que nous donnent les commandements évangéliques, pour fouler aux pieds le serpent, et l'empêcher de nous mordre et de nous supplanter. Portons hardiment le bouclier de la foi, qui nous aidera à repousser toutes les attaques. Mettons sur nos têtes ce casque de salut, qui couvrira nos oreilles, pour ne pas entendre des édits sacrilèges ; nos yeux, pour ne pas voir des idoles impies ; notre front, pour conserver intègre le signe du Seigneur ; notre bouche, pour confesser hautement Jésus-Christ. Prenons à la main le glaive mystérieux de l'Eucharistie, qui y fut si souvent déposé, et nous n'aurons que de l'horreur pour les sacrifices de l'idolâtrie ; et ces mêmes mains, qui ont reçu le corps de Jésus-Christ, embrasseront la personne du Sauveur pour en recevoir encore les couronnes célestes. Le grand, l'illustre jour, mes Frères,

que celui où il viendra faire le recensement des siens, séparer les bons d'avec les méchants, rendre à chacun selon ses œuvres, prononcer contre les coupables le redoutable arrêt qui condamnera nos persécuteurs à des feux éternels, nous mettra, nous, en possession des immortelles récompenses promises à la foi et à la piété! Quelle gloire! quel triomphe d'être appelé à l'honneur de contempler Dieu, et Jésus-Christ dans sa lumière, d'être associé à sa parfaite félicité, d'être réuni à la sainte compagnie des patriarches, des prophètes, des apôtres et des confesseurs; d'être enivré avec eux des torrents de la volupté céleste, de jouir de tous ces ravissants spectacles, que l'œil des hommes n'a point vus; d'entendre les ineffables paroles que l'oreille et le cœur de l'homme n'ont pu jamais comprendre! Car l'apôtre nous affirme que, dans ce royaume de la vie éternelle, les biens qui nous seront donnés sont incomparablement supérieurs à tout ce que nous aurions pu faire ou souffrir ici-bas, quand il dit : *Les souffrances de la vie présente sont sans nulle proportion avec l'immortelle gloire qui sera un jour découverte en nous.* Mais aussi quelle confusion, quel désespoir pour ceux qui, s'étant attachés au parti du démon, auront mérité de partager son éternel supplice!

II. Cor. II. 9.

Rom. VIII. 18.

Cyprien à Corneille son frère (évêque de Rome) ()*.

Nous avons appris, mon très cher Frère, les glorieux témoignages que vous avez donnés de votre foi et de votre généreuse fermeté dans la confession du nom chrétien. La joie que j'en ai ressentie sembloit me rendre propre à moi-même l'honneur que vous en avez recueilli. Car, unis comme nous le sommes par les liens d'une croyance commune, par la conformité des sentiments et des affections, est-il un évêque qui ne soit heureux du bonheur qui arrive à un autre évêque, un frère qui ne se réjouisse de ce qui est pour tous les frères un sujet d'allégresse? J'entreprendrais difficilement de vous rendre la vive impression qu'a faite sur tous les cœurs le récit de votre courageuse confession, et du bonheur que vous avez eu de voir le noble exemple donné par vous, imité par un grand nombre de fidèles. C'est vous qui marchiez à leur tête; ils vous ont suivi dans la carrière de la gloire. Nous avons également admiré, et l'ardeur magnanime du pasteur, et la tendre et inébranlable charité du troupeau. Grâce à cette union intime d'esprit et de langage, l'Eglise romaine toute entière a confessé Jésus-Christ. Par-là s'est manifestée cette foi dont l'apôtre disoit *qu'elle étoit déjà célèbre* Rom. 1. 8. *dans tout le monde.*

(*) Lettre LX, édit. d'Oxf.; LVII, dans Pamel.; LVI, dans Rigaud et Lombert.

Dès lors il prévoyoit dans son esprit les généreux exemples que vous donnez; et en louant la vertu des pères, il excitoit l'émulation des enfants. Vous nous avez appris par le plus magnifique témoignage, à craindre le Seigneur, à demeurer fidèlement attachés à Jésus-Christ, à rester unis à son évêque dans le danger; à ne point se séparer les uns des autres dans la persécution; parce que l'on devient invincible quand on est fortement uni, et que les prières qui s'adressent à Dieu en commun, sont toujours sûres d'être exaucées du Dieu de paix et de charité. L'ennemi étoit venu fondre avec impétuosité sur le camp de Jésus-Christ, dans l'espérance d'y porter l'alarme et la confusion. Il en a été repoussé avec la même vigueur qu'il en avoit mis à l'attaquer. Autant il s'étoit montré terrible et furieux, autant la tribu fidèle s'est elle fait voir courageuse, inébranlable. Il comptoit bien supplanter encore les serviteurs de Dieu, et ne rencontrer, comme il lui est arrivé trop souvent, que des âmes timides, étourdies de son choc, sans défense et sans discipline, prêtes à se rendre à la première agression. D'abord il avoit essayé d'en détacher un pour l'attaquer en l'isolant; mais repoussé par l'unanimité des membres étroitement unis, il a vu que les soldats de Jésus-Christ, toujours sur leurs gardes, sont prêts à tout moment pour le combat; qu'on peut les égorger, non les vaincre; qu'ils sont invincibles. par cela seuls qu'ils ne craignent pas de

mourir; et que leur vœu le plus ardent est d'échapper au plus tôt à cette tourbe de méchants dont le siècle est rempli. Le noble spectacle qui s'est offert sous les yeux du Seigneur! Le magnifique triomphe pour Jésus-Christ et pour son Eglise, que celui d'une armée entière qui s'avance à la fois contre l'ennemi! Oui, tout entière; car s'il en est que l'on n'a pas vus dans les rangs, c'est que le bruit de la trompette ne s'étoit point fait entendre à leurs oreilles; ils n'en étoient pas moins disposés au combat. Parmi ceux mêmes qui ont fléchi, combien n'en est-il pas qui se sont relevés avec gloire! Depuis on les a vus fermes, immobiles, revenir contre l'ennemi avec une vigueur nouvelle, que leur inspiroient la douleur et le regret d'une défaite aussi noblement réparée, et qui n'avoit été que l'effet d'une surprise inattendue, n'aspirant désormais qu'à l'honneur de recevoir des couronnes, et non plus de mériter leur pardon.

Cyprien à Corneille son frère, salut ().*

J'ai lu, mon très cher Frère, la lettre que vous n'avez fait passer par les mains de l'acolyte Sature. Page 259.
La charité fraternelle, la vigueur de la discipline, l'autorité sacerdotale, s'y font assez reconnoître. Vous m'apprenez que vous avez chassé de votre Eglise l'en-

(*) *Epist. lxx, synodica*, ed. Oxon. ; lxx, Rig. et Lomb.

nemi de Jésus-Christ, ce Felicissime (1) signalé, non pas d'hier, mais depuis bien long-temps déjà, par une foule de crimes énormes, qui lui avoient mérité la sentence de condamnation portée contre lui, non point par moi seulement, mais par tous les évêques d'Afrique; qu'ayant osé se présenter avec une escorte de factieux désespérés, vous l'avez repoussé avec une fermeté vraiment digne d'un évêque, ne permettant pas que l'auteur du schisme et de la révolte, le détenteur infidèle du dépôt qui lui fut confié, le corrupteur incestueux, l'adultère profanateur de la sainteté des mariages, continuât d'exhaler son souffle empoisonné sur la chaste épouse de Jésus-Christ, et souillât la pureté de ses regards par le seul crime de sa présence.

Toutefois, les nouvelles ultérieures que vous m'avez communiquées ont excité en moi quelque surprise. J'ai cru y remarquer que vous vous êtes laissé ébranler un peu par les insolentes provocations de

(1) Novat, prêtre de Carthage, voulant prévenir l'excommunication que ses crimes avoient méritée, se sépara de saint Cyprien, et excita plusieurs autres à le suivre. De ce nombre fut Felicissime, non moins déréglé que lui dans ses mœurs, et toujours prêt à se porter aux violences les plus effrénées. Ils allèrent à Rome, où ils se joignirent à Novatien, et répandirent toutes sortes de calomnies contre saint Cyprien; nommèrent à sa place un faux évêque, nommé Fortunat couvert de tous les crimes, et réussirent à intimider le pape saint Corneille, trop vertueux pour soupçonner l'artifice. Ils accusoient, entre autres choses, le saint archevêque d'avoir affaibli la discipline en accordant, sans aucune règle, des indulgences à ceux qui étoient tombés durant la persécution.

ces mêmes hommes, après qu'ils sont revenus à la charge, ainsi que vous me le mandez; ils avoient eu la témérité de vous menacer que si vous vous refusiez à recevoir leurs lettres, ils les réciteroient publiquement, et mille autres propos marqués au même caractère d'impudence.

S'il est possible, mon très cher Frère, que l'insolence des méchants parvienne à nous inspirer de l'effroi, et qu'ils emportent par leur audace ce qu'ils ne peuvent obtenir par justice, c'en est fait de la vigueur épiscopale, de l'auguste et divine autorité du gouvernement ecclésiastique; et il ne faut plus parler d'être chrétien, si l'on en est réduit à appréhender les menaces et les perfidies des hommes sans retenue. Nous sommes également menacés par les païens et par les Juifs, par les hérétiques, par tous ceux dont le démon fait ses instruments pour exhaler sans cesse contre nous leurs fureurs et leurs mensonges. Faut-il pour cela céder à leurs violences? Et pouvons-nous croire que l'ennemi soit plus puissant que Jésus-Christ, parce qu'il se prévaut de ses triomphes dans le siècle? Nous devons toujours, mon très cher Frère, conserver une foi immobile, un courage ferme, inébranlable comme le rocher contre lequel viennent se briser tous les mugissements des flots qui l'assiègent. Qu'importe de quelle part viennent les dangers dont l'évêque sera menacé, puisqu'il est de toutes parts en butte aux dangers? et c'est là même

ce qui en fait la gloire. Qu'importe par qui nous soyons persécutés? Dieu permet que l'on éprouve ceux qu'il destine à la couronne. Regarderions-nous comme déshonorant d'avoir à souffrir de la part de nos frères, quand Jésus-Christ n'a pas été plus ménagé par les siens? et quelle gloire peut-il y avoir pour eux de ressembler au traître Judas?

Dignité de l'épiscopat. Combien se rendent criminels ceux qui outragent l'autorité sacerdotale. Textes de l'Écriture.

Page 261.

La source commune de l'hérésie et du schisme, c'est la révolte contre l'évêque que Dieu a institué; c'est que l'on ne considère pas qu'il n'y a dans l'Église qu'un évêque, qu'un juge unique, qui y tient temporairement la place de Jésus-Christ. Et certes, si tous les fidèles lui obéissent comme Jésus-Christ a commandé de le faire, personne ne s'élèveroit contre le collège des évêques; personne n'entreprendroit, après le jugement de Dieu et les suffrages de tout le peuple, après l'assentiment donné par les autres évêques, de se constituer juge, non de son évêque, mais de Dieu même; personne ne déchireroit l'Église de Jésus-Christ en divisant l'unité; personne ne songeroit à introduire de nouvelles hérésies, par une vaine et présomptueuse complaisance pour soi-même; à moins de supposer quelqu'un d'assez emporté par un téméraire et sacrilège or-

gneil, pour croire qu'un évêque soit ordonné sans le secret jugement de Dieu. Si la divine Providence embrasse jusqu'aux choses en apparence les plus indifférentes, soit pour les ordonner, soit pour le permettre; à plus forte raison interviendra-t-elle dans le choix de ceux qu'elle établit ses économes, ses dispensateurs.

Au reste, je le déclare pour ma propre apologie, et certes, malgré moi, seulement pour céder à la nécessité qui m'y contraint (1). Quand un évêque est appelé à occuper un siège que la mort de son prédécesseur a laissé vacant; qu'il a été choisi sans nul trouble, par le suffrage de tout le peuple; que, grâce à la protection du Ciel, il est mis à couvert de la persécution; quand, uni inviolablement à ses collègues, honoré depuis quatre ans de l'estime de son troupeau, religieux observateur de la discipline durant la paix, et que, dès la première agression de la tempête, proscrit, désigné cent fois nominativement, demandé pour servir de pâture aux bêtes dans le cirque, dans l'amphithéâtre, et jugé digne de souffrir pour le nom

(1) On ne voit pas sans une peine profonde un évêque tel que saint Cyprien, réduit à justifier sa retraite et son administration. L'histoire a conservé fidèlement ces tristes particularités. Calomnié comme saint Paul, le prêtre peut donc, à son exemple, rappeler les témoignages qu'il a donnés de sa foi. *Potuisset quidem tunc, pro velocitate quâ semper omnia consecutus est, etiam martyrii circâ eum debitâ coronâ properare maxime cùm et suffragiis sæpè repetitis ad leonem postularetur.* (PONTIUS, in vitâ S. Cypriani.)

de Jésus-Christ; quand dernièrement encore, au moment même où je mettois la main à la plume pour vous écrire, à l'occasion d'un sacrifice fait par le peuple, conséquemment à l'ordonnance du magistrat, des clameurs sanguinaires l'appeloient dans l'arène pour y être dévoré par les lions; quand, dis-je, un tel évêque a pour accusateurs quelques hommes perdus et désespérés, lesquels sont hors de l'Eglise; il n'est pas difficile de juger de quelles mains partent les traits lancés contre lui. Ce n'est pas apparemment de celles du Dieu qui institua ses évêques et les couvre de sa protection. N'est-ce pas bien plutôt des mains de ceux qui, déclarés contre Jésus-Christ et son Eglise, dirigent leur attaque contre son évêque; dans l'espoir que, maîtres du vaisseau après en avoir écarté le pilote, ils l'entraîneront dans le plus déplorable naufrage?

Page 264.

Le saint évêque décrit les mœurs dépravées de Felissime et de ses adhérents, leurs intrigues, leurs conciliabules, l'intrusion de Fortunat à la suite d'aussi violents excès.

Ils s'embarquent eux et leurs mensonges pour passer à Rome, comme si la route n'en étoit pas également ouverte à la vérité, qui s'apprête à les confondre. Insensés qui ignorent ou ne songent pas que le triomphe du mensonge n'est jamais bien long; que la nuit ne dure que jusqu'à l'arrivée du jour, que les

premiers rayons de la lumière dissipent l'obscurité, et mettent en fuite les voleurs!

« De quel front osent-ils traverser les mers, et se présenter avec les lettres des profanes (des schismatiques) au siège de Pierre, à cette Eglise principale, d'où part l'unité sacerdotale; et comment peuvent-ils oublier que c'est là cette Eglise dont l'apôtre a exalté la foi, et auprès de laquelle la perfidie n'a point d'accès (1)? » Ce qui est autant contre la discipline de notre Eglise, que contre tout principe d'équité naturelle, qui veut que le crime soit informé là où il a été commis; parce que ce n'est que là que l'on peut entendre et les dépositions et les témoignages.

Page 266.

Page 267.

Or, la cause des schismatiques ayant été examinée en Afrique, et leur sentence prononcée par un plus grand nombre d'évêques qu'ils n'étoient de personnes dans leur faction; il devient indigne de la gravité des évêques de porter l'affaire à un nouvel examen.

Aussi ont-ils été bientôt abandonnés par ceux mêmes de leur parti, que nous voyons journellement revenir à l'Eglise.....

Revenant à l'affaire des laps.

Pouvons-nous les recevoir indifféremment sur leur simple demande?

Puisque nous devons rendre à Dieu compte de notre administration, nous ne nous pressons point; mais

(1) Traduit par l'abbé Barruel, *du Pape et de ses droits*, t. 1, p. 206.

nous examinons mûrement, avec soin, quels sont ceux qui doivent être admis. Car dans ce grand nombre qui se présentent, il en est de qui les crimes, notoirement scandaleux, excitent contre eux des préventions presque invincibles de la part des frères, et ne permettent pas de les recevoir sans compromettre le salut des autres. Il faut bien prendre garde qu'en voulant rejoindre des membres coupés, on n'endommage ceux qui sont sains. Il y auroit de l'imprudence et du danger à un pasteur, de mêler dans sa bergerie des brebis malades, infectées d'un venin contagieux, au risque de gâter tout le troupeau. Oh ! si vous pouviez être ici présent, mon très cher Frère, lorsque ces hommes, qui s'étoient familiarisés avec le crime, reviennent à nous ! Vous verriez combien j'ai de peine à persuader à nos frères de modérer leur indignation, et de consentir à ce que les malades puissent être reçus parmi nous avec l'espoir de leur guérison.

Car autant ils se réjouissent d'en voir venir de moins coupables et moins diffamés, autant ils frémissent et se soulèvent à l'aspect de ces hommes qui, joignant à des crimes d'adultère et d'apostasie manifestés publiquement et sans remords, l'orgueil et le ton insolent de la menace, ne retournent à l'Eglise que pour essayer de corrompre les bons. Ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts que j'obtiens, ou plutôt que j'arrache l'acquiescement du peuple à leur admission; surtout depuis qu'un ou deux de

cette sorte , admis contre l'agrément du peuple , et par une condescendance que j'ai dû me reprocher, sont devenus pires qu'ils n'étoient, et n'ont pu persévérer dans leur pénitence, parce qu'ils étoient revenus sans avoir le véritable esprit de pénitence.

D'autres, qui n'ont plus d'asile nulle part, sont allés vous trouver, dans le dessein de nous noircir auprès de vous par leurs calomnies.

« Si ces pécheurs veulent être reçus dans l'Eglise , qu'ils viennent ; voyons quels sentimens ils ont de la satisfaction qu'ils doivent faire , et quels fruits de pénitence ils apportent. L'Eglise n'est ici fermée à personne. L'évêque ne rejette personne. Nous sommes prêts à recevoir avec patience, avec indulgence et avec douceur, tous ceux qui se présentent à nous. Je désire que tous retournent à l'Eglise. Je désire que tous ceux qui combattoient avec nous se rallient sous les enseignes de Jésus-Christ, et reviennent dans son camp céleste et dans la maison de Dieu son père. Je me relâche dans tout ce que je puis. Je dissimule dans beaucoup de choses, dans l'ardent désir que j'ai de réunir nos frères avec nous ; je n'examine pas même avec toute la sévérité que la piété et la religion chrétienne demanderoient, les offenses qu'on a commises contre Dieu ; et je pêche peut-être moi-même, en remettant trop facilement les péchés des autres. J'embrasse avec l'ardeur et la tendresse d'une entière charité, ceux qui retournent avec des sentimens de pénitence, ceux qui con-

fessent leurs péchés, et en font satisfaction avec humilité et simplicité de cœur. Que s'il y en a qui croient pouvoir rentrer dans l'Eglise par les menaces et non par les prières, et qui songent à enfoncer les portes par la terreur, et non à se les ouvrir par la satisfaction et par les larmes : qu'ils sachent que l'Eglise demeure toujours fermée à des personnes de cette sorte, et que le camp invincible de Jésus-Christ, fortifié par la toute-puissance de Dieu, qui en est le protecteur, ne se force point par l'insolence des hommes. Le prêtre du Seigneur, qui sait la règle de l'Evangile, et qui garde les préceptes de Jésus-Christ, peut être tué, mais il ne peut être vaincu. *Sacerdos Dei Evangelium tenens, et Christi præcepta custodiens occidi potest, non potest vinci* (*). »

Page 268.

Quoi, parce qu'une poignée d'orgueilleux sans pudeur et sans frein, marchent loin des voies du Seigneur, faudra-t-il que nous méconnoissions les règles qui nous sont prescrites par la divine tradition; que nous laissions le crime et l'emportement prévaloir sur les jugements de l'épiscopat; que nous permettions à l'audace des hommes d'être plus forte

(*) Tout ce paragraphe, marqué entre les deux guillemets, est de la traduction de M. Rollin, dans son *Traité des études*, t. 1, in-4°, p. 610, 611. Le célèbre Recteur ajoute : « Il me semble que cet extrait, qui ne » ressent pas moins la douceur paternelle d'un saint évêque, que le courage » invincible d'un grand martyr, peut être proposé comme un modèle par- » fait de la plus forte et de la plus sublime éloquence, qui ne le cède en » rien à celle de Démosthène. » Fénelon en a également conservé les principaux traits dans son *Discours pour le sacre de l'élect. de Cologne*, p. 307.

dans ses criminelles entreprises, qu'à la toute-puissance divine dans ses moyens de défense? Laisserons-nous donc en proie l'autorité de notre Eglise catholique, la majesté du peuple fidèle resté inviolablement attaché à nos saintes institutions, les droits sacrés de notre juridiction à nous-mêmes, en permettant que des hommes étrangers à l'Eglise jugent le chef de leur Eglise; que l'hérésie prononce sur la foi chrétienne; que des malades, couverts de blessures encore saignantes, se traînant à terre, abattus sous le poids du crime et de l'apostasie, décident insolemment du prêtre de Jésus-Christ, de l'évêque sans reproche, de leur juge naturel? Que reste-t-il, sinou de voir l'Eglise céder au Capitole, les évêques faire retraite et leur abandonner l'autel du Seigneur, les idoles des faux dieux passer avec leurs autels dans le lieu sacré et vénérable où notre clergé s'assemble? Accordons ce triomphe à Novatien; ouvrons un nouveau champ à ses calomnies et à ses invectives contre nous : qu'il soit désormais permis à ceux qui ont sacrifié, et renoncé publiquement Jésus-Christ, non-seulement de recevoir la paix sans avoir fait aucune pénitence, mais de dominer, comme ils ont commencé à le faire, par la terreur qu'inspire leur insolence. S'ils la veulent, cette paix, qu'ils déposent les armes; s'ils pensent à satisfaire, pourquoi menacent-ils? que s'ils persistent, qu'ils sachent que nous ne les redoutons pas. Quand l'Antechrist viendra à paroître, toutes ses fureurs n'obligeront pas l'Eglise

à le recevoir dans son sein; on ne cédera pas à ses armes et à ses violences, bien qu'il menacera de la mort quiconque lui résistera. Comme lui, les hérétiques pensent nous épouvanter; ce sont des armes qu'ils nous donnent. Loin de nous abattre, ils nous relèvent et nous animent pour le combat, en nous laissant voir une paix plus dangereuse que la guerre. Ils nous parlent du retour de la persécution : nous faisons des vœux pour que la menace qu'ils nous en font ne se réalise point, et qu'ils ne soient perfides et cruels qu'en paroles. Nous supplions le Seigneur pour qu'il veuille bien amollir leurs cœurs, les éclairer, les ouvrir à la lumière de la pénitence; leur inspirer de demander les prières plutôt que le sang de leur évêque. Mais s'ils persévèrent dans leurs parricides desseins; qu'ils apprennent qu'il n'est pas un évêque au monde, quelque peu de vertu et de courage qu'il puisse avoir, qui ne soit résolu de s'élever généreusement contre les ennemis de Dieu. Le Seigneur lui-même l'investira de sa force. Quant à nous peu nous importe quand et par qui nous soyons immolés, puisque le Seigneur nous rendra toujours le prix de notre sacrifice et de notre sang.

Cyprien à Antonien, évêque de Numidie ()*.

Page 241 et
suiv.

J'ai reçu, mon très cher Frère, votre première lettre, qui m'a donné le témoignage de votre étroite

(*) Lettre LV, édit. d'Oxford; LII, édit. de Pamel.; LI, édit. de Rig. et Lombert.

union avec tout le collège sacerdotal et avec l'Eglise catholique. Vous m'y déclarez n'avoir pas voulu entrer en communion avec Novatien (1), mais que, conformément au conseil que je vous ai donné, vous restez uni à Corneille, notre collègue; vous me mandez de lui envoyer à lui-même copie de ma lettre, pour le rassurer à votre égard, et le bien convaincre que vous communiquez avec lui, c'est-à-dire avec l'Eglise catholique; mais celle que vous m'avez adressée postérieurement à celle-là, et qui m'a été remise par le prêtre Quintus, m'a donné

(1) Novatien embrassa le christianisme après avoir fait profession publique de philosophie, et fut ordonné prêtre à Rome. Il jouissoit d'une haute réputation de savoir et d'éloquence, dont il a donné des preuves éclatantes dans un traité *sur la Trinité*, ordinairement inséré à la suite des œuvres de Tertullien. Après la mort de saint Fabien, évêque de Rome, Corneille, prêtre de l'Eglise de Rome, ayant été élu pour le remplacer, Novatien, par une jalousie secrète, cabala contre lui, se sépara de sa communion, sous le prétexte de la trop grande indulgence dont on avoit usé à l'égard de ceux qui étoient tombés durant la persécution, soutenant qu'on ne devoit admettre à la réconciliation, pas même à la mort, non-seulement ceux qui étoient tombés dans les trois grands crimes de l'idolâtrie, de l'hommeicide et de la fornication, c'étoit là l'erreur de Montan; mais de plus, ceux qui s'étoient rendus coupables de péchés mortels, *peccatum ad mortem*, et ne reconnoissant point dans l'Eglise le pouvoir d'en remettre aucun de cette nature. D'où vient que, au concile de Nicée, un évêque de ce parti, nommé Acèse, s'efforçant de justifier, en présence de Constantin, son excessive rigueur, ce prince, justement surpris d'une inflexibilité qui fermoit le ciel à tous les pécheurs, s'écria : Allez, Acèse, faites une échelle pour vous, et montez seul au ciel. (Socrat., *Hist. ecclés.*, liv. 1, chap. 7.) Novatien gagna quelques évêques, par qui il se fit ordonner évêque de Rome, et se fit l'auteur d'un schisme, auquel se joignit bientôt l'hérésie.

lieu de croire que Novatien étoit parvenu par ses lettres à ébranler votre détermination. Car, au lieu du parti auquel vous sembliez vous être arrêté invariablement, vous me demandez de vous répondre quelle nouvelle hérésie Novatien a introduite, et pour quelles raisons Corneille communique avec ceux qui ont sacrifié durant la persécution. S'il n'y a d'autre motif à cette demande que le zèle de la foi, et le désir d'éclaircir un doute et de ne rien hasarder, je ne saurois blâmer une irrésolution qui auroit son principe dans la crainte d'offenser le Seigneur. Mais, comme j'aperçois que ce sont les lettres de Novatien qui vous ont jeté après coup dans l'incertitude où vous paraissez être, je commencerai, mon très cher Frère, par établir en principe : que les hommes à caractère, solidement assis sur la pierre, ne se laissent point emporter aux plus violentes tempêtes, bien moins encore à une légère agitation. Autrement, semblable au navire que poussent des vents opposés, l'esprit, entraîné dans un flux et reflux d'opinions contraires, s'égaré loin de sa route, non sans s'exposer au blâme de légèreté et d'inconstance. Pour empêcher donc que les écrits de Novatien ne produisent sur vous et sur personne de fâcheuses impressions, je vais, mon très cher Frère, satisfaire à votre demande, en vous rendant un compte succinct de ce qui s'est passé. Pour ce qui me regarde personnellement, comme vous en pa-

roissez affecté, je dois justifier d'abord et ma conduite et mes principes, pour ne pas laisser croire que, moi aussi, je me sois mis en contradiction avec moi-même, en me relâchant de la sévérité de la discipline, après en avoir été dans les commencements un si zélé défenseur; et cela, parce que j'ai pu consentir à admettre à la communion ceux qui s'étoient rendus coupables du crime, ou de recevoir des billets (1), ou même de sacrifier aux idoles. Je ne l'ai pas fait sans avoir mûrement examiné la chose, et long-temps balancé les raisons. Tant que nous fûmes sur le champ de bataille, que la persécution, dans toute sa force, mettoit à notre disposition l'honneur de la victoire, nous avons dû déployer tout ce que nous avions d'ardeur et de moyens pour exciter le courage de nos athlètes chrétiens, faire retentir à travers les rangs la trompette évangélique pour

(1) Les lois de la discipline en vigueur du temps de saint Cyprien ne permettoient de recevoir à la communion de l'Eglise, qu'après de longues épreuves, ceux qui avoient fléchi dans la persécution. Non-seulement le crime de l'apostasie, mais toute connivence apparente avec l'idolâtrie, devoient être expiés par la plus sévère pénitence, celle qui s'appeloit l'exomologèse : elle avoit toujours été regardée comme indispensablement nécessaire dans sa substance; seulement l'exercice public ou particulier en restoit soumis à la dispensation des pasteurs. Si la persécution avoit fait beaucoup d'illustres martyrs, elle ne trouva aussi que trop d'apostats. Plusieurs s'empressèrent de sacrifier aux fausses divinités. On les désigna sous le nom de *Thurificati*. Le plus grand nombre fut de ceux qui, pour s'épargner la honte d'une apostasie publique, prirent du magistrat des billets (en latin *libelli*) pour n'être point recherchés, d'où leur vint le nom de *libellatiques*.

les animer au combat, et y rappeler ceux qui avoient fléchi; puisque de nouvelles épreuves leur offroient l'occasion de réparer leur faute, non-seulement par les larmes de la pénitence, mais par la gloire du martyre. Sur la fin, notre clergé m'écrivit que ces derniers ne se contenoient pas, qu'ils demandoient avec un tumultueux empressement d'être reçus à la communion. A quoi je répondis par ces propres paroles : « Si leur impatience est telle, ils ont à leur » disposition ce qu'ils souhaitent, et par - delà. La » guerre n'est pas finie: l'on combat encore tous les » jours. S'ils se repentent réellement et solidement » de la faute qu'ils ont commise, et que ce soit l'ar- » deur de la foi qui les anime, celui qui ne sait pas » attendre le pardon peut gagner la couronne (1). »

Les saints évêques ne s'y méprirent pas; ils regardèrent cette pratique comme une profession indirecte de l'idolâtrie. Saint Cyprien surtout déploya toute la vigueur de l'autorité sacerdotale contre les coupables, et contre la fausse indulgence qui déroboit aux pénitents la ressource d'une satisfaction proportionnée. Il vouloit que, du moins, la réconciliation ne fût accordée qu'après avoir été méritée, ou du moins que dans un péril éminent de la vie. Bientôt les dangers d'une excessive sévérité s'étant fait sentir, et plusieurs évêques se trouvant embarrassés sur la manière de se conduire avec ceux qui, réconciliés en péril de mort, viendroient à guérir, le saint évêque, consulté par Antonien sur cette question, lui répond par cette lettre. Ce Père semble avoir été choisi par la Providence pour déterminer, dans toutes les situations, la conduite que doivent tenir les sages dispensateurs du sacrement de pénitence.

(1) C'est la lettre XIX de l'édit. d'Oxford; XIV, de l'édit. de Pamel; XIII, de Rigault et Lambert.

Néanmoins je m'abstenois de prononcer sur la conduite à tenir à leur égard, jusqu'à ce que, la paix étant rendue à l'Eglise, les évêques pussent se réunir pour concerter ensemble, et dans une délibération commune, les mesures à prendre. Je me bornois à prescrire que si quelqu'un vouloit communiquer avec les apostats avant qu'il y eût une délibération générale et un jugement arrêté à ce sujet, il fût lui-même retranché de la communion. Tel fut mon avis, dont je fis part, tant à l'Eglise de Rome, alors sans évêque (par la mort de Fabien), qu'au prêtre Maxime et autres confesseurs qui se trouvoient encore dans les fers, et sont maintenant dans l'Eglise, unis à Corneille. Vous pouvez le vérifier, soit par ma lettre, soit par la réponse du clergé de Rome, où l'on s'exprimoit ainsi : « Ce n'est pas que nous ne » soyons bien de votre sentiment : que dans une » cause aussi grave il valoit mieux attendre que la » paix eût été rendue à l'Eglise, afin de statuer » d'après l'avis des évêques, des prêtres, des » diacres, des confesseurs et des laïques demeurés » fermes dans la foi (1). » La lettre, composée par Novatien lui-même, fut lue à haute voix, et souscrite par le prêtre Moïse, alors confesseur, aujourd'hui martyr. On ajoutoit que la paix fût donnée à ceux

(1) Rapportée parmi les lettres de saint Cyprien sous le numéro xxx dans l'édit. d'Oxford; xxxi, dans celle de Pamel.

qui étoient tombés , lorsqu'ils seroient malades à l'extrémité. Cette lettre a été envoyée dans toutes les Eglises ; et il n'est personne au monde qui puisse alléguer prétexte d'ignorance. Depuis , lorsque la persécution eut cessé , et que les évêques fidèles purent se réunir , la cause fut mise en délibération dans un concile nombreux (1). Après avoir discuté les passages des saintes Ecritures pour et contre , l'on s'est tenu à un moyen de conciliation , propre tout à la fois , et à ne point enlever à ceux qui étoient tombés toute espérance d'être admis à la communion et à la paix , ne voulant pas , d'un côté , qu'une excessive rigueur les exposât à tomber dans le désespoir et à prendre des mœurs païennes , sous le prétexte que l'entrée de l'église leur seroit fermée , ni , d'autre part , qu'il fût dérogé à la sévérité évangélique , en les recevant trop facilement à la communion , au lieu de prolonger leur pénitence ; et à leur donner le temps de fléchir par leurs larmes la divine miséricorde , vu qu'il étoit bon de prendre en considération les motifs , le plus ou moins de désir , les besoins de chacun en particulier , d'après le règlement annexé à l'écrit composé à ce sujet (2).

(1) Premier concile de Carthage , tenu en 254. Les actes s'en trouvent dans Labbe , t. 1 , pag. 713.

(2) Sans doute le traité *De lapsis* , composé par notre saint évêque pour la circonstance , et dont nous avons rendu compte à la page 30 et suiv. de ce volume. Pamelius veut que ce soit un autre écrit. Voy. la note 21 de la page 103 de son édition de saint Cyprien.

Si le nombre des évêques d'Afrique paroissoit insuffisant; nous y suppléâmes par la demande que nous adressâmes à Rome, à Corneille, notre collègue, en conséquence de laquelle il assembla un concile considérable (1), dont la décision, également ferme et modérée, s'accorda parfaitement avec la nôtre. Je remets sous vos yeux toutes ces particularités, pour vous convaincre que je n'ai agi qu'avec réflexion; qu'il n'y a eu de ma part nul arbitraire; mais que, conformément au vœu que j'en avois exprimé dans mes premières lettres, j'ai envoyé le tout à la délibération commune, du moment où elle pouvoit avoir lieu; qu'en attendant je n'ai communiqué avec personne de ceux qui étoient tombés, tant qu'il a dépendu d'eux d'être admis, non-seulement à la réconciliation, mais à la couronne. Si après cela j'ai paru me rétracter de ma première rigueur; ç'a été par déférence pour le sentiment général de mes collègues, qui ont cru qu'il étoit nécessaire, pour retenir nos frères dans l'Eglise et guérir leurs plaies, d'accorder quelque chose à la nécessité des circonstances, et de pourvoir au salut de tant d'âmes. Maintenant j'estime que l'on auroit tort de s'éloigner de ce qui a été statué par une délibération commune, quoi qu'en puissent dire les esprits chagrins

(1) Labbe, *Conc.*, t. 1, pag. 714. Sur tous ces détails, on peut consulter la belle Histoire de saint Cyprien, par Lombert, pag. 39 et suiv. Tillem., t. iv. Fleury, t. II. Fell et Pearson, *Annales Cyprian.*

qui se permettent de servir d'organes au démon par les plaintes calomnieuses qu'ils affectent de répandre contre les prêtres de Jésus-Christ, au grand préjudice de la concorde et de l'unité de notre Eglise catholique. Mais vous qui connoissez les devoirs de la fraternité et de l'union sacerdotale, balancerez-vous à croire à des collègues sages et discrets, conséquents dans leur conduite, plutôt qu'à des hommes emportés, et qui se sont mis en contradiction avec eux-mêmes ?

Je passe maintenant, mon très cher Frère, à la cause de notre collègue Corneille. Vous apprendrez, comme nous, à le mieux connoître, en le jugeant, non sur les rapports mensongers de quelques détracteurs, mais d'après le jugement de Dieu lui-même, qui l'a fait évêque, et par le témoignage de tous nos collègues dans l'épiscopat, qui, tous d'un commun accord, ont approuvé son élection. Car ce qui le recommande éminemment aux yeux du Seigneur, de Jésus-Christ et de son Eglise, par conséquent à ceux de tout l'épiscopat, c'est qu'il n'est point parvenu tout d'un coup à l'épiscopat, mais qu'il n'est monté à ce haut degré du sacerdoce qu'après avoir passé successivement par tous les ordres inférieurs, dont il a dignement acquitté toutes les obligations. Ce n'est point lui qui a demandé sa promotion ; il n'en vouloit pas ; et, bien loin de l'envahir comme certains autres, enflés d'orgueil et de présomption, lui, modeste,

étranger à toute intrigue, tel entièrement que ceux de qui Dieu lui-même a fait choix pour leur confier le gouvernement d'un vaste troupeau, portant jusqu'à l'humilité la défiance de lui-même, et l'oubli de toute ambition, il a fallu lui faire violence, et lui arracher son consentement, quand il ne lui a plus été possible de refuser. L'ordination lui a été conférée par plusieurs évêques de nos collègues, alors à Rome, qui nous l'ont communiquée par leurs lettres remplies des plus honorables témoignages en sa faveur. Corneille a donc été fait évêque en conséquence du jugement de Dieu et de Jésus-Christ, du témoignage du clergé tout entier, à très peu d'exceptions près, des suffrages du peuple présent à l'élection, avec l'approbation des bons et anciens évêques; il n'y avoit point d'élu avant lui; le siège de Fabien, c'est-à-dire le siège de Pierre, le haut degré de la chaire sacerdotale, étoit vacant. Il y a été appelé par la volonté de Dieu, confirmé par l'adhésion universelle. Se prétendre évêque après lui, c'est l'être par une autre voie; ce n'est plus là une ordination faite selon les lois de l'Eglise, puisqu'elle en viole l'unité. On a beau dire, beau vanter soi-même son mérite, se targuer de vains titres : on n'est qu'un profane, un étranger; on est dehors. Parce que, après un premier élu il ne peut y en avoir deux, quiconque vient après le premier, qui est l'unique, n'est point un second évêque : il est nul.

Depuis sa promotion, faite, comme je viens de le dire, sans ombre de brigue ni de violence, mais par la seule volonté de Dieu, qui fait les évêques, quelle vertu Cornille n'a-t-il pas fait éclater! quelle force d'âme! quelle foi solide, inébranlable! Et c'est là ce qu'il nous a été donné de reconnoître, et que nous devons louer sans craindre d'être démentis. Il a courageusement accepté le siège de Rome dans un temps où la tyrannie, déchaînée contre le sacerdoce de Jésus-Christ, menaçoit de se porter aux excès les plus violents; où l'orgueil impérial se seroit mieux accommodé d'un compétiteur au trône, que d'un évêque, dont l'autorité dans Rome lui laissoit voir un rival. N'étoit-ce pas là, je vous le demande à vous-même, mon très cher Frère, donner un témoignage de zèle et de foi au-dessus de tous les éloges? Hésiterions-nous à ranger parmi les plus illustres confesseurs un pontife attendant à tous les instants du jour, et cela si long-temps, les bourreaux exécuteurs des ordres tyranniques de leur maître, sans cesse au moment de tomber sous leurs mains, et bravant avec intrépidité les édits portés contre sa personne, et les menaces, et les tortures, l'appareil épouvantable des croix ou des bûchers où sa place étoit marquée pour y voir couler son sang et déchirer ses entrailles? Et, bien que la toute-puissance miséricordieuse du Seigneur l'ait dérobé aux coups de la persécution, pour le conserver dans l'épiscopat

où elle l'avoit fait monter; il n'en est pas moins vrai que Corneille, par la seule disposition où il étoit de tout souffrir, l'a souffert en effet, et qu'il n'en a pas moins triomphé du tyran par ses vertus, que les autres saints confesseurs par leur glorieuse confession dans les tourments. Que l'on ait répandu contre lui des bruits injurieux; ne vous en étonnez pas. Reconnoissez plutôt la manœuvre habituelle du démon, qui de tout temps s'est attaché à déchirer par la calomnie les serviteurs de Dieu, pour flétrir par ses mensonges la gloire de leur vertu, dont il cherche à décréditer l'influence par ses lâches impostures. Les rigoureuses informations prises par nos collègues ont authentiquement repoussé le mensonge, et amené la conviction que jamais il n'a été du nombre des libellatiques, comme on s'est plu à le répandre; que jamais il n'a communiqué d'aucune manière avec aucun des évêques qui avoient eu la sacrilège foiblesse de sacrifier aux idoles; que, bien loin de là, il a été constamment uni de communion avec tous ceux dont la conduite n'a pas eu à craindre les sévères recherches de la censure. S'il a reçu dans sa communion l'évêque Trophime, dont vous me parlez dans votre lettre, pour avoir mon opinion à son sujet; la chose ne s'est point passée de la manière dont il vous a été fait un rapport infidèle. Notre Frère Corneille n'a fait que suivre à son égard l'exemple qui nous avoit été laissé par nos prédé-

cesseurs en diverses circonstances où il s'agissoit de ramener les frères à l'unité ; il a cédé à la nécessité. Parce que Trophime avoit entraîné dans sa défection une grande partie de son troupeau ; quand il fut revenu à l'Eglise , qu'il eut satisfait par la pénitence , reconnoissant sa faute et demandant son pardon , on voulut bien le lui accorder , dans l'espoir que ceux qui avoient partagé son erreur partageroient aussi son repentir. Cette indulgence , consentie par délibération de l'épiscopat , rendit à l'Eglise , non-seulement l'évêque , mais la plus grande partie de ce troupeau , égaré par l'exemple du pasteur ; ce qui n'auroit pas eu lieu , si l'on se fût montré plus sévère. Toutefois, Trophime ne fut reçu qu'à titre de laïque , et non point d'évêque , comme on a voulu vous le faire croire frauduleusement. Cette imposture de nos apostats n'est pas plus vraie que l'accusation portée contre Corneille : qu'il communique indifféremment avec ceux qui ont sacrifié. Si nous avons quelques éloges à attendre , ce n'est point de la part de ceux qui s'isolent de nous. Nous ne saurions plaire à des hommes qui ne nous plaisent pas davantage , et qui s'étant mis en révolte déclarée contre l'Eglise , ne travaillent qu'à détacher d'elle ses enfants. Qu'importe donc ce qu'ils vous débitent sur le compte de Corneille , et sur nous-mêmes ; nous vous engageons , mon très cher Frère , à ne leur prêter aucune confiance. Ceux qui sont en péril de mort , nous les

recevons à la réconciliation , ainsi qu'il a été arrêté. Après que nous les y avons admis , dans ce seul cas ; nous ne nous permettons pas de les étouffer , d'en être les assassins , sous le prétexte qu'ils ne doivent être réconciliés qu'au moment de mourir , et qu'il n'est plus permis de vivre à ceux qui ont été pardonnés , comme si l'on ne devoit pas plutôt reconnoître , à l'égard de ceux qui reviennent à la santé , un témoignage particulier de la bonté paternelle du Seigneur , d'avoir bien voulu conserver la vie à ceux qui viennent de recevoir le gage de la vie. Faire un crime aux évêques d'une semblable indulgence , c'est faire à Dieu lui-même un crime du bienfait qu'il joint à celui de la paix.

Ne pensez pas , mon très cher Frère , qu'il faille confondre , comme le font quelques personnes , les simples libellatiques avec les apostats qui ont sacrifié ; puisqu'il y a des différences à établir , même entre ces derniers. En effet , est-ce la même chose d'être allé de son propre mouvement s'offrir aux autels de l'idolâtrie pour y sacrifier , ou de s'y être laissé entraîner comme par nécessité , après avoir résisté long-temps , et lutté contre la violence ; de s'être prostitué , soi et tous les siens , à ces abominables sacrifices , ou de n'avoir fait qu'exposer sa personne pour ne pas compromettre une épouse , des enfants , toute une maison ; d'avoir entraîné dans son crime ses hôtes ou ses amis , ou bien (même

après le malheur d'avoir sacrifié) en préserver les autres, ouvrir dans sa propre maison un asile aux proscrits, et, pour une seule âme que le crime a blessée, conserver au Seigneur d'autres âmes saintes, qui demanderont grâce à sa justice? S'il y a, comme il est incontestable, une différence sensible entre les uns et les autres; n'y auroit-il pas de la cruauté à confondre les libellatiques avec les apostats? Les premiers n'auroient-ils pas à alléguer pour leur défense: il est vrai que j'avois appris de mon évêque qu'il n'est pas permis de sacrifier aux idoles; aussi n'ai-je pas voulu m'exposer à me rendre coupable d'un tel crime. Pour y échapper, j'ai profité d'une occasion que je n'avois pas cherchée; je me suis présenté devant le magistrat, j'ai chargé quelqu'un de le faire à ma place, n'importe; toujours en déclarant que j'étois chrétien, que je ne pouvois sacrifier, ni brûler de l'encens en l'honneur des démons, mais que j'offrois de l'argent pour m'en dispenser. Cependant, sur les représentations des évêques: que c'étoit-là un acte de faiblesse coupable; que si la main étoit restée pure, et si la bouche n'avoit point été profanée par la participation à ces sacrifices impies, la conscience n'en avoit pas moins été souillée: honteux de sa faute, il la déplore, il gémit, il affirme que jusque-là il étoit dans l'ignorance; qu'il a péché par erreur plutôt que dans l'intention; et proteste qu'il est dans la disposition de la réparer, même par le sacrifice de la vie:

Rejetterons-nous sa pénitence ? Qu'arrivera-t-il ? Il ira, poussé par le démon, se jeter dans l'hérésie ou dans le schisme ; il y entraînera avec lui sa femme, ses enfans, qu'il avoit préservés du naufrage ; il nous reprochera au jour du dernier jugement de n'avoir point pris soin de la brebis malade, et, pour une qui étoit blessée, d'en avoir perdu plusieurs qui se portoient bien. De sorte, qu'au lieu que Jésus-Christ laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour aller sur la trace de celle qui s'est égarée ; et, quand il l'a recouvrée, plein de compassion pour la lassitude où il la voit, la charge sur ses épaules pour la ramener au bercail ; nous, non-seulement nous ne courons point après ceux qui sont tombés, pour les relever ; mais, quand il reviennent, nous les repoussons. Et, tandis que les faux docteurs ne cessent de ravager et de mettre en pièces le troupeau de Jésus-Christ ; nous, nous ménageons au loup les moyens de pousser dans l'abîme, par notre excessive dureté, ceux que les fureurs de la persécution n'avoient pu y entraîner. Mais est-ce là prendre l'apôtre pour modèle, quand il disoit : *Je tâche de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point à faire ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est avantageux à plusieurs pour les sauver. Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de Jésus-Christ. Je me suis rendu faible pour gagner les faibles ; et encore : Qu'un membre souffre, tous les autres*

Math. xviii.
12.

I. Cor. x. 33.

I. Cor. xi. 1.

I. Cor. ix. 22.
xii. 26.

souffrent avec lui ; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui.

Notre école, mon très cher Frère, n'est point celle des philosophes ; elle n'est pas celle de ces disciples du portique (1), où l'on soutient que tous les péchés sont de même nature, et que le sage ne doit point se laisser aller à la compassion. Il y a entre le philosophe et le chrétien une différence énorme. L'apôtre dit : *Prenez garde de vous laisser surprendre par la philosophie, et par des raisonnements perfides et captieux.* Evitons tout ce qui ne remonte pas à un Dieu miséricordieux, mais qui descend d'une philosophie altière et inhumaine. L'Écriture rend à Moïse ce témoignage : *qu'il étoit plein de douceur.* Le Sauveur ne nous dit-il pas dans son Évangile : *Ayez compassion de vos frères, comme votre Père a eu compassion de vous. Ce n'est pas à ceux qui se portent bien qu'il faut une médecine, mais à ceux qui sont malades.* Quel service attendre de celui qui viendrait vous dire : Je n'ai affaire qu'à ceux qui sont en santé, à qui mon ministère est inutile ? Nous sommes redevables aux malades ; voilà ceux à qui nos charitables soins appartiennent. Pour être blessés, ne les rangeons point parmi les morts. Ils sont à terre :

Coloss. II 8.

Num. XII 3.

Luc. VI 36.

Math. IX 12.

(1) Novatien avoit été élevé dans les principes du stoïcisme avant d'être chrétien.

Tertullien : *Quid hæreticis et christianis ? Nostra institutio de porticu Salomonis est.* (*Præscript.* cap. VII.)

mais s'il ne leur restoit pas encore de la vie, vous n'en verriez pas sortir plus d'une fois des confesseurs et des martyrs. Mais parce qu'il est resté au fond de leurs âmes un germe que la pénitence vient ensuite ranimer et développer, la honte qu'ils conçoivent de leur faute imprime à leur foi renaissante une énergie nouvelle.

Telles sont, mon très cher Frère, les considérations qui ont déterminé notre indulgence à l'égard des libellatiques, en les recevant sous condition à la communion, et de ceux qui ont sacrifié, en ne la leur refusant pas, à l'article de la mort, parce qu'il n'y a plus de confession dans les enfers, et que nous ne pouvons obliger personne à faire pénitence, si nous lui enlevons les fruits de la pénitence. Que la guerre survienne, avant qu'ils ne soient en danger de perdre la vie; elle les trouvera préparés et fortifiés par nos mains contre l'ennemi. Qu'ils soient frappés d'une maladie mortelle, avant qu'ils aient pu faire preuve de courage, du moins ils emporteront avec eux le gage de la paix et de la communion. Nous n'attentons en rien sur les droits de notre souverain Seigneur, et n'empêchons nullement que, s'il trouve la pénitence pleine et convenable, il ne ratifie ce que nous avons fait; et que si, au contraire, on nous a trompés par une fausse satisfaction, le Dieu dont on ne se joue pas, et dont les yeux percent le fond des cœurs, saura bien juger ce que l'œil de l'homme

Ps. vi. 6.

Gal. vi. 7.

Apoc. ii. 23.

n'aura pas même aperçu, et réformer la sentence de de ses serviteurs. Quant à nous, n'oublions pas la

Rom. xiv. 4. maxime de l'apôtre : *Qui êtes-vous, pour condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. Mais il demeurera debout, car Dieu est puissant pour l'affermir.* Et

Rom. v. 8. 9. dans un autre endroit : *Si, lorsque nous étions encore dans les langueurs du péché, Jésus-Christ n'a pas laissé de mourir pour nous ; à plus forte raison, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, nous délivrera-t-il de la colère de Dieu.* A la vue d'un aussi admirable exemple de douceur et de clémence, ne nous montrons point si durs, si impitoyables dans le traitement de nos frères. Sachons pleurer avec ceux qui pleurent, nous attendrir avec ceux qui sont dans l'affliction ; relevons-les par tous les moyens que peut fournir une charitable et affectueuse condescendance. Sans doute que nous ne devons pas nous rendre coupables d'une indulgente mollesse, qui se prodigue sans cause et sans examen ; mais devons-nous aussi nous armer d'un odieux rigorisme, qui repousse opiniâtrément des voies de la pénitence ? Non. Eh quoi ! voilà votre frère abattu, gisant à terre, blessé par l'ennemi dans le combat. D'une part, le démon fait tous ses efforts pour achever sa victime ; d'autre part, Jésus-Christ demande grâce, pressant ses instances pour que la conquête de son sang ne périclite point. Qui des deux l'emportera ? De quel côté nous met-

trons-nous ? Du côté du démon pour qu'il triomphe ? Et lui abandonnerons-nous sa proie expirante , prête à être dévorée ? Comme le prêtre et le lévite de la parabole , passerons-nous notre chemin sans prêter assistance au malheureux qui va périr ? Ou plutôt , vrais prêtres du Seigneur et de Jésus-Christ , dociles à ses leçons et à ses exemples , ne nous empresserons-nous pas de voler au secours de ce blessé , de verser l'huile sur ses plaies , en le réservant au jugement de Dieu ? LUC. X 31.

Et que l'on ne vienne pas nous dire , mon très cher Frère , que notre indulgence amènera des conséquences fâcheuses ; qu'elle puisse diminuer la vertu des fidèles et le nombre des martyrs. Ceux dont la foi est à l'épreuve , qui craignent véritablement le Seigneur , et l'aiment de tout leur cœur , n'en demeureront pas moins fermes et inébranlables. Nous ne refusons pas la pénitence à ceux qui sont tombés dans le crime de l'adultère ; nous les admettons à la paix : dira-t-on que la virginité ne soit plus parmi nous en honneur , et que l'incontinence des libertins affaiblisse la gloire de la chasteté ? Non. L'Eglise de Jésus-Christ n'en compte pas moins une foule d'âmes d'élite , dont la virginité fait la plus belle parure de sa couronne. Autre chose est de solliciter sa grâce ; autre chose de prétendre à la gloire ; d'être jeté en prison pour n'en sortir qu'après avoir payé sa dette jusqu'à la dernière obole , ou bien de recevoir à l'instant Math. v. 25.
26.

même la récompense de sa foi et de ses travaux ; de satisfaire , par un long supplice, et par de douloureuses expiations, pour les fautes que l'on a commises, ou d'avoir effacé tous ses péchés par le martyre; enfin, d'être réservé pour le jugement du Seigneur, et les arrêts de sa justice, ou bien de recevoir aussitôt la couronne de ses mains. Nous avons eu dans cette province même, parmi nos prédécesseurs, des évêques qui opinoient, au sujet de l'adultère, qu'il ne falloit admettre jamais à la réconciliation ni à la pénitence ceux qui s'en étoient rendus coupables. Quelque prévenus qu'ils pussent être en faveur d'une opinion si dure, ils ne se sont point cru pour cela permis de faire schisme avec leurs confrères, et de rompre l'unité. Tant que le lien de la concorde se maintient religieusement indissoluble parmi tous les membres de l'Eglise catholique, chaque évêque a droit d'agir comme il l'entend, sauf à rendre compte à Dieu de sa conduite. Je m'étonne d'autant plus de voir aujourd'hui cette opiniâtreté à ne vouloir accorder, ni la pénitence, ni le pardon, que nous lisons dans

Apoc. II. 5. l'Écriture : *Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchu, et faites pénitence, et rentrez dans vos premières voies*; ce qui s'adresse à quelqu'un qui assurément étoit tombé, et que le Seigneur relève, en l'exhortant à rentrer dans l'exercice des bonnes œuvres; par exemple, de l'aumône, dont il est dit

Tob. IV. 2. *qu'elle nous délivre de la mort. De laquelle? Ce n'est*

pas de celle dont le sang de Jésus-Christ a triomphé pour toujours, et dont la grâce du baptême et les mérites du Sauveur nous ont affranchis, mais de celle où nous tombons après par nos péchés. Dans vingt endroits des livres saints, Dieu exhorte à la pénitence; il y donne aux pécheurs le temps de faire pénitence, et les menace s'ils ne la font pas. Exciteroit-il à la pénitence, s'il ne devoit pardonner à ceux qui la font? Dans l'Évangile : *Je vous déclare*, Luc. xv. 7. dit Jésus-Christ de sa propre bouche, *qu'il y aura plus de joie dans le ciel, pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* Nous lisons que Dieu n'avoit point fait la mort, et qu'il ne se réjouit point Sap. vii. 13. de la perte des vivants. S'il en est ainsi; qui ne veut pas que personne périsse, souhaite sans doute que les pécheurs fassent pénitence, et reviennent par elle à la vie. Aussi le Seigneur nous crie-t-il par la bouche de son prophète Joël : *Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Retournez vers moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et les gémissements; déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et retournez au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche en miséricorde, et qu'il peut révoquer les arrêts de sa justice.* Joël. ii. 13.

Autres textes de l'Écriture à l'appui de ces propositions (*).

(*) *Apoc. ii. 20. Ps. lxxxviii. 32. Math. vii. 9.*

Pour en venir à la personne même de Novatien, vous me demandez, mon très cher Frère, quelle est l'hérésie qu'il a introduite. Je vous répondrai d'abord que nous devons être peu curieux de savoir quelle est la doctrine qu'il professe, quand il tient école ailleurs. Quel que l'on puisse être; on n'est pas chrétien, tant que l'on n'est pas dans l'Eglise de Jésus-Christ (1). Qu'il se donne, tant qu'il lui plaira, et dans les termes les plus pompeux, pour philosophe, et pour un homme éloquent. Qui n'a point conservé la charité fraternelle, ni l'unité ecclésiastique, n'a plus même ce qu'il avoit auparavant. A moins que vous ne réputiez évêque un homme qui, au sein d'une Eglise pourvue de son évêque dûment institué par seize évêques, veut l'être à toute force par une intrusion adultère, que soutiennent quelques déserteurs.

Il n'y a qu'une seule Eglise instituée par Jésus-Christ, répandue partout le monde, partagée en plusieurs membres; il n'y a non plus qu'un seul épiscopat, réparti dans l'immensité des évêques du monde chrétien tous unis par le lien d'une même foi. Et il vient, lui, au mépris de la tradition qui remonte à Dieu même, au mépris de l'unité, qui de l'Eglise catholique tout entière ne fait qu'un seul corps, entreprendre de faire une Eglise humaine; il envoie

(1) Bossuet, serm. sur l'unité. Nicolle, *Préjuges légit.*, chap. v.

par les villes ses nouveaux apôtres établir sur des bases si nouvelles son institution (1); il ose créer d'autres faux évêques à la place de ceux qui ont été ordonnés il y a déjà long-temps par toutes les provinces et dans chaque ville, également vénérables, et par leur âge, et par l'intégrité de leur foi, et par les épreuves qu'ils ont souffertes durant la persécution! Espère-t-il donc faire du monde tout entier le théâtre de ses sacrilèges innovations, démembrer le corps ecclésiastique, en y semant ses germes de discorde? Peut-être il ignore que, si les schismatiques commencent ordinairement par faire quelque illusion, ils sont bientôt arrêtés dans leurs progrès; et que ces criminelles entreprises ont un terme qui n'est jamais bien éloigné. Il eût été le premier en date, il n'en seroit point pour cela plus évêque, s'étant séparé, comme il l'a fait, de l'épiscopat et de l'unité. L'apôtre l'a dit : *Supportez-vous les uns les autres avec charité, travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.* Celui donc qui ne conserve point l'unité d'un même esprit, ni le lien de la paix, mais se sépare de l'Eglise et de la compagnie des évêques, ne peut avoir, ni la puissance, ni la dignité d'évêque.

Eph. iv. 2. 3.

(1) Notre Eglise de France s'est trouvée, il n'y a pas long-temps, dans une pareille situation; et ses évêques ont parlé le même langage que saint Cyprien. La *Collection ecclésiastique*, publiée en 1791 et 1792, en sera un éternel monument. (M. l'évêque de Blois, *Lettre pastor.*, pag. 116; in-8°. Paris; 1792.)

Math. XIII.
30.

Et puis, quelle orgueilleuse présomption, quel oubli de tout principe de l'humilité et de la douceur chrétiennes, quelle téméraire confiance dans son propre mérite, d'oser prendre sur soi de faire ce que Jésus-Christ n'a pas même permis à ses apôtres; de se prétendre en droit de séparer l'ivraie d'avec le bon grain, dont le Seigneur s'est réservé pour lui-même le discernement, au jour de son dernier jugement; de s'établir le scrutateur des cœurs, et le juge des plus secrètes pensées, oubliant ce que dit l'Écriture? Par la même raison, que ne se sépare-t-il également des pécheurs publics, des adultères, bien plus criminels que nos libellatiques (1). Car enfin ceux-ci n'ont péché que par une sorte de nécessité; les premiers, par une volonté libre; les libellatiques, par foiblesse ou par ignorance; ceux-ci, profanateurs du lien conjugal, ou corrupteurs de leur propre chair, ont souillé, par une détestable impureté, le sanctuaire que Dieu s'étoit consacré.

Vainement le schisme voudroit-il justifier sa séparation, sous le prétexte qu'il ne faut point com-

(1) L'hypothèse de saint Cyprien devint bientôt un dogme pour les sectateurs de Novatien. Ils excluient pour toujours de la communion ceux qui avoient commis des péchés pour lesquels on ordonnoit la pénitence, tels que l'adultère et la fornication. Ils défendoient les secondes noces. D'où vient qu'ils se donnoient à eux-mêmes le nom de purs ou *cathares*. (Voyez S. August. t. VIII, pag. 11, édit. Bened. et S. Iren. *Advers. haeres.*, pag. 62, éd. Feuard, note 3.)

muniquer avec les idolâtres. L'adultère est aussi une idolâtrie; car, nous dit l'apôtre : *Sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une idolâtrie, ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu.* Il faut en dire autant de toute sorte de péché. Acte de révolte contre Dieu, violation de sa loi, hommage rendu au démon et à l'idole que l'on s'est faite au fond de son cœur. Tout péché est donc une idolâtrie, mais directe, et personnelle à ceux qui le commettent, et ne passe point à ceux qui communiquent avec eux. Or, nous disent d'un commun accord la foi et la raison, ces sortes de péchés sont personnels; de même que la *justice du juste sera sur lui*; de même *l'impiété du méchant sera sur lui.*

Ephes. v. 5.

Ezech. XVIII.

20.

Eh! n'est-ce pas là réduire la fraternité chrétienne à n'être qu'un vain mot; se jouer des pleurs et des gémissements de l'infortune, que d'exhorter à faire pénitence, à satisfaire à Dieu par la pénitence; et en même temps enlever ce pour quoi on fait pénitence? de dire à nos frères : Pleurez, versez des larmes en abondance; gémissiez jour et nuit; n'épargnez rien pour vous laver de votre péché; mais quoi que vous fassiez, vous n'en mourrez pas moins hors de l'Eglise. Faites tout ce qu'il faut pour mériter la réconciliation; n'importe, vous n'avez nulle réconciliation à espérer. Où est celui qu'un semblable langage ne jettera point dans le désespoir? qui voudra vivre à pareil prix, et embrasser la carrière de la

pénitence, pour l'arroser de stériles pleurs? Allez dire à ce laboureur, à ce marchand : Vous, cultivez bien votre champ; vous, équipez un bon navire, mais sans nul espoir de rien recueillir de vos sueurs ni de vos avances; vous verrez s'ils seront bien empressés à mettre la main à l'œuvre.

Jérém. XVIII.
Luc. III.

Si donc il nous est commandé par les livres saints de n'exclure personne de la pénitence; et que les évêques, secondant la bonté miséricordieuse du Seigneur, puissent réconcilier ceux qui l'imploront; c'est pour nous un devoir d'accéder aux gémissements de ceux qui pleurent, et de ne point refuser le bienfait de la pénitence à ceux qui en soutiennent les épreuves.

Cyprien et ses collègues à Lucius son frère (évêque de Rome), salut ().*

Page 272 et
suivant.

Dan. III. 17.

Les confesseurs de Jésus-Christ, pour n'être point consommés par le martyre, ne perdent rien du mérite de leur confession. Vous reproduisez à nos yeux ce que nous admirions déjà dans les jeunes confesseurs de l'Ancien Testament, lorsqu'ils déclaraient à un roi impie qu'ils étoient prêts à mourir dans les flammes plutôt que d'adorer ses idoles ou son image;

(*) Élu pape après la mort de Corneille, et bientôt envoyé en exil par l'ordre de Gallus. Cette lettre lui est adressée au retour de son exil. — *Epist.* LXI, édit. Oxon; LVIII, édit. Pamel.; LVII dans Lombert.

qu'au surplus, le Dieu qu'ils servoient, et que nous servons comme eux, étoit assez fort pour les sauver de ses mains. C'est ce qui vient d'arriver par rapport à vous. Si d'un côté vous étiez disposé à tout souffrir, de l'autre, Dieu, qui vous réservoir pour son Eglise, a voulu vous arracher à la mort. Votre retour n'a donc affoibli en rien la gloire de votre confession; il n'a fait qu'accroître l'autorité de votre épiscopat, puisqu'on verra monter à l'autel un évêque qui n'a pas exhorté son peuple au martyre par des paroles, mais par des actions, mais par son propre exemple. Nous comprenons maintenant les salutaires conseils de Dieu : pourquoi cette violente persécution, soulevée contre le bienheureux évêque Corneille et contre vous tous. Le Seigneur vouloit confondre les hérétiques; manifester où étoit l'Eglise; qui en étoit l'unique évêque élu par son ordre; quels étoient les prêtres unis à l'évêque; quel étoit le véritable peuple de Jésus-Christ; qui étoient ceux que l'ennemi attaquoit; qui étoient au contraire ceux que le démon épargnoit, comme déjà lui appartenant. Car l'ennemi de Jésus-Christ ne s'en prend qu'aux soldats de Jésus-Christ. Il dédaigne les hérétiques; il en est sûr comme d'un bien dont il est déjà en possession. Il n'en veut qu'à ceux qu'il voit debout.

Cyprien au pape Etienne , salut ()*.

Pag. 291 et
suiv.

Notre collègue Faustin, qui tient le siège de Lyon, m'a écrit à diverses reprises, pour m'apprendre ce dont je sais que vous êtes informé déjà, tant par lui que par les autres évêques de la même province : que Marcien d'Arles s'est détaché de l'unité de l'Eglise et du corps épiscopal, pour suivre le parti de Novatien. C'est à nous, mon très cher Frère, à remédier à un si grand mal ; à nous qui, tenant la balance pour gouverner l'Eglise avec un juste tempérament, conservons tellement la vigueur de la discipline envers les pécheurs, que, pour les relever de leurs chutes et les guérir, nous ne leur refusions pas le pardon qu'ils demandent. En conséquence, nous vous engageons à écrire à nos collègues les évêques des Gaules, dans les termes les plus pressants (1), de ne pas permettre que Marcien persévère impunément dans sa rébellion contre l'Eglise. Après le solennel jugement, rendu par l'unanimité des évêques contre Novatien ; quelle témérité n'est-ce point de lui conserver des partisans qui osent se jouer de nos arrêts, et se constituer les juges de

(*) *Epist.* LXVIII, edit. Oxon. ; LVII, ed Pamel. ; LXVI dans Lombert.

(1) *Plenissimas litteras.* L'abbé Barruel traduit : Une de ces lettres pleines de la puissance de Pierre. (*Du pape et de ses droits*, tom. 1, pag. 206.)

l'Eglise ? Envoyez donc des lettres à la province et au peuple d'Arles en particulier, pour excommunier Marcien, mettre un autre évêque à sa place, et réunir, sous un pasteur plus fidèle, le troupeau de Jésus-Christ que celui-ci a dissipé. C'est bien assez que dans le cours des années précédentes, tant d'autres aient quitté la vie hors de la paix de l'Eglise. Venons du moins au secours de ceux qui leur survivent, et dont les continuel gémissements imploreraient cette paternelle condescendance de notre part. Pourquoi ce corps nombreux des évêques répandus par tout le monde, et unis entre eux par le lien d'une concorde mutuelle et de l'unité de l'enseignement ? Si ce n'est afin que, dans le cas où l'un d'eux entreprendrait de faire une hérésie ou un schisme, les autres en préviennent charitablement les ravages, et rassemblent, dans une même bergerie, les brebis du Seigneur. Car, bien que nous soyons un grand nombre de pasteurs, nous passons néanmoins un seul troupeau.

Il oppose à la dureté de Novatien et de Marcien, l'indulgence des saints papes Corneille et Lucius son successeur, lesquels ont déclaré, par leurs lettres, qu'il falloit donner la paix et la communion aux pécheurs pénitents :

Ce que nous avons aussi tous ordonné d'un commun accord. Car nous ne pouvions pas être d'un sen-

timent différent les uns des autres, étant tous animés d'un même esprit.

Cyprien à Rogatien, salut ().*

Page 127 et
suiv.

Nous avons été sensiblement touchés, mes collègues et moi, d'apprendre, par la lettre que vous nous avez adressée au sujet de votre diacre, les plaintes que vous aviez à former à son égard. Vous nous mandez que, au mépris de votre dignité et de son devoir, il s'est oublié jusqu'à se permettre contre vous des outrages et des emportements. Vous nous avez fait honneur, et vous avez suivi les sentiments de votre humilité ordinaire, en ce que, au lieu de punir à l'instant même sa conduite, comme l'autorité épiscopale vous en donnoit le droit, vous avez mieux aimé nous déférer votre plainte. Car vous ne pouvez pas douter que nous n'eussions tous approuvé ce que vous auriez ordonné à son égard, en vertu de cet oracle formel de nos livres saints : *Quiconque, s'enflant d'orgueil, ne voudra point obéir au commandement du pontife qui, en ce temps-là, sera le ministre du Seigneur, ou à l'arrêt du juge, sera puni de mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.* Nous lisons, au livre des Rois, que les Juifs ayant insulté le prêtre Samuel, à cause de son grand âge, comme il vient de vous ar-

Deuter. xvii.
12.

I.Reg. viii. 7.

(*) *Epist.* III, edit. Oxon. ; LXV, edit. Pamel. ; LXXIV dans Lombert.

arriver à vous-même , le Seigneur fit éclater sa colère par ces paroles : *Ce n'est pas vous , c'est moi-même qu'ils ont méprisé.* Jésus-Christ nous a laissé un exemple frappant du respect qui est dû au sacerdoce, en honorant , comme il a fait , les prêtres dont il connoissoit bien les sacrilèges desseins contre lui.

Joan. XVIII.
23.

Les diacres ne doivent pas oublier que Notre Seigneur a lui-même choisi ses apôtres , c'est-à-dire les évêques , chefs de l'administration ; et que les diacres n'ont été institués qu'après son ascension , par les apôtres , qui se les sont donnés pour les aider dans le gouvernement de l'Eglise. S'il nous est permis de nous élever contre Dieu , qui fait les évêques , les diacres peuvent aussi s'élever contre nous , qui les faisons ce qu'ils sont. Le diacre dont vous vous plaignez est donc tenu de faire pénitence de sa témérité. Ce mépris des supérieurs est le commencement des schismes et des hérésies. C'est par -là qu'on sort de l'Eglise , que l'on élève hors de son sein un autel profane , que l'on se met en révolte contre la paix de Jésus-Christ , et contre l'unité que Dieu lui-même a voulu établir dans son Eglise. Que s'il persistoit dans ses manquements à votre égard , usez de l'autorité de votre juridiction , en le déposant ou l'interdisant.

Cyprien à Florentius-Pupien , salut () .*

Page 285 et
suiv.

..... Quelle étrange vanité de prétendre soumettre à votre jugement celui que Dieu a choisi pour évêque ? Depuis six ans que je remplis ce ministère, l'Eglise auroit donc été sans évêque, le troupeau sans pasteurs, Jésus-Christ sans prêtre ? Il n'y auroit donc eu ni baptême, ni réconciliation ? Tant de vertueux confesseurs, ou détenus dans les chaînes, ou consommés par le martyre ; tant de veuves et de vierges chrétiennes, l'Eglise tout entière avec qui j'étois en communion, étoient apparemment dans l'erreur ? Tout étoit corrompu ! Pupien seul, par un privilège tout particulier, avoit conservé le dépôt de la tradition et de la foi ! Pupien seul, en refusant de s'unir à nous, aura droit au paradis et au royaume du ciel !.. L'Eglise ne se sépare point de Jésus-Christ. Ce qui fait l'Eglise, c'est l'union de l'évêque et de son peuple, du troupeau et du pasteur. L'évêque est dans l'Eglise et l'Eglise dans son évêque. Qui n'est pas avec l'évêque, n'est point avec l'Eglise. Ce seroit donner dans une dangereuse illusion, de croire, n'étant pas uni de communion avec les prêtres du Seigneur, que l'on soit dans l'Eglise, parce que l'on communique secrètement et dans l'ombre, avec quelques-uns. L'Eglise catholique est une, non divisée ; elle con-

(*) *Epist.* LXVI, edit. Oxon. ; LIX, edit. Pamel. ; LXVIII dans Lombert.

siste dans l'union de tous ses membres , attachés les uns aux autres par le lien d'une même foi et d'une même charité. Qui ne croit pas à Jésus-Christ instituant son évêque, sera bien forcé d'y croire quand il le vengera.

J'aurois mauvaise grâce à vouloir juger ce que vous avez fait, soit durant, soit après la persécution, quand vous vous établissez mon propre juge. Au reste, vous avez ma lettre, et moi la vôtre. Elles seront toutes deux lues au jour du dernier jugement, devant le tribunal de Jésus-Christ.

Cyprien aux martyrs et aux confesseurs ses frères, salut().*

La sollicitude pastorale, et la crainte du Seigneur, me font un devoir de vous exhorter à conserver la vigueur de la discipline avec le même zèle que vous en avez apporté à confesser la foi. Car si tous les chrétiens sont tenus de faire respecter les ordonnances du maître qu'ils ont l'honneur de servir, cette obligation concerne plus particulièrement ceux qui, comme vous, sont devenus l'exemple de leurs frères. J'avois cru que les prêtres et les diacres qui sont sur les lieux, vous instruiraient pleinement des règles de l'Évangile, comme il a toujours été pratiqué sous nos prédécesseurs. De leur temps, les diacres al-

Pag. 192 et suiv.

(*) *Epist.* xv, edit. Oxon. ; xi, edit. Pamel. ; x dans Lombert.

loient dans les prisons, et régloient par leur conseil et par l'autorité de l'Écriture les demandes des martyrs. Mais aujourd'hui, j'apprends avec douleur que ceux-ci vous empêchent même de suivre les divins préceptes; qu'après que vous m'avez écrit d'examiner votre propre vœu, et d'accorder la paix à quelques-uns de ceux qui sont tombés, quand la persécution aura cessé, et toujours du consentement de notre clergé, eux, par une conduite toute différente, qui les met en opposition, tant avec l'Évangile qu'avec la demande que vous nous en avez adressée, sans attendre que les coupables aient expié par la pénitence et la confession publique de leur faute, qu'ils aient reçu la réconciliation des mains de l'évêque et des prêtres, ils poussent la témérité jusqu'à leur offrir la paix et leur donner l'Eucharistie, les exposant par cette condescendance à profaner le corps du Seigneur (1). On peut bien pardonner cet empressement à ceux qui sont tombés (2). Car, qui est le mort qui ne voulût renaître à la vie? le malade qui ne soit jaloux de

(1) « Lucien, l'un des confesseurs de Carthage, qui, à la vérité, avoit du zèle pour la foi et de la fermeté, mais qui n'étoit pas fort savant, écrivoit de sa main des billets au nom de Paul, qui avoit souffert le martyre à Carthage, et les distribuoit à plusieurs personnes. Il étendit l'effet de ces billets jusqu'à Rome, et y donna la paix au nom de Paul martyr, à des personnes qui y avoient idolâtré. » (*Vie de saint Cyprien*, in-4°, pag. 24.)

(2) Voy. Bourdaloue, serm. sur la communion, *Carême*, t. I, pag. 107. Fromentières, *Carême*, t. II, pag. 349.

guérir ? Mais le devoir des pasteurs est de maintenir la règle, d'instruire l'ignorance, d'arrêter l'impatience, d'empêcher que le troupeau ne se perde. C'est tromper que d'accorder ce qui deviendrait nuisible. Ce n'est pas relever de sa chute celui qui est tombé ; c'est l'y enfoncer davantage. Que les confesseurs apprennent de vous ce qu'ils auroient dû être les premiers à vous apprendre. Que l'Eglise commence à être en paix : alors on pourvoira à donner la paix aux enfants. Il m'est revenu que vous êtes en butte à d'importunes et tyranniques sollicitations. Je vous conjure, autant que je le puis, de vous souvenir de l'Evangile, et de considérer ce que les martyrs d'avant vous ont accordé ; avec quelle exactitude leur indulgence se mesuroit sur les règles. C'est là le modèle que vous devez vous proposer, de peur que, si vous promettiez, ou si nous faisons quelque chose avec précipitation, notre Eglise n'ait à encourir le blâme des païens eux-mêmes. Modérez scrupuleusement les demandes qui vous sont faites ; discernez et réprimez ceux qui abusent de vos grâces, ceux qui iroient jusqu'à en trafiquer.

Le remède doit être en proportion avec le mal ; le traitement se mesure sur la blessure ; ce qui l'avoit causée, c'étoit une témérité aveugle qui avoit fait méconnoître le danger. Par la même raison, qui veut la guérir, doit éviter une pareille faute, et employer, au contraire, toutes les précautions possibles pour

ne pas compromettre son jugement et s'exposer au blâme universel. Réunissons donc tous nos efforts; prions, gémissons tant nous-mêmes, qui avons eu jusqu'ici le bonheur d'échapper à la tempête, que ceux qui ont eu le malheur d'y faire naufrage. Demandons pour ceux qui sont tombés, qu'ils se relèvent; pour ceux qui sont debout, qu'ils persévèrent. Que les premiers reconnoissent l'énormité de leur faute, et comprennent bien qu'il ne suffit pas d'un moment de repentir et d'un commencement de pénitence, mais que l'indulgence ne s'accorde qu'à son accomplissement. Autrement, ce seroit jeter l'Eglise dans de nouveaux troubles, et susciter une persécution intérieure.

Qu'ils frappent aux portes de l'Eglise, mais qu'ils ne les enfoncent pas; qu'ils demandent la miséricorde, mais qu'ils ne tentent pas de l'arracher de force; qu'ils intercèdent par leurs larmes; qu'ils nous prouvent, par des œuvres nouvelles, la fin de leur ancienne vie. Qu'ils s'arment contre l'ennemi du salut, mais non pas contre l'Eglise; qu'ils veillent à l'entrée du camp, mais pleins du souvenir de leur désertion, et disposés à toutes les épreuves nécessaires pour en réparer le scandale (1).

Pag. 214.

Que devient l'autorité de la divine parole, si l'on

(1) Imité par Molinier, *sur la confession*, *Serm.*, t. II, 2^e partie, pag. 47.

se montre si facile à pardonner? Ne décourageons point les coupables : non , sans doute. Ménageons les avec prudence, jusqu'au moment où ils seront mûrs pour la réconciliation; qu'ils entendent de notre bouche les saints oracles qui leur exposeront l'énormité de leur faute. Mais ne les flattons point, n'encourageons point leurs prétentions, sous le prétexte de leur multitude. Déployons plus de fermeté, par cela même qu'ils ne sont pas en petit nombre.

Quel sera le mérite des confesseurs, s'il n'y a rien à risquer pour les apostats? Où sera la gloire de ceux qui ont tout sacrifié, si on laisse impunis ceux qui n'ont rien voulu perdre?..... Page 215.

Extraits de diverses lettres sur le même sujet.

Peut-on s'étonner assez d'entendre des hommes, qui se sont rendus coupables d'une aussi impardonnable lâcheté, et dans les déplorables circonstances où nous sommes, demander la paix du ton qui l'exige, prétendre même l'avoir déjà obtenue du Ciel? Mais si déjà ils l'ont reçue; pourquoi la demander encore? S'ils ne l'ont pas, puisqu'ils la demandent; pourquoi ne pas l'attendre du jugement de ceux auprès de qui ils la sollicitent? L'auroient-ils reçue d'ailleurs? Mais qu'ils confrontent celle dont ils se vantent, avec les lois de l'Évangile, qui peut seul la rendre valable. Or, comment ce qui blesse la vérité évangélique pourroit-il Page 219.

être d'accord avec l'Évangile ? Comment peut-on à la fois être réuni à Dieu et chercher à s'en rapprocher ? De deux choses l'une : où les martyrs tiennent un autre langage que l'évangile, et voilà la majesté de l'Évangile anéantie : dans ce cas, que devient leur propre gloire à eux-mêmes, puisqu'ils ne sont martyrs que pour l'avoir confessé au prix de leur sang ? ou bien les martyrs professent la même doctrine que l'Évangile, et alors leur exemple fait loi. Que les laps les imitent, qu'ils achètent la paix par la pénitence, par l'effusion de leur sang. Gagner la paix et perdre le salut, seroit une paix illusoire. Les martyrs ne sauroient être inconséquents à eux-mêmes.

Si les martyrs s'étoient crus en droit de donner la paix, ils n'auroient point renvoyé à l'évêque. Qui commande qu'une chose se fasse peut bien l'exécuter soi-même (*).

Page 210.

..... Nous nous sommes déjà assez ouvertement déclarés dans nos précédentes lettres contre ces lâches transactions, où la foi n'en est pas moins trahie. On échappe, en apparence, à l'apostasie; on ne donne pas moins dans les pièges du démon. Souscrire des billets qui portent le nom de Jupiter, de Mars, de quelque autre profane divinité; consentir à en recevoir du magistrat, n'est pas moins coupable que de se présenter devant leurs autels, ou de laisser croire

(*) *Inter epist. S. Cyprian. Epist. xxxvi.*

qu'on auroit offert en leur honneur un sacrilège eucens, quand même on n'auroit point paru personnellement. On n'est pas exempt de crime, quand on a satisfait à l'intention de celui qui le commandoit. On n'y participe pas moins, lorsque, ne l'ayant pas commis d'une manière directe, on prête son nom à des actes publics où vous êtes dénoncé comme ayant abjuré la foi chrétienne. Qui s'enveloppe de trompeuses évasions et d'excuses mensongères, y a déjà renoncé; il a beau prétexter n'avoir pas acquiescé à des lois, ni à des décrets en opposition avec l'Évangile, c'en est assez qu'il ait voulu paroître y avoir obéi, pour être réputé l'avoir fait (*) (1).

(*) *Inter epist. S. Cypr., Epist. xxx, cler. romani.* Pour aider à l'intelligence du texte, nous nous sommes aidés des notes de Fell sur cette lettre.

(1) Fromentières : « A l'égard de la profession extérieure de foi, les occasions d'honorer Dieu et d'édifier le prochain la rendent indispensable. Vous savez avec quelle louable sévérité la primitive Eglise condamna autrefois, comme des apostats et des déserteurs de la foi, les chrétiens qui se rachetoient par argent de l'obligation qu'ils avoient de confesser Jésus-Christ devant les tyrans, et qui produisoient des lettres de grâce pour être dispensés de sacrifier aux idoles. Car qu'est-ce que saint Cyprien en pense ? Il les regarde comme des apostats secrets, comme des gens qui, rongissant de Jésus-Christ, méritent d'en être désavoués comme des lâches qui, par de honteux subterfuges, veulent sauver leur foi; et qui, cependant, y renoucent. Ne vous y trompez pas, leur disoit-il : *Qui fallaces in excusatione præstigias quærit, negavit; et qui vult videri adversus Evangelium edictis vel legibus satisfacisse, hoc ipso jam paruit.* » (*Carême*, tom. 1, pag. 30, 31.)

*Cyprien aux prêtres et aux diacres ses frères ,
salut (*).*

Extraits de diverses lettres.

Page 198.

Vous m'informez, dans votre lettre, qu'un grand nombre de ceux qui ont succombé dans la persécution sollicitent, avec des instances qui vont jusqu'à l'importunité, leur réunion à l'Eglise; et vous me demandez mon avis à ce sujet..... Cette cause intéressant, non quelques particuliers, non pas même une seule Eglise, ni une province, mais le monde entier; les convenances, la discipline, le droit commun, exigent que, sur cette affaire, les évêques et leur clergé soient consultés en présence de tous les fidèles, afin que la délibération soit prise d'un commun accord.

Pag. 191.

Le plus ardent de mes vœux seroit de me rendre auprès de vous, afin de pouvoir traiter en commun des intérêts de notre Eglise..... Mais la persécution ne me permettant pas encore de quitter le lieu de ma retraite, j'ai dû attendre encore..... Quant à ce qu'ont écrit nos frères les prêtres Donat et Gordius, je n'ai pu y répondre seul, parce que, dès le commencement de mon épiscopat, j'ai résolu de ne faire rien de mon chef, sans votre avis et le consentement

Page 192.

(*) *Epist.* XIX, edit. Oxon.; XIV, edit. Pamel.; XVII, dans Lombert.

du peuple. Mais lorsque Dieu m'aura fait la grâce de retourner près de vous, nous traiterons ensemble des choses faites et à faire, comme le respect que nous nous devons nous y oblige (1).

Réponse du clergé de Rome.

Nous pensons comme vous que, pour une affaire Page 211.
d'une si haute importance, il est bon d'attendre que la paix ait été rendue à l'Église, et qu'alors la cause des apostats soit examinée, de concert avec les évêques, les prêtres, les diacres, les confesseurs et les laïques demeurés fidèles. Car il nous semble que ce seroit nous rendre odieux, et nous exposer à une étrange responsabilité, que, là où il y a tant de coupables, il n'y eût pas un aussi grand nombre de juges, et qu'un seul prononçât sur un crime commis par tant de personnes. Un décret ne sauroit être ferme, à moins d'être revêtu du consentement général (2).

(1) Voyez Fleury, *Hist. ecclésiast.*, tom. II, pag. 196.

(2) *Epist. xxx; cler. romani, inter epist. S. Cypriani.* Fénelon (*Disc. pour le sacre de l'élect. de Cologne*, tom. IV, édit. Boullage, pag. 299) appuie cette discipline tant par S. Cyprien, dont il justifie la coutume, que par les sages réflexions dont il fait précéder ce qu'il en cite. Massillon (*Disc. synod. Confér. ecclés.*, tom. II, pag. 198.) s'appuie de même de l'autorité de S. Cyprien. Au reste, S. Cyprien, en se faisant un devoir de consulter son clergé dans toutes les matières importantes ne se faisoit point une loi de s'y assujettir. Il connoissoit trop bien l'esprit et l'indépendance de l'épiscopat établi par Jésus-Christ. C'est ce qu'a prouvé très solidement l'auteur de la *Défense des droits des évêques* contre certaines prétentions modernes. (Voy. Corgue, tom. I, pag. 94 et 165.)

LETTRE SYNODALE *des évêques assemblés à Carthage, l'an 253, sous la présidence de S. Cyprien (*)*, au sujet du baptême des hérétiques.

Pages 300 et
suiv.

NOUS trouvant réunis en concile, nous y avons fait lecture de la lettre par laquelle vous nous demandez si l'on doit baptiser les hérétiques et les schismatiques, revenus à l'Église catholique qui est une. Nous répondrons que l'usage où nous sommes à cet égard n'est point un règlement nouveau, mais qu'il se fonde sur une pratique déjà très ancienne dans notre Église, et constamment observée par nous-mêmes (1). Nous tenons pour certain que personne ne peut être baptisé hors de l'Église, ne pouvant y avoir qu'un seul baptême dans la sainte Église de Jésus-Christ..... L'eau du baptême doit être purifiée et sanctifiée auparavant par l'évêque, afin qu'elle puisse effacer les péchés de celui qui est baptisé. Or, comment celui-là peut-il purifier et sanctifier l'eau, qui est lui-même impur, et en qui l'Esprit Saint n'habite point?..... L'interrogatoire même qui se fait au

(*) *Epist.* LXX, edit. Oxon et Pamel.; LXIX dans Lombert.

(1) L'opinion d'Agrippin, évêque de Carthage, contre la validité du baptême donné par les hérétiques, avoit prévalu dans l'Église d'Afrique. S. Cyprien la trouvant établie, l'y voulut maintenir. S. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, la soutint avec chaleur contre le pape S. Etienne. La question n'a été bien résolue que par l'autorité du concile de Nicée, selon Bellarmin et les docteurs de Louvain, ou plutôt par le grand concile d'Arles, selon le P. Sirmoud.

baptême est un témoignage de ce principe; car lorsque nous disons : Croyez-vous en la vie éternelle et en la rémission des péchés par la sainte Eglise? nous entendons que la rémission des péchés ne se donne que dans l'Eglise, et qu'ils ne peuvent être remis parmi les hérétiques, où l'Eglise n'est pas. De plus, il faut que celui qui est baptisé soit oint, afin que, ayant reçu le chrême, c'est-à-dire l'onction, il puisse être l'oint de Dieu, et avoir en soi la grâce de Jésus-Christ : or, l'huile dont les baptisés sont oints est consacrée sur l'autel par les actions de grâces. Mais celui-là n'a pu consacrer l'huile, qui n'a ni autel ni Eglise; et par conséquent il ne peut y avoir d'onction spirituelle parmi les hérétiques, puisqu'ils ne peuvent faire les actions de grâces nécessaires pour cette consécration, selon ce qui est écrit : *Que l'huile du pécheur n'oigne pas ma tête.* Psa. cxl. 6. Enfin, qui peut donner ce qu'il n'a pas? Et comment celui qui a perdu le Saint-Esprit le peut-il conférer à un autre? Il faut donc baptiser celui qui vient à l'Eglise, afin qu'il soit sanctifié par ceux qui sont saints. Car il n'y a point de milieu : si les hérétiques ou les schismatiques peuvent baptiser, ils peuvent aussi donner le Saint-Esprit. Mais s'ils ne peuvent donner le Saint-Esprit, parce que, étant hors de l'Eglise, ils ne l'ont point; ils ne peuvent non plus baptiser, puisque le baptême est un, aussi-bien que le Saint-Esprit, et que l'Eglise qui a été fondée origi-

nairement par Jésus-Christ sur saint Pierre. D'où il suit que, comme tout ce qui se fait parmi eux est faux et inutile, nous ne devons rien approuver de ce qu'ils font. En effet, qu'est-ce que Jésus-Christ peut approuver et ratifier de ce que font ceux que Notre Seigneur Jésus-Christ déclare ses ennemis dans son Evangile, quand il dit : *Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et qui ne recueille point avec moi, dissipe* (*)?

1.11C. XI. 23.

Sur l'administration du sacrement de l'Eucharistie. Contre la coutume introduite dans quelques Eglises, de n'offrir que de l'eau au lieu de vin, au sacrifice de l'autel (**).

Pag. 276 et
suiv.

Quelques personnes, soit par ignorance, soit par simplicité, n'observent pas, dans la consécration du calice du Seigneur, et la distribution qui s'en fait au peuple, ce que Jésus-Christ Notre Seigneur et notre Dieu, l'auteur et le législateur de ce sacrifice, a exécuté et prescrit. J'ai cru devoir vous écrire à ce sujet, afin de détromper ceux qui pourroient être encore dans cette erreur, et de les ramener à la tradition originale. Sachez donc qu'il nous a été commandé

(*) Saint Augustin réfute ces raisonnements dans son cinquième livre du *baptême contre les donatistes*, cap. xx, XXI, XXII.

(**) *Epist. LXIII ad Cecil.*, edit. Oxon. et Pamel. La traduction de cette lettre, si importante pour le dogme et la discipline, est, en grande partie, de Lombert. (*OEuvres de S. Cyprien*, in-4, pag. 213 et suiv.)

d'observer la tradition de Notre Seigneur en offrant le calice, et de ne rien faire que ce qu'il a fait le premier, c'est-à-dire d'offrir, mêlé d'eau et de vin, le calice qui est offert en mémoire de lui. Jésus-Christ a dit, de lui-même, *qu'il est la véritable vigne* : or, Joan. xv. 1. le sang de Jésus-Christ n'est pas de l'eau, mais du vin, et l'on ne peut pas dire que son sang, par lequel nous avons été rachetés et vivifiés, soit dans le calice, lorsqu'il n'y a point de vin ; vu que le vin du calice représente le sang de Jésus-Christ.

Le sacrifice eucharistique avoit été annoncé par les figures, et les témoignages que nous lisons dans toutes nos Ecritures, particulièrement dans le grand-prêtre Melchisedech, dont il est dit : *Melchisedech, roi de Salem, offrit du pain et du vin, car il étoit prêtre du Dieu souverain, et il bénit Abraham.* Or, que Gen. xiv. 18, 5. Melchisedech fût la figure de Jésus-Christ, le Saint-Esprit le déclare dans les psaumes, en la personne du Père qui dit au Fils : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour : vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech.* Or, cet ordre vient de ce que Melchisedech a été le prêtre du Dieu souverain, de ce qu'il a offert du pain et du vin, et de ce qu'il a béni Abraham. Car qui est plus prêtre du Dieu souverain que Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a offert à Dieu le père un sacrifice, et le même sacrifice que Melchisedech avoit offert, c'est-à-dire du pain et du vin, son corps et son sang ? Cette Ps. cxx. 3, 4.

bénédition même qu'il donna à Abraham regardoit notre peuple. Car si Abraham crut en Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, il s'ensuit que quiconque croit en Dieu et vit de la foi est juste, et a été dès lors béni et justifié dans Abraham, comme l'apôtre saint Paul l'affirme, lorsqu'il dit : *Abraham crut en Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Vous voyez donc que ceux qui ont la foi sont les vrais enfants d'Abraham. Aussi Dieu, prévoyant qu'il justifieroit les nations par la foi, a prédit à Abraham que toutes les nations seroient bénites en lui. Ceux donc qui ont la foi ont été bénits avec le fidèle Abraham.* Afin donc que dans la Genèse Melchisedech pût bénir Abraham, l'image du sacrifice de Jésus-Christ, représenté dans le pain et le vin, précéda; et Notre Seigneur ensuite, achevant et consommant cette oblation, a offert du pain et un breuvage mêlé d'eau et de vin; et celui qui est la plénitude et la perfection de toutes choses a accompli la vérité que cette image figuroit. Le Saint-Esprit fait voir aussi par la bouche de Salomon une figure du sacrifice du Seigneur, dans cet endroit du livre des Proverbes, où il est fait mention de victimes immolées, de pain

Galat. III.
6. 7. 8.

Prov. IX. 1. 5.

et de vin, d'autel, et même des apôtres : *La Sagesse, dit-il, s'est bâtie une maison, et l'a élevée sur sept colonnes. Elle a immolé ses victimes, mêlé son vin dans une coupe, et dressé sa table. Elle a envoyé ses serviteurs conviant à haute voix à boire de*

sa coupe , et disant : *Que celui qui manque de sagesse vienne à moi. Et elle a dit à ceux qui n'ont guère de sens : Venez , mangez de mes pains , et buvez le vin que je vous ai mêlé.* Il parle d'un vin mêlé, c'est-à-dire qu'il annonce par avance le calice du Seigneur qui devoit être mêlé de vin et d'eau , afin qu'il paraisse que ce qui avoit été prédit auparavant s'est fait dans la passion de Notre Seigneur.

Autres textes de l'Écriture , où le sacrifice du pain et du vin eucharistiques est annoncé figurativement.

Isaïe , décrivant à l'avance la passion du Sauveur , demande : *Pourquoi vos habits sont-ils rouges comme si vous veniez de fouler le raisin dans le pressoir?* Isa. LXIII. 2. L'eau peut-elle teindre en rouge? est-ce de l'eau qu'on foule dans la cuve ou qui sort du pressoir? Il est donc parlé ici de vin , afin qu'on entende par là le sang du Seigneur , et que ce qui a été manifesté depuis dans le calice du Seigneur fût prédit auparavant par les prophètes. Le pressoir de même est marqué ; parce que , comme l'on ne sauroit boire le vin si la grappe du raisin n'est pressée et foulée auparavant , ainsi nous ne pourrions boire le sang de Jésus-Christ , si Jésus-Christ n'avoit été comme foulé et mis au pressoir , et qu'il n'eût bu le premier le calice qu'il devoit ensuite donner à boire à ceux qui croient en lui.

Toutes les fois que dans l'Écriture il n'est parlé

que de l'eau seule, c'est le baptême qu'il faut entendre. (Témoignages par les prophètes et les évangélistes.) Jésus-Christ à la Samaritaine : *Celui qui boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais soif.* Ce qui marque le baptême, qui ne se réitère point, au lieu que, dans l'Eglise, l'on a toujours soif du calice du Seigneur, quoiqu'on le boive toujours.

Jésus-Christ, la veille de sa passion, prenant le calice, le bénit, et le donna à ses disciples, disant : *Buvez tous de ceci ; car c'est le sang du Nouveau Testament qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. Je vous dis que je ne boirai plus de ce fruit de vigne, jusqu'au jour que je boirai avec vous du vin nouveau au royaume de mon père.* Où nous trouvons que le calice que le Seigneur offrit mêlé, et que ce qu'il appela son sang étoit du vin. Ce qui fait voir que l'on n'offre point le sang de Jésus-Christ, lorsqu'il n'y a point de vin dans le calice, et que ce n'est pas célébrer et sanctifier comme il faut le sacrifice du Seigneur, si notre oblation et notre sacrifice ne répondent à sa passion. Et, de plus, comment boirons-nous du vin nouveau de la vigne avec Jésus-Christ dans le royaume de son père, si nous n'offrons du vin dans le sacrifice de Dieu le père et de Jésus-Christ, et si nous ne mêlons le calice du Seigneur, selon la tradition que lui-même nous en a laissée? Le bienheureux apôtre saint Paul, choisi et envoyé par le Seigneur, établi par lui pré dica-

Joan. iv. 13.

Matth. xxvi.

27.

teur de la vérité de son Evangile, exprime les mêmes choses dans son Epître, lorsqu'il dit : *Le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devoit être livré à la mort, prit du pain, et rendant grâces, le rompit, et dit : CECI EST MON CORPS, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.* De même, après avoir soupé, il prit le calice, disant : *CE CALICE EST LA NOUVELLE ALLIANCE EN MON SANG ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.* Si donc le Seigneur commande, et l'apôtre le confirme, que toutes les fois que nous boirons en mémoire du Seigneur, nous fassions ce qu'il a fait ; il s'ensuit que nous n'observons pas ce qui nous a été commandé, à moins que de faire la même chose que Notre Seigneur a faite, et de ne point nous écarter de son exemple, mais de mêler comme lui de l'eau avec du vin dans le calice. Or, qu'il ne faille point se départir de ce qui nous a été commandé dans l'Evangile ; et que les disciples soient tenus de faire ce que leur maître a fait : le bienheureux apôtre nous l'enseigne dans les termes les plus clairs et les plus pressants, lorsqu'il nous dit : *Je m'étonne que vous quittiez si tôt celui qui vous a appelés à la grâce, pour embrasser un autre Evangile, quoiqu'en effet il n'y en ait point d'autre. Mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent*

I. Cor. xi.
23—29.

Gal. i. 6.

renverser l'Évangile de Jésus-Christ. Mais quand nous-mêmes, ou un ange du ciel vous prêcherait autre chose que ce que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème. Puis donc que ni l'apôtre ni un ange du ciel ne sauroit enseigner autre chose que ce que Jésus-Christ a une fois enseigné, et que les apôtres ont annoncé; je m'étonne comment il s'est fait que, contre la doctrine de l'Évangile et des apôtres, on n'offre que de l'eau en certains lieux dans le calice du Seigneur, vu que l'eau seule ne peut pas représenter le sang de Jésus-Christ. Le Saint-Esprit nous dit, dans les psaumes : *Que votre calice qui enivre est excellent !* Un calice qui enivre est mêlé de vin ; car de l'eau seule ne peut pas enivrer.

Exemple de Noé, dont les Pères expliquent de même la mystérieuse ivresse.

Mais parce que l'ivresse qui vient du calice et du sang du Seigneur n'est pas semblable à celle que cause le vin ordinaire, le Saint-Esprit, ayant dit dans le psaume : *Votre calice qui enivre*, ajoute qu'il est *excellent*; parce que ce calice enivre tellement ceux qui le boivent, qu'il les rend sobres, qu'il leur donne une sagesse spirituelle, qu'il les retire de l'amour des choses du monde, pour ne plus goûter de plaisir que dans Dieu; qu'il renouvelle l'homme tout entier.....

Dans le sacrement du calice, comme Jésus-Christ

nous portoit tous, lui qui portoit tous nos péchés, nous voyons que l'eau signifie le peuple, et le vin le sang de Jésus-Christ. Ainsi, lorsque l'eau est mêlée avec le vin dans le calice, le peuple est uni à Jésus-Christ, et ceux qui croient à celui en qui ils croient. Et comme on ne peut plus séparer l'eau du vin, après qu'ils sont mêlés ensemble dans le calice, de même rien ne peut séparer de Jésus-Christ l'Eglise, c'est-à-dire le peuple qui est dans l'Eglise, ni empêcher quelle ne lui soit très étroitement unie, tant qu'elle persévérera dans la croyance qu'elle a une fois embrassée. Par-là donc, on voit que quand on consacre le breuvage du Seigneur, on ne peut offrir de l'eau seule, pas plus que du vin seul. Car si l'on n'offre que du vin, le sang de Jésus-Christ commence à être sans nous; et s'il n'y a que de l'eau, le peuple commence à être sans Jésus-Christ; mais quand on mêle l'un avec l'autre, c'est alors que s'accomplit le sacrement céleste et spirituel.....

Que nous ne devions écouter que Jésus-Christ, Dieu le déclare lui-même du haut du ciel, lorsqu'il dit : *Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le.* Il ne faut point avoir égard à ce Math. xxvii, 5. que quelques-uns qui ont été devant nous ont cru devoir faire, mais à ce que Jésus-Christ, qui est devant tous, a fait le premier. Car il ne faut point suivre les coutumes des hommes, mais la vérité de Dieu : *Celui*, nous dit Jésus-Christ, *qui violera le* Matth. v. 19.

moindre de ces commandements , et enseignera aux hommes à le violer , sera le dernier dans le royaume des cieux. Que s'il n'est pas permis de violer les moindres commandements de Notre Seigneur , combien l'est-il moins d'en enfreindre de si grands et si considérables , et qui appartiennent si fort au sacrement de la passion de Jésus-Christ et de notre rédemption , ou de changer , par une tradition humaine , une tradition divine ! Car si Jésus-Christ Notre Seigneur et notre Dieu est lui-même le souverain prêtre de Dieu le père , qui se soit offert le premier à lui en sacrifice , et qu'il ait commandé de faire encore la même chose en mémoire de lui ; sans doute que ce prêtre-là seul tient la place de Jésus-Christ , qui imite ce que Jésus-Christ a fait ; et il n'offre à Dieu un sacrifice entier et véritable , que lorsqu'il l'offre de la même manière que Jésus-Christ l'a offert. Mais c'est renverser toute religion et toute vérité , que de ne pas observer fidèlement ce qui nous a été précisément commandé.

Appréhenderoit-on de communier le matin , sous le prétexte que la saveur du vin , s'imprimant à l'haleine , exposerait à être reconnu pour chrétien (1) ? S. Cyprien blâme cette foiblesse :

C'est comme cela que nos frères n'ont plus le courage de souffrir la mort pour Jésus-Christ dans la

(1) L'usage de recevoir la communion le matin , à jeun , avoit bientôt

persécution, en apprenant dans son sacrifice à rougir de son sang. Cependant Notre Seigneur dit dans l'Évangile : *Celui qui aura eu honte de moi, le fils* MARC. VIII. 38.
de l'homme aura aussi honte de lui ; et l'apôtre : *Si* GAL. I. 10.
je voulois plaire aux hommes, je ne serois pas ser-
viteur de Jésus-Christ. Comment pouvons-nous répandre notre sang pour Jésus-Christ, si nous avons honte de boire son sang ?

On alléguoit que si le matin on avoit sacrifié avec l'eau seule, le soir on offroit le vin mêlé à l'eau.

S. Cyprien répond :

Mais le soir nous n'appelons point le peuple au sacrifice pour célébrer en sa présence le sacrifice dans toute son intégrité : la chose ne seroit pas possible. De plus, quoique Notre Seigneur n'ait pas offert le matin, mais après souper, le calice mêlé d'eau et de vin, il ne s'ensuit pas que nous le devons offrir à ce moment. Il falloit que Jésus-Christ offrît sur la fin du jour, puisqu'il étoit la véritable victime, représentée par l'agneau pascal, dont l'immolation avoit EXOD. XII. 6.

prévalu. Nous en avons la preuve chez Tertullien, dans ses livres à la femme : « Comment, dit-il, la femme chrétienne cachera-t-elle à son mari infidèle ce qu'elle prend en secret avant toute autre nourriture, ce qui nous est donné dans nos assemblées d'avant le jour, *in antelucanis cœtibus ?* » Pourtant quelques Eglises d'Afrique s'étoient maintenues dans l'usage de communier le soir. Il fut aboli par le troisième concile de Carthage, canon 29, et réservé pour le seul jour anniversaire de l'institution eucharistique. *A jejuniis semper accipitur*, dit S. Augustin.

eu lieu à la fin du jour. Mais nous, nous célébrons la résurrection de Notre Seigneur ; et c'est pour cela que nous offrons le matin.

Si nous voulons marcher dans la lumière de Jésus-Christ, ne nous éloignons point des préceptes de Jésus-Christ, le remerciant de ce qu'en même temps qu'il nous instruit de ce que nous devons faire à l'avenir, il nous pardonne les fautes d'ignorance où nous sommes tombés par le passé.

A l'occasion d'un prêtre, qui avoit nommé un autre prêtre son curateur après son décès ().*

Page 169 et
suiv.

Nous avons éprouvé tous, mes collègues et moi, une vive peine d'apprendre que Geminius Victor, notre frère, au moment de son décès, avoit nommé par testament le prêtre Geminius Faustus pour être curateur de ses biens. Il ne pouvoit pas ignorer que les évêques assemblés en concile avoient défendu, il y a déjà long-temps, que personne établît tuteur ou curateur par testament aucun des clercs et des ministres du Seigneur, parce qu'ils ne doivent avoir d'autre fonction que celle de servir à l'autel, d'administrer les saints mystères, et de vaquer à la prière.

II. Tim. II. 4. Il est écrit : *Quiconque s'est enrôlé au service de Dieu ne doit point s'embarasser des affaires sécu-*

(*) *Epist.* I, ed. Oxon. ; LVI, ed. Pamel. ; LXV, dans Lombert.

lière , afin de pouvoir plaire à celui à qui il s'est donné. S'il est vrai que cette ordonnance concerne tous les chrétiens ; n'est-elle pas d'une obligation bien plus étroite surtout pour le prêtre , qui doit s'occuper tout entier des choses spirituelles , et ne peut se permettre de se livrer à des intérêts mondains sans faire une sorte de divorce avec l'Église ? L'esprit de cette sage disposition se trouvoit exprimé déjà par la loi qui , en séparant des autres tribus celle de Lévi , lui assignoit exclusivement pour partage le service de l'autel , et pour subsistance la dîme des fruits de la terre. Dieu l'avoit ordonné ainsi , pour que les prêtres consacrés à son service n'en fussent détournés par aucuns soins étrangers. Conformément à cette loi , nos saints prédécesseurs ont ordonné qu'aucun de nos frères venant à décéder , ne nommât personne du clergé pour tuteur ou pour curateur ; et que si quelqu'un venoit à transgresser cette règle , on ne fit point mention de lui à l'autel ; que l'on n'offrît point le saint sacrifice pour le repos de son âme. Car celui-là ne mérite pas d'être nommé à l'autel dans la prière des prêtres , qui a voulu détourner les prêtres de l'autel. Le moyen d'empêcher ce désordre à l'avenir , c'est de sévir contre ceux qui y sont tombés.

NUM. XVIII.
20.

Sur le retour des confesseurs à l'unité ().*

Page 240.

La nouvelle que vous me donnez par votre lettre de votre retour à l'Église et de votre rentrée au sein de la famille, m'a pénétré, je dois vous le dire, d'une joie non moins vive que j'en avois ressenti en apprenant la gloire de votre confession. Combien je vous avois félicités d'un combat, d'où vous aviez remporté tout l'honneur du triomphe ! Ici, votre foi vient de se signaler par une confession nouvelle tout aussi honorable, en reconnoissant qu'il n'y a qu'une Église, renonçant à l'erreur où des suggestions étrangères à votre cœur et à vos principes vous avoient engagés un moment ; empressés de rentrer dans le camp, d'où l'on vous avoit vus sortir auparavant pour aller à l'ennemi, et signaler contre lui votre courage. Et certes, il étoit bien juste que le trophée de la victoire fût rapporté là où vous aviez reçu l'armure qui vous avoit fait vaincre ; et quand c'étoit Jésus-Christ qui avoit fourni l'instrument de votre gloire, l'Église de Jésus-Christ avoit droit à jouir de la gloire que vous vous étiez acquise. Maintenant, rien ne manque à l'intégrité de votre foi, puisque vous avez conservé

(*) Quelques-uns des confesseurs, trompés par de faux rapports, avoient approuvé la nomination de Novatien. Bientôt revenus de leur erreur, ils se réunirent au saint pape Corneille. (Voyez la lettre suivante.) S. Cyprien leur écrit à ce sujet. *Epist.* LIV, edit. Oxon.; LI, edit. Pamel. et Lombert.

la paix et la charité de Notre Seigneur. Vous avez ouvert à tous une voie où tous doivent marcher pour tenir à la charité; l'autorité de votre exemple confirme et resserre par de nouveaux liens la vérité de l'Évangile et l'unité de l'Église, qui nous unissoient déjà si étroitement. Les confesseurs de Jésus-Christ ne seront pas des guides d'erreur, après avoir été des maîtres excellents de vertu et de courage. Je ne sais quelle est la part que les autres prennent à la joie et à la gloire de votre retour; quant à moi, je ne puis faire assez éclater le sentiment particulier dont il me pénètre; car il faut bien que vous me permettiez de vous ouvrir mon cœur. C'étoit pour moi une peine bien vive, une affliction déchirante, de ne pouvoir communiquer avec ceux à qui je tenois par une affection si tendre. Echapper à la captivité pour tomber dans le schisme et l'hérésie, c'étoit en quelque sorte avoir laissé votre gloire dans les fers. Bien qu'il y ait de l'ivraie mêlée au bon grain dans le champ de l'Église, ce n'est pas une raison d'en sortir. Tout ce que nous avons à faire, c'est de travailler à être ce bon grain que le Seigneur destine à ses greniers. L'apôtre a soin de nous prévenir *qu'il n'y a pas dans une grande maison seulement des vases d'or et d'argent, mais qu'il y en a de bois et de terre, dont les uns sont pour des usages honnêtes, les autres pour des usages honteux.* Travaillons de tous nos efforts à être de ces vases d'or et d'argent; mais gardons-nous

II. Tim. II. 20.

Ps. II. 9.

bien de briser ces vases de terre, et d'envahir sur les droits du Seigneur, à qui seul a été donnée *la verge de fer* pour en faire justice. Le serviteur n'est pas plus que le maître. Il n'est permis à personne d'usurper ce que le père a accordé au seul fils, de purger son aire, et de séparer l'ivraie d'avec le froment. Ce seroit là un téméraire et sacrilège orgueil, autant qu'une démente insensée.

*Schisme de Novatien. Lettre au pape saint
Corneille (*).*

Pag. 231.

Nous nous étions empressé, mon très cher Frère, ainsi que les principes de l'équité et de la paix dont les serviteurs de Dieu, et particulièrement les prêtres du Seigneur, doivent être animés, de députer à Rome nos collègues Caldonius et Fortunat, pour qu'ils y travaillassent de tout leur pouvoir, tant par les exhortations contenues dans nos lettres dont ils étoient porteurs, que par leur influence personnelle et par l'heureux succès de vos communes délibérations, à ramener à l'unité catholique les membres qui s'en étoient séparés, et à renouer les liens de la charité chrétienne : nos espérances ont été trompées. Le parti contraire, opiniâtre dans sa dissension, ne s'est pas contenté de repousser le sein maternel de l'Eglise, de se détacher de la tige principale ; il a fait

(*) *Epist.* XLV, edit. Oxon. ; XLII, edit. Pamel. ; XLI, dans Lombert.

plus encore. L'esprit de discorde dont il est envenimé, l'a poussé à se nommer un évêque. Au mépris des saintes règles qui nous viennent d'institution divine, au mépris de l'unité catholique, ils ont osé se faire un chef adultère, étranger au corps de l'Eglise. C'est ce que nous ont appris les lettres reçues, soit de vous, soit de nos collègues, et ce que nous avons recueilli de la bouche des hommes les plus dignes de foi, nos collègues Pompée et Etienne. En conséquence de ce douloureux événement, nous vous avons écrit dans les termes que nous dictoient et la tradition divine et la vérité. De plus, nous en avons informé les évêques de notre province, en leur recommandant d'en instruire nos frères et de leur faire parvenir nos lettres. Nous n'avions pas même attendu ces communications pour déclarer à tout notre peuple ce qui s'étoit passé, lui donnant une connoissance publique de la lettre que nous avons reçue de vous, et notifiant à tous votre ordination. Par respect pour la dignité épiscopale, et par une juste déférence que nous nous devons les uns aux autres, nous n'avons pas voulu connoître le libelle diffamatoire que vos ennemis avoient publié contre vous (1), et qu'ils nous avoient fait passer, estimant qu'il ne convenoit pas, dans une si sainte et si nombreuse

(1) Parce que Corneille ne vouloit pas qu'on fermât aux pécheurs pénitents tout accès à la réconciliation, Novatien affectoit de répandre le bruit qu'il comivoit avec les apostats.

assemblée d'évêques, et en présence de l'autel du Seigneur, de proférer ni d'entendre des accusations contre les personnes qui lui sont consacrées. Il faut toujours craindre les dangereuses impressions qu'elles peuvent produire dans l'esprit des frères qui, n'étant pas sur les lieux, peuvent ou se scandaliser ou se prévenir, et restent dans l'ignorance de la vérité. Que ceux-là qui, emportés par leurs animosités et leurs passions, méconnoissent les ordonnances de la loi divine et le caractère sacré des personnes, se plaisent tant qu'ils voudront à répandre ce qu'ils ne sauroient prouver, et qui, dans l'impuissance où ils sont de rien faire contre une vie sans reproche, essaient toujours de noircir par de mensongères dénonciations les réputations les mieux établies; le devoir du prêtre, de l'évêque, est de fermer tout accès à la calomnie et aux faiseurs de libelles. Autrement quel asile resteroit à la vérité de ces paroles que nous avons apprises et que nous enseignons à nos

Ps. XXXIII. 13. *Prenez garde que votre langue ne dise rien de mal, et que votre bouche ne serve d'organe au mensonge.* Et ailleurs : *Vous vous êtes servi de votre bouche pour médire, et de votre langue pour tromper. Lorsque vous étiez assis, vous parliez mal de votre frère, et vous tendiez un piège au fils de votre mère.* Et ce que dit l'apôtre : *Qu'aucun mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais n'en tenez que de bons et d'édifiants, et qui inspirent la piété à*

Ps. XXXIII. 13.

Ps. XLIX. 20.

Eph. IV. 29.

ceux qui vous écoutent? Nous ne saurions mieux pratiquer ces commandements, qu'en proscrivant sévèrement ces sortes de révélations. Et telle a été notre conduite invariable à l'égard, soit de vous, soit des prêtres de votre Eglise. Au contraire, tous les écrits qui vous rendoient plus de justice, je me suis fait un devoir d'en donner connoissance à mon clergé et à mon peuple. Que si j'ai exprimé le désir d'avoir une relation par écrit de votre ordination, et je l'ai demandée à ceux de nos collègues qui y avoient assisté, ce n'a pas été dans la pensée de rien changer à nos usages; car il suffisoit que vous nous fissiez savoir par vos lettres que vous aviez été élu évêque; c'est uniquement parce qu'une faction ennemie s'étoit élevée contre vous, empoisonnant par de faux rapports les cœurs de nos frères. Nous avons, en conséquence, voulu opposer à ces préventions l'autorité des évêques qui sont avec vous. Et en effet, l'authentique témoignage qu'ils ont rendu à la sainteté de vos mœurs, et à votre respect pour la discipline, n'a plus laissé de prétexte aux intrigues de la jalousie et aux manéges des esprits inquiets et remuants. Grâce à cette mesure, les suffrages de nos frères n'ont pu être en balance; plus d'équivoque sur la validité de votre ordination. Ce qui doit être l'objet de nos plus constants efforts, c'est de maintenir l'unité qui nous a été recommandée par Notre Seigneur et par les apôtres, dont nous sommes les successeurs, de ramener au

bercail par tous les moyens qui sont en notre pouvoir les brebis égarées, que les manœuvres perfides de l'esprit de révolte et de l'hérésie ont séparées de leur mère; ceux-là seuls demeurant dehors, qu'un criminel entêtement retient loin de nous.

Sur ceux qui persévérèrent dans le schisme ().*

Page 217.

Vous avez agi régulièrement, et avec la sage sévérité voulue par la discipline, confirmée par le suffrage de nos collègues, en refusant d'admettre à votre communion le prêtre Gaius de Dydde et son diacre, qui persistoient opiniâtrément à communiquer avec les laps, au mépris des remontrances réitérées qui leur en avoient été faites..... Il n'est pas étonnant que nos conseils, dictés par l'esprit de vérité, dans le seul intérêt du salut de nos frères, restent sans succès, quand ils sont traversés par de perfides flateries qui entretiennent les maladies. On rejette le remède amer qui guériroit, pour des breuvages plus agréables qui donnent la mort..... Si donc il arrivoit que quelqu'un de nos prêtres ou de nos diacres, qui que ce soit, en un mot, communiquât avec les laps, avant que nous nous soyons prononcés à ce sujet; qu'il soit retranché de notre communion, et qu'il se prépare à rendre raison de sa conduite de-

(*) *Epist. presbyteris et diaconibus*; xxxiv, edit. Oxon.; xxviii, edit. Famel.; xxvii, dans Lombert.

vant nous tous, lorsque le Seigneur permettra que nous nous rassemblions.

Sur le baptême des enfants.

Doit-on les baptiser le second ou le troisième jour après la naissance, ou plutôt attendre jusqu'au huitième, suivant la loi de l'ancienne circoncision.

S. Cyprien répond (*):

Jésus-Christ a dit, dans son Évangile, que *le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver*. Nous devons, à son exemple, prendre toutes les précautions possibles pour n'avoir à nous reprocher la perte d'aucune..... L'Écriture tout entière témoigne bien que les dons de Dieu sont applicables à tous les âges de la vie; témoin le miracle opéré par le prophète Elisée sur le jeune fils de la Sunamite. L'objection que les enfants récemment sortis du sein de leur mère ne sont pas purs, « et que nous devons avoir horreur de les baiser en cet état, ne doit pas nous arrêter; il est écrit que *toutes choses sont pures pour ceux qui sont purs*. Nous ne devons point avoir horreur de ce que Dieu a fait, mais, au contraire, en baisant l'enfant au baptême, il faut révéler ses mains encore toutes récentes dans un ouvrage qui ne fait qu'en sortir (1). »

Page 280 et suivantes.
Luc. ix. 86.

IV. Reg. iv.
34.

Tit. i. 15.

(* Epist. synod.; lxxiv, edit. Oxon.; lxx, edit. Pamel.; lxxiii dans Lombert.

(1) Traduit par Lombert, pag. 203.

Act. x. 28.

La circoncision, chez les Juifs, n'avoit lieu qu'au huitième jour après la naissance de l'enfant. Ce n'étoit là qu'une figure qui devoit tomber avec celui qui est venu les accomplir toutes ; et ne préjudicie nullement à la loi nouvelle, laquelle n'exclut personne de la grâce de Jésus-Christ, selon cette parole de saint Pierre, au livre des Actes : *Le Seigneur m'a dit de n'appeler aucun homme impur*. D'ailleurs, si quelque chose pouvoit empêcher quelqu'un de recevoir la grâce du baptême, les péchés que commettent les adultes et les personnes âgées devroient de même y mettre obstacle. Si donc les plus grands pécheurs, lorsqu'ils viennent à embrasser la foi, reçoivent le pardon de leurs crimes, et sont admis au baptême, à bien plus forte raison les enfants, qui, ne faisant que de naître, sans autre péché que celui qu'ils ont hérité de notre premier père par la tache originelle, sont d'autant plus susceptibles de la grâce du pardon, que ce ne sont pas leurs propres péchés qui leur sont remis, mais une faute étrangère (1). Telle a été la décision arrêtée dans notre concile, et qui doit faire loi. La foiblesse et l'innocence de cet âge réclament d'autant mieux toute notre assistance et la miséricorde divine, qu'ils sont les premiers à l'implorer par les larmes et les gémissements dont ils accompagnent leur entrée dans la vie.

(1) Témoignage important pour le dogme du péché originel.

Sur la fuite des occasions.

On ne les brave jamais sans témérité. Vous laissez Page 174.
 aller votre navire en pleine mer; il ira se briser
 contre les écueils et les rochers. Vous voulez échap-
 per à l'incendie; hâtez-vous d'écarter ce qui lui ser-
 viroit d'aliment, sans attendre que la flamme s'al-
 lume pour en faire sa proie. Il n'y a jamais de sûreté
 près du péril. Empressez-vous de vous séparer des
 sociétés qui vous seroient funestes, avant d'en avoir
 senti la contagion. Il ne seroit plus temps de vou-
 loir le faire après qu'elle vous en auroit atteint. Pou-
 vous-nous voir, sans la plus vive douleur, combien
 de chutes déplorables ont signalé l'imprudencce à ris-
 quer l'occasion (*).

Science nécessaire à l'évêque.

« Il faut, non-seulement que l'évêque enseigne, Page 317.
 mais encore qu'il apprenne. Car celui qui croît tous
 les jours, et qui fait des progrès en apprenant
 les choses les plus parfaites, enseigne beaucoup
 mieux (1). »

(*) *Epist. ad Pompon.*; iv, edit. Oxon.; lxxii, edit. Pamel.; lxi dans Ri-
 gault et Lombert.

(1) Traduit par Fénelon, *Disc. pour le sacre de l'élect. de Cologne*,
 pag. 297 du t. iv de l'édition. Boullage.

*Sur le maintien de la discipline.*Page 209 et
suiv.

Rom. 1. 8.

Qu'y a-t-il, dans toutes circonstances, de plus nécessaire que de conserver la vigoureuse sévérité d'une règle qui nous vient du divin Législateur ? S'en éloigner, c'est s'exposer à devenir le jouet inévitable de l'inconstance des choses humaines, qui vous emporteront çà et là dans leurs mouvements incertains et variables, pour vous aller perdre contre les écueils. Ne peut-on sauver l'Eglise qu'en agissant contre elle ? L'apôtre auroit-il rendu à l'Eglise romaine cet honorable témoignage, que *sa foi étoit célèbre dans tout le monde*, si dès lors cette vigueur de la discipline n'avoit pas emprunté sa sève à la foi ? Combien l'on se rendroit coupable, en dégénéralant de cette glorieuse renommée ! Il seroit bien moins déshonorant de n'y être jamais arrivé, que d'en déchoir, de n'avoir point obtenu de semblables témoignages, que d'en mériter de contraires ; de n'avoir point reçu un nom illustré par d'aussi magnifiques éloges, que de n'en pas soutenir le noble héritage, et de déroger à une gloire de famille. Car les mêmes titres qui fondèrent l'illustration de vos ancêtres deviennent pour vous la matière des plus graves reproches, si vous ne les soutenez par de continuels et laborieux efforts... A quoi peut profiter l'indulgence d'un médecin qui se contente de pallier le mal, sans donner à la plaie le temps de se cicatriser ? Est-ce la guérir ? Non. Disons

vrai : c'est tuer les malades (1)... Voyez l'univers tout entier désolé; voyez partout et les débris et les ruines éparses, qui attestent les ravages de la guerre faite au nom chrétien; et jugez de l'étendue des besoins, par la grandeur des calamités. Le remède doit être en proportion avec le mal; l'appareil doit être en mesure de la plaie, afin que, comme ceux qui ont succombé n'avoient prévarié, que parce qu'une témérité aveugle avoit éloigné d'eux les précautions convenables, de même ceux qui veulent revenir doivent s'environner de tous les moyens nécessaires, pour ne pas laisser croire que ce qui s'est fait l'a été impunément. Qu'il y ait donc harmonie dans les mesures; qu'il y ait uniformité dans les prières et les gémissements, tant de notre part, à nous qui avons jusqu'ici le bonheur d'échapper à la ruine présente, que de la part de ceux qu'elle a entraînés, pour conjurer la majesté divine et demander la paix, mais la paix telle que la réclament les intérêts de l'Eglise. Unissons nos vœux pour nous soutenir, nous garder et nous armer : prions pour ceux qui sont tombés, afin qu'ils obtiennent la grâce de se relever; prions pour ceux qui sont debout, pour qu'ils ne soient point éprouvés jusqu'à succomber; prions pour que

(1) Fromentières et Molinier ont fait d'heureuses applications de cette lettre aux mauvais chrétiens, qui prétendent arracher plutôt qu'obtenir la réconciliation. (Voyez Fromentières, *Carême*, t. 1, pag. 31. Molinier, tom. II, pag. 60 et suiv.)

ceux que l'on nous dit avoir fléchi, reconnoissant la grandeur de leur infidélité, apprennent à ne point demander un remède qui ne s'accommode point avec leur foiblesse ; prions pour que les fruits de l'indulgence soient mérités par la pénitence ; que , bien persuadés de l'énormité de leur faute, ils nous laissent à nous le temps de la réflexion, ne compromettent point par leurs inquiétudes l'état encore chancelant de notre Eglise, et n'aient point à se faire le reproche d'avoir suscité parmi nous une persécution intérieure. La retenue convient surtout à ceux qui n'en ont pas eu assez quand il s'agissoit de pécher ; qu'ils frappent aux portes, mais qu'ils ne les brisent pas ; qu'ils viennent jusqu'au seuil de l'Eglise, mais qu'ils ne prétendent pas le franchir. Qu'ils se tiennent à l'entrée du camp, mais avec la modestie qui doit faire leur armure, pour témoigner qu'ils se repentent de l'avoir déserté. Qu'ils sollicitent par leurs larmes, qu'ils intéressent par des gémissements exhalés du fond du cœur, qui fassent reconnoître et la honte et la douleur de s'être rendus criminels. Si même ils conçoivent bien l'énormité de leur faute, s'ils veulent porter une main rigoureusement salutaire sur la plaie profonde dont leur conscience est souillée, que la pudeur leur ferme la bouche pour des sollicitations, à moins qu'il ne doive résulter, et un plus grand danger, et un plus vif sentiment de honte à n'implorer pas le bienfait de la réconciliation.

Mais tout cela selon les règles de la discipline ; mais en se ménageant le temps des épreuves légitimes ; mais en conservant l'humilité dans leurs demandes , la soumission dans leurs prières. Car celui à qui vous les adressez veut être fléchi , non contraint , et s'il faut se souvenir de sa clémence , on ne doit pas non plus oublier sa justice. Il nous a ouvert les cieus , mais il a creusé aussi les abîmes des enfers. Il nous appelle au séjour de la béatitude , mais il menace aussi d'éternels supplices. Il promet de nous associer à sa lumière inaccessible ; mais il a disposé aussi des cachots ténébreux , ou règne une nuit profonde , et dont rien ne dissipera jamais la sombre obscurité (1).

Sur les indulgences.

Page 209.

« Elles ne sont point données , comme saint Cyprien nous l'enseigne , pour fomentier la paresse du pécheur , ni pour nourrir sa lâcheté ou sa négligence : *Non sunt in fomentum negligentie* ; ce sont des grâces qui viennent au secours de l'infirmité : *Sed in adjumentum infirmitatis* (2). »

(1) *Inter epist. S. Cypr. ; epist. xxx* , ed. Oxon. ; xxxi , ed. Pamel. Voyez la suite dans l'*Hist. de l'Eglise* , par Bérault-Bercastel , t. 1 , édit. de Besançon ; 1820 , pag. 451.

Voyez plus haut les lettres au pape Corneille et à l'évêque Antonien.

(2) Pacaud , *Disc. sur le jubilé ; Serm.* , t. III , pag. 321.

« Lâches! que feriez-vous sous les coups de la douleur, vous dont la fidélité chancelante tombe au bruit des paroles? *Quid faceret in dolore pœnarum qui Christum erubuit inter flagella verborum?* (1) »

Dernière lettre de S. Cyprien.

Cyprien aux prêtres, aux diacres et à tout le peuple de Carthage, salut ().*

Informé que le proconsul, alors à Utique, y avoit envoyé des soldats pour se saisir de moi, et m'amener dans cette ville, j'ai dû céder au conseil de mes amis, qui m'engageoient à chercher une autre retraite, jusqu'au moment où je pourrois me retrouver à Carthage. C'est dans sa propre ville, et non pas dans une autre, qu'un évêque doit confesser le Seigneur, afin que tout son peuple soit honoré par la confession de son pasteur sur les lieux mêmes. Ce que l'évêque dit dans ce moment, tout son troupeau semble le dire avec lui. Ce seroit flétrir l'honneur d'une Eglise aussi illustre que la nôtre, si je recevois ma sentence à Utique. Aussi ne cessé-je point de demander au Seigneur, dans toutes mes prières, qu'il veuille bien me permettre de confesser son nom dans votre ville,

(1) Appliqué au respect humain par l'abbé de Marolle; *Serm.*, tom. II, pag. 51.

(*) *Epist.* LXXXI, edit. Oxon.; LXXXIII, edit. Pamel.; LXXXII, dans Lombert.

d'y souffrir la mort, et de n'en sortir que pour aller à lui (1).

JULIUS FIRMICUS MATERNUS.

On ignore qui est cet apologiste; nous n'avons pas même de conjectures sur son pays, ni sur sa profession (2). Baronius le fait évêque de Milan, sous le pontificat de Jules, mais sans aucun fondement. Il n'est connu que par une excellente réfutation du paganisme, insérée dans le quatrième volume de la grande Bibliothèque des Pères (3). Elle est adressée aux empereurs Constance et Constans, fils de Constantin. L'auteur y combat l'idolâtrie par ses origines, ses traditions et ses monuments. Il en découvre le

(1) Le jour de sa mort fut véritablement un jour de triomphe, dit le saint diacre Pontius, qui nous a laissé l'histoire de sa confession. Le proconsul ayant prononcé l'arrêt qui le condamnoit à avoir la tête tranchée, Cyprien ôta son manteau, se mit à genoux, et se prosterna pour prier Dieu. Il se dépouilla ensuite de sa dalmatique, qu'il donna aux diacres. Quand l'exécuteur fut auprès de lui, il lui fit donner vingt-cinq sous d'or. Les chrétiens avoient mis autour de lui des linges pour recevoir son sang. On lui coupa la tête le 14 septembre 258.

(2) Dupin, *Biblioth.*, tom. 1, pag. 629—631. D. Ceillier, *Hist. des écriv. eccl.* Cave, etc.

(3) Sous le titre : *De errore profanarum religionum*, en trente chapitres fort courts, dit Colonia, mais dont la brièveté est compensée par une force et par une solidité qu'on ne sauroit trop admirer. (*Hist. littér. de Lyon*, t. 1, pag. 201). On le rencontre aussi à la suite de l'*Octave* de Minucius Felix, édit. d'Amsterdam: 1645 et 1652, et du saint Cyprien de Paris; 1666.)

berceau dans l'Égypte, et l'époque au temps du patriarche Joseph, d'après qui l'on auroit forgé l'histoire du dieu Sérapis. Cette opinion n'est point dénuée de vraisemblance; du moins présente-t-elle un point d'appui aux systèmes des savants modernes, sur l'analogie des fictions mythologiques avec les événements contenus dans nos livres saints. Je m'étonne que l'on aille chercher ailleurs le type des dieux et des héros de la fable, après la déclaration expresse que le Saint-Esprit lui-même a daigné nous en faire, par ces propres paroles : *Libros legis de quibus firabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum* (1).

De là, le savant réfuteur passe à la description des symboles et paroles mystérieuses usitées dans les initiations païennes, et les applique fort spirituellement à Jésus-Christ (2). Cette partie de son ouvrage n'a pas moins servi aux critiques habiles, tels que Bergier, Huet, Lavour, Thomassin, Vivès, Bochart, Guérin du Rocher, qu'il étoit plus facile d'attaquer par des sarcasmes que par des raisons (3).

(1) I. *Machab.*, cap. III. vers. 48. D'où Tertullien prend occasion de demander aux païens : Y a-t-il quelqu'un de vos poètes et de vos philosophes qui n'ait puisé dans nos prophètes ? Mais (ajoute-t-il) ils en ont composé des fables à leur fantaisie, auxquelles ils ont voulu donner le masque de la vérité pour la détruire. (*Apologet.*, cap. XLVII.)

(2) Dupin, *supr.*, pag. 631.

(3) Comme l'a fait l'auteur du livre, d'ailleurs très estimable, intitulé : *De l'autorité des livres de Moïse*, chap. VI.

Sur la fin de son ouvrage, Firmicus compare les sacrifices des païens avec celui des chrétiens. Ce chapitre intéresse le dogme catholique plus encore que l'histoire. Il y dit que, dans le sacrifice des chrétiens, le sang précieux de l'agneau adorable qui s'imole pour leur salut les fait enfants de Dieu, les rachète, les affranchit et les consacre ; mais qu'au contraire, le sang des victimes que les païens immolent à leurs idoles, bien loin de leur être de quelque utilité, ne fait que les souiller encore davantage ; et, par une funeste illusion, les précipite eux-mêmes à la mort (1).

Il en prend occasion de s'expliquer plus particulièrement sur le *taurobole* et le *criobole* (immolation de taureaux ou de béliers), dont l'initié recevoit le sang sur toute sa personne, dans l'espérance d'y recevoir le sceau de la régénération (2). Tertullien

(1) *Pro salute hominum agni istius venerandi sanguis effunditur, ut sanctos suos Filius Dei profusione pretiosi sanguinis redimat; ut qui Christi sanguine liberantur, majestate prius immortalis sanguinis consecrentur. Neminem apud idola profusus sanguis juverit, et ut cruor pecudum miseros homines aut decipiat aut perdat, polluit sanguis iste, non redimit, et per varios casus premit in mortem.* (Cap. XXVIII, pag. 176, tom. II, *Bibl. max. Patr.*)

(2) Voici dans quels termes Prudence décrit ce sacrifice :

Summus sacerdos nempe sub terram scrobo
Actâ in profundum consecrandus mergitur....
Talibus supernè strata texunt pulpita
Rimosa rari pegmatis compagibus ;

nous apprend que le démon, jaloux de contrefaire la vérité de nos mystères chrétiens, avoit imaginé cette grossière imitation de notre baptême, en laissant

Scindunt subindè vel terebrant aream,
 Crebroque lignum perforant acumine,
 Pateat minutis ut frequens hiatibus.

Hïc taurus ingens fronte torvá et hispídá
 Sertis revinctus aut per armos floreis,
 Aut impeditus cornibus deducitur.
 Nec non et auro frons coruscat hostiæ,
 Setasque fulgor bractealis inficit.

Hïc, ut statuta est immolanda bestia,
 Pectus sacrató dividunt venabulo.
 Eructat amplam vulnus undam sanguinis
 Ferventis, inque texta pontis subditi
 Fundit vaporum flumen et latè æstuat.

Tùm per frequentes mille rimarum vias
 Illapsus imber tåbidum rorem pluit;
 Defossus intùs quem sacerdos excipit.
 Guttas ad omnes turpe subjectans caput,
 Èt veste et omni putrefactus corpore.

Quin os supinat, obvias offert genas,
 Supponit aures, labra, nares objicit,
 Oculos et ipsos perluit liquoribus.
 Nec jàm palato parcit et linguam rigat,
 Donec cruorem totus atrum combibat.

Postquàm cadaver sanguine egesto rigens
 Compæge ab illá flamines retraxerint,
 Procedit inde pontifex visu horrido;
 Ostentat udum verticem, barbam gravem,
 Vittas madentes atque amictus ebrios.

croire que dans ce bain sanglant on trouvoit l'expiation de ses crimes (1).

Hunc inquinatum talibus contagiis
 Tabo recentis sordidum piaculi
 Omnes salutant atque adorant eminus,
 Vilis quod illum sanguis et bos mortuus
 Fœdis latentem sub cavernis laverint.

Hymn. x in martyr. S: Roman.

On creusoit sous terre une fosse profonde, recouverte à sa surface de planches ouvertes à plusieurs endroits en forme de crible, et formant une sorte de théâtre ou de pont percé à jour. L'initié descendoit dans ce souterrain, et recevoit sur sa tête, dans les yeux, dans la bouche, dans les oreilles et sur les habits, le sang tout fumant de la victime que l'on im-
 roloit par-dessus cette fosse avec un grand appareil. Après que l'on avoit ainsi égorgé le taureau où le bélier, les prêtres de Cybèle retiroient le corps de dessus le théâtre, et alors celui qui en avoit reçu le sacrifice sortoit de la caverne tout souillé du sang qui dégouttoit de ses habits et de tout son corps, et dans ce hideux état, il se montrait au peuple, qui se prosternoit devant lui avec les sentiments du plus profond respect, le regardant avec une sainte horreur, comme un homme extraordinaire et sanctifié tout au moins pour vingt années.

(1) *A diabolo scilicet, cujus sunt partes intervertendi veritatem, qui ipsas quoque res sacramentorum divinatorum in idolorum mysteriis occultatur. Tingit et ipse utique credentes, et fideles suos expiationem de lavacro repromittit.* (De præscript., cap. XL.)

Julien, apostat du christianisme, voulut se soumettre à cette dégoûtante cérémonie, tant pour effacer en lui le caractère de son baptême, que pour se consacrer, par cette étrange initiation, au culte de Cybèle. (S. Gregor. Naz., La Bletterie, pag. 178.)

Les mots *summus sacerdos*, employés par Prudence, ont fait croire qu'il s'agissoit ici de la seule consécration du souverain pontife, toujours désigné par le titre de *pontifex maximus*. Cette erreur a été relevée par Van-Dale et par le P. Colonia, « L'initié au grand mystère de Cybèle tenoit dès lors un

SAINT ARCHÉLAÛS, ÉVÊQUE DE CASCARE.

Vers 278.

Vers le milieu du troisième siècle, le manichéisme, ou doctrine des deux principes, avoit commencé à se répandre dans l'Asie. Manès, à qui on l'attribue, en avoit trouvé les éléments dans un livre composé par un certain Scythien. Il le traduisit du grec en syriaque, en forma un système, rencontra des disciples, imagina de concilier ses idées avec le christianisme, se donna pour le Paraclet promis par Jésus-Christ, et parvint à se faire passer pour prophète et pour apôtre. Archélaüs, évêque de Cascare, dans la Mésopotamie, ne tarda pas être informé des progrès de la secte nouvelle. Une conférence ayant été proposée entre l'évêque et l'hérésiarque, elle eut lieu en présence de juges éclairés, et les moins susceptibles de partialité dans leur jugement (1).

Nous en avons du moins, en grande partie, les actes authentiques (2), traduits du syriaque en

rang considérable parmi ses prêtres, » dit ce savant, dans l'explication qu'il donne de l'inscription taurobologique découverte à Lyon en 1704. (*Hist. littér., de Lyon*, tom. 1, pag. 181 et suiv.)

(1) Voyez Pluquet, *Dict. des hérés.*, t. 1, pag. 236.

(2) Beausobre les a contestés dans son *Hist. du manichéisme*. L'abbé Pluquet discute et combat victorieusement ses raisons aux articles *Manès* et *Manichéisme*, de son Dictionnaire des hérésies.

grec d'abord, puis en latin, et publiés par Zaccagni, bibliothécaire du Vatican, sous le titre : *Actu disputationis Archelai episcopi Mesopotamiae et Manetis hæresiarchæ* (1).

Archélaüs attaque la qualité d'apôtre que prenoit Manès. Il demande sur quelles preuves il fonde sa mission; quels miracles ou quels prodiges il avoit faits; et Manès n'en pouvoit produire aucun. Par ce moyen, Archélaüs dépouilloit Manès de son autorité, et réduisoit sa doctrine à un système ordinaire dont il sapoit les fondemens. Il prouve contre Manès, qu'il étoit impossible de supposer deux êtres éternels et nécessaires, dont l'un est bon, et l'autre mauvais; puisque deux êtres qui existent par la nécessité de leur nature ne peuvent avoir des attributs différens, ni faire deux êtres différens; ou si ce sont deux êtres, ils sont bornés, et n'existant plus par leur nature, ils ne sont plus éternels et indépendans.

« Si les objets que l'on regarde comme mauvais sont l'ouvrage d'un principe essentiellement malfaisant; pourquoi ne trouve-t-on point dans la nature de mal pur et sans mélange de bien? Choisissez dans les objets qui vous ont fait imaginer un principe malfai-

(1) Dans le Recueil de ses monuments de l'Eglise grecque et latine. Rome; 1698. Voyez D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, t. III, p. 333 et suiv. H. de Valois en a inséré la traduction latine à la suite de ses observations sur les historiens grecs, Socrate et Sozonène, pag. 159 et suiv.

sant et coéternel au Dieu suprême; vous n'en trouverez aucun qui n'ait quelque qualité bienfaisante, et quelque propriété utile. Le démon, que l'on voudroit faire regarder comme un principe coéternel à l'Être suprême, fut dans son origine une créature innocente qui s'est dépravée par l'abus qu'elle a fait de sa liberté. »

Tels sont en général les principes qu'Archélaüs oppose à Manès.

Il le combat avec les armes de la raison et de la religion; dissipe ses sophismes, et fait voir la vérité du christianisme dans tout son jour. Manès fut regardé par toute la province comme un imposteur. Personne ne fut ni ébranlé par ses raisons, ni échauffé par son fanatisme.

Manès désespéré, passa en Perse, où le roi Sapor le fit arrêter et mettre à mort. Sa doctrine lui survécut. Elle s'est répandue dans l'Italie et dans les Gaules, résistant aux décrets des conciles, ainsi qu'aux arrêts de la puissance civile, et fournissant des ancêtres à toutes les sectes qui ont agité l'Eglise jusqu'à nos jours.

SAINT GRÉGOIRE THAUMATURGE, ÉVÈQUE DE
NÉOCÉSARÉE.

En 270.

L'un des plus illustres disciples d'Origène. L'éclat des miracles qu'il opéra pendant sa vie lui a fait donner le surnom de Thaumaturge. Il est bien difficile de les révoquer en doute, d'après le caractère des écrivains qui les rapportent. S. Grégoire de Nysse les raconte dans la Vie qu'il a laissée de ce saint évêque. Ruffin, S. Jérôme et S. Basile-le Grand en parlent comme de faits notoires, et dont la renommée s'étoit répandue dans tout le nord et tout l'orient (1).

La persécution suscitée par Maximien ayant dispersé les chrétiens, Origène avoit quitté son école d'Alexandrie, et s'étoit retiré à Césarée vers 251. Grégoire lui fut adressé par saint Firmilien, qui en étoit évêque (2), et suivit durant cinq ans ce docteur, alors regardé par tout l'empire comme le

(1) Ruffin, *Hist.*, lib. vii, cap. xxv. S. Hieron. *De clar. script.*, cap. lxxv, pag. 119. *Epist. lxxxiii ad Magn.*, pag. 656. S. Basile, *De Spiritu Sancto*, cap. xxix.

Tillemont et Butler en ont donné une biographie intéressante, le premier au iv^e vol. de ses *Mémoires*, pag. 315—341. L'autre à son article dans ses *Vies des saints*, vol. xi, pag. 202 et suiv.

(2) C'est du moins une conjecture que l'on peut tirer du récit de saint Grégoire de Nysse. (Tillemont, *supr.*, pag. 321.)

maître et le chef de la philosophie. Avant de quitter Origène, il voulut lui donner un témoignage public de sa reconnaissance; ce qu'il fit par une sorte de panégyrique prononcé en sa présence, et devant un nombreux auditoire (1).

Nous l'allons faire connoître, d'après l'édition qui s'en trouve dans l'Origène du P. de La Rue (2).

Page 55.

S'IL est à propos, dans une foule de circonstances, de savoir se taire, c'est particulièrement dans une occasion telle que celle-ci, où malgré moi je me verrai contraint de me renfermer dans le silence. Tout-à-fait étranger aux artifices du langage, j'ai vécu depuis huit ans, éloigné de tout commerce avec les exercices de l'éloquence, sans avoir de rapport qu'avec quelques hommes excellents, qui font leur étude de la philosophie; et ceux-là ce n'est pas aux paroles qu'ils s'attachent. Ils ne recherchent pas plus qu'ils ne dédaignent l'élégance du discours. Il leur suffit que leurs pensées soient exprimées avec la clarté nécessaire pour se faire bien entendre. Mais ce qui ajoute encore à l'embarras de la situation où je me trouve, c'est le sujet même dont j'ai à vous entretenir, sujet relevé, ce semble, au-dessus de

Page 56.

(1) « Une des pièces de rhétorique des plus achevées qu'il y ait dans l'antiquité. » (Dupin, *Biblioth.*, t. 1, pag. 540.)

(3) Tom. iv, part. II, pag. 53 et suiv.

l'humanité. S'il y a de ma part quelque témérité à l'avoir entrepris, mon excuse sera dans le sentiment qui m'a conduit. Je serois coupable d'ingratitude si je gardois le silence; et, quelle que soit la modicité du tribut que la reconnoissance vient payer aujourd'hui par la bouche du dernier des orateurs, l'Écriture m'apprend que l'obole de la pauvre veuve est plus agréable au Seigneur que tous les trésors de l'opulence. Qui donne tout ce qu'il possède, est plus magnifique que le riche qui ne distribue qu'une partie de sa richesse.

Tous les biens dont nous jouissons remontent à Dieu, qui en est l'unique source; et c'est par son divin Fils que lui parviennent les hommages de notre reconnoissance. Et c'est aussi à sa Providence que je

dois le bienfait d'avoir connu le grand homme qui a bien voulu me servir de guide dès ma plus tendre jeunesse. Il fut pour moi l'ange du patriarche Jacob. Je ne tenois à lui par aucun des liens qui unissent ordinairement les hommes. J'étois bien jeune encore

lorsque je vins à perdre mon père engagé dans les superstitions du paganisme. Ma mère vouloit me faire suivre le plan d'éducation que mon père avoit tracé. Elle me destinoit au barreau.

L'auteur passe en revue ses premières études à Béryte, où il y avoit une célèbre école de droit romain, puis à Césarée. Origène s'étoit retiré dans cette dernière ville vers 231, pour éviter les poursuites de Démétrius,

évêque d'Alexandrie. Ce grand homme y ouvrit une école, et sa réputation lui attira bientôt une foule d'auditeurs. Grégoire s'y rendit accompagné d'Athénodore son frère (*). Dans la première entrevue qu'il eut avec Grégoire et Athénodore, il découvrit qu'ils avoient l'un et l'autre une capacité extraordinaire pour les sciences, et des dispositions rares pour la vertu. Origène travailla avec un soin particulier à leur inspirer l'amour de la vérité, et un désir ardent de travailler à la connoissance et à la possession du souverain bien.

Page 63.

Il commença par faire à ses disciples l'éloge de la philosophie, et de ceux qui s'y appliquoient. Il observoit que le premier pas que doit faire un être raisonnable est de se connoître soi-même; qu'on ne mérite pas ce titre, lorsqu'on ignore les moyens de parvenir à cette connoissance et de perfectionner ses facultés; que, de plus, il faut connoître les obstacles à surmonter, et quelles sont les actions permises ou défendues. Rien, disoit-il, n'est plus ridicule pour un homme, que de vouloir connoître ce qui est hors de lui-même, et d'ignorer ce qu'il y a de plus important pour lui, et ce qui doit faire son bonheur. Il doit donc tourner ses recherches du côté du vrai bien et du vrai mal, afin d'embrasser l'un et d'éviter l'autre. Il traita ces sujets plusieurs jours de suite, mais sans avoir l'air d'un homme qui aime la

(*) Evêque dans la province du Pont. Il est mis également au nombre des saints.

dispute, et qui cherche à embarrasser ou à confondre ses adversaires. Ses raisonnements étoient pleins de force ; mais il les présentait avec tant de douceur, qu'il étoit impossible d'y résister. Ses discours enflammoient mon cœur et le pénétoient de la plus vive affection, tant pour la doctrine que pour le maître. Mon âme s'attachoit à la sienne comme l'âme de Jonathas à celle de David.

Il nous fit commencer par la logique le cours de philosophie. Cette logique avoit pour objet d'enseigner à n'admettre et à ne rejeter aucune preuve légèrement, mais à faire examiner le fond d'un raisonnement sans s'arrêter aux termes. A cette science succéda la philosophie naturelle, qui expose la puissance et la sagesse infinies de Dieu, et qui le fait admirer dans l'œuvre admirable de la création ; puis l'étude des mathématiques, qui embrasse la géométrie et l'astronomie. Il s'en servoit comme d'échelons pour nous amener par degrés à la connoissance des choses célestes.

Une étude bien plus importante encore étoit celle Page 68.
de la morale. Il nous apprenoit l'art de modérer nos passions, de nous élever au-dessus des foiblesses de l'humanité, de travailler à nous rapprocher de la Divinité, de retenir en nous son image ; nous enseignant par l'exemple de ses vertus, plus encore que Pag. 69.
par l'autorité de son éloquence. Sa vie étoit, en effet, le modèle de la plus parfaite sagesse. Il ne manquoit

à son bonheur que de trouver en moi un disciple plus digne d'un tel maître.

Page 70.

Voici quelle méthode il employoit pour nous faire parvenir à la connoissance la plus précieuse, la plus nécessaire de toutes, celle d'une première cause : il vouloit que cette étude commençât par l'exposition de tout ce que les philosophes et les poètes avoient dit sur la Divinité, à la réserve de ceux où l'athéisme étoit professé, c'est-à-dire ceux où l'on nie l'existence ou la providence de Dieu. Peut-on fréquenter les temples, et conserver quelque sentiment religieux avec une âme souillée par le commerce de l'impiété? Non. Pas un de ces livres ne doit se rencontrer dans des mains chrétiennes. Les autres, on peut les parcourir indifféremment, sans adopter une secte de préférence à une autre. Il est bon de connoître ce qu'il y a de vrai ou d'erroné dans la doctrine de chacun. Une fois prévenu en faveur d'une opinion, on l'adopte, on l'embrasse avec chaleur, on s'y enfonce, on n'en veut plus revenir, semblable au voyageur qui, engagé dans une route où il marche avec une sécurité qui le trompe, chemine et s'avance sans soupçonner même qu'il y en ait d'autres. Origène vouloit qu'on les examinât toutes; mais avec la précaution de diriger lui-même ses disciples, et de les conduire comme par la main à travers le vaste labyrinthe des systèmes humains. Ce en quoi il excelloit surtout, c'étoit l'intelligence des livres saints.

Page 74.

L'Esprit lui-même l'avoit choisi pour être le digne interprète de ses sacrés oracles. Personne, quelque rebelle qu'il pût être, qui ne se rendît à l'évidence de ses démonstrations. Le même Dieu qui inspira ses prophètes nous donne seul la clef des prophéties. Aussi, grâce à l'habileté d'un tel maître, étions-nous parvenus à pénétrer tous les secrets de ces divins livres; et nous y trouvions une source féconde des plus admirables connoissances. Page 73.

Nous avons goûté dans la compagnie de ce grand homme les plus pures, les plus ravissantes délices. Pourquoi faut-il que le cours en soit interrompu? Tel que notre premier père obligé de s'exiler du paradis, ou que les Juifs s'éloignant de leur pays pour aller subir la captivité de Babylone, j'irai désormais errer sur les bords des fleuves étrangers, condamné aux pleurs, et sans pouvoir adoucir l'ennui de la séparation que par le souvenir des heureux moments que j'ai passés auprès de lui.

Sur les autres ouvrages de cet illustre saint, on peut recourir à D. Ceillier (1).

(1) *Hist. des écriv. ecclés.*, t. III, p. 313 et suiv.

SAINT PAMPHILE, PRÊTRE ET MARTYR.

L'an 309.

Origène s'étoit plaint que les hérétiques de son temps eussent altéré sa doctrine, en interpolant dans ses écrits des opinions tout-à-fait contraires aux siennes (1). On ne pouvoit attaquer ce grand homme, soit dans sa vie, soit dans ses ouvrages, qu'en les calomniant. L'envie, qui l'avoit si peu ménagé durant sa vie, ne l'épargna pas davantage après sa mort. Un saint prêtre, qui avoit eu l'honneur de confesser la vérité devant les bourreaux, eut le courage de le défendre contre une autre sorte d'ennemi non moins implacable. Prisonnier pour la cause de Jésus-Christ, Pamphile s'unit à Eusèbe, le fameux évêque de Césarée, alors détenu dans les mêmes lieux que lui, pour venger la mémoire du savant prêtre d'Alexandrie (2). Il ne nous en reste que le premier livre, traduit par Ruffin. L'ouvrage en avoit cinq. Outre les justifications directes, il comprenoit un assez grand nombre de pièces relatives à l'illustre accusé, particulièrement les lettres qu'il avoit adres-

(1) Voy. D. Ceillier, *Hist.*, t. II, pag. 775, et l'écrit de Ruffin, *de Adulatione librorum Origenis*, dans le quatrième volume de l'édition de ce père, par D. de La Rue, part. II, pag. 50 et seq.

(2) *Ejus apologiam Pamphilus unà cum Eusebio communi in carcere inclusi conscripserunt.* (Photius, *Biblioth.*, cod. cxviii, pag. 296.)

sées au pape Fabien et à d'autres évêques, en réponse à ses calomniateurs (1).

Le mérite de cet écrit consiste éminemment dans la netteté de la discussion, la solidité des raisonnements, et le ton de politesse qui y règne. L'estime qu'il inspire pour Origène se répand sur son défenseur. Nous y apprenons qu'il existoit alors deux sortes de personnes passionnées jusqu'à l'excès au sujet d'Origène, mais dans un esprit bien différent; que d'un côté, l'admiration l'exaltoit jusqu'à l'égaliser aux apôtres, et donner à ses écrits l'autorité des livres canoniques; d'autre part, des hommes qui n'avoient lu jamais aucun de ses livres, s'opiniâtroient à les couvrir tous du reproche d'hérésie, sans faire grâce à aucun. L'enthousiasme indiscret des premiers ne faisoit encore qu'irriter l'aveugle fanatisme des derniers. L'apologiste repousse tout à la fois, et le zèle outré des admirateurs d'Origène, et les imputations de ses adversaires, en leur opposant les protestations réitérées faites par ce grand homme : que, dans ses explications sur l'Écriture, il n'avoit eu jamais la prétention de se regarder comme un oracle; qu'il cherchoit à découvrir le sens caché, bien éloigné de croire avoir toujours rencontré la vérité; que s'il lui étoit arrivé de proposer diverses interprétations, c'étoit avec la pré-

Page 18. c. 1.

(1) Eusèbe, *Hist.*, lib. vi. cap. xxiiii. D. Ceillier, *Hist.*, t. III, pag. 445. Ruæus; *Præfat. ad apolog. S. Pamphili pro Origeni*, pag. 15.

caution de laisser la liberté de choisir celles qui paroîtroient le plus probables, comme ne les ayant avancées qu'en doutant, et comme par manière de question. Qu'il étoit le premier à reconnoître qu'il n'étoit point infailible; et que, quand d'autres que lui avoient rencontré plus juste, c'étoit à ceux-là qu'il falloit croire. Et il allègue, en preuves, les déclarations qu'Origène en avoit faites dans plusieurs de ses livres, surtout dans la préface de ses Commentaires sur la Genèse.

La dignité de prêtre dont il avoit été honoré dans l'Eglise, sa vie austère, et vraiment digne d'un philosophe chrétien, son amour pour la religion, son ardeur infatigable pour l'étude, cette foule de monuments qu'il avoit laissés de son zèle et de son érudition, combien de titres au respect et à l'estime publique! Et quand il lui seroit échappé quelque chose de répréhensible; ne seroit-ce que par principe de charité chrétienne, ne devoit-on pas lui faire grâce, en raison de la profonde humilité qu'il témoigne dans tous ses livres, plutôt que de s'emporter contre lui avec tant de violence?

Et la preuve que c'est moins l'amour de la vérité que l'esprit de parti qui dicte des arrêts aussi sévères contre lui, c'est qu'assez souvent telle personne qui avoit hautement approuvé l'ouvrage avant d'en connoître l'auteur, crioit aussitôt à l'hérésie, du moment où elle apprenoit qu'il étoit d'Origène. Telle

autre le jugeoit sans l'entendre, ou le condamnoit sans en avoir lu le premier mot; en sorte que quand on leur demandoit : Dans quel écrit ou dans quel endroit Origène avance-t-il ce que vous lui reprochez? il leur étoit impossible de rien articuler; qu'elles étoient obligées de convenir qu'elles n'en parloient que par ouï dire.

Un artifice assez ordinaire à ses ennemis, c'est encore de déguiser tout ce qu'il y a de bon dans les écrits de ce grand homme, pour ne s'attacher qu'à quelques traits qu'ils dénaturent en les présentant sous un faux jour.

D'autres, pour être plus éclairés, n'en sont que plus condamnables. C'étoient ceux qui, ayant fait leur étude de ses écrits, s'étant fait honneur pendant long-temps de se dire ses disciples et de tenir à son école, venoient ensuite à se laisser toucher de l'ambition d'être maîtres. S'il arrivoit que dans un de leurs discours qu'ils faisoient en public, il se répandît dans l'auditoire un certain bruit sourd que tel ou tel endroit étoit tiré d'Origène; dans la crainte de paroître avoir emprunté quelque chose de lui, et que cela ne diminuât les applaudissements de l'assemblée, ils protestoient à l'instant n'avoir rien de commun avec Origène, ni avec sa doctrine; et alloient jusqu'à le charger d'anathêmes. Il en est même qui ont poussé l'emportement jusqu'à mettre sur son compte, et publier certains écrits des plus

Col. 2.

répréhensibles, sous le nom de cet homme si longtemps le maître de l'Eglise, qui a vieilli au sein de l'Eglise catholique, combattant sans relâche les hérésies, sans égard pour tant d'éminents services, et pour d'aussi éclatantes vertus. Si ces considérations n'étoient pas capables de fermer la bouche à ses calomniateurs, au moins devoient-ils penser quel sujet de triomphe c'est pour les ennemis de notre religion, de voir que ceux qui en ont été les principaux défenseurs, et leurs plus grands adversaires, sont aujourd'hui désavoués et condamnés par leurs propres frères, et qu'une guerre domestique les venge ainsi d'une manière qu'ils n'eussent jamais osé attendre de leurs propres armes.

Page 20 et
suiv.

De là, l'apologiste entre dans le détail des erreurs reprochées à Origène, dont il rapporte les textes, et fait voir qu'il n'avoit rien enseigné sur le mystère de la Trinité, sur la divinité de Jésus-Christ, sur l'incarnation, sur la nature des anges, sur la durée des peines des damnés, et sur la résurrection des morts, que ce que l'Eglise croit et enseigne sur ces articles.

S. Pamphile ne sortit de sa prison que pour recevoir la couronne du martyre.

SUPPLÉMENT AUX APOLOGISTES.

MILTIADE.

Vers l'an de Jésus-Christ 180.

Il ne nous reste que le nom de cet apologiste, à qui Tertullien et saint Jérôme ont donné les plus grands éloges, qu'il avoit mérités sans doute par l'éloquence de ses écrits, autant que par la sainteté de sa vie (1). Eusèbe vante beaucoup les ouvrages qu'il avoit publiés contre les Juifs et les païens (2). Tous ces écrits sont perdus, de même que l'apologie qu'il adressa aux *princes de ce siècle*, vraisemblablement Marc-Aurèle et Commode, ou bien aux gouverneurs des provinces, pour défendre la religion chrétienne qu'il avoit embrassée : celui-là surtout se distinguoit par l'érudition profane aussi-bien que par la profonde intelligence des livres saints (3).

(1) Tertullien, *Adv. Valentin.*, cap. v. Hieron, *in Catal.*, cap. xxxix.

(2) *Hist. eccles.*, lib. v, cap. xvii. D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, t. II, pag. 131. Cave, *De scriptor. ecclesias.*, pag. 49.

(3) Hieron, *Epist. lxxxiii, ad Magn.*, t. iv, pag. 656.

APOLLONIUS, SÉNATEUR ROMAIN.

Le temps n'a pas plus épargné la belle défense du christianisme faite par cet illustre défenseur de la foi, qui eut le courage de la lire en plein sénat. C'étoit, comme l'affirme saint Jérôme, une apologie composée à loisir, non pas un simple discours en réponse aux accusations dont on chargeoit les chrétiens. *Insigne volumen composuit, quod in senatu legit* (1). Apollonius étoit membre du sénat, et professoit le christianisme. Un de ses esclaves l'ayant dénoncé comme chrétien, la cause fut portée à Perennis, préfet du prétoire. Cet officier, grand observateur des lois, fit d'abord punir l'esclave du dernier supplice, pour avoir violé l'ordonnance récente de Marc-Aurèle qui défendoit de dénoncer les chrétiens. Mais, comme elle soumettoit aussi à l'animadversion publique ceux qui n'abjureroient point après avoir été dénoncés, Perennis jugea qu'une telle affaire, concernant un sénateur, devoit se référer au sénat. Apollonius crut ne devoir se défendre mieux qu'en publiant un exposé de sa foi, et des motifs qui la lui avoient fait embrasser. La prévention refusa de peser ses raisons. Qu'il ait eu l'occasion de développer de vive voix ses moyens de défense, c'est ce que l'on peut conjecturer par le récit d'Eusèbe. Apollonius

(1) Hieron, *in Catal.*, cap. XLII.

fut condamné à être décapité. Les actes de la procédure avoient été insérés par le même historien dans son recueil des actes des martyrs, que nous n'avons plus. Il reçut la couronne du martyr, vers l'an 186 de Jésus-Christ, le sixième de l'empire de Commode.

RHODON.

Célèbre disciple de Tatien, mais plus exact que son maître. Bien loin de partager ses erreurs, il s'étoit engagé à les réfuter, et par-là à venger l'Écriture du reproche d'obscurité que Tatien lui imputoit. Son livre, s'il a été exécuté, n'est point parvenu jusqu'à nous. Il ne reste de lui que des fragments peu considérables conservés par Eusèbe. On regrette particulièrement son explication de l'ouvrage des six jours. On l'a confondu quelquefois avec

ASTÈRE URBAIN.

Prêtre, d'autres disent évêque, on ne sait de quelle Église; plus connu par la réfutation qu'il avoit faite de l'hérésie montaniste, et des prétendues révélations dont se vançoit l'auteur de cette secte. C'étoit une suite de conférences qui avoient eu lieu en présence des fidèles d'Ancyre, et qu'il avoit recueillies d'après leur demande. Elles étoient partagées en trois livres dont nous n'avons plus que des

fragments précieux conservés par Eusèbe (1). On le place vers l'an 188 de Jésus-Christ.

EUSÈBE DE CÉSARÉE ,

SAINT ATHANASE ,

SAINT CYRILLE D'ALEXANDRIE ,

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE ,

THÉODORET ,

Occupent un rang distingué parmi les apologistes; le premier par ses grands ouvrages de la *Préparation* et de la *Démonstration évangélique*, et par sa *Réfutation d'Hiéroclès*; le second par son traité contre les gentils; les deux suivants par leur réfutation de Julien. Nous en rendrons compte plus particulièrement à l'article de chacun.

PHILOSTORGE.

Né en 380, sous le règne de Théodose-le-Grand, n'est plus connu que comme historien de l'Eglise. Photius s'est plu à en faire de longs extraits qui commencent son histoire à la mort de Constance, père du grand Constantin. De là, l'auteur embrasse les

(1) *Extant fragmenta quædam aurea de Montano ejusque sociâ apud Eusebium*, lib. v, cap. xvi. (Cave, *De script. eccles.*, pag. 51, col. 1.) D. Ceillier les a traduits dans son *Histoire*, tom. 11, pag. 530—533.

progrès de l'arianisme jusqu'au règne de Valentinien III. Il s'est décrédité par ses emportemens contre saint Athanase. Philostorge parle dans son dixième livre d'une apologie de la religion chrétienne qu'il avait composée contre Porphyre.

Il se rencontre dans la suite des siècles un assez grand nombre d'Apologies du christianisme. Elles portent à peu près toutes sur les mêmes arguments, parce que les objections roulent dans le même cercle. Les principales sont :

Réfutation de la Requête de Symmaque, sénateur, en faveur du paganisme, poëme en deux livres, par Prudence;

Traité de la Foi de saint Fulgence;

Deux livres de Nicias contre les païens;

Traité de Julien de Tolède contre les Juifs;

Deux livres d'Isidore contre les Juifs;

Dialogue de saint Jean Damascène entre un chrétien et un Sarrasin;

Traité de foi orthodoxe, par le même;

Lettre d'Agobard contre les superstitions des Juifs;

Traité d'Amolon contre les Juifs;

Traité de Théodore Abucara sur la religion;

Traité de saint Fulbert contre les Juifs;

Divers écrits *contre les Juifs*, entre autres par Pierre de Blois, etc.

LES MARTYRS DE LYON.

Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne à celles d'Asie et de Phrygie (l'an de J.-C. 177), tirée de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe ().*

LES serviteurs de Jésus-Christ habitant à Vienne et à Lyon, villes de la Gaule celtique, à leurs Frères d'Asie et de Phrygie, unis à eux par une même foi et par l'espérance dans le même Rédempteur. La paix, la grâce et la gloire leur soient données par la miséricorde de Dieu le père et l'entremise de Notre Seigneur.

Nos paroles ne pourront jamais exprimer, ni notre plume décrire tous les maux que l'aveugle fureur

(*) Liv. v, chap. 1, 2, 3. D. Ruynart, *Actes des martyrs*, trad. de Maupertuy, t. 1, pag. 70 et suiv. Butler, *Vies des Saints*, trad. de Godescart, t. v, pag. 26 et suiv.

« Le dernier monument de l'histoire littéraire du second siècle, est cette admirable épître que les chrétiens de Lyon et de Vienne écrivirent aux fidèles d'Asie et de Phrygie, pour leur apprendre en détail les combats que nos martyrs, et en particulier saint Pothin, premier apôtre des Gaules, avoient soutenus pour la foi de Jésus-Christ. » (Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, t. 1, 2^e part., pag. 32.) « Le style de cette lettre est plein d'éloquence, de feu et d'onction, Il y règne une énergie et un ton de sentiment qui transportent l'âme et la ravissent hors d'elle-même. » (Butler, t. v, p. 27. Delpuy, *Abrégé de Butler*, t. 11, p. 373.) On pense communément que cette lettre fut écrite par saint Irénée, successeur de saint Pothin au siège de Lyon. Cette opinion, qui s'est accréditée sur l'affirmation de Henri de Valois, n'est qu'une conjecture. Aussi les éditeurs de saint Irénée ne l'ont pas insérée dans le recueil des Œuvres du saint docteur.

des gentils leur a inspirés contre les saints, ni tout ce que leur cruelle animosité a fait endurer aux bienheureux martyrs. Notre ennemi commun a rassemblé toutes ses forces contre nous; mais, ayant formé le dessein de notre perte, il y a travaillé peu à peu, et il a commencé d'abord à nous faire sentir quelques marques de sa haine; car enfin il n'a rien oublié de tout ce que ses noirs artifices lui ont su fournir de moyens pour perdre les serviteurs de Dieu; et il n'y a ni affronts, ni injures, ni tourments, que sa malignité ne lui ait fait employer contre eux. Il a accoutumé insensiblement ses ministres à les haïr; et leurs mauvais traitements ont été comme les préludes des maux horribles où il les a précipités. Non-seulement on les chassoit des maisons, des bains, de la place publique; mais on ne souffroit pas même qu'aucun d'eux parvînt en aucun lieu. Mais la grâce de Dieu, supérieure à toutes les puissances de l'enfer, a retiré les faibles du danger de la tentation, et n'a exposé au combat que ceux qui, par leur patience, étoient en état de paraître inébranlables comme autant de colonnes de la foi, d'aller même au-devant des souffrances, et de défier l'ennemi avec toute sa force et toute sa malice. Les généreux athlètes, étant entrés dans la lice, ont enduré mille sortes d'infamies et les tourments les plus affreux; ils ont regardé toutes les tortures avec un œil indifférent; ils les ont mêmes affrontées avec

une intrépidité qui annonçoit des âmes vraiment persuadées que toutes les misères de cette vie n'avoient aucune proportion avec la gloire qui leur étoit préparée dans le monde à venir.

D'abord le peuple fondit sur eux avec une aveugle impétuosité. Ils se virent en un instant frappés, traînés par les rues, accablés de pierres, jetés dans d'obscures prisons. Ils éprouvèrent tous les excès de fureur dont est capable une populace mutinée, à laquelle on permet de tomber sur ses ennemis; et ils firent éclater en cette occasion une patience admirable.

Pour observer quelque ordre dans cette relation : vous saurez, nos très chers Frères, que les serviteurs de Dieu, après avoir passé par les diverses épreuves, furent enfin conduits dans la place publique par un tribun et par les magistrats de la ville; et là, ayant été interrogés en présence d'une foule de peuple, et sur leur confession jugés coupables, on les fit entrer en prison jusqu'à l'arrivée du président. Quelques jours après, le président s'étant rendu à Lyon, on les amena devant lui. Mais ce juge passionné les traita d'abord avec tant de dureté, qu'Epagathe, qui se trouva présent, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'indignation. Il étoit chrétien, et brûloit d'un ardent amour pour Dieu, et d'une charité toute sainte pour le prochain. Ses mœurs, au reste, étoient si pures et sa vie si austère, que quoique dans un

âge peu avancé, on le comparoit au saint vieillard Zacharie, père de l'incomparable Jean-Baptiste. Ne pouvant souffrir l'injuste procédé du gouverneur, il demanda qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence de ses frères, s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeoit n'étoit qu'une pure calomnie. A l'instant, il s'éleva contre lui mille voix confuses aux environs du tribunal (car il étoit fort connu dans la ville), et le juge, piqué d'ailleurs de la demande toute raisonnable qu'il lui avoit faite, lui ayant demandé à son tour s'il étoit chrétien, il le confessa hautement; et, à l'heure même, il fut mis avec les martyrs, le juge lui ayant donné par raillerie le nom glorieux d'avocat des chrétiens, et faisant ainsi sans y penser son éloge en un seul mot.

Cet exemple anima les autres chrétiens, qui firent gloire de se faire connaître et de se distinguer des païens, parmi lesquels ils étoient demeurés jusque-là confondus. Il y en eut plusieurs qui, s'étant depuis long-temps préparés à tout événement, se montrèrent prêts à mourir, et, se mettant à la tête des fidèles, firent avec une joie qui éclatoit sur leur visage et dans le son de leur voix, la confession des martyrs. Mais il y en eut d'autres qui, pour ne s'être pas exercés à ce combat et pour y être venus sans s'être armés de force, du moins sans s'être consultés sur leur faiblesse, en donnèrent de tristes marques.

Il s'en trouva environ dix qui, par leur déplorable chute, nous causèrent une incroyable douleur, et firent couler des pleurs parmi la joie que nous ressentions d'avoir confessé Jésus-Christ. L'affliction fut générale, et elle passa jusqu'à ceux qui, n'ayant pas encore été découverts, se tenoient près des martyrs pour les fortifier, et qui ne les quittoient point de vue, quoiqu'ils s'exposassent par-là à un très grand danger. Frappés d'une mortelle crainte, nous demeurions dans une incertitude cruelle sur l'événement; non que nous eussions peur des supplices et de la mort; nous appréhendions seulement que quelqu'un des nôtres n'eût le malheur de succomber. Il est vrai que le nombre de ceux qui étoient tombés fut bientôt heureusement remplacé par les plus considérables, qu'on arrêtoit chaque jour; de sorte que les premiers de l'une et l'autre Eglise, qui en avoient été les fondateurs, furent tous mis en prison. Il y eut aussi de nos esclaves qui quoique païens furent arrêtés, le gouvernement ayant donné les ordres les plus précis pour que pas un de nous ni des nôtres n'échappât. Ceux-ci, soit par la peur des tortures dont on les menaçoit, soit par la secrète instigation du démon, renouvelèrent contre nous les anciennes et affreuses calomnies dont les païens ont si souvent noirci notre réputation et l'innocence de l'Eglise (1),

(1) Dans la *Lettre de Pline à Trajan*, on lit : « Cela m'a fait juger d'au-

nous chargeant de manger de la chair humaine, comme Thyeste, de contracter des mariages incestueux, comme OEdipe; ils nous accusèrent encore de plusieurs autres crimes que notre religion nous défend même de nommer, et dont nous croyons à peine que des hommes puissent être capables. Cependant, à peine ces fausses accusations eurent-elles été répandues parmi le peuple, qu'il y eut contre nous un déchaînement universel. Ceux qui jusque-là avoient conservé pour nous quelque reste d'humanité nous accabloient de malédictions.

La fureur du président et l'animosité du peuple et des soldats s'attachèrent particulièrement à la personne de Sanctus, natif de Vienne, et diacre de l'Eglise de Lyon. Mature n'y fut pas moins exposé non plus qu'Attale de Pergame : celui-ci n'étoit encore que néophyte; mais il montra une générosité digne d'un ancien athlète de Jésus-Christ. Enfin, la considération du sexe, respectable aux nations les plus barbares, n'en put garantir Blandine. Mais Jésus-Christ voulut faire voir, en la personne de cette sainte, que ce qui paroît vil aux yeux des hommes (1), mérite souvent que Dieu l'honore lui-même, parce

tant plus nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourments à deux filles esclaves qu'ils (les chrétiens) disoient être dans le ministère de leur culte. (Liv. x, lettre xcvi.)

(1) Cave et d'autres en font une dame de qualité, *nobilis femina* (*Script. eccl.*, pag. 49, col. 1.), mais à tort:

qu'il y voit une charité ardente et solide qui , se souciant peu d'éclater au dehors par une vaine apparence , se réserve toute pour quelque action héroïque. Elle étoit d'une complexion si faible, que nous tremblions tous pour elle. Sa maîtresse surtout, qui combattoit elle-même si vaillamment parmi les autres martyrs , appréhendoit qu'elle n'eût ni la force ni la hardiesse de confesser sa foi. Mais cette femme admirable se trouva , par le secours de la grâce, en état de braver les différents bourreaux qui la tourmentèrent depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit. Enfin , ceux-ci s'avouèrent vaincus. Ils protestèrent que toutes les ressources de leur art barbare étoient épuisées , et ils marquèrent le plus grand étonnement de ce qu'elle vivoit encore , après tout ce qu'ils lui avoient fait souffrir. « Nous n'y comprenons rien, disoient-ils; » il ne falloit qu'une des tortures que nous avons employées pour lui ôter la vie , selon le cours ordinaire » de la nature. » Pour la sainte, semblable à un athlète généreux , elle puisoit de nouvelles forces dans la confession de la foi. « Je suis chrétienne , s'écrioit-elle » souvent; il ne se commet point de crime parmi » nous. » Ces paroles émousoient la pointe de ses douleurs , et lui communiquoient une sorte d'insensibilité.

Le diacre Sanctus endura aussi des tourments inouïs avec une patience plus qu'humaine. Les païens se flattoient qu'à force de tortures ils lui arrache-

roient quelques paroles peu convenables; mais il soutint tous leurs assauts avec tant fermeté, qu'il ne voulut pas même leur dire son nom, sa patrie, son état. A chaque question qu'on lui faisoit, il répondoit toujours : Je suis chrétien. (Le christianisme étoit son pays, sa noblesse, son exercice (1).) Jamais on ne put titer de lui d'autre réponse. Le gouverneur et les bourreaux ne se contenoient plus de rage. Après tous les raffinements de cruauté qu'ils purent imaginer, ils lui appliquèrent des plaques d'airain enflammées aux parties les plus sensibles; mais le martyr, soutenu d'une grâce puissante, persista toujours dans sa profession de foi. Son corps étoit tellement meurtri et couvert de blessures, qu'il n'avoit plus la figure d'un corps humain. Jésus-Christ, qui souffroit en lui, avoit fait de sa personne un instrument illustre pour triompher de l'ennemi, et montrait, par son exemple, que tout ce que l'on souffre pour la gloire du Sauveur ne mérite point le nom de peine. Quelques jours après, le martyr fut exposé à une nouvelle épreuve : les bourreaux imaginèrent de remettre le fer et le feu dans ses plaies encore tout enflammées; ils espéroient ou lasser sa constance ou terminer sa vie, ce qui intimideroit les autres chrétiens. Leur espérance fut encore trompée. En effet, au grand étonnement des

(1) Godeau, *Hist. ecclés.*, t. 1, p. 439.

spectateurs, le corps du saint reprit tout à coup ses forces, et recouvra l'usage de tous ses membres. Ce fut ainsi que, par un miracle de la grâce de Jésus-Christ, les tourments destinés à redoubler ses souffrances lui procurèrent une parfaite guérison.

Le démon se croyoit assuré de Biblis, l'une des dix qui avoient eu le malheur de renier sa foi : il voulut augmenter son crime et son châtiment, en la portant à calomnier les chrétiens. Il se flattoit qu'étant d'un caractère foible et timide, elle ne pourroit pas résister à la question à laquelle on l'appliqueroit. Mais les tourments produisirent un effet sur elle tout contraire à celui qu'on en attendoit. Biblis se réveilla comme d'un profond sommeil ; et la douleur d'un supplice passager ayant tourné ses pensées sur les supplices éternels des enfers, elle s'écria : « Peut-on accuser de manger des enfants ceux » qui, par un motif de religion, s'abstiennent même » du sang des animaux ? » Depuis ce moment, elle se déclara hautement chrétienne, et fut rangée parmi les martyrs.

C'étoit ainsi que la grâce de Jésus-Christ et la patience des saints déconcertoient la cruelle adresse de leurs ennemis. Mais le démon leur suggéroit sans cesse de nouveaux artifices. On jeta les martyrs dans un cachot infect et ténébreux, où ils eurent les pieds enfermés dans des ceps de bois et étendus jusqu'au cinquième trou. Ils essayèrent encore toutes les in-

dignités que l'on souffre dans de pareils lieux. Il en coûta la vie à un grand nombre ; les autres , après avoir été tourmentés au point qu'il paroissoit impossible , avec tous les soins imaginables , de prolonger leurs jours , étoient dans un dénuement absolu de tout secours humain. Cela n'empêchoit pas , que dans cet état , ils n'eussent encore assez de force d'esprit et de corps pour consoler et encourager leurs frères. Il y en avoit qui , quoique nouvellement arrêtés , mouroient sur-le-champ , et sans avoir subi aucune torture , parce qu'ils ne pouvoient soutenir l'infection du cachot.

Cependant le bienheureux Pothin , qui gouvernoit pour lors l'Eglise de Lyon , et qui , à l'âge de près de cent ans et dans un corps cassé de vieillesse , faisoit paroître les sentiments d'une ame jeune et vigoureuse , étoit porté par des soldats et conduit au pied du tribunal. La vue prochaine du martyr avoit peint sur son visage une joie vive. Ses membres exténués par le grand nombre d'années , et par une maladie récente , ne retenoient plus son ame que pour faire triompher Jésus-Christ par elle. Une multitude de peuple étoit accourue , poussant de grands cris contre lui , et l'accablant d'injures avec autant d'acharnement que si c'eût été Jésus-Christ en personne. Le gouverneur lui ayant demandé quel étoit le Dieu des chrétiens , il lui répondit , pour prévenir les blasphèmes qu'il prévoyoit , qu'il le sauroit lorsqu'il en

seroit digne. Là-dessus, il fut violemment tiré de tous côtés, et traité avec beaucoup d'inhumanité. Ceux qui étoient auprès de lui lui déchargeoient de rudes coups, sans respect pour son âge. Ceux qui se trouvoient éloignés lui jetoient tout ce qui se présentoit sous leur main, s'imaginant que ce seroit un crime énorme que d'avoir pour lui le moindre égard, dans une circonstance où l'honneur de leurs propres dieux paroissoit si fortement intéressé. Pothin, qui n'avoit plus qu'un souffle de vie, fut mené en prison, où il expira deux jours après.

Ceux qui avoient renié la foi au moment qu'on les avoit arrêtés furent aussi conduits en prison, et y partagèrent les souffrances des martyrs. Ainsi leur apostasie ne leur servit alors de rien. Mais il y avoit une grande différence entre les uns et les autres. Les confesseurs étoient simplement emprisonnés comme chrétiens, et leur religion faisoit tout leur crime. Les autres, au contraire, étoient détenus comme des malfaiteurs et des homicides, et ils avoient infiniment plus à souffrir que les premiers. Les uns étoient consolés dans leur peine par l'avantage de verser leur sang pour Jésus-Christ, par la magnificence des promesses divines, par les charmes du saint amour, et par l'esprit du père céleste qui les animoit. Les autres souffroient sans consolation, et trouvoient encore un surcroît de douleur dans les remords de leur conscience. A leur air seul, on les dis-

tinguoit aisément. Quand les martyrs paroissoient, on les reconnoissoit à un certain mélange de fermeté et de majesté qui éclatoit sur leurs visages; leurs chaînes mêmes sembloient leur donner une nouvelle grâce, et les ornoient plutôt qu'elles ne les faisoient passer pour des malfaiteurs. Il s'exhaloit de leurs corps une agréable odeur, qui donnoit lieu de croire qu'ils avoient sur eux des parfums. Pour les renégats, ils étoient tristes et abattus; leur extérieur même avoit quelque chose de désagréable; les païens les épargnoient encore moins que les autres. « Vous » n'êtes que des lâches, leur disoient-ils; en renon- » çant au titre de chrétiens, qui vous avoit fait mettre » au nombre des malfaiteurs, vous vous êtes avoués » coupables des crimes qu'on vous imputoit. Votre » conduite sert de preuve contre vous. » La vue de ce traitement ne fut pas inutile à plusieurs; elle les affermit dans leur foi, et les rendit vainqueurs de tous les assauts qui auroient pu ébranler leur constance.

Après cela, on imagina de nouveaux supplices pour tourmenter les chrétiens; ce qui les mit en état d'offrir au Père Éternel comme une couronne de fleurs de différentes nuances. Mais il étoit temps que les généreux athlètes qui avoient remporté plus d'une victoire reçussent une couronne immortelle. On marqua le jour où le cruel spectacle de leur mort devoit servir de divertissement au peuple. Lorsqu'il fut arrivé, on amena Sanctus, Mature, Blandine et

Attale pour les exposer aux bêtes. Les deux premiers étant rentrés dans l'amphithéâtre, on recommença sur eux toutes les cruautés qu'ils avoient déjà souffertes. Il sembloit qu'on n'eût point encore essayé leurs forces. Mais ils se montrèrent comme des athlètes qui, ayant déjà plusieurs fois terrassé l'ennemi, entreprennent un dernier combat qui doit être le chef-d'œuvre de leur courage et de leur adresse. Après une horrible flagellation, ils furent livrés à la fureur des bêtes, qui les traînèrent autour de l'amphithéâtre. Ils endurent encore d'autres genres de supplices, au gré du peuple, qui demandoit qu'on les tourmentât tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. A la fin, les païens proposèrent, d'une voix unanime, de les mettre sur la chaise de fer toute rouge de feu. L'odeur insupportable qu'exhaloit leur chair brûlée, loin de modérer la rage du peuple, ne faisoit que l'exciter de plus en plus. On ne put tirer de la bouche de Sanctus autre chose que sa première confession. Ayant encore lutté longtemps avec Mature, ils furent égorgés l'un et l'autre. Ainsi finit le divertissement de ce jour.

Blandine fut attachée à un poteau pour être dévorée par les bêtes. Comme elle avoit les bras étendus dans l'ardeur de sa prière, cette attitude, en rappelant aux fidèles l'image du Sauveur sur la croix, leur inspira un nouveau courage, et leur étoit un gage assuré que quiconque souffre pour Jésus-Christ

aura part à la gloire du Dieu vivant. La sainte resta ainsi exposée aux bêtes, sans qu'aucune voulût la toucher; après quoi on la délia. Elle fut ramenée en prison, et réservée pour un autre combat. C'étoit là qu'elle devoit remporter une victoire complète sur l'ennemi qu'elle avoit déjà vaincu plusieurs fois, et animer les frères à marcher sur ses traces. Ainsi une esclave pauvre et faible, en se revêtant de Jésus-Christ, déconcerta toute la malice de l'enfer, et par une constance inébranlable, mérita de s'élever à une gloire immortelle:

Attale fut ensuite amené; et comme c'étoit un homme de marque, le peuple demanda à grands cris de le voir souffrir. Il jouissoit parmi nous d'une grande considération pour la sainteté de sa vie, et pour son zèle à défendre la foi. Il entra d'un air magnanime dans le champ de bataille, il fut promené autour de l'amphithéâtre avec cette inscription que l'on portoit devant lui : *C'est ici Attale le chrétien*. L'assemblée étoit prête à lui faire sentir tout le poids de sa rage; mais le gouverneur, apprenant qu'il étoit citoyen romain, le renvoya en prison (1). Il écrivit en même temps à l'empereur (Marc-Aurèle), pour lui demander ses ordres, tant à l'égard d'Attale que des autres prisonniers.

Ce délai ne fut pas inutile. Les confesseurs en pro-

(1) « Il y en a d'autres entetés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. » (*Lettre de Pline à Trajan.*)

fitèrent pour obtenir, par leurs prières et leur charitables avertissements, le retour de ceux qui avoient eu la faiblesse de succomber. Leurs efforts eurent tant de succès, leur conversation et leur conduite tant de pouvoir, que l'Église eut la consolation de recouvrer plusieurs de ses enfants qu'elle avoit perdus, et de les voir prêts à confesser généreusement le nom sacré qu'ils venoient de renier, et dans la disposition d'aller d'eux-mêmes se présenter devant le juge.

Cependant les ordres de l'empereur arrivèrent : ils portoient que l'on exécutât ceux qui persisteroient dans leur confession, et que l'on élargît ceux qui auroient abjuré le christianisme. Le gouverneur prit occasion d'une fête publique (1), qui avoit attiré beaucoup de monde dans la ville, pour donner au peuple le spectacle du supplice des martyrs. Il les fit comparoître devant son tribunal, et les examina de nouveau. Voyant qu'ils étoient inébranlables, il condamna ceux qui étoient citoyens romains à perdre la tête, et tous les autres à être exposés aux bêtes.

Ce fut alors que la grâce de Jésus-Christ éclata dans la confession inattendue de ceux qui auparavant avoient renié leur foi. Ces hommes foibles fu-

(1) Le 1^{er} jour d'août auquel fut dressé à Lyon un autel en faveur d'Auguste.

rent examinés à part, afin d'être remis en liberté. Mais ayant déclaré qu'ils étoient chrétiens, on les condamna à souffrir avec les autres. Quelques-uns, il est vrai, persistèrent dans leur apostasie, mais ce fut le plus petit nombre.

Alexandre, Phrygien de naissance et médecin de profession, étoit présent lorsque les apostats furent amenés cette seconde fois devant le gouverneur. C'étoit un homme rempli d'un esprit apostolique. Il vivoit depuis plusieurs années dans les Gaules, où il s'étoit acquis une vénération universelle par son amour pour Dieu, et par la liberté avec laquelle il publioit l'Évangile. Se trouvant donc auprès du tribunal dans ce moment critique, il faisoit signe à ses frères, et de la tête et des yeux, afin de les animer à confesser Jésus-Christ. Ses mouvements furent remarqués. Les païens, outrés de voir confesser la foi à ceux qui l'avoient précédemment reniée, s'en prirent à Alexandre, et s'écrièrent qu'il étoit l'auteur de ce changement. Sur quoi le juge, se tournant de son côté, lui demanda qui il étoit, et ce qu'il faisoit. Alexandre répondit sans détour qu'il étoit chrétien. Sa réponse irrita tellement le gouverneur, que, sans autre information, il le condamna à être dévoré par les bêtes.

En exécution de cette sentence, Alexandre fut conduit le lendemain dans l'arène avec Attale, que le gouverneur, pour faire plaisir au peuple, livroit

une seconde fois à ce supplice. Après les divers tourments que l'on souffre d'ordinaire dans l'amphithéâtre, ils achevèrent tous deux leur supplice par le glaive. Alexandre ne fit entendre ni soupir ni plainte, tant son âme étoit intimement unie à Dieu. Tandis qu'Attale fut sur la chaise de fer, et que sa chair brûlée exhaloit une odeur insupportable, il se tourna vers les spectateurs, et leur dit en latin : « Voilà ce qui s'appelle véritablement dévorer les » hommes, et ainsi vous êtes coupables de cette ac- » tion inhumaine; mais pour nous, nous ne sommes » souillés ni de ce crime, ni d'aucune autre abomi- » nation ». Et comme on lui demandoit quel étoit le nom de son Dieu, il répondit que Dieu n'a point un nom comme les mortels.

Enfin, au dernier jour des combats de gladiateurs, on amena dans l'amphithéâtre Blandine, et un jeune homme de quinze ans, nommé Ponticus. Ils avoient, l'un et l'autre, assisté à l'exécution des martyrs tous les jours précédents. On voulut les obliger à jurer par les idoles. Le refus qu'ils firent d'obéir inspira au peuple les plus violents transports de rage; il voulut que, sans égard pour la jeunesse de l'un et le sexe de l'autre, on épuisât sur eux tous les genres de tortures. C'étoit inutilement qu'on les pressoit de temps en temps de jurer par les idoles. Ponticus, encouragé par sa compagne, parcourut avec joie tous les degrés du martyre,

et termina sa vie par une mort glorieuse. Blandine fut la dernière qui souffrit. Comme une mère pleine de tendresse pour ses enfants, elle avoit exhorté ses frères à souffrir avec patience, et les avoit envoyés devant elle au roi du ciel. Passant ensuite par les mêmes épreuves, elle voyoit arriver avec joie le moment qui la réuniroit avec eux dans la gloire. Elle fut fouettée, déchirée par les bêtes, et assise dans la chaise brûlante; après quoi on l'enveloppa dans un filet, pour être exposée à une vache sauvage et furieuse, qui la jeta en l'air, toute meurtrie. Elle finit par être égorgée. Les païens eux-mêmes s'étonnoient de tant de courage, ils avouoient qu'il ne s'étoit jamais rencontré parmi eux de femme qui eût souffert une si étrange et si longue suite de tourments.

Le peuple, non content de la mort des martyrs, étendit la persécution jusque sur leurs cadavres. On jeta aux chiens les corps de ceux qui étoient morts en prison, et on les fit garder nuit et jour, pour nous empêcher de les enlever. Les membres à demi brûlés des uns, les têtes et les troncs des autres, avec ce qui avoit pu échapper aux bêtes et au feu, furent ramassés soigneusement, et confiés à la garde des soldats, qui firent sentinelle autour durant plusieurs jours. Il y en avoit qui, à la vue de ces reliques, écumoient de rage et grinçoient les dents; ils paroisoient au désespoir de ce qu'il ne leur

étoit plus possible d'exercer sur les martyrs de nouvelles cruautés. D'autres insultoient à la mémoire de ces soldats de Jésus-Christ, et se rioient de leur constance. Ils relevoient la puissance de leurs idoles, qui venoient, selon eux, de punir leurs ennemis. Les plus modérés des païens, et ceux à qui tant de tortures barbares avoient inspiré quelque pitié, ne pouvoient plus contenir leur indignation. « Où est leur Dieu? s'écrioient-ils. De quoi leur a » servi cette religion qu'ils ont préférée même à la » vie? » Tels étoient les sentiments et le langage des païens. Pour nous, nous étions sensiblement affligés de ne pouvoir ensevelir nos frères, les soldats étoient toujours en sentinelle; on ne pouvoit les gagner ni par prières, ni par argent. Les corps de nos frères demeurèrent ainsi exposés pendant six jours, au bout desquels ils furent brûlés. On en jeta les cendres dans le Rhône, afin qu'il n'en restât pas le moindre vestige sur la terre; s'imaginant par-là ôter à Dieu la puissance de ressusciter les saints martyrs, et aux martyrs l'espérance de retourner un jour dans leurs corps. « C'est, disoient-ils, cette » folle espérance qui fait que ces gens-ci viennent » nous apporter une religion nouvelle et inconnue; » et c'est cette présomption ridicule qui les fait courir » à la mort avec tant de joie et d'empressement. Nous » verrons un peu s'ils ressusciteront, et si leur Dieu » sera assez puissant pour les retirer de nos mains. »

CONCILES.

L'Esprit Saint, qui a promis à son Eglise une assistance permanente jusqu'à la consommation des siècles, lui a donné pour organes les évêques, successeurs des apôtres chargés par lui du dépôt de l'enseignement, et de la direction de la conduite; à qui, conséquemment, tout chrétien est tenu d'obéir comme à lui-même, sous peine d'être rangé parmi les païens, étrangers à la loi de Jésus-Christ (1). D'après cette constitution imposée par le souverain législateur, les évêques sont les seuls juges ordinaires et naturels de tout ce qui regarde la religion; c'est à eux qu'il appartient exclusivement de décider les questions de foi et de morale (2). Sur les matières de foi, ils prononcent, non comme auteurs particuliers, mais comme témoins et dépositaires reconnus de la doctrine des Eglises commises à leurs soins; en toute autre matière, ils y paroissent comme juges et législateurs, pourvus de l'autorité nécessaire pour connoître des abus et les réprimer, pour éteindre les schismes et

(1) *Spiritus Sanctus posuit vos Episcopos regere Ecclesiam Dei... Euntes, docete omnes gentes. Ecce ego vobiscum sum cunctis diebus... Qui vos audit, me audit.... Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam ethnicus et publicanus.*

(2) Fleury, *Instit. au droit ecclés.*, chap. XIII.

prescrire les règles du gouvernement ecclésiastique dans chaque diocèse.

Que, séparément et individuellement, ils soient susceptibles d'erreur; ils ne sauroient plus l'être, en vertu de la promesse, dès qu'ils sont réunis. « La vérité devant se trouver dans le consentement général, c'est ce consentement général qu'il nous faut connoître et suivre, puisqu'en le suivant nous ne pouvons nous égarer, et qu'en ne le suivant pas, au contraire, nous nous égarons certainement; car alors nous sortons de la route et de la ligne que J.-C. nous a tracée; nous nous éloignons des guides qu'il a chargés expressément de nous conduire (1). »

Tels sont les principes d'après lesquels nous voyons l'Eglise se diriger dès la plus haute antiquité. Nous en avons les témoignages les plus éclatants dans les écrits des hommes apostoliques, et dans les siècles qui les suivent encore tout pénétrés de leur esprit. La nécessité des assemblées ecclésiastiques n'a cessé d'être recommandée par leurs ordonnances et par leur exemple. Nous avons vu saint Ignace insister fortement sur l'obligation de réunir le plus souvent possible les prêtres du Seigneur, pour délibérer en commun, mais toujours sous la présidence de l'évêque, comme tenant la place de Jésus-Christ au milieu des siens (2). Les canons apostoliques ordon-

(1) M. de Trevern, *Discus. amic. Lettre V*, t. 1, pag. 188, 189.

(2) *Date operam ut crebrius congregemini.* (*Epist. ad Polyc. n° iv.*)

ment qu'il soit tenu deux conciles par chaque année (1); et l'Eglise chrétienne s'est montrée dans tous les temps fidèle à l'esprit de cette sainte institution.

Le prêtre qui se destine à l'exercice de la prédication ne doit pas ignorer l'histoire des conciles principaux. Ils forment les archives les plus importantes de l'Eglise.

Nous indiquons ici ceux qui ont eu lieu dans le cours des trois premiers siècles, jusqu'au grand concile de Nicée.

Le premier de tous est le célèbre concile de Jérusalem, tenu l'an 50 ou 51 de Jésus-Christ; il a servi de modèle à tous les autres. « Les apôtres (disent les pères du cinquième concile œcuménique, second de Constantinople); les apôtres ne voulurent pas prononcer définitivement sur la question alors agitée, avant de s'être réunis pour délibérer en commun; là, chacun donna son avis, et il confirma ses assertions par les témoignages des divines Écritures : et la décision prise par un commun consentement, fut notifiée aux Eglises dans ces termes : IL A SEMBLÉ BON AU SAINT-ESPRIT ET A NOUS (2). »

C'est le seul concile du premier siècle dont les actes nous soient parvenus. Sur la fin du second, il

(1) Le premier pendant la quatrième semaine de la Pentecôte, le second au douzième d'oct. (*Can.* xxxvi, *aliàs* xxxviii.)

(2) Coll., viii, pag. 562, t. v. Conc. Labbe.

est fait mention d'assemblées tenues en assez grand nombre; surtout par les montanistes répandus dans la Grèce, avec un grand concours, et une sorte de pompe bien éloignée de la simplicité que les catholiques mettoient dans leurs réunions. (1) C'est ce que nous laissent conjecturer les préventions de Tertullien, écrivant après être devenu montaniste.

Conciles sur la célébration de la Pâque. Différend entre les Occidentaux et les Asiatiques sur le jour où elle devoit avoir lieu. Lettre synodale des évêques assemblés à Ephèse, sous la présidence de Polycrate, qui en étoit évêque, au pape Victor ().*

« Nous célébrons le vrai jour de la pâque inviolablement, sans rien ajouter ni diminuer, religieux observateurs des coutumes de nos ancêtres : car c'est dans l'Asie que se sont endormis au Seigneur ces grands hommes la lumière de nos Eglises, qui ressusciteront au jour de son glorieux avènement, où lui-même comparoîtra dans l'éclat de sa puissance et de sa majesté, à la tête de tous les saints sortis du tombeau; à savoir : Philippe, l'un des douze apôtres, mort à Hiéropolis; ses trois filles, dont deux sont demeurées vierges jusqu'à une extrême vieillesse; la dernière, qui étoit inspirée du Saint-Esprit

(1) Tertull., *De jejunio*, cap. XIII.

(*) Eusèbe, *Hist.*, lib. V, c. XXIV.

et vécut saintement, est décédée à Ephèse; Jean, qui reposa sur le sein du Seigneur, pontife, martyr, docteur, mort également à Ephèse; à Smyrne, Polycarpe, aussi martyr; Traséas, évêque d'Euménie, confesseur de la foi, et mort de même à Ephèse; à Laodicée, Sagaris, évêque et martyr, mort dans cette ville; à Sardis, le bienheureux Papirius et l'évêque Meliton; tous témoins de la tradition évangélique, en vertu de laquelle la pâque est célébrée parmi nous le quatorzième jour de la lune, sans nulle variation, attachés invariablement à la règle de la foi. A la suite de ces grands hommes, moi, Polycrate, le dernier d'entre les prêtres; moi qui vis' au Seigneur depuis soixante-cinq ans; moi qui ai communiqué avec les frères répandus dans toutes les parties du monde, et qui ai soigneusement approfondi toute l'Écriture sainte, je ne m'effraie nullement des menaces qu'on nous fait; car ceux qui étoient plus grands que nous, ont dit qu'il falloit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Je pourrais ajouter les noms des évêques ici présents, tous pensants comme moi, que j'ai réunis sur votre demande. Vous verriez quelle nombreuse opposition nous formons : car, bien qu'ils connoissent ma médiocrité, ils n'ont pas laissé d'approuver cette lettre, sachant que je ne porte pas en vain ces cheveux blancs; mais que j'ai toujours agi conformément aux ordonnances et à l'esprit de Jésus-Christ. »

On sait quelle honorable intervention saint Irénée remplit dans cette affaire. « L'union ne fut pas rompue; et chacun retint, dans la concorde et dans la paix, la coutume de sa propre Eglise (1). »

Conciles au sujet du baptême des hérétiques, dès le commencement et dans le cours du troisième siècle. Saint Cyprien, à la tête des évêques d'Afrique, y soutint l'opinion que le baptême, reçu de la main des sectaires, étoit nul, et qu'il falloit se faire rebaptiser, quand on rentrait au sein de l'Eglise. Ils arguoient de l'antiquité de cet usage établi, disoient-ils, dès long-temps. Firmilien de Césarée en Cappadoce, l'un des plus illustres de ce temps, alloit jusqu'à prétendre que cette coutume venoit d'institution apostolique, et par conséquent divine (2). Il ne réfléchissoit pas que si l'on avoit paru réitérer le baptême à certains hérétiques, c'étoit parce que, ayant attaqué le dogme de la trinité, ils changeoient en conséquence la forme du baptême instituée par Jésus-Christ et transmise par ses disciples, et qu'ils le rendoient par-là de nulle valeur.

« La question n'ayant pas encore été suffisamment éclaircie, chaque Eglise restoit, dit saint Augustin, libre de demeurer dans son opinion (3). »

(1) S. Firmilian., *Epist. inter epist. S. Cypriani*, LXXV, pag. 319 et seq.

(2) *Ab initio hoc tenentes quod à Christo et ab apostolo traditum est. Ibid.*, pag. 325.

(3) *Quando habeat omnis episcopus pro licentiâ libertatis et potestatis*

Concile de Carthage et de Rome, en 251, sur la conduite à tenir à l'égard de ceux qui avoient apostasié ou fléchi dans la persécution.

Point de meilleur livre que les lettres de saint Cyprien, pour se mettre bien au fait de la discipline et de l'esprit de l'Eglise, par rapport au dogme de la pénitence, « ce Père ayant été, entre tous les » anciens, choisi de Dieu par sa providence, pour » soutenir cette vérité de la morale chrétienne, » dont on peut dire que tout l'ordre de l'Eglise et » tout le saint usage des sacrements dépend néces- » sairement (1). »

Concile de Carthage, en 252 (2), sur le baptême des enfants. Dans la lettre synodale, il est statué qu'il ne doit être refusé à aucun. « Puisque les plus grands pécheurs venant à la foi reçoivent la rémission des péchés et le baptême, combien moins doit-on le refuser à un enfant qui vient de naître et n'a point de péché, si ce n'est en tant qu'il est né d'Adam, selon la chair, et que, par sa première naissance, il a contracté la contagion de l'ancienne mort! Il doit avoir l'accès d'autant plus facile à la rémission des péchés, que ce ne sont pas ses propres péchés, mais ceux

suæ arbitrium proprium... Opinor utique in his questionibus quæ nondum eliquatissimâ perfectione discussæ sunt. (Lib. III, de Baptismo, cap. III.)

(1) Duguet, *Confér., Dissert.* xxxviii, t. II, pag. 86.

(2) D'autres disent 255 ou 557. Voy. Labbe, t. I, pag. 741.

d'autrui, qui lui sont remis. « Saint Jérôme et saint Augustin se sont servis de l'autorité de cette lettre contre les Pélagiens, qui nioient le péché originel ; et ce dernier remarque ailleurs que cette décision touchant le baptême des enfants n'est pas un nouveau décret, mais la foi de l'Eglise (1). »

Concile d'Antioche, en 264 et 269, pour venger la divinité de Jésus-Christ contre Paul de Samosate. Bossuet : « Paul de Samosate n'est condamné que » par un concile particulier, tenu à Antioche : mais » parce que le décret en a été adressé à tous les évêques du monde, et qu'il en a été reçu, ce décret » est inébranlable (2). »

Concile d'Elvire, en 500 ou 501, l'un des plus célèbres qui aient été tenus dans l'Espagne, et des plus importants par l'antiquité de sa date et la sagesse de ses ordonnances. Le grand Osius commence à y paraître. On y dressa 81 canons de discipline (seuls authentiques), concernant la pénitence.

Concile de Rome, en 515, au sujet des donatistes.

Concile d'Arles, en 514. « Le plus illustre qu'on ait vu jusque-là dans l'Eglise, et le plus respectable, soit par l'importance des matières qui y furent traitées, soit par le nombre des évêques qui s'y trou-

(1) D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, t. III, pag. 590.

(2) *Réponse à plusieurs lettres de Leibnitz*, t. XI, collect. génér. in-4°, pag. 121. Théodoret, *Hist.*, livre II, chap. XXVIII.

vèrent de toutes les provinces d'occident, et de tout le pays qui étoit soumis à Constantin (1). »

Concile d'Ancyre, vers 314. On croit, avec fondement, que c'étoit un concile général de tout l'Orient; car il s'y trouva des évêques non-seulement de la Galatie, mais de l'Hellespont, du Pont, de la Bithynie, de la Lycaonie, de la Phrygie, de la Pisidie, de la Pamphylie, de la Cappadoce, de la Syrie, de la Palestine et de la grande Arménie; au moins cent dix-huit évêques. L'on y fit 24 ou 25 canons de discipline.

(1) D. Ceillier, *Hist.*, t. III, pag. 709. D'après Sirmond. Voy. D. Labbat, *Conc. Gall.* Paris; 1789, tom. I, pag. 75 et suiv.



CONSIDÉRATIONS

SUR

LES TROIS PREMIERS SIÈCLES.

Has ego Ecclesias proposui quas et ipsi apostoli,
vel apostolici viri condiderunt.

TERTULLIAN., *De veland Virgin.*, cap. II, p. 173,
édit. Rig.

Si le christianisme , concentré dans la Judée , n'y avoit rencontré d'abord que des contradictions , parce qu'il y choquoit tous les préjugés des sens et de la coutume , devoit-il trouver plus de faveur dans le reste de l'univers , dont il condamnoit toutes les institutions ? Il s'avançoit avec un Évangile dont les maximes étoient nouvelles ; sous l'enseigne d'un nom qui rappeloit un supplice infamant ; avec la prétention d'établir un autre royaume soumis à une législation contraire à toutes celles qui avoient jusquelà régi le monde ; avec la solennelle profession qu'il venoit *séparer les pères d'avec les enfants* , diviser les familles , apporter *le glaive sur la terre* , armer l'homme contre lui-même , déclarer la guerre contre

Math. x. 34,
35.

le ciel, en détrônant tous les dieux du paganisme pour leur substituer un homme mort sur un gibet (1), et par-là laissoit croire que ses sectateurs ne pouvoient être qu'un ramas d'athées et d'impies, une faction déclarée contre toutes les lois, troupe misérable d'hommes de la dernière lie du peuple, voués aux crimes les plus monstrueux (2), ayant intérêt à se cacher dans l'ombre pour se dérober à la vengeance publique (3). Parce qu'ils ne juroient point par le génie des Césars (4); qu'ils refusoient constamment de sacrifier aux idoles; qu'ils s'excluoient des temples, des spectacles, et de tous les divertissemens (5); qu'ils aimoient mieux mourir que de se rendre coupables du plus léger mensonge (6); on

(1) *Quis vobis persuasit ut, relinquentes venerandos deos, ad mortuum et crucifixum vos transferretis?* (Acta martyr. S. Luciani, etc., apud Ruynart, pag. 153.) *In homine crucifixo spem collocatis.* (Trypho, apud Justin., pag. 227.)

(2) *Homines de ultimâ sæce..... Passim inter eos quædam libidinum religio miscetur... Ita eorum vana et demens superstitio sceleribus gloriatur.* (Apud Minuc., pag. 87—90.)

(3) Celse dans Origène, pag. 1, 7, 143.

(4) *Proconsul ad Polycarpum: Debés jurare per Cæsarem. — Polycarpus: Professionem meam fortassè non nosti? Palàm me christianum dico.* (Acta martyr., ap. Ruynart, p. 31.)

(5) *Templa despiciunt, deos respuunt, rident sacra... Non spectacula visitis.* (Ap. Minuc., pag. 105. Athenag., n° 35. Tertull., *Apolog.*, cap. xxxvii.)

(6) *Cùm in nobis situm sit ut in quæstionibus negemus, vivere in falsi assertione et mendacio nolumus.* (S. Justin, *Apol.*, 1, sub initio.)

les accusoit d'être les ennemis de l'empire, de la personne des empereurs, du genre humain tout entier; dignes par conséquent du dernier supplice (1). Leur croyance n'étoit donc qu'un culte sacrilège; leur Evangile, le code d'une superstition aussi contraire à la nature qu'à la raison; leur fondateur, un homme méprisable et justement puni; leurs apôtres, des aventuriers ignorants et imposteurs; leurs martyrs, des enthousiastes, des fanatiques désespérés, qui sacrifioient les biens de la vie présente pour le chimérique espoir de biens qui n'existoient pas dans une vie future (2). Il faut donc opter, concluoit le philosophe Celse: Ou renoncer à leur Jésus, et reconnoître la religion de l'empire, ou s'attendre à être exclus et exterminés de la société (3).

La défense du christianisme a dû porter sur tous ces points. En même temps que son histoire présente un spectacle bien digne assurément des regards du philosophe, la lutte héroïque du plus intrépide courage contre le plus furieux acharnement, de toutes les vertus contre tous les crimes; son génie commence à se révéler par des productions où la science et la

(1) *Christianum hominem omnium scelerum reum, imperatorum, legum, morum, naturæ totius inimicum.* (Tertull. *Apolog.*, cap. II.) *Licet nunc sarmenticios et semaxios appelletis.* (*Ib.*, cap. I.)

(2) Ruyart, *Acta martyrum*, pag. 66—240. Minue. pag. 100—105.

(3) *Apud Origen.*, lib. VIII, cap. LV. Voy. au 1^{er} vol. de cet ouvrage l'article PERSÉCUTION, pag. 254 et suiv.

critique étalent toutes leurs richesses, où la vigueur du raisonnement s'empreint de toute la chaleur de l'éloquence. Et cette même société, qui n'offre à la prévention qu'un ramas d'hommes stupides, dont la foi imbécile les met en guerre avec leur propre raison (1), elle n'est sortie des ténèbres, où son humilité l'enferme, que pour faire briller la plus vive lumière, et, si près de son berceau, égalé par le nombre et l'éclat de ses chefs-d'œuvre, les plus illustres académies.

Mais un autre aspect, non moins important, vient ici s'offrir à l'examen de l'observateur : s'il doit intéresser tout chrétien, à bien plus forte raison encore le prédicateur.

Marc. xvi. 14. Le fondateur de cette société, en commandant à ses apôtres d'*aller prêcher son Evangile par tout l'univers*, leur a promis, au nom de la vérité éternelle, dont il se dit être le principe essentiel, qu'*il seroit avec eux jusqu'à la consommation des siècles*. Cet Evangile, dont il les a rendus dépositaires, il ne leur est pas plus permis d'y rien ajouter que d'en retrancher rien. Ce livre, où sont exposés les prodiges de sa vie et ses commandements, n'était pas fait encore. Lui-même n'a rien écrit; ses apôtres n'écriront que bien long-temps après qu'il aura

(1) *Origen. contr. Cels.*, lib. I, c. IX; lib. III, c. IV; lib. VI, c. XIV. Julien, *Lettre au philosophe Maxime*. Dans La Bletterie, *Vie de Jovien*, pag. 398. Bullet, *Etablissement du christ.*, pag. 92, 93.

cessé d'être au milieu d'eux. Qu'ils eussent conservé fidèlement la mémoire de ses miracles, de ses souffrances; l'éclat, la publicité de semblables événements, ne permettoient pas de les oublier. Mais les détails de la doctrine, en fait de mystères inaccessibles à toute intelligence, et de préceptes si fort en opposition avec les intérêts et les habitudes : le moyen, à ne calculer que les probabilités humaines, d'en conserver le souvenir avec la rigoureuse précision nécessaire pour déterminer l'unité de l'enseignement? L'expérience nous apprend que, même après que l'enseignement est fixé par l'écriture, le sens des paroles qui l'énoncent n'est pas toujours d'une clarté telle, qu'il puisse se passer d'une interprétation qui le constate, et le sauve de l'arbitraire et du caprice de l'opinion. Comment donc ces apôtres, dispersés chez tant de peuples différents, reculés les uns des autres par de si vastes espaces, et après tant d'années écoulées depuis la disparition de Jésus-Christ, ces hommes que l'on affecte tant de nous montrer comme ignorants et grossiers, après même que *l'esprit saint est venu leur apprendre toute vérité*, sans aucune possibilité quelconque de se concerter entre eux ni de se communiquer leurs écrits; comment, dis-je, sont-ils parvenus à leur imprimer cette parfaite identité de souvenirs et de profession de foi qui établit, dans toutes les productions de ces temps-là, une concordance si éton-

Joan. xvi. 33.

nante, qu'on les croiroit toutes sorties de la même plume ?

C'étoit beaucoup de pouvoir se faire entendre à tant de nations différentes d'humeur et de langage : mais les persuader, mais les attacher si fortement à la doctrine évangélique, que l'on renoncera à tout plutôt que de l'abandonner ; il y a long-temps qu'on l'a dit, et toutes les subtilités des incrédules ont échoué, elles échoueront à jamais contre ce simple argument : un tel fait est au-dessus de toutes les forces humaines ; et il est impossible de l'expliquer autrement que par la vertu toute-puissante du Dieu qui seul a pu l'exécuter, comme seul il avoit pu le promettre.

Pourtant ce n'est pas tout. Il ne suffisoit pas d'édifier, il falloit assurer l'édifice. Or, les mêmes obstacles qui en avoient attaqué les fondements sans pouvoir l'ébranler, ne devoient pas cesser d'en menacer la construction ; mais sans jamais prévaloir contre son immortelle durée : ainsi avoit-il été prédit. C'étoit là le nouveau problème dont le temps seul pouvoit amener la solution. L'immobilité de l'Église, la perpétuité de son enseignement, toujours le même à travers les peuples et les révolutions, à travers le flux et le reflux éternel de toutes les choses de la terre, à travers les persécutions, les schismes, les hérésies et les scandales, ajoutent au miracle de son établissement un

autre genre de miracle non moins éclatant. Le mensonge n'a point cette constance (1) : quels qu'en puissent être les progrès, il est toujours semblable à lui-même. L'hérésie, a dit Tertullien, ne démentit jamais son origine : parce qu'on s'est permis d'innover, ceux qui viennent après ne se croient pas moins en droit de changer et de modifier à leur gré la doctrine qu'ils trouvent établie (2). La foi parle simplement et avec autorité. « Le Saint - Esprit, » ajoute l'oracle de Meaux, répand des lumières » pures; et la vérité qu'il enseigne a un langage » toujours uniforme (3) ». Ce qui a été cru de tout temps et chez tous les peuples, sans nul vide ni interruption, remonte incontestablement à une source divine (4); il présente le sceau de cette catholicité, cōtre laquelle vient se briser tout ce qui est humain; il constitue ce symbole de foi, auquel s'attachent et le sceau de la vérité et l'espérance du salut : tout ce qui s'en éloigne est adultère, est profane et réprouvé (5).

Ce principe, auquel toutes les communions chré-

(1) *Hæc est enim mendaciorum natura, ut cohæreere non possint.* (Lactant., *Div. inst.*, lib. v, cap. III.)

(2) *Agnoscit naturam suam et originem suam profectus rei.* (*De præscr.*, cap. XL. S. Cypr., *ad Auton.*, pag. 249.)

(3) *Préf. de l'Hist. des variat.*, n° 11.

(4) *Quod ubiquè, quod semper, quod ab omnibus creditum est, etc.* (Vincent. Lirin, *Common.*, lib. II, cap. VIII.)

(5) *Épître cathol. de S. Barnab.*, S. Ireu, 1^{er} vol. de cette Biblioth.,

PROV. XXII, 28. tiennes rendent un solennel hommage (1), nous voyons les écrivains des premiers siècles le proposer comme l'épreuve la plus décisive. « Nous croyons tout ce qui » a été cru par nos pères; il ne nous est pas permis de » renverser les bornes qu'ils ont posées : c'est là le fon- » dement sur lequel l'Eglise de Jésus-Christ a été bâ- » tie pour tous les siècles. Ce qui nous vient de nos » pères, nous vient des apôtres, et, par eux, de Jésus- » Christ même. Il vous suffit d'être chrétien pour te- » nir inviolablement à la tradition. Se déclarer contre » la tradition, c'est se déclarer contre la vérité, donc » contre Jésus-Christ lui-même (2). » Quand elle est uniforme, c'est la preuve irrécusable qu'elle est vraie; et il devient impossible de résister au poids d'un semblable témoignage. Ainsi a-t-on parlé, et dès cette haute antiquité, dans toutes les Eglises du monde chrétien (3).

pag. 109—165. S. Ignace, *ap Euseb.*, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XXXVI. S. Polyc., *Epist. ad Florin.*, *apud. S. Iren*, p. 510. Tertull., *adv. Marcion*, pag. 612.

(1) Voyez les témoignages des Protestants, recueillis par Bellarmin, *Controv.*, lib. I, cap. III, t. I, p. 45 et suiv. *Témoignage des protestants en faveur de la religion cathol.*, par Rosset. (Paris; 1671.) Bossuet, *premier Avertissement*, n° XXV. M. de Trévern, *Discuss. amic.*, Londres; 1817, lettre II, t. I, pag. 16 et suiv.

(2) *Si tantum christianus es, crede quod traditum est.* (Tertull., *De carne Christ.*, cap. II.) *Qui traditione Dei contempta alienas doctrinas appetunt et magisteria humanae institutionis inducunt... fortiter a vobis et firmiter respiciuntur.* (S. Cypr., *De unit.*, pag. 258. *Epist.*, pag. 76—100, etc.)

(3) *Illorum autem (catholicorum), traditio, quia verè una est, quadra*

Les écrivains dont elle se compose ont-ils été eux-mêmes fidèles à la règle qu'ils nous ont transmise, après l'avoir reçue de ceux qui les avoient précédés? Si l'Eglise des apôtres et l'Eglise des martyrs sortent glorieuses de cette épreuve, il y a lieu de croire que l'Eglise des docteurs n'aura pas dégénéré. Nous pouvons l'affirmer à l'avance : celle-ci n'a pas moins soutenu la chaîne de la doctrine ; et nous n'avons pas à craindre d'entendre les disciples parler un autre langage que celui de leurs maîtres. La conséquence naturelle de ce raisonnement sera qu'*il est bien difficile*, comme s'exprime l'abbé Fleury, ajoutons qu'il est impossible, *quand on est chrétien, de résister de bonne foi à la tradition constante des disciples des apôtres* (1). Il faut donc établir la *constance* de cet enseignement, et, si elle est prouvée, voilà la promesse du souverain législateur accomplie pour ce qui regarde ces temps-là ; et, par-là même, un bien fort préjugé en faveur de celui des âges postérieurs : car il est à croire que le divin fondateur, qui a maintenu l'intégrité de son ouvrage contre les premières attaques, ne l'aura pas délaissé dans celles qu'il avoit prédites pour les siècles postérieurs. La lumière de cet argument se réfléchit jusque sur leur dernière postérité, puisqu'elle em-

undique ; sibi tota consentit, et ideò persuadet, quia constanti ratione suffulta est. (Laclant., *Div. inst.*, lib. viii, cap. iii.)

(1) *Premier Disc. sur l'hist. ecclés.*, pag. 23, édit. de Paris. 1733.

brasse toute la série des siècles jusqu'à leur consommation. L'histoire du passé ne sera donc que l'exacte prophétie de l'avenir.

Nous le répétons, une semblable étude est bien faite pour occuper les méditations du prédicateur. Il seroit impardonnable de la négliger, et l'on s'exposeroit infailliblement au reproche que fait l'apôtre à ces vains docteurs qui veulent instruire les autres de ce qu'ils n'entendent pas, et à l'humiliant anathème qu'il prononce contre l'orgueilleuse ignorance qui viendra dire au jour du dernier jugement : Seigneur, nous avons chassé les démons en votre nom ; et il lui sera répondu : Je ne vous connois pas ; *si quis ignorat, ignorabitur*. Mais aussi qu'il se pénètre bien de cette vénérable antiquité ; qu'il médite « ces » traditions universellement reçues touchant les » dogmes de la foi, l'administration des sacre- » ments, et les pratiques de piété, la plupart mar- » quées dans les écrits des premiers siècles(1) » : c'est alors que, *prophète* à son tour, selon l'expression de saint Paul, unissant dans une chaîne intime les prodiges anciens aux desseins futurs de Dieu sur son Eglise, il répand sur ceux qui l'entendent la vraie science de pénétration, de lumière et d'onction, qui édifie, qui exhorte et qui console.

Il est vrai que la discipline en usage dans ces

(1) Fleury, *premier Discours sur l'Hist. ecclés.*, pag. 16.

Eph. I. 7-

I. Cor. XIV.
38.

Ibid. 37-

Ibid. 3.

heureux temps a varié depuis. La loi de charité, qui passe avant tout, a demandé ces changements auxquels l'Eglise, dans ses maternelles condescendances, a bien voulu se prêter. « La seule règle » de la foi ne souffre point de réforme, a dit Tertullien (1). » Cette distinction essentielle, dont nous sommes tous tenus d'approfondir l'origine, les progrès, les conséquences et les limites, a été professée dans tous les temps. Les conciles, tant généraux que particuliers, ne manquent jamais de séparer ce qui concerne les définitions de la foi et les préceptes des mœurs, d'avec les règlements de discipline, non-seulement dans la substance et dans l'expression de croyance, mais dans la manière de décider les questions qui y sont relatives, et ensuite dans la pratique et l'acceptation. Nous le voyons dans les conciles œcuméniques de Nicée, premier de Constantinople et de Calcédoine, où la foi est renfermée dans le symbole, les mœurs et la discipline dans les canons (2). La même différence se trouve également

(1) *Regula quidem fidei una omninò est, sola immobilis et irreformabilis.* (Tertull., *de veland. Virgin.*, pag. 192, édit. Rig. Voyez pour l'éclaircissement de ce texte, Holden, *Analys. fidei*, lib. 1, c. viii, t. iv, pag. 95, édit. Godescard.)

(2) D'où vient que dans la lettre synodique, écrite par les Pères de Nicée aux Eglises d'Egypte (et rapportée par Socrate, lib. 1, c. ix, et par Théodoret, lib. 1, c. ix) les Pères comprennent tout ce qui s'étoit fait dans le concile dans ces deux mots : ΔΟΓΜΑΤΙΣΤΙΣΙΝ et ΚΑΝΟΝΙΣΤΙΝ.

marquée dans le concile de Trente (1). Qu'il n'y ait pas eu, à toutes les époques de notre histoire, le même mode dans l'administration de la sainte eucharistie et dans la célébration du saint sacrifice, dans l'observation des canons pénitentiels, dans la promotion aux ordres sacrés, dans les formes de jugement des évêques, dans la pratique du jeûne; toujours a-t-il fallu croire, dans l'Eglise chrétienne, que l'eucharistie est le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, etc.; et toujours on l'a cru. Même en dérogeant aux anciennes coutumes, mais dans des formes purement extérieures, « on a toujours cru, » (je cite l'abbé Fleury), on a toujours cru dans l'Eglise qu'il falloit s'en tenir à la tradition des premiers siècles pour la discipline, aussi-bien que pour la doctrine (2) ».

Dans les nombreux passages que nous avons recueillis des Pères apostoliques, on a pu reconnoître les témoignages les plus concluants en faveur des principaux articles de notre foi catholique; car la religion chrétienne, étant l'ouvrage de Dieu, a eu d'abord toute sa perfection (3); tout ce que nous

(1) Ce qui regarde les mœurs s'appelle *decretum de reformatione*; ce qui concerne la foi est encore divisé en deux ordres: le premier est le décret de la foi, où est exprimé ce qu'il faut croire; l'autre, ce sont les canons, qui nous marquent ce qu'il faut rejeter sous peine d'anathème, ce qui, dans les anciens conciles, s'appeloit *anathematismi*.

(2) Fleury, *quatrième discours sur l'Histoire ecclésiastique*, n° 1, p. 40.

(3) Bossuet, *Préface de l'histoire des variétés*, n° VII.

avons cité des Pères apologistes est venu confirmer éloquemment la fidélité de la tradition. Pour en rendre la démonstration plus sensible, nous réunissons dans un seul tableau les diverses parties de ce primitif enseignement, tel qu'il émane de ces sources dont on ne nous a pas encore contesté la pureté. Et si la correspondance sur les matières de dogme, de morale et de discipline, est attestée rigoureusement, il devient impossible que, de l'uniformité des dépositions et de la constante perpétuité de la doctrine, il ne résulte pas cette conséquence invincible : que notre foi catholique est, pour nous aussi-bien que pour nos pères, revêtue du sceau d'une vérité, non-seulement respectable par sa continuité, mais infail- lible par son institution, puisqu'elle n'est que l'ac- complissement des promesses (1).

L'Eglise chrétienne eut donc à combattre, durant les trois premiers siècles, les païens, les Juifs, les hérétiques. Pas un des points de sa croyance qui ne lui fût disputé, soit par la calomnie, soit par l'igno- rance et la prétention, soit enfin par les mauvaises interprétations de ceux qui sembloient marcher avec elle sous la bannière du même chef.

Reprenons en peu de mots les reproches faits au christianisme par les païens et par les Juifs.

(1) *Qui successionem habent ab apostolis, charisma veritatis certum, secundum placitum patris, acceperunt.* (S. Iren., *Advers. hæres.*, lib. iv, cap. 43.)

D'abord ce qui étoit particulier à ces temps-là.

Premièrement, disoit-on, les chrétiens sont des hommes odieux et méprisables qui se livrent, à l'ombre de leurs mystérieuses réunions, à des crimes infâmes; des séditeux hautement révoltés contre les lois, ennemis de la société, en guerre avec tout le genre humain; ce sont tous gens de la lie du peuple, voués à l'ignorance par état et par choix; ce sont des hommes sans religion, sans temples, sans autels; donc sans Dieu (1).

Secondement (ce qui nous touche de plus près): leur croyance n'offre dans ses dogmes et dans sa morale que des systèmes absurdes, que des opinions ridicules (2), que de grossières imitations des anciens philosophes, surtout de Platon.

Par-là le christianisme est battu en ruines, et ses disciples déclarés dignes de tous les maux qu'on leur fait souffrir.

Vous avez vu avec quel noble caractère nos apologistes repoussent les premières imputations. Les siècles modernes ont peu de chefs-d'œuvres qui égalent ces éloquents plaidoyers. Il est démontré que ces hommes abominables, dont on vouloit que les

(1) Voyez plus haut, pag. 333 de ce volume, et les preuves de détail, dans le Discours qui précède la traduction des apologistes, t. 1, de cet ouvrage, pag. 259, 260.

(2) *Omnia figmenta malesanæ opinionis.... Anilis superstitio.* (Octav., *Apud Minuc.*, pag. 114.)

assemblées ne fussent que des orgies infâmes; les plaisirs, des débauches où la nature étoit outragée; les sacrifices, des libations parricides; les festins, tout semblables à ceux de Thyeste, dont la fable elle-même a dit qu'à leur aspect le soleil avoit reculé d'horreur; leurs alliances enfin, consacrées par l'inceste et l'adultère: que ces hommes, dis-je, ne connoissoient ces crimes affreux que pour les détester; qu'ils ne permettoient pas même que le nom s'en prononçât parmi eux; que leur vie étoit sobre et tempérante, au point qu'ils s'abstenoient même du sang des animaux; leur chasteté religieuse, au point d'éloigner jusqu'à l'ombre du danger, en gardant la continence jusqu'au tombeau, vieillards tout ensemble et encore enfants; leurs mœurs innocentes et pures, au point de redouter la vue ou le simple récit d'un homicide; si fort éloignés de tout excès, que plusieurs s'interdisoient jusqu'à l'usage légitime du mariage, par un plus grand amour de la perfection, et que tous faisoient profession de préférer la mort à une vie souillée par le moindre crime.

Le reproche de sédition, que nous avons vu reproduire de nos jours par des philosophes(1), n'est pas moins vigoureusement combattu par les anciens apologistes. Tous s'accordent à dire qu'il est hautement démenti par le livre de leur loi, et par l'exemple du

(1) Bayle, J.-J. Rousseau, etc.

législateur, par leur doctrine publique, par les mœurs journalières des disciples, par l'exemple de leur vie ; et laissent à tous les siècles chrétiens le vrai symbole de la politique chrétienne. Ils prennent à témoin les registres publics, l'histoire des révolutions qui venoient d'agiter l'empire ; et défient les ennemis du christianisme de nommer, parmi les conspirateurs, un seul chrétien. On sait avec quelle force Bossuet, entre autres, a fait valoir l'unanimité du témoignage des Pères contre des doctrines nouvelles qui vouloient établir dans l'Eglise de Jésus-Christ une autre législation (1). S'ils avoient professé d'autres principes, se seroient-ils laissé froidement égorger comme de timides agneaux ? Pourtant ce n'étoit pas, comme on affectoit de le répandre, une secte obscure, méprisable du côté du nombre ou des talents, du côté du rang que plusieurs d'entre eux occupoient dans l'État. « Si nous voulions agir en ennemis déclarés, s'écrioit Tertullien, nous ne manquerions ni de forces ni de troupes. Nous ne sommes que d'hier ; et déjà nous remplissons tout, vos villes, vos châteaux, vos bourgades, vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries, le sénat, le palais, le Forum (2). » Saint Justin, Athénagore, Ta-

(1) *Politique sacrée*, liv. vi, art. II, p. 441. *Hist. des variat.*, liv. x. n° 25, p. 391 et suiv., t. III. *OEuvres complètes*, in-4°. Paris; 1743. *Cinquième Avertissement aux protestants*, pag. 235 et suiv., t. IV.

(2) Tertull., *Apolog.*, n° 37.

tien, Théophile, saint Irénée, Origène, parlent le même langage. — « Mais ils ne sacrifioient point à » l'empereur. » — Parce qu'ils ne sacrifioient qu'à Dieu seul. « Basse et sacrilége adulation, poursuivoit » l'éloquent prêtre de Carthage, que celle qui res- » pecte plus un homme que Dieu, et témoigne plus » d'égard pour la puissance des empereurs, parce » qu'on l'a sous les yeux, que pour la puissance d'un » Dieu sans qui il n'y auroit point d'empereur (1)! » Saint Théophile d'Antioche confirme toute cette doctrine dans son apologie, comme étant la foi de tout l'Orient chrétien (2).

Quant aux autres obligations de la vie civile : qu'y avoit-il à répliquer à cette franche déclaration : « Nous vivons avec vous, nous avons les mêmes » usages; nous ne fuyons pas les hommes; nous » nous souvenons que nous devons rendre grâce » à Dieu, le Seigneur et le Créateur de toutes » choses (3). » Les chrétiens ne s'isolent pas; ils fraternisent avec tous, comme concitoyens; ils se résignent à tout, comme étrangers (4). Une religion toute de charité et de bienveillance pouvoit-elle inspirer un autre langage? Et de là, tant de préceptes admirables répandus dans les ouvrages qui

(1) *Apolog.*, cap. xxxiv.

(2) *Ad Autolic.*, lib. I, pag. 76.

(3) Tertull., *Apol.*, cap. xlii.

(4) S. Justin, *Epist. ad Diogn.*, n° v.

nous restent de cette antiquité vraiment apostolique, sur la continence et le désintéressement; sur le support mutuel, le précepte de l'aumône, la nécessité et les avantages de l'union; sur le devoir de l'hospitalité (1), de la bienveillance, et du pardon des injures; sur la patience dans les maux, et l'obligation imposée au chrétien de bénir non pas seulement le Dieu qui les permet, mais son ennemi même et les nôtres. Recueillons fidèlement ces maximes de sagesse contenues tant dans les écrits des Pères apostoliques que dans ceux des apologistes; et nous aurons, après le Nouveau-Testament, le code de philosophie pratique le plus complet qui ait jamais été donné au genre humain.

Pour les talents : quelle société, au plus haut point de sa gloire, montrait des hommes tels que les premiers docteurs du christianisme à son berceau? « La religion chrétienne (répondoit Origène » à son calomniateur), ayant paru excellente, je ne » dirai pas, comme Celse, à de vils esclaves, mais » à plusieurs savants grecs; nous appelons au christianisme les philosophes : sont-ce là des hommes » sans raisonnement? Bien loin donc (concluait-t-il), de nous attacher à des hommes grossiers, » nous recherchons, au contraire, les esprits profonds et délicats (2). »

(1) Ce que Tertullien appelle *contesseratio hospitalitatis*. (*Præscr.*, cap. xx. Voy. Duguet, *Confér.*, t. I, pag. 424.)

(2) *Adv. Cels.*, lib. III, cap. LXVII.

Du côté de l'éclat du rang, de la naissance et des richesses : étoient-ce des noms communs, que ceux d'un Denys l'Aréopagite, d'un Apollonius, membre de ce sénat romain qui se croyoit plus grand que les rois, et qui eut le courage de défendre les chrétiens en sa présence, que ceux d'un Fabius Clémens, des deux Domitilla, parentes de l'empereur Domitien, d'un Glabrion, qui avoit rempli avec Trajan les premières magistratures, d'un Epagathe, que Grégoire de Tours qualifie le premier sénateur des Gaules (*Hist.*, lib. 1, cap. xxxi)¹, d'une sainte Félicité avec ses sept fils, tous martyrisés sous Marc-Antonin, d'un saint Symphorien d'Autun, d'un saint Cyprien à Carthage, d'un saint Denys à Alexandrie; de tant d'autres enfin du rang le plus illustre, au rapport de Pline, qui les déféroit à son tribunal, et n'osoit ni les absoudre ni les condamner (2)?

Le reproche d'athéisme avoit du moins une sorte de prétexte dans l'usage où étoient les premiers chrétiens de n'avoir point de temples, ni d'autels publics, ni d'images, par opposition avec les mœurs des infidèles, qui les prodiguoient, dans l'idée qu'ils s'assuroient bien mieux leurs divinités en les enfermant

(2) *Multi omnis ætatis, omnis ordinis. (Epist., xcvii, lib. xi.) Sed et clarissimas feminas, et clarissimos viros. Severus sciens hujus sectæ esse. Tert., ad Scap., pag. 88.)*

dans l'enceinte de leurs idoles (1). De bonne foi, pouvoient-ils en avoir, dans ces temps orageux où la haine du nom chrétien en poursuivoit les disciples jusqu'au fond des catacombes où ils alloient prier, et des sépulcres où les morts eux-mêmes ne pouvoient reposer en silence (2)? Pourtant, ils en avoient (3). Nous lisons dans les actes du martyr saint Justin, que le préfet de Rome, Rustique, lui ayant demandé où les chrétiens tenoient leurs assemblées? « Où ils peuvent, répondit le saint; » notre Dieu n'est pas renfermé dans un lieu déterminé. » Mot qui rappelle la pensée de saint Étienne, dans le livre des Actes. Nous lisons encore dans les épîtres de S. Ignace, que ce saint évêque recommande fortement aux Ephésiens de se réunir à leurs premiers pasteurs, pour prier en commun, ce qui suppose une Eglise; et pour y offrir ensemble le saint sacrifice, ce qui suppose un autel (4). Dans sa lettre à S. Polycarpe, il l'exhorte

(1) Porphyre affirmoit que les dieux habitent dans leurs statues, et qu'ils y sont contenus comme dans un lieu saint. (*Apud Euseb. præp. Evang.*, lib. v, c. xv.) On peut voir Quinte-Curce, lib. iv, c. III, n° iv, et Arnob., pag. 203.)

(2) On lit cette inscription sur la tombe d'un martyr des premiers siècles: *O tempora infausta, quibus inter sacra et vota ne in cavernis quidem salvari potuimus.* (Arringhi, *Roma subterr.*, lib. II, cap. XXII.)

(3) Voy. *Biblioth. chois. des Pères*, t. II, pag. 256. 261; t. III, pag. 312. 453.

(4) *Ad. Ephes.*, n° 3. 5.

à rassembler le plus souvent possible les fidèles dans un même lieu, pour célébrer ensemble les saints mystères : « De manière (dit-il) à pouvoir y chercher » chacun par son nom » : ce que Tertullien appelle la maison de Dieu (1). Saint Justin et Tertullien n'ont pas craint de rapporter dans le plus grand détail ce qui se passoit dans les lieux où les chrétiens se réunissoient régulièrement les dimanche et vendredi de chaque semaine, pour offrir au Seigneur l'hommage de la prière et du sacrifice dans les jours consacrés à son service (2), et pour y chanter des hymnes en l'honneur de Jésus-Christ (3). L'histoire, même profane, atteste qu'ils avoient, dès les temps les plus reculés, des temples proprement dits; et on les connoissoit bien, puisque Dioclétien les fit abattre; puisque, avant lui, Maximien les avoit fait incendier. Lactance, qui a tracé avec tant d'énergie le tableau des persécutions qu'il avoit vues, et dont les premières hostilités se dirigèrent contre les temples, explique lui-même assez clairement celles de ses

(1) *De adversarii officinâ in domum Dei venire. (De idolol., c. vii.)*

(2) S. Justin, *Apolog.*, I, pag. 39. Tertull., *Apolog.*, cap. xxxix. — Sur la sanctification du dimanche; Orig., *adv. Cels.*, lib. viii, pag. 392. S. Just., *Apolog.*, I, p. 287. On lit dans le livre *Sepher Toldos Jeschu* : Jésus veut que ses disciples n'observent plus le sabbat, mais le premier jour de la semaine. (Butler, *Etabl.*, pag. 110.) Pour le vendredi, voyez Bona, *De reb. liturg.*, lib. I, cap. xviii. Fleury, *Mœurs des chr.*, n° 14.

(3) S. Just., *Apolog.*, I, pag. 297. *Carmen Christo quasi Deo dicere secum invicem*, dit Pline. (*Epist.* 97, lib. x.)

paroles dont les protestants ont abusé contre l'Eglise catholique (1).

Quand donc Origène, S. Clément d'Alexandrie, Minucius Felix et les autres, disent que les chrétiens laissent au paganisme ses temples, ses autels et ses statues, les Pères sont leurs propres commentateurs, et les plus éloquents. Origène répondra : « Il n'y avoit autrefois qu'un seul temple à Jérusalem, où les Juifs étoient tenus de prier; et pour ce seul temple que Dieu a détruit, il en a construit une infinité d'autres, qui sont les églises bâties dans tous les lieux du monde(2).» Il nous apprendra que les temples et les autels des chrétiens n'étoient pas sans ornements, puisqu'il blâme ceux qui bornoient leur piété à ce culte extérieur, au lieu d'acquérir les vertus qui font le plus bel ornement des temples (3).

Quant aux images : les mêmes causes qui durent long-temps s'opposer à la construction d'édifices spécialement réservés au culte public, ne permettoient pas davantage aux chrétiens d'exposer aux regards étrangers les représentations de leurs augustes mystères. Assurément, *ils ne rougissoient pas de la croix de Jésus-Christ*, eux qui la proclamoient en présence des bourreaux; eux, si fidèles à l'imprimer, sur leurs fronts, dans tous les actes publics et parti-

Rom. I. 16.

(1) Voy. le Lactance, *Varior.*, pag. 142. 628.

(2) *Adv. Cels.*, lib. III, n° 34, lib. VII, n° 19 et 20.

(3) *Homel.*, x, in *Jos.*, n° 3, pag. 423.

culiers (1). Mais devoient-ils provoquer les blasphèmes des païens, en la montrant à découvert? Ce que nous disons du signe de la croix s'applique aux autres témoignages extérieurs du culte chrétien, tels que les images (2). Qu'importe que les païens ne les connussent pas, comme Cecilius se restreint à le leur reprocher dans l'Octave de Minucius Felix? Si les chrétiens avoient eu tant de préventions contre les images, Constantin rendant la paix à l'Eglise les auroit-il multipliées avec tant de pompe et dans toutes les formes, sans éprouver la moindre réclamation; non pas seulement dans les places publiques et dans les églises qu'il releva ou fit construire de nouveau, mais jusque sur les murailles des baptistères (3)? Nos pieux ancêtres redoutoient que la contagion des mœurs payennes ne se mêlât au culte de la vraie religion. Ils vouloient que le culte fût plus particulièrement intérieur et spirituel; que les images de la Divinité fussent retracées dans la conduite, plus vivement encore que dans des signes matériels; et que le juste s'appliquât à faire de son âme un temple d'où la prière s'élevât vers son sublime auteur, comme un parfum d'une odeur plus agréable que les plus précieuses essences.

(1) Tertull., *De coronâ*, cap. III. S. Cyr., *Adv. Jud.*, lib. II, n° 22, et *De unit.*, pag. 84, edit. Oxon.

(2) Nous apprenons de Tertullien que l'image du bon pasteur étoit gravée sur les calices. (Pag. 721, éd. Rip.)

(3) Euseb., *Panégyr. Tillem.*, *Mém.*, tom. II, pag. 402.

Ne craignons point de répéter les propres expressions d'Origène, de Minucius Felix : « Nous » ne construisons pas des temples morts et inanimés pour l'auteur de la vie; il nous faut à nous, non pas des simulacres inanimés et périssables, bien dignes des esprits impurs qui viennent s'y retirer, mais des autels et des statues aussi immortelles que l'âme dans laquelle ils sont placés, destinés à recevoir l'esprit de Dieu, qui vient y résider comme dans sa demeure propre. Le plus auguste et le plus saint de tous les temples de Dieu, c'est le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ; et celui qui érige en son honneur le plus magnifique édifice, c'est celui qui s'approche le plus près des vertus dont il nous a laissé l'incomparable modèle. Vivre dans l'innocence, c'est le prier; pratiquer la justice, c'est lui faire des libations; s'abstenir du mal, c'est lui faire une offrande agréable; sauver la vie à un autre homme, c'est égorger en son honneur la plus grasse des victimes : voilà notre culte; voilà nos sacrifices. Le plus juste parmi nous, est le plus religieux (1). »

Y a-t-il dans ces textes un seul mot que nous ne puissions aujourd'hui encore publier du pied de nos autels, dans le temple le plus majestueux! Y a-t-il rien d'exclusif, et qui soit en effet contraire

(1) Orig., p. 390. Minuc., pag. 315. Lactance, *Instit.*, liv. vi, cap. xxv.

à l'enseignement catholique sur l'antiquité d'un culte extérieur et public?

Mais de là aussi, quelle sublime, quelle abondante doctrine pour toutes les matières de ce même enseignement! Nos plus éloquents prédicateurs des temps modernes ont-ils parlé jamais avec plus d'élévation de pensées et de pompe d'expression, sur les articles divers de la foi et de la morale chrétienne, que ne le font les écrivains même de ces premiers siècles? Disons mieux: Bourdaloue, Bossuet, ne sont jamais plus éloquents que lorsqu'ils citent les Pères et les commentent.

Réunissons dans un seul tableau les principaux points de notre croyance, telle que nous la voyons exposée dans leurs écrits. Ce sont là les pièces vraiment authentiques du procès qui s'est élevé, je ne dis pas seulement de la part des prétendus réformateurs des quinzième et seizième siècles, mais de ces nouveaux instituteurs du genre humain, que nous avons vus, sous le nom de *philosophes*, entreprendre de substituer à l'antique foi de nos pères leurs systèmes renouvelés des écoles du paganisme. Chacune de nos propositions sera justifiée rigoureusement par l'indication textuelle de celui des Pères qui nous la fournit, de telle sorte qu'il n'y a pas dans tout ce qui va suivre un seul mot qu'il ne devienne facile de vérifier par les expressions originales transcrites fidèlement.

On est sans cesse à nous dire : « Ce que vous croyez » aujourd'hui, n'est plus ce que l'on croyoit autrefois. La foi des premiers siècles a été altérée dans les âges subséquents; et l'Eglise catholique étoit dès long-temps déchue de sa beauté primitive, corrompue qu'elle étoit par un mélange d'opinions et de pratiques superstitieuses, quand enfin de courageux réformateurs sont venus retrancher tout ce luxe parasite, et l'ont ramenée à la majestueuse simplicité de ses beaux jours. »

Voilà comme ont parlé dans leur temps Wiclef, Luther, Calvin et Zuingle, plus récemment le célèbre apostat de Spalatro, dans sa *République chrétienne*; voilà comme parlent encore aujourd'hui les disciples de ces nombreuses écoles qui se sont si prodigieusement éloignées de la doctrine de leurs chefs, en même temps qu'elles se réunissoient toutes contre la doctrine de notre Eglise catholique.

Du moins toutes ces sectes diverses s'accordent-elles à dire que la société chrétienne, à ses commencements, et durant les premiers siècles jusqu'au cinquième, n'eut pas d'autre Evangile que celui qu'elle avoit reçu des mains des apôtres, qui le tenoient des mains de Jésus-Christ lui-même; que les premiers disciples du divin Législateur l'avoient transmis avec la plus scrupuleuse fidélité à leurs disciples immédiats; ceux-ci, aux évêques qu'ils instituient, pour être répandu par eux dans leurs troupeaux;

qu'il n'y avoit incontestablement pour toutes ces Eglises qu'une seule et même foi, comme un seul et même baptême; que tout ce que l'on y reconnoissoit comme étant revêtu du sceau des apôtres, étoit cru par-là même revêtu du sceau de Jésus-Christ; et de là le nom d'*apostoliques* qui leur est déferé unanimement, comme étant empreintes de la foi et du sang des apôtres, animées de leur esprit, retentissantes encore de la voix et de l'enseignement des apôtres.

Toutes les communions chrétiennes, même parmi les dissidents, proclament ce principe. Un des plus célèbres docteurs du clergé d'Elisabeth le dit expressément : « Lorsque nous avons désiré rendre l'Eglise à son intégrité et pureté primitives, nous n'avons pas cherché à bâtir sur d'autre fondement que celui posé par les apôtres et Jésus-Christ (1). »

Toute la question vient donc se réduire à un seul point de fait, qui consiste à reconnoître cette doctrine apostolique, ce que l'on a constamment professé dans le monde chrétien, durant les siècles apostoliques; quel sens rigoureux on attachoit à leurs expressions. Après quoi il deviendra facile de juger si l'accusation intentée contre notre Eglise catholique a quelque fondement.

(1) Jewel, *Apolog.*, ch. 1, n 15. Cité par M. de Trévern, *Discuss. amic.*, lettre iv, t. 1, pag. 148. Note. Ce fut un de ceux qui eurent le plus de part à la rédaction des trente-neuf articles de 1562.

Dans cette confrontation , nous embrassons la chaîne tout entière de nos dogmes , tant de foi que de discipline ; ceux que nos frères des Églises dissidentes professent aussi-bien que nous , et ceux qu'ils nous accusent d'avoir innovés ; ceux même que l'exemple de leurs premières divisions n'a que trop encouragés à se produire au grand jour , contre la créance commune de toutes les Églises du nom chrétien.

Ce qu'il faut croire avant tout , c'est qu'il y a un Dieu. « Le dogme de l'existence d'un Dieu , disent Origène et Lactance en vingt endroits , est l'unique fondement de tout ordre religieux , et social (*). »

Elle y est démontrée à la fois , par la considération des créatures , qui , n'ayant pu se donner l'être à elles-mêmes , le tiennent nécessairement d'un Dieu pré-existant à toutes les choses visibles et invisibles , principe universel , créateur des esprits et des corps , de la matière et de ses formes , de la nature entière , qui sans lui n'existeroit pas , et de qui le nom seul indique qu'elle a reçu la naissance ; arbitre et souverain maître de tout l'univers , qu'il a tiré du néant

(*) La transcription des textes auroit donné à ce volume une extension démesurée. Sur chacune des propositions qui suivent , on peut consulter la table générale de cette première partie de notre Bibliothèque , qui termine ce quatrième volume. Elle présente comme un tableau analytique de toute la croyance de nos premiers siècles. On s'assurera aisément qu'il n'y a pas une expression dans tout ce Discours qui ne soit une traduction fidèle des Pères .

par sa seule parole, c'est-à-dire par l'acte simple de sa volonté toute-puissante.

Elle y est démontrée par le spectacle magnifique qui se développe à nos yeux, par l'ensemble et l'harmonie des choses créées, par la structure admirable du monde, et la savante combinaison de ses parties diverses; par les caractères de grandeur et d'intelligence qui se manifestent particulièrement dans l'homme, et en font sur la terre la sensible image du Dieu qui règne dans le ciel.

Elle y est démontrée par le sentiment naturel et l'idée originelle qui en est imprimée au fond de nos cœurs, et se réveille inopinément pour rendre hommage, et à l'existence d'un Dieu, et à ses admirables perfections.

Elle y est démontrée enfin (comme nous le faisons aujourd'hui), par l'argument populaire du consentement universel.

Ces perfections, sans lesquelles il est impossible de le concevoir, elles consistent d'abord dans son unité. Cette vérité fondamentale, le principal objet de la sanglante discussion qui fait l'histoire de nos trois premiers siècles, a pour appui, non pas seulement l'autorité, mais la raison, mais l'expérience, et l'analogie avec toute espèce de gouvernement sensible et humain.

Secondement, son immensité, qui le rend présent partout, sans être ni resserré par l'espace,

ni limité par le temps ; l'établit non-seulement près de chacun de nous , mais dans nous , témoin et juge de toutes nos actions , de nos paroles , même de nos pensées les plus secrètes , censeur inexorable des crimes , rémunérateur tout- puissant de la vertu trop souvent obscure et malheureuse.

Son éternité , qui n'admet point de commencement et n'aura jamais de fin.

Sa bonté souveraine , inépuisable.

Sa toute- puissance , à laquelle il suffit de vouloir pour exécuter.

La simplicité de son être divin ; son incompréhensibilité , qui le met si fort au-dessus de toutes nos conceptions , bien que ses œuvres le mettent dans un rapport si intime avec nous.

La sublimité de son nom , qui l'élève au-dessus de toute comparaison humaine.

Son ineffable providence , tant universelle que particulière , tant sur le genre humain tout entier , que sur son Eglise et sa religion.

Parce qu'il est éternellement tout ce qu'il est , Père de toute éternité , il a donc de toute éternité un fils , engendré dans son sein , non par création , à la manière des hommes , mais par sa propre et vive génération ; un fils , son Verbe , sa parole , sa raison , sa sagesse , et , comme les siècles suivants le comprendront dans le mot de *consubstantialité* , égal

en tout à Dieu, son père, dans la plénitude de ses infinies perfections.

Heureux, immuable, se suffisant à lui-même, puisant sa félicité dans la contemplation de son être, Dieu daigna répandre au dehors la vie, qui est dans lui comme dans sa source et sa plénitude. Il voulut que le temps commençât; qu'il y eût des esprits bienheureux, immatériels, ministres de ses conseils, lui formant une céleste cour; qu'il y eût des cieux où l'image de sa gloire pût se refléchir; une terre qui se peuplât d'habitants, et fût enrichie des productions les plus variées; à leur tête, une créature plus excellente, douée de qualités qui portassent l'empreinte de son divin auteur. Il commanda, et le temps, les anges, les cieux, la terre et le monde, l'homme, tout naquit (1).

Un mystère, plus merveilleux encore, alloit se produire par la création. A ce moment, la Trinité sainte s'est manifestée. Dieu parle: sa parole agissante, son Verbe, exécute, assisté de son Esprit vivifiant: Père, Fils, Saint-Esprit; un seul Dieu en trois personnes; Trinité auguste, ineffable, indivisible, parfaitement égale entre elles en nature, en substance, en toute-puissance (2); telle est la

(1) Lactant., *Instit. div.*, lib. 1, cap. vii, pag. 39; lib. ii, cap. xvi, pag. 223.

(2) Origen., *in Periar.*, lib. 1, n° 7, pag. 63, 64; lib. iv, n° 28,

foi de tous les siècles chrétiens, le fondement sacré sur lequel repose toute l'Église chrétienne.

L'homme, à peine sorti des mains de son Créateur, oublie son origine, ses devoirs et ses destinées. Essentiellement libre, parce qu'il fut créé raisonnable, parce que c'est là le plus noble apanage qui dût, dans tous les temps, le rapprocher de la Divinité, et en retracer dans sa personne l'empreinte ineffaçable; maître de choisir entre le bien et le mal, il s'est laissé surprendre par une artificieuse parole. Funeste désobéissance! qui sera un jour expiée par tout le sang d'un Dieu, et réparée abondamment par une autre parole, mais parole de vie et de salut (1).

Avec le crime de notre premier père se sont répandus dans le monde et tous les crimes et tous les maux qui peseront sur notre nature jusqu'au jour marqué pour son rétablissement (2). Infecté dans sa source, le genre humain tout entier restera enveloppé dans son péché et dans son châtiement. Tout s'est dégradé à la fois (3). L'homme,

pag. 190. S. Iren., *Adv. hæres.*, lib. iv, cap. vi, n 7. S. Iguace, *ad Magn.*, n° 13. S. Justin, *Apolog.* 1, pag. 56, 60. Teoph., lib. ii, p. 94. Clém. Alex., *Pædag.*, lib. iii, p. 266.

(1) Lact., *Inst.*, lib. vii, cap. v, *de hominis creatione*. Tertull., *Adv. Marcion*, lib. ii, pag. 415.

(2) Tertull., *de Carne Christi*, cap. xvii. S. Iren., *Adv. hæres.*, lib. iii, cap. xxii, n° 4. S. Barnab., *Epist. cath.*, n° vi.

(3) Tertull., *Adv. Marc.*, lib. i, c. xxii, lib. v, c. xl. Hermas, *Past.*,

déchu de sa primitive innocence, n'a plus été que le misérable esclave de ses sens, que le jouet infortuné de ces anges rebelles qui, les premiers, donnèrent l'exemple de la rébellion contre le souverain maître du ciel, et qui, jaloux d'un bonheur auquel ils ne peuvent plus prétendre, furieux du châtiment qui les a livrés à d'éternels supplices, ne s'occupent qu'à se faire des complices, pour se donner des compagnons de misère (1). Parce que l'idée de la Divinité est si profondément imprimée dans les cœurs, qu'elle ne sauroit être anéantie, le genre humain la corrompt en la multipliant. Tout devient Dieu, excepté Dieu même (2). La morale elle-même, égarée sur cet océan d'erreurs, ne sait quelle route suivre, et s'abîme avec la religion dans un commun naufrage. Dieu permettoit que durant la longue suite de siècles qui ont précédé l'avènement de Jésus-Christ sur la terre, la sagesse humaine, livrée à elle-même, n'eût de fécondité que pour produire les doutes et les plus monstrueuses contradictions. C'est qu'il n'est pas donné à l'homme de s'élever par ses seules forces à la connoissance de la reli-

lib. II, c. IX. Origen., *Adv. Cels.*, lib. VII, pag. 350. S. Clém. Alex., *Strom.*, lib. III, pag. 453, et lib. I, pag. 311.

(1) Minuc., pag. 262. S. Archélaüs, *Apud Fabric.*, pag. 169. Origen., *Homel. VIII, in Exod.*, n° 2, p. 157. S. Clém. Alex., *Pædag.*, lib. III, pag. 222.

(2) Tertull., *de Idolol.*, cap. IV.

gion, et de la règle du devoir; c'est qu'un Dieu lui-même n'est pas de trop pour apprendre à l'homme ce qu'il doit croire, ce qu'il doit pratiquer; et surtout pour l'y soumettre (1). Mais lorsque les temps marqués par la divine sagesse furent révolus, Jésus-Christ a quitté la droite de Dieu, son père, pour venir au milieu des hommes faire l'office de législateur, de pontife, de médiateur entre le ciel et la terre. Proposé aux adorations du ciel, de la terre et des enfers, fils de Dieu, vrai Dieu lui-même, esprit de l'esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière est une émanation de la lumière, splendeur de Dieu, son père. Considérez cet éclat, ce rayon, cette splendeur, qui est la production et comme le fils du soleil. Elle en sort sans le diminuer, sans s'en séparer elle-même, sans attendre le progrès du temps; tout d'un coup, dès que le soleil a été formé, sa splendeur est née, et s'est répandue avec lui, et on y a vu toute la beauté de cet astre. Ainsi, son éclat qui est son fils éternel comme lui, ne se divise pas de sa substance. Tous ses rayons, pour ainsi parler, tiennent au soleil; son éclat ne se détache jamais. Ainsi, sans se détacher de son père, le fils de Dieu en sort éternellement; et mettre Dieu sans son fils, c'est mettre la lumière sans rayon et sans splendeur (2).

(1) Lact., *Inst.*, lib. I, c. 1; lib. VI, c. VIII.

(2) Tert., *Apolog.*, cap. XXI; *Adv. Prax.*, n° 6.

Toutes les prophéties, qui pendant quatre mille ans ont signalé le futur libérateur d'Israël, avec les caractères divers de sa mission divine, se manifestent dans sa personne avec la plus rigoureuse précision (1). Elles ont déterminé le lieu de sa naissance à Bethléem (2); plus désormais d'autre Bethléem qui puisse être le berceau du Christ promis à l'univers; le miraculeux enfant de la Vierge qui doit en être mère; parce que, comme la parole qui a causé la mort du genre humain s'étoit glissée dans Eve encore vierge, de même la parole qui apporte la vie s'introduira dans le sein d'une vierge, afin que le même sexe qui provoqua la ruine de l'humanité devienne aussi l'instrument de sa réparation (3); et Marie, demeurée vierge après son enfantement, réalisera le signe annoncé par le prophète : qu'une vierge seroit la mère d'un Dieu (4).

Jésus-Christ, fait chair, consentira donc à subir toutes les infirmités de la chair, à l'exception du péché (5); et c'est à l'effusion du sang de la victime innocente qu'est attachée la promesse de la réconciliation (6). Il a donc souffert, non d'une manière

(1) S. Barnab., *Epist. cathol.*, n° v, xiv. Tous les Apologistes.

(2) Tert., *Adv. Jud.*, 13. Orig., *Adv. Cels.*, lib. II, p. 62.

(3) S. Iren., lib. III, cap. xvi.

(4) Tertull., *Adv. Marcion.*, lib. III, cap. v. *De carne Christi*, c. xviii.

(5) Tertull., *De anim.*, cap. xli. Origen., *Homel.*, XII, in *Levit.*, n° 4.

(6) Lactant., *Instit. div.*, pag. 383, 387. S. Clem. Roman., *Epist.* I,

fantastique et imaginaire, comme l'ont prétendu certains hérétiques des premiers temps, mais réellement, dans une chair véritable, teinte de son sang qui s'est épanché à grands flots sous les fouets et sous les pointes déchirantes de sa couronne d'épines, au jardin des Oliviers et sur le Calvaire : car il fallait un jardin réconciliateur à la place du jardin qui fut le théâtre de la séduction (1); il fallait que le nouvel Isaac fût immolé sur la montagne; que la victime du genre humain, figurée par l'ancien sacrifice, fut traînée au désert, chargée des imprécations et des anathèmes de tout le peuple; que le nouveau, le véritable Moïse, représenté par l'ancien, se fît voir sur la montagne, les mains étendues, pour donner la victoire à son peuple (2). Il est mort, il a été enseveli, il est descendu dans le tombeau; mais à ce moment, le jour disparoissoit, le soleil refusoit sa lumière, et la nature entière portoit le deuil de son auteur (3); mais il n'entroit dans le tombeau, que pour en sortir au troisième jour vivant, et ne laissant dans le sépulcre que la dépouille d'un sépulcre (4), glorieux, triomphant de la mort et de ses ennemis; et bientôt après remonter

(1) S. Iren., lib. v, cap. xix, p. 464.

(2) S. Barnab., *Epist. cathol.*, n° 12. Tert., *Adv. Marc.*, lib. iii, cap. xviii et suiv. S. Just., pag. 261 et suiv.

(3) Tert. *Apolog.*, cap. xxi.

(4) *Ibid.* et Lact., lib. iv, cap. xiii.

par sa propre vertu dans le ciel, d'où il a envoyé son Esprit Saint à ses apôtres. Bien loin de rougir de ses souffrances, de l'ignominie de sa mort, nous les publions avec joie, puisqu'elles ont été l'instrument de notre salut (1). Et certes, qu'y avoit-il de plus digne de la royale majesté du Dieu créateur et père de tous les hommes, que de leur prouver, en mourant pour eux, l'amour qu'il leur porte ?

Parce que la miséricorde d'un Dieu ne pouvoit se borner à une seule région de la terre (*) ; il avoit fait prédire, par ses prophètes, que toutes les nations de l'univers seroient appelés à la lumière de la révélation évangélique (2). Long-temps un seul peuple fut dépositaire unique de sa promesse. Objet des prédilections du Seigneur, Israël n'a répondu à tous ses bienfaits que par le meurtre de ses prophètes ; il vient de mettre le comble à ses crimes par le monstrueux déicide dont il s'est rendu coupable. La vengeance a suivi de près. Chassé de la terre qui lui fut donnée en partage, réduit à la plus dure, à la plus humiliante servitude, dépouillé du titre de nation, désormais sans Dieu, sans temple, sans sacrifice, sans gouvernement, portant sur

(1) Tertull., *De carne Christi*, cap. iv. Clém. Alex., *Host.*, *ad gent.*, pag. 6. S. Iren., lib. v, cap. ix, u^o 4.

(*) *An Judæorum tantùm Deus, nonne et gentium?* Rom. iii. 29.

(2) Orig., *Adv. Cels.*, lib. iii, pag. 150. S. Just., *Apolog.*, pag. 82. S. Cypr., *de Vanit. idol.*

son front le sceau de l'anathème, le peuple juif appellera vainement le Messie qu'il a refusé de reconnaître (1). Son héritage est passé à tous les autres peuples. La croix du Dieu pauvre et humilié a rallié sous un commun étendard les nations éparses du couchant à l'aurore. Fidèles à leur mission, les apôtres de Jésus-Christ se sont partagé l'univers. Douze hommes de la Galilée, grossiers et ignorants, sans lettres, sans doctrine, sans nulle teinture des choses même les plus communes, jusque-là foibles, pusillanimes, manquant de foi comme de courage, exécutent ce que tous les plus célèbres génies, ce que les plus audacieux conquérants, ce que les plus sages des philosophes et les législateurs les plus vantés, n'avoient pas osé même entreprendre (2). La réforme de l'univers, voilà l'œuvre qui leur est ordonnée ! et par qui ? par un homme mort sur un gibet ! Mais cet homme, il l'ont vu, et avec eux un peuple entier, d'un mot chassant les démons des corps des hommes, éclairer les aveugles, guérir les lépreux, ranimer les paralytiques, ressusciter les morts, commander aux éléments, apaiser les tempêtes, marcher sur les eaux, se montrer partout le Verbe éternel de Dieu, son premier né, toujours rempli de sa sagesse, de sa puissance et de son Esprit.

(1) Orig., *Adv. Cels.*, lib. vii, p. 105. Tert., *Apolog.*, c. xxi. Minuc., pag. 319.

(2) Origin., *Adv. Cels.*, lib. iii, pag. 135. Arnob., pag. 39.

Ils l'ont vu, de leurs propres yeux, s'étant ressuscité de soi-même au moment et dans les circonstances qu'il l'avoit prédit; conversant, buvant, mangeant avec eux durant quarante jours; leur enseignant ce qu'ils devoient enseigner après lui. Or ce seul miracle suffit pour désarmer l'incrédulité la plus opiniâtre, tant parce que Jésus-Christ l'avoit prédit, que parce que le fait de la résurrection de Jésus-Christ par Jésus-Christ lui-même prouve invinciblement sa divine et personnelle toute-puissance (1). Le moyen de supposer que ses apôtres, qui l'attestent, aient pu ou être trompés, lorsque tant d'invincibles témoignages déposent en faveur du même fait? ou vouloir tromper les autres, quand aucun intérêt humain ne les force à le publier? quand, au contraire, tout semble leur commander le silence? quand surtout ils n'ont à attendre des autres que des outrages, que les persécutions et la mort (2). On ne meurt pas pour défendre l'imposture.

Vainement les rois et les peuples s'élèveront contre la doctrine et ceux qui la prêchent; vainement les enfers conjurés mettront tout en œuvre pour anéantir le nom chrétien dans le sang de ses nouveaux disciples; les cruautés les plus raffinées ne serviront qu'à donner un attrait, un accroissement de plus à la religion que l'on opprime. Les chrétiens multiplient

(1) Lact., lib. iv, cap. xv. Tous les Pères.

(2) Orig., *Adv. Cels.*, lib. i, cap. xxxvi, pag. 24.

à mesure qu'on les moissonne : leur sang est une semence féconde de chrétiens (1).

Cette merveilleuse propagation de l'Évangile à travers tant d'obstacles et d'ennemis est-elle dans la nature ? Et comment l'expliquer autrement que par la toute-puissance de Dieu, seul capable de conserver ce que lui seul a pu faire (2) ? Miracle toujours subsistant sous nos yeux ; miracle bien propre et à confirmer les fidèles dans la foi, et à ramener de leurs préventions ceux qui refusent encore de se rendre à sa lumière ; miracle qui suppose tous ceux dont elle s'appuie ; car, de deux choses l'une : ou la propagation de l'Évangile s'est faite par miracles, et il faut y reconnoître l'œuvre de Dieu ; ou elle s'est faite sans miracle, et cela seul devient le plus éclatant de tous les miracles (3). Eh ! pourquoi encore la vertu divine de Jésus-Christ ne se seroit-elle pas manifestée par des œuvres extraordinaires, durant son séjour parmi les hommes, quand nous la voyons éclater au milieu de nous par des œuvres dont nos ennemis eux-mêmes sont les témoins journaliers ? Pourquoi le maître n'auroit-il pas fait des miracles, lui qui a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire, et, ce me semble, plus grands encore (4) ? quand, chaque jour, son

(1) Voy. à la table, aux mots : *Persécution. Eglise chrétienne.*

(2) Minuc., pag. 340. Orig., *in Periarth.*, lib. iv, pag. 156. S. Cypr., *ad Demetr.*

(3) Tertull., *Apolog.*, cap. xxiii.

(4) Origen., *Adv. Cels.*, pag. 124, 125. S. Cyprien, *ad Demetr.*

nom invoqué par le dernier d'entre nous, rappelle tous ceux dont la Judée fut le théâtre? Or, disoient à la fois tous les apologistes, c'est-à-dire le grand évêque des Gaules, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, S. Justin, l'avocat Minucius Felix, Origène, Lactance, Arnobe, saint Cyprien, Tertullien, tous appelant tout l'empire, donc l'univers tout entier, en témoignage de la vérité de ce fait : « Que l'on fasse venir devant vos tribunaux un homme reconnu pour être possédé du démon ; qu'un chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commande au malin esprit de parler, au nom de J.-C. ; il avouera qu'il est véritablement démon. D'autre part, que l'on amène quelqu'une de ces pythonisses qui se disent agitées par une fureur surnaturelle : vous les allez voir, n'osant mentir à un chrétien, confesser qu'elles ne sont excitées que par un démon ; et les démons sortir de ces corps pleins de fureur et couverts de honte. Quoi de plus convaincant, de plus sûr, qu'une pareille épreuve? (Seroit-ce à des philosophes, qu'il faudroit proposer un semblable défi?) Vous les voyez ces disciples de Jésus, héritiers de la puissance de ses apôtres ; vous les voyez (ajoutoit l'un d'entre eux), au nom de Jésus crucifié, guérir diverses maladies, et, par les lumières qu'ils reçoivent de Dieu, pénétrer quelquefois dans l'avenir (1) ! »

(1) Orig., *Adv. Cels.*, lib. II, p. 215. Lact., lib. IV, cap. XXVII. Eusèb., *Hist.*, liv. V, chap. VII.

Ainsi parlent ces hommes qui savoient mourir, mais ne savoient pas mentir. Eh ! L'auroient-ils pu ?

Long-temps encore après ceux-ci, nous entendrons un autre défenseur de la divinité de Jésus-Christ, affirmer la même chose en présence de ces idoles, dont un nouveau persécuteur entreprenoit de relever les autels : « Que celui qui veut en faire l'expérience » vienne, dira hardiment saint Athanase ; et qu'au » milieu des prestiges des démons, des impostures » de leurs oracles et des prodiges de la magie, il se » serve de ce signe de la croix dont les païens se » moquent ; et il verra comment les démons effrayés » prennent la fuite, comment les oracles cessent » aussitôt, comment tous les enchantements de la » magie restent sans effet. Quel est donc (poursuit » cet admirable docteur) ; quel est donc ce Christ » qui, par son nom et par sa présence, renverse et » détruit tout ce qui lui est opposé ; qui seul est plus » fort que tous, et qui remplit tout l'univers de sa » doctrine ? Que les païens, qui se moquent si imprudemment de lui, répondent : Si ce n'est qu'un » homme, comment se peut-il faire qu'un homme » surpasse en puissance ceux qu'ils adorent comme » des dieux, et fasse voir qu'ils ne sont rien ? que » s'ils disent que c'est un magicien, comment se » peut-il faire qu'un magicien n'affermisse pas, mais » détruise, au contraire, tout art magique (1) ?

(1) *De incarn. Verb.*, n^{os} 47 et 48.

Tout ce qui se faisoit alors, tout ce qui s'étoit passé depuis le premier établissement du christianisme, avoit été prédit long-temps à l'avance, et sans nulle interruption, dans cette longue chaîne de siècles écoulés jusqu'à celui de nos apologistes; et la fidèle correspondance des événements avec les prédictions en justifioit la source divine. Concluant de l'avenir par le passé, et des oracles qui restent à acquitter par la fidélité avec laquelle les anciennes prophéties ont été déjà accomplies (1), ils prononcent affirmativement que le même Jésus, annoncé comme devant être l'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec les hommes, l'Homme-Dieu, fils de l'homme par sa libre association à notre condition mortelle, fils de Dieu par la nécessaire plénitude de sa divinité, se fera voir encore à la fin des siècles dans un second avènement, aux yeux des Juifs et des infidèles, aux yeux de l'univers; qu'il descendra du ciel une seconde fois, mais dans toute la gloire de la divinité qui se manifeste, assis sur les nuages du ciel et sur les ruines du monde, au milieu des frémissements et des gémissements de tous les mortels, pour juger souverainement les vivants et les morts (2).

C'étoit pour le paganisme un dogme bien nouveau, que celui d'un jugement aussi solennel, que

(1) S. Just., *Dialog.*, pag. 225. Tertull., *Apolog.*, cap. xx.

(2) Clém. Alex., *Pædag.*, lib. 1, cap. 11; lib. 11, cap. 1. S. Cypr., *ad Demetr.* Lact., lib. vii, cap. xx et seq.

précédera la résurrection générale, et le rigoureux examen des œuvres bonnes et mauvaises, des paroles et des pensées les plus secrètes. A peine la philosophie, avec toutes ses écoles et tous ses livres, avoit-elle soupçonné l'existence d'une vie future ; elle n'en avoit parlé que pour l'envelopper de fables absurdes. Nos apologistes ont dû s'attacher à établir cette importante vérité, sur laquelle portent toute la religion et toute la morale. S'il est absolument vrai de dire qu'il n'est point de philosophe qui n'ait mêlé les plus grossières erreurs à quelques vérités, il ne l'est pas moins que nos écrivains de ces premiers temps, tels que Tertullien, Origène, Tatién, Athenagore, Lactance, l'apôtre saint Barnabé, en mêlant quelques erreurs à des vérités qui n'avoient pas encore été bien éclaircies (*), nous ont laissé les notions les plus lumineuses sur les questions principales qui s'agitent relativement à l'âme humaine et à ses propriétés essentielles. En les expliquant soit par eux-mêmes, soit par ceux de leurs contemporains et des âges postérieurs qui ont exposé la saine doctrine sans aucun alliage, et, ce qui ne sauroit nuire à leur gloire, en supprimant tout ce qui se rencontre dans leurs ouvrages de douteux et d'arbitraire, de faible ou de redondant, et les ramenant à un centre de doctrine

(*) Lorsqu'on emprunte une proposition vraie d'un livre qui ne l'est pas en totalité, il suffit d'en prévenir son auditoire, précaution à laquelle Bossuet et Bourdaloue ne manquent pas.

commune; toujours restera-t-il à notre instruction un fonds inépuisable de principes assurés, de raisonnemens péremptoires, de réponses décisives à toutes les difficultés, de maximes profondes, et d'expressions d'une énergie vraiment particulière à ces siècles où l'on savoit mieux vivre et mourir que disputer.

Sur l'origine de l'âme, sa distinction d'avec le corps, sur son libre arbitre et son immortalité : nous y lisons qu'elle est spirituelle et dégagée de la matière, simple de sa nature (1); la plus précieuse des substances créées, comme ayant été inspirée dans l'homme par le souffle du Très-Haut (2), créée à sa ressemblance, et, par cette insigne prérogative, présentant dans ses admirables qualités l'image sensible des perfections de Dieu lui-même, bien qu'elle soit toujours à une infinie distance de son divin original (3). Nous y lisons qu'elle est tellement faite pour Dieu, qu'elle n'en sauroit être aliénée; tellement faite pour le ciel, que la seule stature du corps qu'elle habite la ramène incessamment vers le ciel; tellement faite pour le souverain bien, qu'elle se sent toujours à la gêne au sein des biens qui ne sont que terrestres et

(1) *Immortales sunt animæ etiam impiorum.* (Clem. Alex., *Pædag.*, lib. 1, pag. 133. Théoph., lib. 1, pag. 77. S. Just., *Apolog.* 1, pag. 47. Tert., *de Anim.*, cap. XIII.

(2) Tert., *de Anim.*, n° 4. *De resurr. Carn.*, n° 5.

(3) Tert., *de Anim.*, cap. IX et cap. XIV.

périssables (1); tellement pleine de Dieu, investie, pénétrée de Dieu, que le nom de Dieu est le cri qui lui échappe involontairement dans le danger, dans les vœux qu'elle adresse soit pour soi-même, soit pour les autres (2). Nous y lisons que durant la vie, elle est enfermée dans le corps ainsi que dans une prison où les sens l'appesantissent, où les passions la distraient, où les agitations de la vie la détournent du sentiment du devoir, mais sans en pouvoir jamais détruire l'instinct (3); qu'elle ne fut point donnée à ce corps comme un bien propre dont il puisse abuser impunément, mais comme un dépôt dont il sera demandé à chacun de nous un compte rigoureux; qu'il y a au fond de son être un secret tribunal où elle se juge, où elle se condamne, où elle se punit de ses prévarications à la loi, jugement anticipé qui commence l'autre jugement bien plus inexorable qu'elle doit subir à la fin des siècles; que le corps lui fut prêté comme instrument, comme un serviteur, comme un esclave: que c'est à l'esclave à obéir, à la maîtresse à commander. Nous y lisons que l'une de ses plus nobles prérogatives, c'est sa liberté, qui la rend capable de mériter ou de démériter, la constitue l'arbitre de son sort dans le choix des biens et des maux dès la vie présente, et

(1) Lact., *de Opific. Dei*, cap. xvi.

(2) Tert., *Apolog.* cap. xvii. *Et toto libro de Testimonio animæ.*

(3) Lact., lib. vi, cap. viii.

de ses éternelles destinées après la mort (1); qu'elle fut créée immortelle, que cette attribution indestructible tient à la noblesse de son origine; qu'au moment de son entrée dans le corps, elle fut jetée au-devant d'un double chemin qui aboutissent, l'un à la vertu et à ses immortelles récompenses, l'autre au vice avec ses fausses douceurs, mais aussi avec ses éternelles expiations; que la certitude de son immortalité lui est garantie par le témoignage de la raison seule, par l'instinct de sa conscience et par le suffrage unanime du genre humain; par le privilège de cette intelligence qui l'élève si fort au-dessus des animaux malgré tous les éloges accordés à leur industrie, et s'est manifestée dans tous les temps par la foule d'inventions et de découvertes dues au génie de l'homme, mieux encore par les droits de la justice et de la bonté d'une Providence intéressée à réparer, dans un meilleur ordre de choses à venir, l'inégalité des biens et des maux de la vie présente: qu'une fois émancipée de ses liens par sa séparation d'avec le corps, l'âme acquiert l'incorruptibilité; que l'impie lui-même, associé par ses crimes aux démons durant sa vie, leur sera également associé après la mort par la rigueur des châtimens; que vainement il se flatte du trompeur espoir de l'anéantissement; que lui aussi il est immortel; que lui aussi il ressus-

(2) S. Just., pag. 80. Tert., *Adv. Marc.*, lib. II, cap. 1.

citera comme le juste dans sa chair, mais pour un sort bien différent, mais pour être condamné dans les enfers à des supplices sans fin et sans consolation. Témoin ce mauvais riche de l'Évangile, de qui la langue, dévorée par les ardeurs de la soif, du milieu des flammes qui l'enveloppent, appelle et sollicite, sans pouvoir l'obtenir, une goutte d'eau, qui lui est impitoyablement refusée. Le juste, au contraire, qui a pris son essor dans le sein de Dieu, est reçu triomphant dans la céleste Jérusalem, introduit par Jésus-Christ lui-même, escorté par des légions d'anges, précédé par les patriarches et les apôtres mis en possession de l'éternelle gloire. Que nous croyions aux vengeances divines, ou que nous n'y croyions pas, n'importe notre opinion; il n'y en aura pas moins un dernier jugement pour tous les hommes; il n'y en aura pas moins un enfer pour ceux qui l'auront mérité (1). Alors donc que sera arrivé ce terme qui sépare le temps d'avec l'éternité, la figure de ce monde s'est évanouie; le rideau tiré, l'éternité paroît. Tout ce qu'il y eut d'hommes sur la terre est ressuscité à une vie nouvelle; tous pour recevoir le salaire ou le châtiment de ce qu'ils auront fait en cette vie; tous pour être heureux ou malheureux. Plus de mort, plus d'autre résurrection. Redevenus ce que nous

(1) Tatien, *Adv. Gent.*, pag. 150, 146. S. Iren., lib. II, cap. XXXIV. Lactant., lib. VI, cap. III. S. Barnab., *Epist. cathol.*, n° 18. Orig., *Adv. Cels.*, lib. VII, pag. 334, etc.

fûmes dans notre propre chair, nous ne changerons plus. L'âme est rentrée dans le corps qu'elle habita. Il est bien juste que celui qui fut l'instrument et le compagnon de ses bonnes ou de ses mauvaises actions, participe également à ses peines ou à ses récompenses (1).

Orateur évangélique que votre sujet engagé dans cette lamentable description, faites-nous voir les hommes convoqués à ce redoutable jugement, tremblants dans l'attente de la sentence, partagés entre la crainte et l'espérance; le pécheur, n'envisageant qu'avec effroi le tableau de sa vie, qui s'est retracée tout entière à ses yeux, debout, en présence du redoutable tribunal, s'accusant et se condamnant lui-même, forcé de reconnoître à la fin cette justice souveraine qu'il affecta si long-temps de méconnoître. Renforcez votre ministère des énergiques peintures que la vénérable antiquité nous offre, et du jugement où sera prononcé l'arrêt sans appel, et de ce séjour de l'éternel châtiment, de cet effroyable domicile de la vengeance céleste, où le repentir est stérile, et d'où la miséricorde du Dieu sauveur est bannie à jamais. Peignez cette prison sans issue, que remplissent des ténèbres, où nul rayon d'espérance ne sauroit pénétrer, ces cachots où la colère du Tout-Puissant enchaîne ses

(1) Hermas, lib. II, *Similit.* 3. Tert., *de Resurr.*, cap. LVII. Minuc., pag. 331. Lactant., lib. III, cap. XIX: *de Morte et Animâ*, lib. VII, c. XII. *de Animâ et Corpore*, etc. Orig., *Contr. Cels.*, lib. IV, n° 81 et seq.

victimes pour l'éternité, ces abîmes profonds où sont déposés les trésors des vengeances du Tout-Puissant, qui les y garde sous des verroux à jamais indestructibles, pour les épancher au jour de sa colère sur les réprouvés. Allumez autour d'eux, dans leur âme tout entière, dans chacun de leurs membres, ces flammes terribles, toutes divines, qui les brûlent sans les consumer, les dévorent sans les anéantir, et réparent à mesure qu'elles détruisent. Du milieu de ces étangs de feu, faites retentir les hurlements du désespoir, les cris déchirants de la douleur, les stériles accents du repentir. Empruntez des images à la nature; que le feu des volcans qui brûlent sans s'éteindre vous offre une faible représentation de ce feu éternel, qui, en vertu du jugement de Dieu, exercera toujours son activité sur les réprouvés dans les enfers. Elles brûlent, ces montagnes, et subsistent toujours; ainsi de l'enfer, brasier éternel, qui s'attise à chaque moment de l'éternité. Que l'on s'étonne encore de voir ici-bas la vertu, trop souvent malheureuse, prête à succomber sous le poids de l'injustice ou du découragement; le vice, toujours honoré, prévenu par les distinctions de la faveur publique, de l'opulence et du pouvoir, jouir de la vie présente sans inquiétude du lendemain : l'enfer absout la Divinité, et justifie sa providence. Plus la vengeance s'est fait long-temps attendre, plus elle devient accablante; plus elle est complète, plus elle se montre digne de Dieu. Eternité de récompenses pour

les justes, donc éternité de châtimens pour les méchants (1). Et parce que le jour du dernier jugement nous est inconnu, que Dieu seul s'en est réservé la connoissance; la conscience naturelle de ces effrayantes vérités, quelle est-elle? de tenir l'âme fidèle suspendue entre la crainte et l'espérance, de l'y préparer par une continuelle surveillance, afin d'éviter ce qu'elle redoute, et de mériter ce qu'elle espère (2).

La foi du purgatoire se conclut avec la même certitude par les déclarations qui se lisent dans Tertullien et les conciles d'Afrique, auxquels les conciles de Florence et de Trente donneront dans la suite une sanction si auguste (3).

Avant que les questions toujours difficiles de la grâce et de la prédestination n'eussent été déterminées par les savantes discussions de S. Augustin, et par l'autorité des conciles, les Pères d'avant eux en avoient posé les principes et commencé la tradition. Si leurs mains, quelquefois incertaines, n'ont pu

(1) S. Just., pag. 47. Tertull., *Apol.*, cap. xviii., de *Anim.*, c. xvii. Clem. Alex., *Pædag.*, lib. i, pag. 133. Lactant., *Instit.*, lib. vii, cap. xxvii.

(2) Minuc., pag. 340. Arnobe, pag. 52. S. Cyr., *ad Demetr.*, *ad Anton.* Tertull., *Apol.*, cap. xlvii et xlviii; *De anim.*, cap. xxxiii, l.viii; *De spectac.*, n° xxx. Lactant., *Instit.*, lib. vii, cap. xxvii. S. Clem., *Rom. Epist.*, n° 7. S. Iren., lib. i, cap. ii, pag. 51.

(3) Voy. le traité de Leon Allatius, *sur le purgatoire*; Bellarm., Scheffmafer, de Trévern, t. ii, pag. 220. Petit-Didier, *Rem. sur Dupin*, tom. i, pag. 58, 59.

élever tout entier l'édifice de la croyance catholique sur cette matière, du moins elles en avoient posé les fondements et fixé les bornes, que l'esprit de système n'a pu, dans la suite, remuer impunément. Ils y voient la source toujours subsistante des bienfaits que la rédemption a répandus sur le genre humain, l'unique canal par où ils parviennent encore jusqu'à nous (1). Interprètes fidèles de l'apôtre, ils apprirent à leur siècle, que l'homme, impuissant de sa nature pour le bien, ne doit attendre que de Dieu seul, jamais de ses propres forces, la grâce de ne pas tomber, ou de se relever de ses chutes, ou de se soutenir dans la voie du salut (2): que la grâce est donc d'une absolue nécessité au pécheur pour se convertir, au juste pour persévérer; qu'elle est la première à nous solliciter, à presser nos cœurs, à les attirer; que tout ce que nous faisons de bien est son ouvrage, et notre volonté l'effet de sa volonté; que non content de nous avoir donné la faculté de la raison pour nous porter au bien par un

(1) *Hanc gratiam Christus impertit, hoc munus misericordiæ suæ tribuit, subigendo mortem tropheo crucis, redimendo credentem, pretio sanguinis sui reconciliando hominem Deo Patri, vivificando mortalem regeneratione caelesti.* (S. Cyr., *ad Demetr.*, et *de Duplici martyr.*, pag. 178, ed. Oxon.)

(2) *Nemo suis viribus fortis, sed Dei indulgentiâ et misericordiâ tutus est.* (Id., *de Orat. domin.*, et *Testimon.*, lib. III, n° 4.) S. Archel., p. 169. Origen., *Contr. Cels.*, lib. VI, cap. LXXVIII; lib. VII, cap. XLII. Tertull., *de Patient.*, cap. 1.

sentiment naturel, Dieu veut bien nous y exciter encore par une persuasion intérieure, par un attrait surnaturel qui nous y pousse malgré nos résistances elles-mêmes, et sait bien, quand il le veut, triompher de toutes les oppositions; mais qu'aussi le sentiment de notre dépendance et du besoin que nous avons du secours et de la protection divine, ainsi que la promesse qui nous est faite de ce même secours quand nous sommes fidèles à l'invoquer, nous prescrivent l'obligation de la demander sans cesse, de coopérer à ses bienfaits, tant par le concours de notre volonté, que par les continuelshommages de notre reconnaissance; que le juste, par conséquent, doit craindre, et veiller sans cesse pour ne point s'exposer à la perdre; qu'en un mot tout vient de Dieu, et le commencement et la persévérance dans le bien (1).

De la méditation de ces principes nous arrivons à soulever le voile qui dérobe à nos yeux la connais-

(1) S. Cyr., *ad Donat.* Origen. *Homel.* xx, in *Num.*, n° 3. *Omnipotens Pater virtute invisibili subjicit cordibus vestris hunc ardorem, ut quasi inviti et reluctantes veniatis ad finem.* (Id., *Homel.* vii, in *Luc.*) S. Just. ii, *Apol.*, pag. 53. S. Iren., lib. iii, cap. xvii. S. Clem., *Alex., Strom.*, lib. ii, pag. 372. *Dei esse capisse quod jam Spiritus sanctus animaret.* (S. Cyr., *ad Donat.*) *Hanc perseverantiam christianam non meis viribus, sed divini muneris, habere confido.* (*Acta S. martyr. Scillit. apud Ruynard*, pag. 80.) *Continuá autem prece et oratione opus est ne excidamus.* (S. Cyr., *de Oration. domin.*, pag. 267. S. Polyc., *ad Phil.*, n° 1.)

sance entière des mystères de la prédestination, de la divine prescience, de l'accord de la grâce avec le libre arbitre dans l'homme, du péché originel (1), qui imprime sur l'enfant lui-même le sceau de la mort, et dont il ne peut être lavé que par le baptême, de la justice et de la bonté de Dieu. A défaut de solutions complètes sur ces matières, qui ne seront pleinement distinctes à nos yeux que dans le séjour de la lumière, du moins pouvons-nous saisir dès ces temps reculés les premiers anneaux de la chaîne qui nous a transmis ce que nous devons croire sur chacun de ces articles. Ils nous en apprennent assez pour nous faire bien sentir l'incalculable bienfait de la rédemption, opérée par la miséricorde toute gratuite du Dieu sauveur.

Une observation dont l'importance se fait sentir à tous ceux qui lisent ces excellents écrits, c'est la fréquence des citations de l'Écriture; ce qui prouve combien dès lors elle étoit répandue; et avec quel soin on l'étudioit. L'épître de S. Barnabé en est pleine. Non-seulement il y rapporte une foule de passages de l'Ancien Testament pour en faire l'application à la loi nouvelle; il les explique par la vie et les paroles de Jésus-Christ et des évangélistes. S. Clément, si voisin des apôtres, loue les Corinthiens de la

(1) Origen., *Homel. XII, in Levit.*, n° IV. *Contr. Cels.*, lib. III, c. LXIX. Theoph., lib. II, cap. XVIII. S. Cyr., *Epist. ad Fid.*, pag. 281, ed. Pamel.

connaissance profonde qu'ils avoient acquise des saintes Ecritures, qu'il appelle la parole de Dieu ; il les exhorte à consulter encore soigneusement ces oracles infailibles de l'Esprit Saint, où il ne se trouve rien que de conforme à la justice et à la sainteté. Il les renvoie aux écrits du bienheureux Paul, à qui le saint-Esprit lui-même dictoit les épîtres adressées par lui à ce même peuple ; et lui-même ne manque pas de fortifier de l'autorité des livres saints chacun des sages préceptes qu'il leur donne. S. Justin paroît inspiré lui-même, toutes les fois qu'il parle de ces saints livres. Le Juif qu'il combat (dans son Dialogue) convient avec lui de la sublimité des préceptes de l'Evangile. Chacun des ouvrages de S. Irénée, de S. Clément d'Alexandrie, de Tertullien, est semé de traits éclatants de l'Ecriture. Ce dernier y voit la source féconde où tout ce qu'il y eut de poètes et de philosophes fameux dans la profane antiquité est venu puiser ; c'est là que l'ardeur du génie trouve de quoi se rassasier (1). Origène établit doctement les caractères de la divine inspiration qui a parlé éloquemment au cœur de tous les hommes les plus policés comme les plus barbares ; de cette profonde sagesse qui se fait sentir jusque dans la moindre parole ; car de même que la magnificence « de la création se » manifeste dans la substance la plus vile en appa-

(1) *Apol.*, cap. XLVIII.

» rence, tout aussi-bien que dans le soleil, la lune
 » et les autres astres; de même (ce sont les expressions
 » de ce grand homme) il n'est pas un seul mot dans
 » l'Écriture à quoi l'Esprit Saint n'ait attaché une in-
 » struction salutaire, et à quoi il n'ait imprimé sa di-
 » vine sagesse (1). (Avis à ces prédicateurs qui né-
 gligent ce trésor, soit à cause des obscurités qui s'y
 rencontrent, soit pour ce qu'ils appellent la simplicité
 de son langage). Il n'ignoroit pas, cet admirable gé-
 nie, qu'il y a dans l'Écriture des obscurités, et c'est
 pour cela même qu'il donnoit à cette étude une si
 sérieuse application. C'est pour cela que le prêtre,
 dont les lèvres *seront l'organe de la science*, doit, à
 l'exemple d'Origène et de tous les vrais ministres de
 l'Évangile, se consacrer tout entier à l'intelligence de
 ces livres saints. Il ne s'effrayoit pas, lui, de la simpli-
 cité, ni de ce que l'impie Celse appeloit la bassesse
 de langage dans l'Écriture; et il en admire encore
 davantage la merveilleuse et toute bienfaisante
 condescendance de son auteur, qui sait mêler, quand
 il le faut, à la plus sublime élévation, l'élocution la
 plus populaire, pour se mettre à la portée de toutes
 les intelligences; et il concluoit que non pas seule-
 ment le prêtre, mais tout fidèle, devoit se nour-
 rir continuellement de cette manne sacrée, de

Malach. 11. 7.

(1) *Periar.*, lib. iv, n° 1, 2. *Contr. Cels.*, lib. vi, n° 1. *Homel.* xxviii.
in Num. Philoc., cap. 1, vi.

cette nourriture aussi délicate qu'elle est fortifiante (1).

S. Cyprien n'est pas moins expressif. « C'est l'Esprit » Saint lui-même qui a dicté le livre des saintes Écritures ; qui a parlé par la bouche de ses prophètes et de ses apôtres. L'Écriture est un arsenal divin, fourni de toutes les armes nécessaires pour la défense de la foi. La parole de Dieu contenue dans les saintes Écritures est inépuisable. La sagesse divine, en s'exprimant par l'organe d'un si grand nombre d'hommes, a voulu multiplier les canaux de l'instruction, afin que tous y puissent participer... L'Évangile, en particulier, est une trompette sacrée qui appelle au combat les athlètes de la foi et célèbre leurs victoires. Les prophètes avoient parlé, et leur voix, pleine d'autorité, commandoit la vénération et l'obéissance : combien plus n'en mérite pas la parole du Verbe, qui inspira ses prophètes (2)! » Ainsi parle le saint évêque de Carthage ; et nous n'avons pas rapporté tous les passages où il s'exprime avec le même sentiment d'admiration et de reconnaissance pour l'inestimable présent que Dieu nous a fait de son Écriture. C'est en se pénétrant de cet excellent

(1) *Sicut cibus et deliciis caro, ita spiritus verbis divinis convalescit. His alitur, his roborescit, his victor efficitur.* (Hom. ix, in Levit., n° v.)

(2) *De Eleem.*, pag. 137. *Epist.*, 213, 277, 230. *Hortat. ad martyr.*, pag. 117. *De Orat. domin.*, pag. 99.

modèle que S. Cyprien a mérité de devenir modèle à son tour (1).

Après l'Écriture, la règle de notre foi catholique, c'est la tradition. On nous la conteste. C'est donc à la source qu'il faut remonter; car en tout, il faut remonter à l'origine pour justifier la descendance (2). Il faut bien croire que là où se rencontrent l'ancienneté, la perpétuité, l'unanimité; là aussi doit être la vérité; autrement, ou le législateur n'a rien promis, ou il n'a pas su tenir sa promesse. Il faudra donc accuser Jésus-Christ ou d'ignorance, dans le plan de constitution qu'il a donné à son Église, ou d'impuissance à en soutenir la doctrine (3). Double blasphème; également monstrueux au jugement de quiconque croit à sa sagesse, à sa parole, à sa divinité (4). On n'oseroit le dire des apôtres; à plus forte raison du maître. Jésus-Christ a-t-il écrit? Non. A-t-il enseigné à ses apôtres ce qu'ils devoient enseigner aux autres? Nul doute; car nous voyons qu'après sa résurrection, il a conversé quarante jours avec eux, leur apprenant tout ce qu'ils devoient enseigner et faire exécuter. On convient que les apôtres n'ont rien ignoré; et qu'ils n'ont pas prêché des doctrines op-

(1) *Et sic per bonorum omnium documenta decurrens, dum meliores semper imitatur, etiam se facit imitandum.* (Pontius, in vit. S. Cypr.)

(2) Tert., *Præscr.*, cap. xx.

(3) *Ibid.*, cap. xxii.

(4) *Ibid.*, cap. xxxvi, xxxvii.

posées. Envoyés par Jésus-Christ, après avoir reçu avec le Saint-Esprit qui leur avoit été promis, le don des langues et des miracles, nous voyons que, s'étant partagé l'univers, ils ont établi dans toutes les villes du monde des églises où ils ont prêché ce que leur maître leur avoit révélé. De ces églises-mères nous voyons se répandre successivement d'autres églises sorties de leur sein, comme les rameaux d'une tige commune, empruntant des églises-mères l'unité de foi, de doctrine, de communion, de sacrement; d'où leur vient à elles-mêmes le nom d'églises apostoliques; ne composant toutes ensemble qu'une seule et même Eglise (1). S'il en est ainsi, il devient incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces églises apostoliques et matrices, aussi anciennes que la foi, est la véritable, puisque c'est celle que les églises ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu; et que toute autre doctrine par conséquent ne peut être que fausse, comme étant opposée à la vérité des églises, des apôtres, de Jésus-Christ et de Dieu (2).

Math. xxviii.
20.

Tel est le point de la question : il ne s'agit pas d'examiner si telle institution est plus ou moins recevable, mais si elle est reçue dès les commencements. Je n'ai point à vous produire en sa faveur de

(1) S. Clem. Alex., *Strom.*, pag. 757.

(2) Tertull., *Præscr.*, cap. xx. S. Clem., *Rom. Epist.*, n° 2.

titre écrit. Soit : c'en est assez qu'elle soit contemporaine de ce premier âge, pour remonter jusqu'à la source sacrée de la tradition (1). Je ne demande plus pourquoi elle se pratique; il me suffit qu'elle le soit. Je réponds à tout : C'est la tradition qui l'a développée, c'est l'uniformité de la coutume qui l'a cimentée, c'est la foi humble et soumise des siècles subséquents qui l'a consacrée (2). Les ruisseaux n'ont fait que couler de la source; les disciples n'ont pas eu d'autre doctrine que les maîtres. Non : ce qui se trouve le même parmi un très grand nombre, ne sauroit être l'erreur. Nous communiquons avec les Eglises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur : voilà notre démonstration. Je suis avec les apôtres; donc avec la vraie foi, la vraie doctrine du christianisme; j'ai donc pour moi les vraies Écritures, les vraies interprétations, les vraies traditions chrétiennes (3).

Telles sont, répétons-nous avec Tertullien, les armes sûres, invincibles, qui ont servi dans tous les temps à repousser toutes les hérésies (4); et nous les

(1) S. Iren., lib. iv, cap. xxxv. Tertull., *Præscript.*, cap. xix.

(2) *Hanc si nulla scriptura determinavit, certè consuetudo corroboravit, quæ sine dubio de traditione manavit.* (Tertull. *De coron.* cap. iiii.) *Traditio tibi prætedetur auctrix, consuetudo confirmatrix, et fides observatrix.* (*Ibid.*, cap. iv.)

(3) *Id.*, *Præscr.*, cap. xxi, xxviii. S. Cypr., *Epist.*, pag. 317. *Illa sola credenda est veritas quæ in nullo ab ecclesiasticâ et apostolicâ discordat veritate.* Origen., *Præfatio libr. Princip.*, n° 1, pag. 47.

(4) *Nunc quidem generaliter actum est a nobis adversus hæreticos omnes*

employons avec un égal succès dans la cause de notre Eglise catholique.

A ce mot, viennent se retracer en foule à la mémoire les monuments que la foi des premiers siècles a transmis à ceux qui devoient être les héritiers et les nouveaux propagateurs de la doctrine primitive (2). Et dans les premiers rangs se montre avec éclat le saint archevêque de Carthage. Il nous fournit à lui seul comme une armée entière : *Unus vir quasi exercitus*. Ici, nous l'allons escorter, selon notre usage, des noms les plus imposants que nous présente la même époque de notre histoire chrétienne. Le traité de S. Cyprien, *De l'unité de l'Eglise, ou de la simplicité de la foi*, a été traduit plutôt que commenté par Bossuet, tant dans son fameux sermon prêché à l'ouverture de l'assemblée du clergé en 1681, que dans ses *Instructions sur les promesses de Jésus-Christ à son Eglise*. L'hérésie est restée sans réponse. Même dans plusieurs de ses sermons, partout, donnant avec S. Cyprien le grand principe de l'unité pour base à tout l'édifice de l'Eglise chrétienne, il en développe les caractères par la doctrine du saint évêque. C'est donc surtout dans S. Cyprien que nous devons, comme le grand évêque de Meaux, étudier les caractères de

certis et justis et necessariis præscriptionibus repellendos. (Præscr., capite ultimo.)

(2) S. Clem. Alex., *Strom.*, pag. 274, 275.

l'Église, son unité, sa perpétuité, son antiquité, son apostolicité, sa catholicité, sa sainteté, les desseins de Dieu sur elle.

Son unité: « Il n'y a qu'une Eglise, comme il n'y a qu'un Jésus-Christ, qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Dieu. Une seule Eglise, instituée par J.-C., ne formant qu'un corps, où les membres divers se tiennent l'un à l'autre, par un commun principe de vie. L'unité ne se divise pas; un corps ne subsiste plus quand il est démembré et mis en pièces; le membre qui en est détaché n'a plus de vie; ainsi la branche qui ne tient plus au tronc est morte; le ruisseau qui ne reçoit plus ses eaux de la source est bientôt tari, et ne donne encore qu'une eau fangeuse et impure. Une par essence, comme l'unité dans les trois personnes divines qui composent l'indivisible Trinité; une dans l'universalité de ses Eglises répandues par toute la terre, et la multitude de ses évêques unis entre eux par le lien de la concorde qui les assortit dans une même foi et dans un même enseignement. De même qu'il n'y a qu'un seul astre pour tout l'univers, de même une seule Eglise pour tout le monde chrétien, laquelle, toute éclatante de la lumière du Seigneur, distribue ses rayons par toute la terre; et cependant n'est qu'une seule lumière répandue de toutes parts.

Puisqu'à elle seule appartient le privilège d'avoir été établie par Jésus-Christ, il s'ensuit, dit le même

S. Cyprien, que tout ce qui n'est pas avec elle est profane, étranger et adultère. (Tertullien lui avoit fourni ces expressions (1).) Tout ce qui est hors de l'arche est condamné à périr; tout ce qui s'isole du pasteur devient la proie du loup. D'où il conclut que chaque Eglise individuelle n'est que l'union indissoluble des fidèles avec leur évêque, et que c'est l'ensemble des troupeaux divers rapprochés intimement de leurs pasteurs, qui forme le bercail de J.-C. N'être pas avec son évêque, c'est être hors de l'Eglise, c'est renoncer à J.-C., disent avec lui les autres Pères (2).

Ce sacrement de l'unité (c'est ainsi qu'il le nomme), il le compare à la robe sans couture du Sauveur, à la maison, où l'on devoit se rassembler pour manger en famille l'agneau pascal, sous peine d'être confondu avec l'Égyptien.

Sa perpétuité : La parole de Jésus-Christ est expresse, sa promesse infailible : *les portes de l'enfer* Marc. xvi. 18. *ne prévaudront jamais contre elle.* Son divin auteur lui a donné pour fondement la pierre. Vous l'avez Matt. xvi. 18. vue, assise sur cette base immobile, soutenir le choc des persécutions qui assiégèrent son berceau; aujourd'hui battue par les schismes et par les hérésies, elle repousse de son sein tout ce qui n'est pas marqué de son sceau; et se conserve pure au milieu

(1) Voyez au tome III de cette Bibliothèque, pag. 248 et suiv.

(2) S. Clem. Rom., p. 173. S. Ignace, p. 19, 32, S. Polyc., S. Iren., p. 510. S. Clem. Alex., p. 675,

de la contagion. Elle embrasse tous les temps. Au commencement, elle présenta, sous les premiers apôtres, le touchant spectacle de la plus parfaite unanimité entre les frères. Dans la suite des siècles, pourvue de tous les moyens nécessaires à sa conservation, elle entretient par la constante succession de ses évêques, le bel ordre de sa discipline. Mère féconde, inépuisable, après qu'elle nous a enfantés au salut pour la vie présente, elle nous garde pour Dieu, elle lui tient en réserve pour son royaume les enfants qu'elle a engendrés. Non, l'Eglise de Jésus-Christ ne peut défaillir jamais, pas plus que son divin auteur; elle subsiste et subsistera toujours inviolable, malgré les mauvaises mœurs et les scandaleuses défections de ses propres enfants.

Sa catholicité : Parcourez toutes les contrées de l'univers, son Eglise vous y a précédé. Pas une où elle n'ait porté la lumière; pas une où elle n'ait fondé des sociétés qui sont toutes unies à nous par la communion d'une même foi.

Déjà nous avons entendu, avant saint Cyprien, saint Irénée attester la même chose, non pour les Gaules seulement, mais pour toutes les parties de l'Occident et du monde entier. Au milieu de tant de langages divers, tout ce qu'il y avoit de chrétiens (et déjà il s'en rencontroit partout), croyoient à la même foi, à la même tradition (1).

(1) Voyez le 1^e vol. de cette Biblioth., pag. 162.

Sa sainteté : La chaste épouse de Jésus-Christ, colombe sans tache, est inaccessible à toute souillure : elle se conserve inviolable, incorruptible. Vint-il un ange du ciel nous apporter une autre doctrine, un autre Evangile; nous le repousserions, avoient dit à la fois, d'après l'apôtre, tous nos saints docteurs. Elle Gal. 1. 8. est si pure et si sainte, que même le sacrifice de la vie, le martyre même hors de l'Eglise, enduré pour le nom de Jésus-Christ, est sans mérite.

Son apostolicité : Dans la doctrine constante de saint Cyprien, et déjà si solennellement prouvée par tout ce que nous venons d'en rapporter, les évêques sont les successeurs des apôtres : tel est l'ordre établi par le souverain législateur. Ils remontent jusqu'à eux par une succession non interrompue; ils ne composent tous ensemble l'unité de l'Eglise, que par leur commune descendance des saints fondateurs de leurs Eglises. Tout ce qui ne montre point cette auguste généalogie est nouveau; il est étranger et adultère; puisqu'ayant méprisé la tradition de l'Evangile et des apôtres, il n'a succédé à personne, et n'a pris son origine que de lui-même (1). Cet argument invincible avoit été exposé antérieurement, entre autres, par saint Clément Romain, et saint Irénée (2). Tertullien, avec encore plus de vigueur : « Faites-

(1) *Epist.*, pag. 249, 258, 270. *De unit.*, pag. 255.

(2) S. Clem. Rom. *Epist.* 1, n° 42. S. Iren., *Adv. haeres.*, lib. III, c. 11, pag. 230.

» nous voir, disoit-il aux novateurs de son temps,
 » l'origine de vos Eglises, l'ordre et la succession de
 » vos évêques; en sorte que vous remontiez jusqu'aux
 » apôtres ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoli-
 » ques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la com-
 » munion des apôtres; car c'est ainsi que les Eglises
 » vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont (1)». Et, comme saint Irénée, il indique les principales des Eglises apostoliques, ajoutant, avec le noble sentiment du triomphe : Que les hérétiques essaient de produire rien de semblable!

Les desseins de Dieu sur son Eglise, soit dans les persécutions, soit dans les hérésies qui la combattent (2) : Avec saint Cyprien et Tertullien, nous y voyons des aiguillons salutaires pour ranimer la foi endormie dans les fausses douceurs de la paix; des arènes qui s'ouvrent à la vertu des martyrs, et de nouveaux triomphes pour cette foi chrétienne qui s'applaudit d'être ici-bas tributaire du martyr (3). Aussi, avec quel saint enthousiasme vous les entendez, eux et tous les saints docteurs de ces temps vraiment héroïques, défier les tyrans et les bourreaux, exciter par leurs instructions et leur exemple les athlètes de Jésus-Christ, chanter l'hymne du triomphe en

(1) *Præscr.*, cap. xxxiii.

(2) Hermas, lib. 1, cap. 11, n° 1 et 4. S. Cypr., *Epist.*, pag. 286.

(3) Eusèb., *Hist. ecclés.*, liv. viii; chap. 1. Tertull., *in Scorp.*, c. viii.

l'honneur de ceux qui ont été couronnés, imprimer le sceau de l'ignominie sur le front des lâches qui ont succombé, se vanter avec vérité que le sang de leurs martyrs est un attrait de plus pour leur religion, et la semence la plus féconde du christianisme (1)! Origène et Tertullien commandent de braver la mort avant même qu'elle ne se montre escortée de ses tortures (2). Saint Cyprien, plus sobre dans sa sagesse, et par-là plus fidèle à l'esprit évangélique, ne permet pas que l'on tente Dieu par un téméraire empressement (3). Mais tous, modèles d'éloquence autant que de vertu sacerdotale, apprennent, par leurs instructions et leurs exemples, à révéler l'autorité de cette Eglise comme celle de Jésus-Christ lui-même (4).

En établissant son Eglise sur l'unité, Jésus-Christ a voulu que l'édifice posât sur une pierre fondamentale, afin de couper court, dès la racine, à tout germe de dissension. Pierre, parmi ses apôtres, a été choisi pour être le lien de l'unité, le chef de tout l'ordre sacerdotal (5), toujours vivant dans ses suc-

(1) S. Cypr., *Epist. ad confess. ad Tiberit.* — *De lapsis.* — S. Ignace, *Epist. ad Rom.* Tertull., *ad Martyr.*, et *Apolog.*, cap. I.

(2) Tertull., *De coronâ et de fugâ in persecut.* Origen., *Exhort. ad martyr.*

(3) *Necquisquam vestrum ultro se gentilibus offerat.* (*Epist.*, pag. 334.)

(4) S. Ignace, *ad Magn.*, n° 4 ; *ad S. Polyc.*, n° 6.

(5) *De unit.*, pag. 254. S. Firmilien, *inter Epist. S. Cypr.*, LXXV, edit. Fell.

cesseurs. N'être pas uni de communion avec lui, c'est être séparé de cette église catholique, hors de laquelle il n'y a plus de salut à espérer (1). Le siège de Pierre sera donc pour tous les siècles, dans la doctrine de saint Cyprien, l'Église-mère et maîtresse, la racine et la mère de toutes les Églises, l'éminent degré de la chaire sacerdotale, près de qui l'erreur et la perfidie ne sauroient trouver accès (2). Dans la doctrine de saint Théophile d'Antioche : Pierre a reçu du divin Fondateur le soin de gouverner l'Église, non pas la sienne seulement, mais l'Église tout entière. Dans la doctrine de Tertullien lui-même, encore sur le champ de bataille où il défie tous les adversaires de l'unité catholique, repoussant tous les traits par le seul bouclier des prescriptions : « Interrogez, dit-il, ces Églises des apôtres, celles où sur leurs chaires se conserve encore leur empire : en Italie, auprès de vous est Rome, et toute son autorité. Heureuse cette ville arrosée du sang des apôtres, et enrichie de toute leur doctrine ! Là, Pierre a eu la gloire de mourir comme son maître, etc. (3). » Dans la doctrine de S. Hippolyte : « Pierre est le prince, le

(1) *Quisquis ille est et qualiscumque es, christianus non est, qui in Christi Ecclesiâ non est.* — *Epist. ad Antonian.*, pag. 249. *Epist. VIII*, pag. 181, ed. Oxon.

(2) *Eos esse Romanos ad quos perfidia habere non possit accessum.* (*Epist. LIX, ad Cornel.*)

(3) *De præscr.*, cap. XXXVII.

docteur de l'Eglise, le rocher de la foi, le premier des disciples, celui que Jésus-Christ a déclaré bienheureux, celui à qui il a donné les clefs du royaume des cieus (1)! » Dans la doctrine de saint Eusèbe de Laodicée : « Pierre, malgré sa chute, n'a rien perdu de sa puissance et de sa gloire. Non, lui a dit Jésus-Christ, je n'ai rien retranché à ta dignité; je n'ai placé personne autre en premier au-dessus de toi; je n'ai point donné mes clefs à un autre après toi. Ne crains rien, je serai fidèle à ma promesse : c'est sur toi que mon Eglise est bâtie (2). »

Que l'on s'étonne encore d'entendre, après cela, notre Bossuet s'écrier, en présence de l'Eglise gallicane : « La voilà, cette chaire romaine, tant célébrée par les Pères, et qu'ils ont exaltée comme à l'envi (3)! »

Tel est le principe de notre foi catholique : elle se montre, dès son entrée dans le monde, tout ce qu'elle sera par la suite. Comme son divin Auteur, elle est hier, aujourd'hui et demain. Bien différente des productions humaines, qui ont toujours besoin que les mains du temps viennent leur apporter leur accroissement et leur réforme. Notre tradition ressemble à ces grands fleuves qui, dès leur source, s'épanchent dans les campagnes pour s'y creuser un lit indes-

(1) Voy. Barruel, t. 1, pag. 139.

(2) *Ibid.*, pag. 209.

(3) *Serm. sur l'unité*, t. 1, édit. in-4°, pag. 494.

tructible. Nous croyons tout ce que nos pères ont cru; nos pères ont cru tout ce que nous croyons.

Nous avons donc raison d'appeler nos sacrements des sources de vie qui ont jailli pour le salut des hommes avec le sang du Rédempteur; car c'est ainsi que s'exprime toute notre sainte antiquité (1). Nous avons raison de reconnoître, dans le sacrement de *baptême*, la porte du salut, qui seule ouvre l'accès du royaume céleste, le signe de la nouvelle alliance qui distingue le vrai peuple de Dieu; car l'antique circoncision n'étoit que figure; nous seuls possédons la réalité; le bain régénérateur par lequel l'âme, réparée par l'esprit sanctifiant, est lavée, tant de la tache originelle que lui imprima le péché d'Adam, que de ses autres souillures; affranchie de la servitude du démon, initiée à une vie nouvelle; appelée à la lumière, revêtue du sceau d'enfant de Dieu. Toutes expressions d'Hermas, de saint Irénée, de saint Ignace, de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, pour ne parler que des plus anciens (2).

Dans le sacrement de *confirmation*, qui autrefois s'administroit à la suite du baptême, le ca-

(1) Le mot même *sacrement* appliqué au baptême, se lit dans les actes du concile de Carthage. (Voyez S. Cypr., edit. Oxon., pag. 158. Tert., *De baptismo*, cap. 1, *initio*.)

(2) Herm., lib. III, *simil.* IX, n° 16, etc. Voy. Poujet, Bellarm., Tournel, Martenne, *De antiquis sacramentorum ritibus*, etc.

thécumène, enfin initié aux mystères saints, reçoit, avec le même Saint-Esprit descendu visiblement sur la tête de Jésus-Christ au jour de son baptême, reçoit, disons-nous, l'onction sacrée, qui le consacre pontife de la nouvelle alliance, athlète préparé aux combats du Seigneur, roi destiné au royal héritage que le fils de Dieu nous a conquis (1).

Pour nous encore, et seulement avec quelques modifications extérieures dans la discipline, le sacrement de *pénitence* n'a pas cessé d'être tout ce qu'il fut dans la primitive antiquité : l'expiation nécessaire du péché, un port de salut dans le naufrage où le péché nous jette, un ministère de réconciliation, une magistrature sacrée. La seule lettre cinquante-cinq, de saint Cyprien à Antonien, est un code également précieux pour le pénitent, et le ministre, qu'elle met à l'abri de la rigueur comme du relâchement. Et depuis les saint Basile, les saint Athanase, les saint Augustin, les saint Pacien, les saint Grégoire de Nisse et de Nazianze, les saint Jean Chrysostôme, jusqu'à nos jours, il n'a été rien dit de plus parfait sur cette matière, que ce qu'avoient dit un saint Hermas, un saint Clément, un saint Justin, un Origène, un saint Cyprien, un Tertullien, les deux saints Denys de Corinthe et d'Alexandrie. Il est facile de le vérifier,

(1) Tertull., *De bapt.*, cap. vii. *Exinde egressi de lavacro perungimur benedictâ unctione de pristina disciplinâ.* (*Ibid.*, cap. xx.)

d'après les excellents traités composés sur cette matière, où tous ces témoignages ont été recueillis et discutés savamment.

La distinction entre l'exomologèse, confession publique, et la confession faite au prêtre, est déjà sensible par des monuments qui ne laissent aucun équivoque sur l'une et sur l'autre (1).

Sacrement de l'ordre. — S'il a pu se rencontrer, dans les temps modernes, des Aërius, des Manès, des Novat, qui ont méconnu le jugement de Dieu, la constitution donnée par Jésus-Christ à son Eglise, les lois inviolables de sa hiérarchie, les droits et les devoirs, comme aussi les limites de sa juridiction, la prééminence de l'épiscopat, la dignité du sacerdoce; ceux-là, avoient dit à l'avance S. Cyprien et Tertullien, ont entrepris de faire une Eglise humaine; ils ont rompu le pacte de l'unité, foulé sous les pieds le testament de Jésus-Christ, avec les saintes traditions reçues des apôtres (2). Rien d'arbitraire, rien de mobile dans nos saintes constitutions, s'écrie le pape saint Clément. Ainsi l'a voulu, ainsi l'a ordonné le souverain législateur; les bornes sont déterminées,

(1) Voy. le texte d'Origène rapporté au volume II de cet ouvrage, pag. 297.

L'épître canonique de S. Grégoire Thaumaturge détermine avec précision les degrés pénitentiaux. Voy. Morin, *De administr. sacr. Penit.*, lib. VI, n° 9, pag. 357.

(2) S. Cypr., *Epist. de unit. passim.* Tertull., *toto libr. Præscript.*

on ne les franchit pas sans crime (1). L'Eglise de Jésus-Christ est fondée sur l'épiscopat, s'écrie saint Cyprien; renversez le fondement, et tout l'édifice tombe en ruines (2). A la veille d'être immolé par les lions qui l'attendoient dans l'amphithéâtre, le saint évêque d'Antioche s'étoit écrié : « Obéissez à l'évêque; soyez-lui soumis en tout comme à Jésus-Christ même (3). » Telle est la doctrine de l'apôtre, la doctrine de nos pères. Et cette doctrine, s'écrie le savant évêque de Cascare, saint Archelaüs, c'est celle à laquelle nous sommes aujourd'hui encore inviolablement fidèles (4); et la sainte hiérarchie de notre église chrétienne avoit été établie dans le sanctuaire, comme l'armée des cieux à la voûte du firmament, distribuée dans ses divers degrés de lumière, respectant la loi qui lui fut imposée pour tous les siècles (5).

En même temps que tous les suffrages reconnoissent dans l'épiscopat la plénitude du sacerdoce, nos antiques monuments nous exposent les degrés divers de la hiérarchie ecclésiastique, les formes de l'élection et de l'ordination, le concours nécessaire du clergé et du peuple, les prérogatives et les fon-

(1) S. Clem. Rom., *Epist.* 1, n^o 40, 42.

(2) *Epist.* III, *ad Rogat.*, pag. 173.

(3) *Epist. ad Trall.*, n^o 3; *ad Philad.*, n^o 10; *ad Ephes.*, n^o 34.

(4) *Acta disputationis apud Fabric.*, n^o 51.

(5) S. Dyon. arcop., dans *Tabula chronogr. statüs eccles. per Jac. Gauleter.*, pag. 168.

tions de la prêtrise et du diaconat, l'institution des ordres mineurs (1), l'état des vierges, des veuves et des diaconesses (2), le gouvernement des Eglises durant la vacance du siège épiscopal (3); la correspondance établie entre les Eglises, tant par les lettres que les évêques s'écrivoient entre eux dès la plus haute antiquité, que par les synodes et conciles, d'ordinaire célébrés chaque année après la fête de Pâques; le droit exercé par eux, sans nulle réclamation, de retrancher de leur communion tout ce qui s'éloignoit de la pureté du dogme, de la morale et de la discipline, tout ce qui troubloit l'unité sacerdotale (4).

La religion, qui fut donnée à l'homme comme l'ange au jeune Tobie, pour le diriger dans son voyage sur la terre (5), a dû présider à tous les actes de sa vie. L'Évangile avoit appris à nos pères que

(1) Voy. Thomassin, *Discipl. anc. et moderne*, t. 1, pag. 667 et suiv. Si la distinction n'en paroît pas encore bien sensible dans l'église d'Orient, elle l'est bien davantage dans celle d'Occident, où elle est constatée par les lettres de saint Cyprien; celles du pape Corneille, dans son épître à Fabius d'Antioche. Tertullien parle de lecteurs dans son livre des *Prescriptions*, cap. XLII, pag. 242.

(2) S. Cypr., *Epist. ad Pompon.*, pag. 174, edit. Oxon., Thomass., *supr.*, pag. 1667. Duguët, *Confér.*, t. 1, pag. 366.

(3) Voy. Les lettres de S. Cyprien, et Petit-Didier *contre Dupin*, t. 1, pag. 278.

(4) Labbe, Fleury, *Etude des conciles*, pag. 11 et 12, in-4°. Paris, 1724.

(5) Comparaison familière à l'auteur du livre du *Pasteur*, et qui prouve

le mariage, institué par le suprême législateur de la société humaine, a été ramené par Jésus-Christ à sa pureté primitive, quand il l'éleva à la dignité de sacrement, et rendu par lui à son antique indissolubilité; alliance sacrée, qui met tout en commun entre les époux fidèles, les biens et les maux, la prière et le sacrifice(1). Quand nous disons que la sainteté du mariage proscrit le divorce, nous ne faisons que répéter l'oracle de l'antiquité (2). Quand nous disons que le mariage non approuvé et béni par l'Eglise est interdit par notre discipline, nous parlons d'après notre antiquité sainte; car elle avoit dit, que tout mariage clandestin court risque d'être réputé adultère et fornication (3).

Cette même religion, qui s'empessa d'offrir à l'homme une main tutélaire à son entrée dans la vie, ne s'en éloigne pas au moment où il en sort. Elle députe vers le lit de la souffrance des anges de paix, ministres

invinciblement la créance des anges gardiens, attestée d'ailleurs comme celle des anges rebelles, par l'*Epist. cathol.* de S. Barnabé, n° 14. Orig., *Hom.* viii, in *Exod.* n° 2; in *Num.*, n° 3; *Hom.* i in *Ps.* xxxvii, n° 2, Athenag., pag. 11, 17, S. Clem. Alex., *Strom.*, lib. vii, pag. 702. S. Just., pag. 19. Tertull., *Apol.*, cap. xxxii.

(1) Tertull., *ad Uxor.*, lib. i, cap. ii.

(2) S. Cyprien : *Quæ ita sunt nexæ, ut divelli indè non possint.* (*De bono pudic.*, pag. 7, col. 1, ed Oxon.)

(3) Herm., lib. ii, *præc.* iv, n° 1. Concil. Eliberit, *Can.* viii. Dans Labbe, tom. 1, pag. 971. *Penes nos occultæ quæquæ conjurationes, id est, non priüs apud Ecclesias professæ, juxtâ mæcham et fornicationem judicari periclitantur.* (Tertull., *De pudic.*, cap. iv.)

du Dieu mort pour les hommes, dispensateurs de ses mystères. Avec eux, la consolation et l'espérance viennent entourer les derniers moments du chrétien, dissiper ses alarmes, adoucir ses regrets, faire luire dans son âme les rayons de l'immortalité et des célestes récompenses; et c'est là le bienfait qui s'attache au sacrement de l'*Extrême-onction*. Fidèle à la tradition apostolique, notre Eglise ne sait plus porter alors que le langage de la miséricorde. Comme son auguste époux, elle appelle au royaume de gloire le larron mourant dans la pénitence; elle présente à sa bouche, prête à se fermer, le pain des forts; et le pieux vieillard Sérapion ne mourra pas sans avoir reçu, avec le corps de notre Seigneur, l'aliment nécessaire au prophète pour la route qu'il va faire (1).

Mais celui de tous nos sacrements qui ait été attaqué avec le plus de violence par les novateurs, c'est celui de l'Eucharistie. C'est contre nous-mêmes qu'ils ont osé rétorquer le reproche d'innovation et d'idolâtrie; comme l'ancien paganisme en accusoit les chrétiens, coupables, selon lui, d'ensanglanter leurs repas, en y mangeant de la chair humaine. «Ce qui venoit manifestement, dit l'abbé Fleury, du mystère de l'Eucharistie mal entendue (2)»; et devenoit

(1) Dans Eusèb., *Hist.*, lib. vi, ch. xlv. D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. III, pag. 253. Voy. le *Traité de l'Extrême-onction*, par Sainte-Beuve.

(2) *Mœurs des chrétiens*, n° xvi.

par conséquent, la plus solennelle apologie de la croyance à cet égard. Pareille à la trompette qui provoque les guerriers au combat, la voix tonnante de la tradition s'est fait entendre dans les rangs de la tribu catholique; et le camp tout entier s'est armé pour la défense de l'antique doctrine (1). Il leur a été répondu par la voix du disciple de saint Jean l'Évangéliste, d'un saint Ignace : « Ennemis de la grâce de » Jésus-Christ, ils ne veulent pas reconnoître que » l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur, la même » chair qui a souffert pour nos péchés; la même que » Dieu, son Père, a ressuscitée du tombeau. Con- » traire à ce don inestimable de sa bonté divine, ils » sont condamnés à mourir au sein de leurs disputes » interminables (2). » Il leur a été répondu, par la voix de S. Irénée : « Par ces paroles : CECI EST MON CORPS, » Jésus-Christ a institué l'oblation du Nouveau » Testament, que l'Eglise offre à Dieu par tout le » monde, suivant la tradition qu'elle a reçue des » apôtres, et qu'elle conserve avec une foi simple... » Sacrifice seul pur et agréable à Dieu, où les es- » pèces qui paroissent à nos yeux sont changées, » où la chair et le sang du Seigneur se transforment » dans notre propre chair et dans notre propre sang,

(1) Expressions de S. Cyprien, *Epist. ad Moïs.*, pag. 213, 241, 270.

(2) *Ad Smyrn.*, n° 6, 7, pag. 36, edit. Coteler.; *ad Ephes.*, n° 20, pag. 16. *Ibid.*, t. II, pag. 37, note 4.

» comme un aliment qui les nourrit et les fortifie (1). » Il leur a été répondu, par la voix d'un saint Clément d'Alexandrie, d'un Tertullien, d'un saint Cyprien, d'un saint Justin : « Que l'Eucharistie est » le sacrement du pain et du vin, changés dans le » vrai corps et dans le vrai sang de Jésus-Christ; sacrifice perpétuel qui guérit les âmes de la lèpre » du péché, établit le seul sacrifice véritable, institue les chrétiens les vrais prêtres de Jésus-Christ, » engraisse l'âme d'une nourriture spirituelle et divine (2). » Tel est le langage uniforme de l'Eglise catholique, tant sur la vérité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, que par rapport à la célébration journalière du saint sacrifice, comme étant la vive commémoration du sacrifice offert sur la croix (3). Bien que pourtant il y ait lieu de s'étonner de la franchise de pareilles déclarations faites

(1) Lib. iv, cap. xvii, n° 5; cap. xviii, n° 1; lib. v, cap. iii, n° 2, 3.

(2) Tertull., *de Cor.*, cap. iii; *de Pudicit.*, pag. 725; *de Resurr. carn.*, cap. viii, pag. 385. Clem. Alex., *Strom.*, lib. vi, pag. 613; lib. vii, pag. 707. S. Just., *Apol.* ii, pag. 97. S. Cyprian., *Conc. Carthag.*, n° 5, pag. 159, edit. Oxon.

(3) Attesté invinciblement par S. Irénée, lib. i, c. 1. Par toute la lettre lxxiii de S. Cyprien dans le iv^e vol. de cet ouvrage, p. 276 et suiv. Notre liturgie actuelle s'est formée des propres termes de la liturgie de ces premiers temps. Voy. Nicolle, *Préjugés*, pag. 462 et seq. Fell, édit. S. Cypr., *Epist.*, pag. 4. II^e partie *Apocryph.*, note 6. Rich. Simon, *Créance de l'Eglise orient. sur la transubst.* De Trévern, *Discuss. amic.*, t. i, p. 299 et suiv.; t. ii, p. 68, 112.

dans des écrits publics, dans de solennelles apologies adressées aux empereurs, à tous les ordres de l'État, bien qu'il y eût tant de danger à courir en les promulguant (1). Mais ils savoient aussi, ces hommes admirables, que, *s'il y a temps de se taire, il y a aussi* Prov. III. 7. *temps de parler*. Ils ne dévoient point nos mystères indifféremment; il falloit que les cathécumènes méritassent, par de longues épreuves, d'être initiés à la connoissance du symbole et des principales vérités de la foi chrétienne; nous l'apprenons d'Origène et de saint Irénée (2). Mais en présence des païens, ils auroient craint de paroître rougir de leur foi, et ne se souvenoient plus que de l'ordre donné par le maître, *de prêcher sur le haut des maisons, ce* Math. x. 27. *qu'ailleurs ils avoient dit à l'oreille*.

C'est par un semblable argument que nous appuyons sur une base inébranlable notre créance sur l'éminente virginité de la sainte Vierge, connue dès ces temps-là, par les païens eux-mêmes, pour mère de Dieu (3), titre ineffable qui seul justifie tous les hommages de la dévotion; sur l'invocation des saints,

(1) Origène : « Nous cachons nos mystères; oui, certes, et avec raison, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de la peine de mort, s'ils sont découverts. » (*Adv. Cels.*, lib. I, n° 3.)

(2) *Ibid.*, lib. VI, n° 10. Voy. Bingham, *Orig. eccl.*, lib. X, c. V, t. IV, pag. 119. Duguet, *Confér.*, t. I, pag. 336.

(3) « Julien reproche éternellement aux chrétiens de donner à Marie le nom de mère de Dieu; ce qui prouve l'ancienneté du mot Théotocos, qui a fait tant de bruit dans le siècle suivant. » (La Bletterie, *Vie de Julien*,

et l'usage de les adopter pour patrons (1); sur l'efficacité des prières et des oblations saintes en faveur des morts (2); sur la nécessité des œuvres de la foi (3); sur l'obligation et les conditions du jeûne, particulièrement aux mêmes époques où il est aujourd'hui pratiqué (4); sur les objets divers de notre morale chrétienne et ses bases essentielles, la foi, l'espérance, la charité (5). Nous n'enseignons que les vérités qui nous ont été transmises de génération en génération; c'est une chaîne non interrompue qui lie notre doctrine à celle de Jésus-Christ; et la continuité des canaux, par lesquels elle nous par-

pag. 371, note.) Fleury, tom. iv, pag. 102. Tertull., *De carne Christi*, cap. xvii. *Adv. Jud.*, cap. xiii. S. Iren., lib. iii, cap. xii. S. Archel., dans *Concord. de D.*, Maresch., t. ii, pag. 653.

(1) L'Histoire ecclésiastique est pleine de monuments à ce sujet; Voyez Ruynart, Fleury, Tillemont. S. Denis d'Alexandrie observe, dans son ouvrage contre Nepos, que les fidèles donnoient assez souvent à leurs enfants les noms des principaux apôtres, dont ils souhaitoient qu'ils imitassent les vertus. » (Voy. D. Ceillier, *Hist.*, t. iii, pag. 259.)

(2) *Pro animâ ejus orat et offert annuis diebus dormitionis ejus.* (Tertull., *De monog.*, cap. x.) *Oblationes pro defunctis, pro natalitiis annuâ die facimus.* *De coron.*, cap. iii. S. Cypr., *Epist.*, pag. 170. *Constit. apost.*, dans cette *Biblioth.*, t. i, pag. 181.

(3) S. Clem. Alex., *Strom.*, pag. 665. S. Cypr., pag. 70. S. Iren., lib. iv, cap. xxii.

(4) Orig., *Hom.* ix, in *Num.*, n° 2, pag. 299; x, in *Levit.*, p. 245. Tertull., *De jejun.*, cap. ii et xiii. Herm., lib. ii, *præcept.* v, n° 1, 21. Clem. Alex., *Strom.*, pag. 665.

(5) Clem. Alex., *Strom.*, lib. ii, pag. 362. *Pædag.*, lib. i, pag. 100. *Strom.*, pag. 519, S. Cypr., pag. 148.

vient, nous répond qu'elle découle de la source la plus pure.

Pour la discipline, un seul mot suffit; mais ce mot en embrasse toutes les parties : je l'emprunte à saint Cyprien : « La discipline est recommandée dans toute » la suite de nos livres saints, comme le fondement » de la foi et de la religion. On ne peut guère s'en » relâcher sans s'égarer, et s'exposer au danger de » flotter çà et là, emporté par les diverses agitations du » siècle, et sans courir le risque que le vaisseau de » l'Eglise aille se briser contre les écueils (1). »

Une autre démonstration, d'autant plus pressante que le poids s'en fortifioit de jour en jour, venoit d'elle-même ressortir du changement qu'opéroit dans l'univers l'étonnante propagation du christianisme parmi les nations infidèles. C'étoit là un argument populaire dont l'éclat, rejaillissant à la fois sur les principes et sur les disciples, manifestoit la vérité des uns et l'innocence des autres; s'étendoit sur tous les âges passés et le siècle présent, puisqu'il prouvoit le fidèle accomplissement des prédictions. Or, le fait qu'elles supposent toutes étoit évidemment au-dessus de toutes les forces humaines. Depuis Moïse, qui avoit déclaré à sa nation qu'un nouveau législateur viendrait dans la plénitude des temps, investi d'une autorité à laquelle seule il faudroit obéir, jusqu'à Ma-

Deuter. XVIII.
13.

(1) *De habitu virg.*, initio, pag. 68 ; *Epist.*, pag. 109.

lachie, le dernier des prophètes, qui désigne par les caractères de son précurseur le prochain avènement de cet ange d'un testament nouveau, objet de tant de vœux, à qui la domination est promise, à qui le temple, donc le sacerdoce qui s'y exerce, appartient en propre, tout ce qu'il y eut de prophètes en Israël avoit annoncé que l'ancienne alliance n'étoit que figurative et temporaire; qu'il viendrait donc un temps où son culte et ses sacrifices cesseroient; où le temple de Jérusalem ne seroit plus le temple d'un seul peuple, mais celui de tous les peuples du monde, à commencer par l'Égypte, berceau de la superstition païenne; le temple non plus consacré par David et Salomon, mais par un pontife éternel selon l'ordre, non de la succession, mais de Melchisedech, ordre nouveau que la loi ne connoissoit pas, et d'où les bénédictions promises aux antiques patriarches se répandroient sur toute la terre; que c'étoit du milieu de la Judée que sortiroit ce futur dominateur à qui Dieu destinoit toutes les nations pour héritage, et l'univers tout entier pour empire; que la lumière brilleroit au milieu du désert, au sein de la plus profonde nuit, pour en dissiper les ténèbres, et pour éclairer les hommes dans les voies de l'équité et du salut. A travers les voiles de l'avenir, les mêmes prophètes le contemplent ce Messie, fils de David, bien qu'engendré avant l'aurore; plus grand que Salomon en gloire et en sagesse, bien qu'abaissé

Malach. III. 1.

I. Cor. X. 11.
Isa. LVIII. 1.

Isa. XIX. 19.
LV.

Ps. CIX. 4.
Hebr. V 10.
Mich. IV. 2.

Isa. X. 16.
Ps. II. 8.

Isa. LX. 3.
Luc. I. 79. II.
32.

Ps. CIX. 3.
LXXI.

au-dessous de l'humanité par l'excès de ses humiliations et de ses souffrances, ils le voient s'avancer en triomphe vers son trône immuable, foulant sous ses pieds les peuples et les rois, qui frémissent vainement. Ps. II. 2. CIX.
 Ils l'ont vu entouré bientôt de ces mêmes peuples et 2.
 de ces mêmes rois, vaincus, percés au cœur, et bénissant leur défaite, faire retentir les louanges du Ps. XLIV. 5. 9.
 Seigneur, non plus dans la synagogue de Sion, elle est désormais réprouvée, mais dans la grande Eglise (1) Ps. XXI. 26.
 composée de toutes les tribus de l'univers, enfin Isa. XXI. 28.
 accourues à sa voix, ne formant, toutes ensemble, LII. 4. LV.
 qu'un même peuple désigné sous une dénomination 5. LXII. 2.
 nouvelle; et on ne jurera plus sur la terre que par LXV. 15.
 celui de qui elles tiendront ce nom glorieux. L'abolition du culte mosaïque; le renversement du paganisme; une législation fondée sur la justice, sur la vérité, sur la paix ou la charité, tant envers Dieu qu'envers le prochain: telles seront les conquêtes du Messie; quand Jésus-Christ paroît avec les caractères divers que ses ambassadeurs ont de si loin aperçus dans sa personne; et les peuples en effet s'ébranlent d'abord pour le combattre, bientôt pour lui rendre hommage. A peine son sang a-t-il *confirmé l'alliance* au temps Dan. XXVI. 27.
 prédit; le sacerdoce d'Aaron, et les *sacrifices* lévi- 27.
 tiques *expirent*. *Ruine de la Cité Sainte et du sanc-*

(1) Celse applique à l'Eglise catholique le nom de la grande Eglise, dans Origène, liv. v, n 59.

tuaire ; l'abomination dans le temple , destruction de Jérusalem par Tite, capitaine étranger, exécuteur, sans le savoir, des *vengeances de Dieu irrité* (1); dernière et irrémédiable *désolation* des Juifs déchus visiblement des promesses faites à leurs pères, « bannis » de la terre promise, esclaves partout où ils sont, » sans honneur, sans liberté, sans aucune figure de » peuple (2)! » Voilà pour les Juifs. Un nouveau peuple hérite des promesses qui leur avoient été faites.

Isa. v. 26. xl.
10.

Le signe donné aux peuples et aux Gentils afin qu'ils invoquent le Seigneur, l'étendard de sa croix et la gloire de son sépulcre, amènent aux pieds du Fils de l'homme ces nations si long-temps enfoncées dans les ombres de la mort. Ainsi qu'il avoit été prédit, les temples de l'idolâtrie chancelent et s'écroulent; l'ignorance et la fausse sagesse, qui en étoient les appuis, se dissipent à la clarté du nouvel astre qui vient éclairer l'univers; et, malgré tous les obstacles, le christianisme a tout renouvelé sur la terre comme

Isa. i. 8.

Isa. lxxv. 17.

dans le ciel.

La promptitude inouïe avec laquelle s'est fait un aussi merveilleux changement est un miracle visible. Les apôtres de Jésus-Christ n'avoient pas encore achevé leur course, que déjà S. Paul écrivoit aux Romains que *leur foi étoit annoncée dans tout le monde.*

Rom. i. 8.

(1) Joseph. , *De bell. jud.*, lib. vii., cap. xvi.

(2) Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, pag. 305 , édit. in-4°. Le Franc de Pompign., *l'Incrédulité convaincue par les prophéties*, cap. viii.

il écrivoit aux Colossiens : que l'*Évangile étoit ouï de toute créature qui étoit sous le ciel, qu'il étoit prêché, qu'il fructifioit, qu'il croissoit par tout l'univers.* Coloss. 1. 6.

L'effet parle, dit le grand Bossuet (1), et on voit avec combien de raison saint Paul applique aux apôtres ce passage du Psalmiste : *Leur voix s'est fait entendre par toute la terre.* Ps. XVIII. 5.

Sous leurs disciples, il n'y avoit presque plus de pays si reculé et si inconnu où l'Évangile n'eût pénétré. Les progrès alloient toujours croissans. Les mêmes peuples qu'Origène avoit déclarés être encore étrangers aux conquêtes évangéliques, Arnobe vient après, qui les range dans son domaine ; et tous successivement proposent à l'incrédulité ce défi à quoi l'on n'a pas encore répondu : Que l'on nous dise s'il est possible d'expliquer autrement que par la toute-puissance divine une propagation si fort au-dessus de toutes les forces humaines (2).

Mais le miracle des miracles, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'étoit qu'à travers tant de persécutions, et avec une doctrine aussi effrayante par ses mystères et par ses préceptes, l'Évangile eût introduit sur la terre les plus admirables vertus. Or, c'étoit là un fait dont l'évidence n'étoit pas moins sensible, ni la conséquence moins décisive pour la divinité du chris-

(1) *Supr.*, pag. 308.

(2) Voy, le 1^{er} vol. de cette *Bibliothèque choisie*, pages 219, 220 et 269.

tianisme. « Si notre religion corrige et rend meilleurs ceux qui la professent, disoit un de ses apologistes; il faut en conclure qu'elle est la vraie religion, et que toute religion qui lui est opposée est fausse (1). » Ces hommes qu'on avoit vus se livrer à tous les excès de la débauche, qui donc les avoit rendus sobres et continents? Autrefois, courant après la richesse; aujourd'hui désintéressés, partageant leurs biens avec ceux qui n'en avoient pas, mettant tout en commun; autrefois haineux et vindicatifs jusqu'à répandre le sang, ou exposer le leur; maintenant priant pour leurs ennemis, aimant jusqu'à leurs persécuteurs (2). Les païens eux-mêmes ne pouvoient leur refuser ce témoignage: Un tel est un homme de bien, c'est bien dommage seulement qu'il soit chrétien (3). *Voyez comme ils s'aiment entre eux* étoit un refrain habituel chez les païens parlant des disciples de Jésus-Christ (4). Etoit-ce la philosophie humaine qui avoit opéré cette révolution dans les mœurs? transformé de la sorte des bêtes féroces en de pacifiques agneaux (5)? Les philosophes, avec tous leurs livres, n'avoient pu réformer une simple bourgade; tandis que de misérables pêcheurs, avec leur langage rustique et leur

(1) Tertull., *Apolog.*, cap. xxi.

(2) S. Just., *Apolog.* II, pag. 61. 63. Athen., pag. 2.

(3) Tertull., *Apolog.*, cap. III.

(4) *Ibid.*, cap. xxxix.

(5) S. Clem. Alex., *Hort. ad gent.*, pag. 4.

folie selon le monde, ont changé la face de l'univers. C'est que les premiers n'étoient que des hommes ; et que le maître des apôtres étoit Dieu (1). Oui, certes, il falloit être Dieu, supérieur à la nature, pour opérer un si merveilleux ouvrage (2).

« A la bonne heure, répondoient Celse, Porphyre, Julien, et tous les incrédules de tous les temps. Mais des mystères qui heurtent la raison, mais cette foi qui ne permet pas même qu'on la discute, et commande aux esprits comme un tyran à des esclaves (3)! »

Bien loin de s'en défendre, nos apologistes professent que, quand nous croyons, nous ne voulons plus rien croire au-delà, nous croyons même qu'il n'y a plus rien à croire (4). Pourquoi? Parce qu'ils ne manquent pas assurément de motifs légitimes de croire ; parce que l'autorité qui commande la foi à ces mystères s'est fait assez connoître pour avoir le droit d'en être crue sur parole, et que, disent-ils, nous ne sommes pas gens à croire plus que d'autres, si nous n'y étions contraints par la force de la vérité qui

(1) Origen., *Contr. Cels.*, lib. I, cap. VI; lib. II, c. XIII; lib. III, c. IV; lib. V, cap. CCLXXV.

(2) Lactant., *toto opere Instit. divin.*

(3) *Apud Origen.*, liv. I, cap. III. Julien dans *Bullet, Etabliss.*, pag. 39.

(4) *Cùm credimus nihil desideramus ultrà credere.* (Tertull., *De præscr.*, cap. VIII.)

parle à nos esprits comme à nos cœurs (1). Nous ne chercherons point à les approfondir ces mystères ; nous croyons que leur vérité une fois établie , il n'y a plus de sagesse , il n'y a plus même qu'une criminelle démente à vouloir interroger Dieu sur des choses dont il s'est réservé le secret (2) ; que le seul doute devient alors un outrage fait à la majesté du Dieu qui a parlé, et à la raison elle-même. Sans doute, nous condamnons une raison présomptueuse qui en voudrait sonder les profondeurs ; mais nous ne condamnons point non plus une raison éclairée qui en étudie les fondements. Eh ! de bonne foi, cette raison, si fière de son intelligence et de ses découvertes, connoît-elle mieux et les mystères de la nature dont nous sommes environnés, et les mystères de l'essence divine dont nous sommes tous pénétrés ? Ce qui est sous nos pieds nous échappe , et nous prétendrions atteindre à ce que Dieu tient si fort élevé au-dessus de nos têtes (3) ? Après tout , au lieu de nous plaindre de la foi divine dans l'aveugle obéissance qu'elle nous commande à ses mystères, nous lui devons bien plutôt des actions de grâces, de ce qu'elle nous épargne les embarras et les

(1) Orig , *Contr. Cels.*, pag. 10. Athenag. , pag. 273.

(2) Athenag. , pag. 41. Iren. , lib. II, cap. XXV, n° 4 ; cap. XXVIII, n° 2. Minuc., pag. 318. Clem. Alex. , pag. 649.

(3) Theoph. , lib. I, pag. 74. Arnob., pag. 46, 47.

dangers de l'examen. Car enfin, puisque ni les nécessités de la vie, ni la commune faiblesse, ne permettent qu'à un bien petit nombre de personnes de s'appliquer à l'étude; quel expédient plus profitable à la plupart des hommes, que cette voie abrégée par laquelle Jésus-Christ nous amène à la connoissance de sa religion (1)? Et vous, qui nous objectez avec tant de dédain l'aveugle soumission de notre raison à des mystères que nous ne comprenons pas, n'est-ce pas le même principe qui détermine la plupart des actions de votre vie (2)?

Avec ces principes, nous avons toutes les solutions. Mais ce n'est pas assez de venger la majesté de nos mystères, il en faut montrer l'intime liaison avec les préceptes de morale chrétienne dont ils sont le fondement (3). Or, où pouvons-nous apprendre mieux à la connoître qu'à l'école de cette vénérable antiquité? La sainteté de la loi chrétienne, sa force, sa douceur, sa sévérité, son unité, ses inestimables bienfaits, exposés dans les écrits de ces premiers siècles, présentent à notre studieuse émulation un commentaire éloquent et complet de l'Évangile et des épîtres des saints apôtres, en même temps que

(1) Origin., *Contr. Cels.*, pag. 9.

(2) Théoph., pag. 74.

(3) Laclance, *Instit.*, lib. iv, cap. xxiii, xxiv. Origin., *Contr. Cels.*, pag. 110; lib. vii, pag. 409.

la réfutation des vaines théories de la sagesse philosophique.

Nos apologistes surtout s'appliquent à démontrer combien elle est divine (1); combien elle est utile au genre humain (2); combien sa révélation étoit nécessaire (3). Les preuves de sa divinité, ils les font ressortir du contraste avec le vide et le néant de la sagesse humaine (4), l'impuissance des efforts de la raison (5), sa faiblesse et son ignorance, ses écarts et ses contradictions (6), mis en parallèle avec l'autorité divine, qui seule a droit de commander au cœur de l'homme (7), avec la sainteté du législateur qui nous l'a donnée (8); avec les caractères de perfection dont elle est éminemment pourvue (9). Ils l'envisagent dans les rapports qu'elle établit entre

(1) S. Just., *Apolog.* 1, p. 40. S. Iren., lib. III, cap. 1, p. 229.

(2) Orig., *Contr. Cels.*, lib. 1, cap. LXIV. Tertull., *Apolog.*, c. XLIX.

(3) S. Clem. Roman., *Epist.* II, n° 1. Orig., *Contr. Cels.*, pag. 128. S. Cypr., *Epist. ad Donat.*, pag. 1. S. Just., *Hortat. ad gr.*, pag. 9. *Epist. ad Diogn.*, n° 8.

(4) Tous les Apologistes. Lactant., *Instit.*, lib. VI, cap. VIII; lib. VII, cap. II.

(5) Minuc., pag. 350.

(6) Tertull., *ad Nat.*, lib. II, n° 2. *Præscript.*, cap. VII; *Apolog.* cap. XLV. Theoph., lib. III, n° 3.

(7) Orig., *Contr. Cels.*, lib. III, pag. 123. Tertull., *Apolog.*, c. XXI.

(8) Lactant., lib. VI, cap. VIII.

(9) Clem. Alex., *Strom.*, lib. IV, pag. 518, 519. S. Cypr., *De orat. Dom.*, pag. 267.

Dieu et l'homme (1); dans les devoirs qu'elle prescrit aux hommes, tant pour eux-mêmes, qu'à l'égard de leurs semblables (2). Ils embrassent la carrière de la vie humaine et de la société tout entière; assignent à chaque condition comme à chaque circonstance des obligations sacrées dont ils déterminent l'étendue et les limites (3); font voir, dans la loi chrétienne, le lien le plus puissant de l'ordre social (4), la source la plus féconde de la prospérité des empires et du bonheur des particuliers (5); le supplément et le renfort nécessaire des lois naturelle et civile (6); en un mot, le code le plus vaste et le plus simple, le plus savant et le plus populaire (7); parfait, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit (8); d'une perfection qui s'accommode à tous les états (9); d'une perfection qui non-seulement réprime tout ce qui est mal, mais en condamne jusqu'à la pensée, et jusqu'aux secrets mou-

(1) Lact., lib. iv, cap. iii.

(2) *Idem.*, lib. vi, cap. x et seq. S. Clem. Alex., *toto libro Pædag.*

(3) *Idem.*, *Pædag.*, lib. i, cap. i. Lactant., lib. iii, cap. xxvi; lib. vi, cap. x et xii.

(4) *Ibid.*, lib. v, cap. viii. S. Iren., lib. iv, cap. xxvii, pag. 345.

(5) Lactant., *Epitom.*, cap. iii.

(6) S. Just., *Apolog.* ii, pag. 10. Tertull., *Apolog.*, cap. xlv.

(7) Lact., lib. iii, cap. xxv.

(8) S. Cypr., *ad Donat.*

(9) Arnob., pag. 457. Tert., *De anim.*, cap. ii. *Apolog.*, cap. xlvi.

vements qui l'excitent (1); d'une perfection qui inspire une humilité sans bassesse, une modestie sans contrainte, une liberté sans licence, une vénération mêlée de crainte et d'amour (2); retenant, comme dans un juste équilibre, tous les mouvements et toutes les affections de l'âme; parfait, en un mot, comme l'essence du Verbe de vérité, dont elle est l'ouvrage (3).

Aux principes les plus relevés, la morale chrétienne joint les motifs les plus puissants.

Crainte, espérance, sentiments, encouragements, exemples, elle réunit tout ce qui agit sur le cœur de l'homme avec le plus d'empire (4). Les motifs divers, que la raison et la conscience, l'honneur et l'estime de soi-même, l'intérêt propre, mais l'intérêt bien entendu (5), présentent à la vertu, elle les adopte, en les établissant sur les appuis les mieux assurés; elle les consacre, en les dépouillant d'un alliage humain qui les énerve et les corrompt; elle

(1) Minuc., pag. 333. Tertull., *Apolog.*, cap. XLV.

(2) S. Just., *Dialog.*, n° 8. S. Cypr., *De orat. Dom.* p. 103. Lactant. *Instit.*, cap. IV.

(3) Origen, *Contr. Cels.*, lib. VII, pag. 365. Lactant., lib. III, cap. XV.

(4) Orig., *Contr. Cels.*, pag. 151. Tert., *Apol.*, cap. XLIX. S. Cypr., *ad Demetr. in fine.* Lactant., lib. VI. *De cæli præmiis et infernorum penis.* (S. Clem. Rom., *Epist.* I, n° 35.) S. Barnab., *Epist. cathol.*, n° 7.

(5) Herm., lib. III, *simil.* VI, n° 5.

les fortifie en doublant leur action par des mobiles énergiques qui appartiennent à elle seule (1). Que l'on recherche ce que les hommes ont jamais dit, écrit, pensé de pur sur cet objet; que l'on réunisse toutes les considérations qu'ils ont proposées, tous les encouragements qu'ils ont donnés; que l'on invente encore, s'il est possible, des motifs nouveaux; jamais l'imagination la plus exaltée ne présentera rien qui n'ait été prévu, enseigné, ordonné, conseillé par le christianisme.

La force de ces motifs est aidée par l'influence des moyens les plus efficaces; la parole divine, la prière, la grâce; l'onction des consolations intérieures, les sacrements de l'Eglise. Chacun de ces moyens se trouve exposé dans les écrits dont nous parlons, avec une plénitude de témoignages et de raisonnements, avec une clarté, une précision dans les preuves, une chaleur, souvent même une pompe d'expression et un éclat d'éloquence tels, que leurs immortels auteurs n'ont laissé aux siècles d'après eux, que le mérite de les admirer, et la difficulté de les traduire.

Faut-il s'étonner après cela qu'une semblable morale, bien que combattue d'abord avec tant de fureur et d'acharnement, finisse par devenir la loi de l'uni-

(1) S. Clem., *Strom.*, lib. vi, pag. 669. Lact., lib. iv, cap. i, II. Tert., *Apolog.*, cap. XLVI.

vers (1)? Dieu, en permettant que toutes les passions humaines se déchaînaient contre elle, et ne lui laissassent aucun autre moyen de propagation que sa propre force, a voulu paroître seul consommateur, comme il étoit l'unique auteur d'un si magnifique ouvrage. Si elle eût été moins violemment attaquée, il y auroit eu moins lieu de croire qu'elle étoit l'œuvre immédiate, exclusive, du Ciel. Mais aussi, parce que toute force qui s'élève contre Dieu n'est que néant; nos apologistes, prophètes et docteurs tout à la fois, étonnés des victoires remportées déjà par la vérité chrétienne, contemplant, avec un saint ravissement, et ses victoires passées et ses victoires futures. On diroit qu'ils assistent au conseil du Dieu créateur de l'univers; et que là, il l'entendent, par un effet de cette vertu admirable qu'a sa voix de se faire obéir dès qu'elle se fait entendre, déclarer Jésus, son divin fils, digne de recevoir les hommages, non-seulement des hommes qui voudront se convertir, mais aussi des démons et des autres puissances invisibles, et lui être soumis, soit par la crainte de son nom plein d'autorité, soit par le respect qu'ils lui portent comme à leur prince légitime (2). Ils célèbrent et les nouveaux combats qui l'attendent, et les palmes glorieuses qu'elle s'appête à moissonner : ils voient

(1) Tert., *Adv. Marcion*, lib. III, cap. XX. Orig., *Contr. Cels.*, pag. 110, 183. Tert., *Adv. Jud.*, cap. VII.

(2) Orig., *Contr. Cels.*, pag. 133.

s'avancer, triomphant des puissances de la terre et des portes de l'enfer, le règne immortel de Jésus-Christ et de son Eglise; l'idolâtrie, honteuse de ses efforts, reconnoissant enfin qu'elle ne s'étoit armée que contre elle-même, et recevant la loi de ceux qu'elle s'étoit vainement flatté de réduire au néant; la croix passant du lieu infâme des supplices sur les étendards du peuple-roi, pour devenir bientôt après le plus bel ornement des têtes couronnées; le sang des martyrs devenu une semence de chrétiens; les larmes et les prières des confesseurs de la foi, plus puissantes que les sophismes des déclamateurs, que les arrêts de la tyrannie, que les feux des bourreaux; les peuples accourant en foule de l'orient et de l'occident, du midi et du septentrion, pour se confondre au sein de la céleste Jérusalem, et ne former tous ensemble qu'un seul peuple chrétien (1).

Pas une de ces propositions qui ne soit la fidèle et littérale expression d'un texte de nos plus anciens écrivains.

Restoit enfin l'objection de l'apparente nouveauté du christianisme (2); objection spécieuse, et que fortifioient les aveux mêmes de ses défenseurs. Il ne

(1) Eusèb., *Panegy. Constant. init.* Lact., *Inst.*, lib. 1, cap. 1; lib. iv, c. xiii. Orig., *Philoc.*, lib. iii, cap. xvii. S. Iren., *Adv. hares.*, lib. iii, cap. v.

(2) Arnob., pag. 91. Theoph., pag. 117. Cels., *apud Origen.*, lib. ii, pag. 91.

faisoit que de naître : or, toute nouveauté, en fait de religion, est suspecte. Les Juifs accusoient les chrétiens de n'être que les déserteurs de la religion de leurs pères, qu'ils avoient abandonnée, disoient-ils, pour des rites barbares et étrangers. Les païens, de leur côté, étoient persuadés que l'origine de leurs dieux remontoit au moins jusqu'à la naissance de leurs villes, dont ils affectoient de relever la haute antiquité. En ramenant l'Évangile à une date toute récente, et vantant d'une part l'antiquité de la loi mosaïque, de l'autre, la longue perpétuité de l'idolâtrie, les communs adversaires du christianisme armoient en leur faveur cet argument de prescription, si triomphant sous la plume de nos écrivains catholiques. L'Évangile, disoit-on, n'est pas vrai; puisque l'Évangile est nouveau (1).

Cette objection même, bien loin de nuire au christianisme, servoit merveilleusement sa cause, en ouvrant à ses apologistes un vaste champ, qu'ils ont parcouru tout entier. Ils démontrent que, si le nom du christianisme étoit récent, son auteur étoit existant dans la longue antiquité des âges, non pas seulement par le privilège de sa nature éternelle, comme fils de Dieu, conçu avant l'aurore au sein de Dieu son père, donc préexistant à tous les temps,

(1) Julien, dans la *Vie de Jovien* par La Bletterie, pag. 459. Porphyr., ap. Euseb., *Hist.*, lib. vi, cap. xix. Tryphon., dans *S. Just.*, pag. 237. Cecil., apud Minuc., pag. 43.

mais par l'anticipation de son humanité, qui le rendoit en effet présent aux vœux et aux hommages de la terre par la voix de ses prophètes, autant d'ambassadeurs députés en son nom, pour annoncer le nouveau fils de David, roi et sauveur du monde; par les figures et types de toute espèce, avant-coureurs de son avènement; par les patriarches, copies vivantes des principaux événements de sa vie mortelle, et la conformité des deux Testaments; par les caractères prophétiques imprimés en foule sur l'histoire d'un peuple entier qui n'avoit été créé que pour lui; par les révolutions politiques elles-mêmes, et les mouvements successifs des empires, tributaires, sans le savoir, de ce Jésus appelé par Dieu son père à l'héritage universel; par l'attente de toutes les nations, dont il devoit être la lumière (1). Donc, que bien que la proclamation du christianisme fût moderne, la religion du Christ étoit aussi ancienne que le monde; et qu'une chaîne d'histoire qui remontoit jusqu'au berceau de l'univers, quand elle n'eût pas attaché son premier anneau au trône de l'Éternel, n'avoit pas à redouter le reproche de nouveauté. Par ce raisonnement, nos savants apologistes frappaient tout à la fois et le Juif et le païen. Le premier, ils le

(1) Tert., *Adv. gent.*, cap. 1. *Adv. Marc.*, lib. iv, cap. xxxv, pag. 93 et suiv. S. Barnab., *Ep. cathol.*, n° 5. S. Just., pag. 325 et suiv. Tatian., *Adv. gent.*, pag. 171. Origen., *Præfat. Periarch.*, n° 4.

confondoient par l'analogie des deux Testaments, dont l'un promet, l'autre dégage la promesse; l'un annonce le Messie, en développe tous les caractères; l'autre en manifeste l'accomplissement par les contrastes mêmes et les moindres circonstances. L'Évangile achève ce que la loi mosaïque avoit commencé; il découvre ce qui étoit sous le voile; il est à la prophétie ce que le corps est à l'ombre qui le précède; ce qu'est l'image à son objet, nécessairement existant avant elle. Accord parfait qui, en montrant l'antiquité du christianisme jusque dans son ébauche, éloigne encore le soupçon de contradiction, en manifestant, par ce rigoureux rapprochement des deux alliances dans la personne d'un Messie promis et donné, la providence immuable d'un Dieu tout-puissant, qui veut bien avertir le monde des bienfaits qu'il lui prépare, et s'astreindre lui-même à l'exécution des promesses qu'il a daigné lui faire.

Pour les païens, ils les foudroient également par la confrontation des livres de Moïse : « Trésor où » Dieu avoit enfermé la religion des Juifs, et par » conséquent toute la religion chrétienne (1) »; avec les écrits des philosophes et des poètes du paganisme, dont le plus ancien, à savoir Homère, se trouve plus moderne de quinze cents années que le législateur des Hébreux, et les autres ne vont pas au-delà du

(1) Tert., *Apolog.*, cap. XLVII.

dernier des écrivains sacrés. Or, si la source de la vérité, si le dépôt d'une religion primitive appartiennent aux aînés de la famille, qui peut ici les disputer au christianisme ?

Pour en porter la démonstration jusqu'à l'évidence, nos apologistes joignent à l'autorité de la parole divine énoncée dans les livres de l'Ancien Testament, l'autorité de la parole des hommes, soumise à la critique. Pour cela, ils fouillent dans les antiquités les plus reculées, parcourent les anciennes chronologies, les origines des peuples et leurs révolutions diverses, remontent à l'établissement des sociétés politiques, à la fondation des villes et des empires, à la naissance des arts : ils portent la sonde dans cet océan immense de l'antiquité profane, si peu connue de ses propres historiens ; ils soulèvent et déchirent tous les voiles dont l'ignorance ou l'adulation s'étoient plu à couvrir ses premières annales. Aidant les recherches de l'érudition par les jugements de la critique, ils comparent et discutent les témoignages, font revivre des monuments oubliés, enrichissent leurs ennemis mêmes de trésors qu'ils ne soupçonnoient pas, et transmettent à la postérité des connoissances et des ouvrages qui, sans eux, auroient péri. Leur zèle ne se borne pas à ces savantes excursions ; c'est dans ses sanctuaires mêmes qu'ils vont attaquer l'idolâtrie. Ils interrogent sur leurs autels ces dieux si révéérés de Memphis,

d'Athènes et du Capitole; ils montrent les lieux où ils prirent naissance, et la tombe sous laquelle gisent ces prétendus immortels; ils exposent la scandaleuse histoire, trop bien prouvée, de leurs impudiques amours, de leurs violences, de leurs brigandages; et marquent leur véritable place parmi les hommes, sur les échafauds du crime, ou dans les enfers parmi les démons, qui réussirent à se faire adorer sous leurs noms. La sacrilège hypocrisie de leurs pontifes, l'imposture de leurs oracles, le fanatisme trop souvent sanguinaire de leurs sacrifices, l'impureté de leurs initiations enveloppées à dessein dans des ténèbres mystérieuses, tant de crimes publics ou secrets, dont une haine aveugle chargeoit le christianisme, pour en détourner l'opprobre de dessus les véritables auteurs, tout est démasqué, flétri à jamais.

De ces admirables écrits, il résulte que le polythéisme n'est autre chose qu'un ramas confus d'extravagances et d'obscénités, la honte ineffaçable de l'esprit humain, une dérision impie de la Divinité, un chaos informe où quelques traits de lumière, mêlés aux plus monstrueuses erreurs, décelent une source étrangère d'où la vérité s'est répandue parmi les peuples à travers l'alliage impur des interprétations humaines : donc, une vicieuse imitation, et un plagiat coupable des personnages comme des événements de nos annales sacrées, indignement tra-

vestis par la jalousie des pontifes, par l'ignorance des peuples, ou par les chants des poètes; que l'idolâtrie tout entière n'est qu'une longue hérésie dans l'histoire de la religion, et qu'il ne reste au paganisme rien en propre que ses ignorances et ses crimes (1).

Cependant le paganisme vaincu imaginoit un dernier retranchement, qui pouvoit, aux yeux des hommes prévenus, sauver encore l'honneur de la raison humaine. « Peut-être ce culte n'étoit-il qu'allégorique? et certes, la grandeur infinie de Dieu ne pouvant être exprimée par un seul nom, ni représentée sous une seule image, l'idolâtrie ne devoit-elle pas au moins excusable de l'avoir multipliée dans cette longue échelle de divinités principales ou secondaires, qui n'étoient au fond que les modifications d'un même Être, désigné par des titres divers, dont chacun correspondoit à quelque une de ses perfections? Et, puisque la raison elle-même consentoit à la fin à reconnoître l'unité d'un Dieu suprême, quel mal y avoit-il à l'adorer, soit dans les productions diverses de la nature, dont le gouvernement est assez vaste pour occuper sa toute-puissance, soit dans les génies ou démons, dont il a fait auprès des hommes les ministres de ses volontés? »

(1) Voy. tout le premier volume de cette *Bibliothèque choisie des Pères*, et la table générale, aux mots *Idolâtrie*, *Philosophes*.

Celse, Porphyre, Hiéroclès, et Julien, après eux, s'applaudissoient beaucoup de cette explication, dont la découverte ne leur appartenoit pas, puisqu'elle avoit été le rêve de Platon chez les Grecs, de Varron chez les Romains, pour ne parler que des plus illustres (1). On s'étonne que, dans un siècle tel que le nôtre, une aussi pitoyable justification, combattue victorieusement par nos premiers apologistes, ait pu trouver, jusque dans ce siècle (2), des défenseurs, et que ces patrons d'une cause perdue, abandonnée par les parties elles-mêmes, aient réussi à faire croire qu'ils étoient les inventeurs de cette étrange doctrine; quand ils ne faisoient que reproduire des erreurs mille fois réfutées. Insensés! qui remuent la cendre des morts, et refusent de voir la foudre qui les a frappés!

C'étoit là, pour le paganisme tombant en ruines, une frêle ressource. Elle avoit contre elle la religion, la morale, l'expérience, et les déclarations authentiques de ses protecteurs. Aussi, ses antagonistes achèvent-ils de l'accabler sous le concours de ces témoignages. Ils demandoient quelle idée une semblable transaction donnoit de la Divinité, si essentiellement une, que tout ce qui la multiplie la dégrade,

(1) Voy. Macrob., *Saturn.*, lib. 1, cap. xvii. Apuleius, *de Deo Socr.* Cicer., *Sonn. Scipion*. Bossuet, *Disc. sur l'hist.*, 2^e part., n^o 12.

(2) Dupuy, Court de Gebelin, Roucher, Blacwell, etc.

et tout ce qui la divise l'anéantit. « Quoi! disoient-
» ils, vous vous croiriez criminels de lèse-majesté
» envers l'empereur, vous puniriez de mort quicon-
» que transporterait à de simples magistrats le nom
» de César, bien qu'ils reçoivent tout ce qu'ils ont
» d'autorité de celle du prince : Dieu vaut-il donc
» moins que l'empereur? Que s'il est impossible d'en
» concevoir l'existence, sans admettre en lui un
» composé de toutes les perfections; ses parties du
» moins doivent ressembler à leur principe, comme
» les rayons au centre d'où ils émanent, comme les
» ruisseaux à la source qui les produit. Or, en accor-
» dant à un premier Être les attributs souverains que
» certains philosophes et quelques-uns des poètes
» théologiens réclament pour lui, comment ces
» mêmes attributs personnifiés dans les divinités sub-
» alternes, se trouvent-ils ressembler si peu à leur
» principe? Comment ces prétendues modifications
» de la Divinité sont-elles si loin de tout ce qui con-
» stitue la Divinité? D'où viennent des généalogies si
» disparates et si monstrueuses? D'où viennent ces
» discordes éternelles entre les membres d'une fa-
» mille divine, et ces impudiques alliances avec des
» créatures si fort inférieures à elle, et ces aven-
» tures sans nombre dont rougit la pudeur? Est-ce
» que la sainteté suprême entre aussi en partage des
» vices de l'humanité? Et peut-elle s'accorder avec
» elle-même dans l'exercice des qualités les plus con-

» traductoires? Jupiter, voleur dans Mercure, incestueux dans l'époux de Junon, parricide dans le fils de Saturne, assassin sous les noms d'Até, de Mars et de Bellone, peut-il se retrouver dans Jupiter protecteur de la justice et de la fidélité conjugale (1)? »

Quels exemples, pour les mœurs, que le scandale d'une corruption consacrée par une autorité respectable, par cela seul qu'elle étoit décorée du nom de divine! et le crime n'en rejaillissoit-il pas jusque sur ce Dieu lui-même, très grand, très bon, très fort, oui, sur les inscriptions de ses temples, mais en effet sans action et sans volonté; maîtrisé par les caprices de ses subalternes, et entraîné par les arrêts d'un Destin que lui-même reconnoissoit lui être supérieur? Etoit-ce bien dans les subtilités de cette captieuse théologie, que l'on pouvoit chercher un frein contre les passions, dont chacune avoit un Dieu pour complice et pour protecteur? Car, enfin, ces divinités n'avoient-elles pas toutes indifféremment leurs pontifes, leurs temples et leurs sacrifices? ou si la superstition établissoit entre elles quelque différence, c'étoit le plus souvent à l'avantage des moindres divinités. Socrate mourant oublioit Jupiter, pour sacrifier à Esculape (2).

(3) Tertull., *Apolog.*, cap. xxiv.

(2) Tert., *de Anim.*, pag. 305.

Vainement la philosophie venoit au secours de la religion, en étayant ce système du génie symbolique par des allégories nouvelles, dont les types, puisés dans la nature, divinisoient les éléments, les corps célestes, et des substances purement matérielles, nécessairement créées et périssables. Palliatif aussi coupable que le mal ! Dans cette ridicule métamorphose, l'univers prenoit la place de son auteur (1). Chaque portion de la matière devenoit une fraction de la Divinité ; et la créature recevoit les honneurs qui ne sont dus qu'au Créateur ! C'étoit pour elle que les temples fumoient de l'encens des mortels ; pour elle que, d'un bout à l'autre du monde, les places publiques ruisseloient du sang des chrétiens ! Et c'étoit des philosophes qui, non-seulement accrédoient de semblables principes, mais qui consacroient par leur enseignement l'extension que leur donnoit le fanatisme ! Car ce n'étoit pas à tort que nos apologistes, devenus à leur tour accusateurs, chargeoient la philosophie elle-même du crime de l'idolâtrie et de ses aveugles conséquences (2). Les poètes n'avoient-ils pas joui, dans l'opinion des peuples, de la renommée de philosophes ? n'étoient-ils pas les théologiens du paganisme ? Leurs hymnes,

(1) Lactant., lib. II, c. VI ; lib. V, cap. X. Origen., *Contr. Cels.*, p. 305. Arnob., p. 180. Athenag., p. 22.

(2) Lactant., *toto opere Div. Inst.*

chantés dans les temples et dans les fêtes, ne composoient-ils pas les archives du Ciel? et n'étoit-ce pas à leur voix que, du haut des autels, les crimes se répandoient sur les nations?

Les philosophes avoient beau s'isoler des poètes; Platon bannir Homère de sa république, s'élever, à force de génie, de méditations, et peut-être de souvenirs recueillis dans les écrivains sacrés, jusqu'à certains principes d'un ordre supérieur, réussir même à ériger au sein de son école une doctrine occulte et dégagée des préjugés vulgaires; lueurs incertaines, éclairs passagers! ils étoient allés bientôt se perdre dans la nuit de l'ignorance universelle. Encore ce philosophe si vanté, de combien d'erreurs n'avoit-il pas mélangé ce petit nombre de vérités, dont il faut dire, avec saint Augustin, que c'étoient des inspirations étrangères et surnaturelles, les bienfaits particuliers d'une Providence qui ne s'est jamais laissée sans témoignage parmi les hommes (1)! Lui suffit-il de quelques aperçus semés de loin en loin, pour se faire pardonner sa monstrueuse idolâtrie, son culte des démons, sa ridicule métempsycose, son éternité des âmes, de la matière et de la forme, sa promiscuité des femmes, et tout les odieux secrets de sa théurgie, ou évocation des esprits, sérieusement pratiquée par ses plus fameux disciples, par un adepte

(1) *De civit. Dei*, lib. XVIII. cap. XLII.

couronné (1)? Des spéculations arbitraires étoient-elles de nature à prévaloir contre le torrent des opinions reçues? Les réticences elles-mêmes, commandées par la politique, n'indiquoient-elles pas assez le triomphe d'une erreur que l'on n'osoit braver? Et quelle confiance pouvoit mériter une doctrine qui sembloit rougir d'elle-même, puisqu'elle n'avoit pas le courage de se montrer au grand jour? Quand elle eût été mieux défendue qu'elle ne l'étoit par la vie publique et par les mœurs personnelles de ses partisans; toujours venoit-elle échouer contre les décrets de l'autorité publique, contre la tyrannie de l'habitude et des préjugés, contre les vices de la multitude. Le platonisme seroit devenu la religion de quelques philosophes, l'idolâtrie ne cessoit pas d'être la religion des peuples. Le temple d'une Vénus impudique étoit une école bien autrement éloquente que le cap Sunium ou les jardins de l'Académie : les images de la licence et de l'impiété, étalées au Pyrée, au Capitole, et partout, dans les sanctuaires, dans les théâtres, dans les cérémonies nationales, dans les chefs-d'œuvre des arts, et dans les chants populaires, étoient, pour tous les âges, des livres bien plus persuasifs que les obscures énigmes de Platon et les sophismes de Socrate. La philosophie avoit dès long-

(1) Pictin, Iamblique, Eunape, Maxime, Julien l'apostat, etc. etc. Voy. à la table les mots *Platon*, *Demons*.

temps donné la mesure de ses efforts et de ses succès pour la réforme de l'univers. Son histoire, en effet, qu'est-elle autre chose que la honteuse révélation des erreurs humaines, un long acte d'accusation sans réplique contre le délire de la raison abandonnée à ses seules lumières? ses écoles, des arènes ouvertes au sophisme, au paradoxe, aux contradictions, souvent à la licence; ses héros, de beaux génies, si vous considérez en eux les dons de la nature, qui brillèrent au milieu du paganisme, comme les étoiles que par une nuit obscure nous apercevons de loin en loin dans un ciel chargé de nuages; nous considérons encore avec respect leurs découvertes, comme nous admirons ces voyageurs anciens qui ont cessé d'étonner depuis que l'Océan est ouvert à nos navigations; mais, sur des points plus capitaux que de beaux discours et des phrases harmonieuses, des enfants, ainsi que l'un de ses oracles n'a pas craint de le répéter, entraîné par la force de la vérité, forts pour abattre, nuls pour édifier; riches seulement d'emprunts et de larcins, aveugles conducteurs d'aveugles, dépourvus tout à la fois, et de lumières pour découvrir la vérité, et de courage pour la professer, et de l'autorité nécessaire pour la prescrire. De tous leurs efforts pour parvenir à l'intelligence des principes fondamentaux de la religion et de la morale, il n'en est qu'un dont l'esprit humain puisse se glorifier : c'est l'a-

veu qu'ont fait les plus éclairés d'entre eux de leur impuissance, et du besoin d'une révélation divine (1).

Ainsi, avant d'exposer aux regards le sanctuaire de la doctrine évangélique, il avoit été nécessaire de le dégager de tout ce qui nuisoit à la majesté de la perspective. Il falloit nettoyer le champ avant que d'y bâtir; et que le système de l'idolâtrie n'eût plus d'appuis, afin que la vérité chrétienne n'eût plus de contradicteurs. C'est là ce qu'ont exécuté nos apologistes, avec une supériorité de force et de génie que l'on pourroit regarder comme un miracle de plus ajouté à tous les miracles de la religion qu'ils défendent.

Ils n'avoient pas moins raison de voir, dans les mœurs des chrétiens, un nouvel argument en faveur du christianisme, et qu'ils avoient bien assurément le droit de faire valoir avec une confiance assurée de n'être pas démentie. Quelle éloquente apologie n'étoit-ce pas, en effet, que la vie des chrétiens de ce temps-là (2)! Etoient-ce des philosophes qui pouvoient dire, comme eux, et avec tant de vérité: Le plus léger mensonge, l'ombre seule d'une dissimulation, est pour nous un crime, que nous ne nous permettons

(1) Lactance, Tertull., *Apolog.*, cap. XLVI. Voy. la Table, au mot *Philosophes*.

(2) Lact., *Div. inst.*, lib. v, cap. XVIII. Tertull., *Apol.*, cap. XLVI.

pas au prix même de la vie (1)? Etoient-ce des philosophes, avec leurs pompeux discours sur la vertu et la règle du devoir, avec leur style sublime et leurs raisonnements si artificieusement arrangés, qui pouvoient se vanter, comme eux, d'être réellement vertueux, plutôt que de chercher à le paroître (2); de supporter, d'affronter même avec un aussi intrépide courage, non pas seulement toutes les privations, mais les disgrâces et les humiliations, mais les tortures les plus effroyables, comme le faisoient journellement des vieillards, des femmes, des enfants, allant à la mort comme on se dépouille d'un manteau importun (3), et plus éclatants de joie au milieu des bûchers, que les vainqueurs sur un char de triomphe (4)? Etoient-ce des philosophes qui avoient porté l'oubli des injures et de tout ressentiment au point non-seulement de pardonner à leurs bourreaux, mais de les bénir, et de prier pour eux (5)? Etoit-ce à des philosophes à parler de désintéressement en présence de ces chrétiens morts à toutes les ambitions humaines? Etoit-ce bien à eux à parler de sagesse, quand ils méconnoissoient

(1) S. Just., pag. 258. Lact., lib. v, cap. xix. Athenag., in *Proem. etc.*, n° 35.

(2) Minuc., pag. 350. Athenag., n° 2.

(3) Minuc., pag. 339. Lactant., lib. v, cap. xiii.

(4) *Tali curru triumphamus.* Tertull., *Apol.*, cap. XLIX.

(5) Origen., *Adv. Cels.*, lib. vii, pag. 365. Minuc., pag. 310.

le principe sans lequel il n'y a point de sagesse (1); d'humanité, quand ils fouloient sous les pieds les lois sacrées de la justice et de l'humanité par leur lâche silence et leurs honteuses adulations envers les oppresseurs de la vérité chrétienne (2)? Étoit-ce dans la vie privée de ces philosophes décorés du nom de sages, par leurs oracles, qu'il falloit chercher des exemples de chasteté, eux dont les plus renommés n'étoient pas à l'abri des soupçons les plus flétrissants (3)? quand, d'autre part, s'élevoit une philosophie pure, vraiment céleste, où toutes les vertus étoient commandées et pratiquées, où régnoit la continence la plus sévère, jusqu'à s'interdire les plaisirs même légitimes, pour mieux se garantir des plaisirs coupables; où les noms sacrés de tolérance, d'amour réciproque et fraternel, de bienfaisance et d'hospitalité, n'étoient pas des mots vides de sens; puisque tout y étoit commun, les biens et les maux, la richesse et l'indigence (4); et que leurs ennemis mêmes ne pouvoient refuser le plus éclatant hommage à l'héroïsme de la charité qui les unissoit.

(1) Lactant., *De irâ Dei*, cap. i. *Id.*, *Instit.*, lib. iv, cap. iii.

(2) *Id.*, *ibid.*, lib. v, cap. ii.

(3) Tert., *Apol.*, cap. xlvi. *De anim.*, cap. i. Voy. la note 21 de la sect. 1 du *Traité de la religion*, par Turretin, t. 1, p. 49.

(4) Theoph., lib. iii, n° 15. Minucius; Tertullien, *Apolog.* 39. Plin., *ad Traj.*, lib. x, *Epist.* 197. Origen., *Adv. Cels.*, pag. 365.

Matt. x. 24.

Le contraste étoit trop frappant pour que la haine pût y répondre autrement que par des arrêts de proscription : *Les disciples ne devoient pas être mieux traités que le maître*. Le vague des accusations portées contre le christianisme en dénotoit la fausseté ; leur inébranlable patience achevoit la démonstration, et préparoit ses victoires. En voyant croître le christianisme au milieu des persécutions, il étoit impossible de n'y pas soupçonner à la fin quelque chose de supérieur à toutes les persécutions. La foi des chrétiens s'en nourrissoit ; et l'admiration de tant de vertus attiroit, par un charme secret, les persécuteurs eux-mêmes à la reconnoissance, et bientôt à l'amour de la vérité chrétienne (1). Dieu, qui n'avoit laissé à l'Eglise d'autres armes contre l'oppression que ses larmes et la perte de son propre sang, avoit marqué, dans ses éternels décrets, le moment où la persécution devoit s'arrêter (2), mais non le combat, qui lui a été promis jusqu'à la consommation des siècles.

Avec les Juifs et les païens, l'Eglise avoit à combattre une autre sorte d'ennemis signalés à l'avance par les caractères qu'ils ont trop bien manifestés.

L'hérésie, ennemie domestique, et par-là plus dan-

(1) S. Just., *Dialog.*, pag. 265. *Apolog.*, pag. 50. Eusèb., *Hist.*, lib. iv, cap. viii. S. Clem. Alex., *ad Gent.*, pag. 4.

(2) Origen., *Adv. Cels.*, lib. iii, pag. 116.

gereuse, a pris naissance en même temps que l'Eglise, et tout près de son berceau. Elle fut donnée à l'Eglise comme cet *ange de Satan*, dont parle saint Paul, pour éprouver sa vertu. II. Cor. 12. 7.

La division ruine toute société, ou l'empêche de s'accroître. Les nombreuses hérésies qui s'élevèrent à la fois, durant les premiers âges du christianisme, l'auroient infailliblement conduit à sa ruine, s'il n'eût été dirigé par la lumière de l'Esprit Saint, comme l'apôtre dans ses tentations fut soutenu par la grâce. *Ibid.* 9. Si elles ne parvinrent pas à l'anéantir, du moins réussissoient-elles à en retarder le progrès (1); elles fournissoient à la commune haine des Juifs et des païens un spécieux prétexte de décréditer la vérité chrétienne (2). « Comment, disoit-on, croire à des hommes qui ne s'entendent pas? » Habiles à se déguiser sous toutes les formes, les hérétiques de ces temps-là, comme ceux du nôtre, avoient grand soin d'affecter, dans leurs discours, un zèle ardent pour la discipline, joint à un mépris superbe pour l'autorité; une austérité apparente dont ils savoient bien se relâcher dans la pratique habituelle (3). Vous les en-

(1) *Retardatur et veritas, aliis aliâ prædicantibus.* (S. Clem. Alex., *Strom.*, lib. VII, n° 8.)

(2) Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XXVI; et lib. IV, cap. VII. S. Cyprien, *De unit.*, *initio.*

(3) Voy. dans cette *Biblioth. chois.*, t. III pag. 210, et suiv. S. Cyprien et Tertullien, sur l'hérésie, sur l'Eglise et ses caractères.

tendez parler avec respect de l'Écriture, comme de l'unique dépôt de la foi, mais pour se croire seuls en droit de l'interpréter au gré de leurs intérêts; mais pour la corrompre, en infectant cette salutaire doctrine par un alliage impur; comme s'ils étoient les seuls sages au monde, et que la vérité eût attendu, pour se révéler aux hommes, les décisions inouïes jusque-là de ces oracles nouveaux (1). Prêtez l'oreille à leurs discours; ce que l'un avoit établi, un autre vient le détruire; ce que lui-même affirmoit la veille, demain il le combat. Unis seulement dans leur commune haine contre nos traditions saintes, ils ne savent que bâtir sur le sol mouvant des opinions humaines. Eh! comment bâtiroient-ils autrement, puisqu'il n'y a qu'une seule pierre, un seul fondement, une seule maison, hors de laquelle tout édifice est ruineux, et entraîne dans une chute inévitable, et le téméraire architecte, et l'imprudent qui vient chercher un asile sous des ruines? Au lieu de les écouter, fuyez! fuyez-les plutôt! ce sont les transfuges et les apostats de la vérité (2)! Ce n'est point là l'Église de Jésus-Christ. Elle se fait connoître à des marques certaines, et

(1) Tatian., *Adv. Gent.*, pag. 163. Tertull., *Præscr.*, cap. xxix.

(2) *Idem.*, cap. xli. S. Iren., lib. iii, cap. xxiv. S. Ignace, *ad Ephes.*, n° 6, 9; *ad Trall.*, n° 6. S. Polyc., *ad Phil.*, n° 6. Tertull., *Præscr.*, cap. iv.

que l'hérésie n'a pu et ne pourra jamais contrefaire (1) !

Déjà tous les saints docteurs des temps dont nous parlons, ont posé les principes d'après lesquels il deviendra facile de distinguer le mensonge d'avec la vérité. Saint Irénée n'a pas été seulement l'historien, il est, de plus, le savant antagoniste des hérésies qui avoient paru jusqu'à lui (2). S Cyprien, à la suite d'un saint Barnabé, d'un saint Ignace, des deux saints Denys de Corinthe et d'Alexandrie, a foudroyé, pour tous les siècles, les sacrilèges entreprises du schisme qui s'isole, et de l'hérésie qui se fait un tribunal supérieur à l'autorité de la tradition, échange la chaire de Jésus-Christ contre la chaire du démon. Origène a démasqué, en passant, l'hypocrisie des hérétiques, leurs artificieuses manœuvres, et leurs emportements (3). Tertullien combat à la fois et ceux des temps passés et ceux des temps à venir. Le seul argument de prescription est à jamais le rempart contre lequel l'hérésie viendra se briser dans tous les temps. Tous dénoncent à la fois son orgueil, sa querelleuse indocilité, l'artifice de ses équivoques, sa secrète complicité avec les ennemis déclarés de la vérité, ses mensonges, ses violences, et sa révolte contre l'Eglise, l'épouse de Jésus-Christ. Tous

(1) Tertull., *Præscr.*, cap. XXI, XXXII, XXXV. S. Cyprian., *Passim*

(2) S. Iren., lib. v, cap. XIX, p. 464.

(3) Voy. *Biblioth. chois.*, t. II, p. 311 et 312.

ont flétri à l'avance cette hérésie universelle, que nous avons vue, de nos jours, s'en prendre non plus à quelques dogmes particuliers, mais à la doctrine tout entière, insulter à toutes les croyances révérées depuis l'origine des siècles, verser à grands flots la satire et la calomnie sur tout ce qui fut antique et sacré parmi les hommes (1); substituant à la sagesse qui nous fut apportée du ciel une philosophie mensongère, perpétuellement en contradiction avec elle-même, et dont les auteurs n'ont quelque droit aux suffrages des juges raisonnables, que par les réciproques accusations qu'ils se font, avec tant de vérité, de leur commune ignorance (2). L'Eglise de Jésus-Christ a triomphé, elle triomphera jusqu'à la fin de toutes les séductions, comme de toutes les violences. La vérité éternelle l'a dit : *Les portes de l'enfer ne prévauront jamais contre elle*; l'histoire du passé fait la prophétie de l'avenir. « Cette Eglise, née dans les » opprobres et parmi les contradictions, chargée de » la haine publique, persécutée avec une fureur » inouïe, premièrement en Jésus-Christ, qui étoit » son chef, et ensuite dans tous ses membres; en » vironnée d'ennemis, pleine de faux frères, et *un* » *néant*, comme dit saint Paul, dans ses commen- » cements; attaquée encore plus vivement par le de-

(1) Athenag., *De resurr.*, n° 1. S. Irén., *Adv. hæres. proem.*, lib. iv. pag. 318.

(2) S. Just., *Hora ad Gent.*, n° 7.

» hors, et plus dangereusement divisée au dedans
» par les hérésies; dans son progrès, dans sa suite,
» presque abandonnée par le déplorable relâche-
» ment de la discipline; avec sa doctrine rebutante,
» dure à pratiquer, dure à entendre; impénétrable à
» l'esprit; contraire au sens; ennemie du monde, dont
» elle combat toutes les maximes, demeure ferme
» et inébranlable (1) ».

(1) Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 190.



TABLE DES AUTEURS

ET

OUVRAGES CITÉS DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

(La plupart des écrivains et ouvrages cités dans ce quatrième volume se trouvant indiqués dans les tables des volumes précédents, nous avons pensé qu'il seroit inutile de les répéter ici. Nous nous bornons à citer ceux qui le sont pour la première fois.)

- AMMIEN MARCELL. Dans le Recueil des historiens latins.
Vol. in-fol. Orléans. 1609.
- ANSELME (L'abbé). Oraisons funèbres. Paris, 1701.
- ARRINGHI. Roma subterranea.
- BONA (Cardin.) De rebus liturgicis. Lutet., 1676.
- BOUTROUE OU BOUTEROUE. Traité des monnaies. Paris,
1666.
- CABASILAS. Exposition de la liturgie grecque, traduct. de
Gentien Hervet.
- DENYS (S.) l'Aréopagite. Opera. Anvers, 1634.
- DUPONT. Méditations. Trad. par Brignon. Paris, 1702.
- DURAND. Ration. div. offic. Ludg., 1605.
- ÉTUDE DES CONCILES. 1 vol. in-4°. Paris, 1724.
- FÉNÉLON. ŒUVRES choisies, édit. de Boullage. Paris.
1821.
- GAULTERII (Jac. soc. Jesu). Tabula chronographica status
Ecclesiæ, vol. in-fol. Ludg., 1696.
- GREGOR. TURON. (S.) Hist. Francor.
- HINCKMAR. Remens. archiep. Opera, édit. Sirmont, 1645
et 1688.

LA HARPE. Cours de littér. , édit. de Toulouse , 1813.

MORIN (le P.) de l'Oratoire. De administr. sacram. pœnit.
Fol. 1651.

THÉMINES (de), évêque de Blois. Lettre pastor. Paris, 1792.

TURRETIN. Traité de la vérité de la religion chrétienne.

RASTIGNAC (de Chapt de), archevêque de Tours. Instr.
pastor. Paris, 1740.

VOISIN (du). De l'autorité des livres de Moïse.

ZACCAGNI. Monumenta Ecclesiæ græcæ et latinæ. Rom. ,
1698.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES QUATRE PREMIERS
VOLUMES DE CET OUVRAGE.

A.

ABANDON à la conduite de Dieu, tom. I, pag. 125 ; t. III, p. 62 ; t. IV, p. 63.

ADRIEN (l'empereur). Persécution sous son règne, tom. I, pag. 311 (note). Ecrit en faveur des chrétiens, tom. I, pag. 312. La persécution cesse sous son règne, *ibid.*, p. 275 (note).

ADVERSITÉS, tom. I, pag. 109 ; t. II, pag. 462 et suiv.

AFFLICTIONS des justes, tom. II, pag. 411 ; t. III, p. 325 ; t. IV, p. 28, 120, 125, 127, 157.

AGRIPPA. Apologiste, tom. I, pag. 275.

ALEXANDRE-LE-GRAND. Honneurs rendus par lui au Dieu des Juifs, tom. II, pag. 194, 383.

ALEXANDRE (S.), martyr à Alexandrie, tom. I, pag. 196.

ALEXANDRE (S.), martyr à Lyon, tom. IV, pag. 343.

ALEXANDRIE. Son école, tom. I, pag. 372.

ALLÉGORIES. Explication allégorique des fables du paganisme, tom. I, pag. 401 ; t. III, p. 362. — Sens allégorique des Ecritures, tom. I, pag. 109 ; t. II, p. 105.

Abus de l'allégorie, t. I, p. 170, 401, 402.

- AMBITION (crime de l'), tom. III , pag. 386 ; t. IV , p. 177, 179.
- AMBROISE , ami d'Origène , tom. II , pag. 9 (note).
- AME. Ignorance , incertitudes , contradictions des anciens philosophes sur la nature de l'âme et ses destinées. Re-prochées par S. Justin , tom. I , pag. 279, 284. Par Her-mias , tom. I , pag. 363, 364. Par S. Clément d'Alexan-drie , tom. I , pag. 402. Par Lactance , t. III , pag. 437.
- AME. Combien dégradée par le péché originel , tom. I , pag. 330, 377 ; t. III , p. 50. — Immortalité de l'âme , tom. I , pag. 300, 301 ; t. II , p. 427 ; t. III , p. 39, 43, 462, 463. — Son excellence , tom. II , pag. 298, 299 ; t. III , p. 466.
- AME naturellement chrétienne ; dans quel sens ? tom. II , pag. 361 , 447 et suiv. — (Traité de Tertullien *du Té-moignage de l'âme*), *ibid.* , p. 361, 441 , 445 ; t. III , p. 297. — Combats de l'âme et de la chair , tom. III , pag. 102, 103. — Erreur de Tertullien sur la nature de l'âme , tom. III , pag. 44, 52.
- AMMOTION (Sainte) , vierge , martyre à Alexandrie ; tom. I , pag. 196. — Autre de même nom , *ibid.*
- AMOUR profane , tom. III , pag. 170, 190.
- AMPHITHÉÂTRE (divertissements de l') , tom. III , pag. 180 et suiv. *Voy.* SPECTACLES.
- ANGES (bons) , tom. I , pag. 174 ; t. II , p. 179. Diverses ap-paritions d'anges , *ibid.* , p. 195, 198. — Le chrétien est appelé à partager la condition des anges , t. IV , p. 61 (note).
- (mauvais). *Voy.* DÉMONS , t. II , p. 374 ; t. III , p. 304 et suiv.
- ANCIENS. Leur autorité , tom. I , pag. 183. *Voy.* TRADITION.
- ANTECHRIST , tom. II , pag. 224 , 237.

ANTONIEN , évêque de Numidie. Lettre que lui adresse S. Cyprien , tom. IV , pag. 232.

ANTONIN-LE-PIEUX , empereur. Sa lettre en faveur des chrétiens , tom. I , pag. 312. — Persécution sous son règne , *ibid.* , pag. 288. — S. Justin publie , sous lui , son Apologie , *ibid.* , pag. 289 , 290.

APELLE , hérétique , nie les livres de l'Ancien Testament , tom. II , pag. 197.

APOCALYPSE (le livre de l') , tom. I , pag. 206.

APOLOGISTES du christianisme , tom. I , pag. 272 et suiv. *Voy.* SS. PÈRES , t. II , p. 1 et suiv. ; t. IV , pag. 303 et suiv.

APOSTOLIQUES (Églises) , t. III , p. 256 et suiv.

APOSTOLIQUES (Pères). *Voy.* au mot PÈRES.

APÔTRES. Ont renié ou abandonné leur maître. Ce qu'il en faut conclure , tom. II , pag. 80. — Ignorants et simples , t. I , p. 247 , 263 ; t. III , p. 338.

APÔTRES, témoins de la résurrection de Jésus-Christ , t. II , pag. 35. Calomnies de Celse contre les apôtres , *ibid.* , p. 45 , 46 , 112. Réponse d'Origène , *ibid.* , p. 46 , 49. — Ont prêché l'Évangile par tout le monde , t. II , p. 373. — Ont fondé les Églises appelées , de leur nom , apostoliques , t. III , p. 250. — Ont su tout ce qu'il étoit nécessaire qu'ils sussent et qu'ils apprissent aux peuples , t. III , p. 252.

APÔTRES. Leurs miracles , tom. III , pag. 120.

APOLLINAIRE , écrivain ecclésiastique , tom. I , pag. 335.

APOLLONIUS , sénateur romain , apologiste , tom. IV , pag. 324.

APOLLONIE (Sainte) , martyre à Alexandrie , t. I , p. 193.

APOSTASIE (Crime de l') , tom. IV , pag. 235 (note.) *Voy.*

IDOLATRIE.

- ASSEMBLÉES des chrétiens accusées de clandestinité, t. I, pag. 255 ; t. II, p. 15 ; t. III, p. 279, 283. Réponse, p. 17, 18. — Ce que l'on y faisait, t. II, p. 403. — Lieux d'assemblée durant les persécutions, tom. I, pag. 245 (note).
- ARCHELAÏUS (S.), évêque de Cascare. Sa conférence avec Manès, tom. IV, pag. 308.
- ARISTIDE. Apologiste, tom. I, pag. 274.
- ARISTON DE PELLA. Apologiste, tom. I, pag. 275.
- ARISTOTE. Son système de théologie, t. III, p. 300 (note).
- ARNOBE. Apologiste. Notice, tom. III, pag. 329 et suiv. — Jugement sur son ouvrage, *ibid.*, pag. 300 et suiv. — Ses erreurs, t. III, p. 349.
- ASCÈTES (ce que c'étoit que les), tom. II, pag. 193 (note).
- ASTÈRE URBAIN, écrivain ecclésiastique, t. IV, p. 325.
- ATHÉES célèbres, tom. III, pag. 278, 279. — Les chrétiens accusés d'ATHÉISME, tom. I, pag. 244, 297, 340 ; t. II, p. 354 ; t. IV, p. 258.
- ATTALE (S.), martyr de Lyon, tom. IV, pag. 353.
- ATHENAGORE. Apologiste, tom. I, pag. 336 et suiv.
- AUMÔNE chrétienne, tom. I, pag. 441. — Précepte de l'aumône, tom. III, pag. 441 ; t. IV, pag. 77, 78. — chez les premiers chrétiens, tom. II, pag. 404. — Comment les aumônes se distribuient, tom. I, p. 310. — *Traité de l'aumône*, par saint Cyprien, tom. IV, pag. 83 et suiv. — Avantages et excellence de l'aumône, tom. IV, pag. 86, 91. — Objections contre l'aumône, tom. IV, pag. 86, 87 (note).
- AUGUSTIN (S.), loué (*Disc. prélim.*, pag. 46 et suiv.)
- AURÈLE. Lettre de S. Cyprien, sur sa promotion à l'office de lecteur, tom. IV, pag. 197, 199.

AURÈLE (MARC). Persécution sous son règne, tom. I, pag. 336; t. IV, p. 341. — Constitution de cet empereur en faveur des chrétiens, tom. II, pag. 341 et note; *ibid.*, pag. 445.

B.

BAPTÊME, tom. I, pag. 307, 422; t. III, p. 55. — *Traité du Baptême*, par Tertullien, tom. I, pag. 289, 307. — Cérémonies du baptême, tom. II, pag. 469; tom. III, p. 56; t. IV, p. 155 (note); t. IV, p. 275. — Figuré dans l'ancienne loi, tom. III, pag. 57. — Baptême de S. Jean, tom. III, pag. 59. — Obligations du baptême, *ibid.*, tom. III, pag. 167, 168, 175; t. IV, p. 155. — Baptême des enfants. A quel âge il doit se faire, tom. IV, pag. 293.

BARNABÉ (S.). Notice sur sa vie. Son Épître catholique, tom. I, pag. 106, 112.

BASILIDE, hérétique, tom. II, pag. 73.

BEAUREGARD (le P.), jésuite, prédicateur. Cité à l'occasion des spectacles, tom. III, pag. 155, et dans le cours des notes du *Traité de Tertullien sur les Spectacles*.

BEAUTÉ. Ses écueils, tom. I, pag. 429; t. III, p. 89.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie de), ancien évêque de Senz. Son ORATOR SACER (*Disc. prélim.*, pag. 82 et suiv.)

BÉSAS (S.), soldat et martyr à Alexandrie, t. I, p. 195, 196.

BETHLÉEM. Puisque le Messie doit naître de cette ville, pourquoi n'y a-t-il plus de Bethléem? tom. II, p. 475.

BIBLIS (Sainte), martyre de Lyon, tom. IV, pag. 336.

BIEN (le souverain), tom. III, pag. 400. Consiste à con-

- naître Dieu, tom. I, pag. 283. — Ignorance des anciens philosophes sur le souverain bien. *ibid.*
- BIENS du ciel, tom. I, pag. 121, 295.
- BIENS (vrais), tom. I, pag. 178; t. II, p. 465; t. III, p. 101, 436; t. IV, p. 66, 75.
- BIENFAISANCE chrétienne, tom. I, p. 110; t. III, p. 444.
- BLANDINE (Sainte), martyre de Lyon, tom. IV, pag. 334.
- BONHEUR, tom. III, pag. 402 et suiv.
- BOSSUET. Son éloge, tom. I, pag. 411 (note).
- BOUHEREAU. Sa traduction du traité d'Origène contre Celse, tom. II, pag. 8 (note).

C.

- CAÏUS (S.), prêtre de Rome, tom. I, pag. 171.
- CALAMITÉS publiques. Les chrétiens accusés d'en être cause, tom. I, pag. 264; t. II, p. 407; t. III, p. 332, 333; t. IV, p. 14, 15, 28, 124. — Description d'une mortalité, tom. IV, pag. 119 (traité de S. Cyprien, *de Mortalitate*); d'une peste, tom. I, pag. 204.
- CALDÉENS, tom. I, pag. 133 (note); t. II, p. 237.
- CANONS APOSTOLIQUES. Jugement sur ce recueil, t. I, p. 179 et note.
- CAPTIFS (rachat des), tom. III, pag. 443; t. IV, p. 208.
- CATHARES ou purs. Hérétiques, tom. I, pag. 200 (note).
- CÉCILIUS. Un des interlocuteurs du dialogue de Minucius, tom. III, pag. 272, 328.
- CEILLIER (D. Remy). Son Histoire des auteurs ecclésiastiques (*Disc. prélimin.*, pag. 76).
- CELSE, philosophe épicurien. Ses attaques contre le christianisme, tom. I, pag. 230. — Réfuté par Origène, tom. II, pag. 8 et suiv.
- CHANTS PROFANES. Contre, tom. I, 426; t. III, p. 197.

- CHARITÉ, esprit du christianisme, tom. I, pag. 441 et suiv.; t. II, pag. 404, 405; t. III, p. 312, 438. — Exemples de charité, tom. I, pag. 123, 183, 205, 310, 342, 349, 443.
- CHARITÉ des premiers chrétiens. S'étendoit à tous les hommes, tom. I, pag. 258, 259; tom. II, p. 268, 398. — Effets de la charité, tom. III, pag. 423, 424.
- CHABITÉ (caractère de la), tom. I, pag. 410, 419.
- CHARITÉ entre les chrétiens (devoir de la), tom. I, p. 110. La lettre de S. Clément, pape, aux Corinthiens, tom. I, pag. 113 et suiv.; *ibid.*, pag. 132, 136.
- CHARITÉ PASTORALE (exemples de), tom. IV, p. 32, 47.
- CHASTÉTÉ chrétienne. Voy. les mots PURETÉ, PUDEUR, VIERGES.
- CHEREMON, évêque, confesseur dans la persécution de Dèce, tom. I, pag. 199.
- CHRÉTIEN (portrait du vrai), tom. I, pag. 408, 409.
- CHRÉTIEN. Temple de l'Esprit Saint, tom. I, pag. 110, 404 et suiv.; 409, 430. — Vocation du chrétien, *ibid.*, p. 385, 389, 432; t. III, p. 119, 137, 156, 157; t. IV, p. 157. — Chrétien tout spirituel, t. II, p. 255, 263; tom. III, p. 111. — Modestie du chrétien, tom. III, pag. 90, 93.
- CHRÉTIENS (les premiers). Tout chez eux en commun, comme au temps des apôtres; tom. I, p. 299.
- CHRÉTIENS. On les confondoit avec les Juifs, tom. II, pag. 97. — Accusés de s'en être séparés, t. II, p. 97, 187. — Accusés de magie, de crimes infâmes, tom. I, pag. 257, 307, 340, 358, 360, 408; t. II, p. 344 et suiv., 360. — On ne les persécute que parce qu'on ne les connoit pas tous, tom. I, pag. 335; t. II, p. 324 et suiv.; t. III, p. 308. — Aveux en leur faveur, tom. II,

pag. 334. — Injustice des lois qui les condamnent, t. II, pag. 332, 337. — Leurs contradictions, tom. II, p. 343. — Innocence et sainteté de la vie des chrétiens, tom. II, pag. 416, 417; t. III, p. 311, 349.

CHRÉTIENS. S'abstenoient des spectacles, tom. I, p. 360; t. III, p. 92, 181, 325; t. IV, p. 136. — Mœurs des chrétiens, tom. I, p. 299, 319, 332, 340, 360; t. II, p. 352 et suiv., 395, 404, 407; t. III, p. 310 et suiv. — Remplissent tous les devoirs de la vie civile, t. I, p. 319; t. II, p. 413, 415. — Paient fidèlement les impôts, t. I, p. 300; t. II, p. 414. — Chasteté des premiers chrétiens, t. I, p. 299. — Fêtes des chrétiens, t. II, p. 263; t. III, p. 198. — Prières des chrétiens pour les empereurs, t. I, p. 275, 300; t. II, p. 398, 410. — Repas des chrétiens, Agapes, tom. II, pag. 344, 407; t. III, p. 282; t. III, p. 310. — Ils n'offrent point de sacrifices en l'honneur des empereurs, tom. II, pag. 344, 386. — S'abstiennent de tout plaisir déshonnête, tom. II, pag. 180, 181, 289; t. III, p. 310, 311. — Les chrétiens ont-ils dégénéré? tom. II, pag. 423, tom. III, pag. 319.

CHRISTIANISME (le) n'est-il qu'une secte de philosophie? tom. II, p. 419. — Calomnies contre le christianisme, tom. I, pag. 244 et suiv. Voy. PERSÉCUTION.

CHRONION (S.), martyr d'Alexandrie, tom. I, pag. 195.

CICÉRON. Ses inconséquences, tom. III, pag. 392, 402.

CIRCONCISION. A quel peuple l'institution en appartient? tom. II, pag. 192.

— spirituelle, tom. II, pag. 302.

— des Juifs. Symbole de la nouvelle, tom. I, pag. 287.

CLÉMENT (S.), pape. Notice sur sa vie, tom. I, p. 112.

- Son Épître aux Corinthiens , pag. 113 et suivantes.
- CLÉMENT (S.) d'Alexandrie , écrivain ecclésiastique. Notice sur sa vie , tom. I , pag. 372. — Ses œuvres , *ibid.* , pag. 373 et suiv.
- COLÈRE (crime et dangers de la). *Voy.* IMPATIENCE.
- COMBESIS. Sa Bibliothèque des prédicateurs. (*Disc. prélim.* , pag. 80 et suiv.).
- COMÉDIE , TRAGÉDIE , etc. , tom. III , p. 177 , 187 , 189.
- COMÉDIEN (la profession de) réputée infâme chez les païens eux-mêmes , tom. III , pag. 185.
- COMMUNION DE PRIÈRES , tom. I , pag. 136.
- CONCILES. En usage dès les premiers temps , t. III , p. 82. — Conciles les plus célèbres des trois premiers siècles , tom. IV , pag. 347 et suiv.
- CONDUITE DE LA VIE SPIRITUELLE , tom. I , pag. 109.
- CONFESSEURS (les saints) , tom. IV , pag. 31 , 32 , 202 , 203. — On recouroit à eux pour obtenir la grâce de la réconciliation , tom. I , pag. 199 ; t. IV , p. 41 (note) , 45 (note). — Lettres que leur adresse saint Cyprien , tom. IV , pag. 182 et suiv. — Ceux qui mouroient en prison réputés martyrs , et honorés comme tels , tom. IV , pag. 199. — Précautions à prendre de la part de ceux qui les visitent , tom. IV , pag. 207.
- CONFESION des péchés , tom. IV , pag. 68 , 69. — faite au prêtre , tom. II , pag. 296 , 297.
- CONNAISSANCE DE SOI-MÊME , tom. I , pag. 428.
- CONSPIRATION. Les chrétiens ne savent point en faire , t. II , pag. 16 (note) , 396 et suiv. , 399 , 401 , 442.
- CONSTANTIN-LE-GRAND. Son éloge , tom. III , pag. 377 , 379. — Est-ce à la conversion de Constantin qu'il faut rapporter les progrès du christianisme ? tom. I , p. 219.
- CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES (livre des) , tom. I , pag. 179.

- CONTINENCE (Définition de la), tom. I, pag. 414, 415. —
 Ses caractères, tom. II, pag. 304, 305; t. III, p. 91.
- CONVERSATIONS, tom. I, pag. 426, 427.
- CORINTHE (Église de). Son éloge, tom. I, pag. 114.
- CORNEILLE (le pape saint). Son éloge, tom. IV, 219. —
 Vertu de sa confession, *ibid.*, pag. 220. — Légitimité
 de son ordination, *ibid.*, pag. 140 et suiv., 293.
- COURONNES. Les premiers chrétiens n'en permettoient pas
 l'usage, tom. I, pag. 427. — Pourquoi? *ibid.* (note),
 t. II, *ibid.*, pag. 471. — Voir les traités de Tertullien,
de Coronâ militis et *de Idololatriâ*, tom. III, pag. 289
 et note.
- COUTUME ne fait pas loi, tom. I, pag. 385; t. III, p. 95.
- CRAINTE. Commencement de la sagesse, tom. I, pag. 396;
 t. III, p. 463, 465. — Oubli de la crainte de Dieu,
 tom. III, pag. 64.
- CRESCENT, philosophe, ennemi de saint Justin, tom. I,
 pag. 323.
- CROIX. Pourquoi le Sauveur a choisi cet instrument de sa
 mort, tom. III, pag. 419.
- CROIX (signe de la), tom. II, pag. 469; t. III, p. 107,
 196.
- CULTE. Pas une religion sans culte extérieur, tom. III,
 pag. 412.
- CYPRIEN (S.), évêque de Carthage, docteur et martyr. Notice,
 tom. IV, pag. 1 et suiv. — Obligé de faire son apologie,
 t. IV, p. 230, 236, 239, 251, 254. — Son éloge, *ibid.*,
 p. 2, 3. — Son zèle et ses vertus épiscopales, t. IV, p. 181,
 236. — Consulte son clergé, t. IV, p. 197. — A beaucoup
 profité de la lecture de Tertullien, t. II, p. 317; t. IV,
 pag. 2. — Ses écrits, t. IV, pag. 7 et suiv. — Mis en
 rapport avec Tertullien, t. III, p. 54, 209. — Son Traité

de l'unité, *ibid.*, p. 214 et suiv. — Jugement de Laharpe et d'un autre écrivain célèbre sur S. Cyprien, t. IV, p. 7 (note.) — Traductions publiées de ses œuvres, t. IV, p. 182. — Sa sagesse éloignée de tout excès dans la réception des pénitents, t. IV, p. 235, 236. — Mort de S. Cyprien, tom. IV, p. 302, 303, et note.

D.

- DÈCE (l'empereur). Sa persécution, tom. I, pag. 189.
- DÉGUISEMENTS (contre les), tom. III, pag. 189.
- DÉMÉTRIEN, proconsul d'Afrique (Traité adressé à), par saint Cyprien, tom. IV, pag. 13 et suiv.
- DÉMON (le), ou *Satan*. Sa rébellion contre Dieu, tom. II, pag. 222, 259. — Persécuteur de l'Église, qu'il combat sans relâche dans ses enfants, t. IV, p. 152.
- DÉMON. Affecte la divinité, tom. II, pag. 473; tom. III, pag. 161. — Ses artifices, tom. III, pag. 2, 68; t. IV, p. 154, 155.
- DÉMONS. Ce qu'en pensoient les chrétiens, tom. I, p. 316, 331; t. II, p. 452; t. III, p. 397; t. IV, p. 8.
- DÉMONS punis dans les enfers, tom. I, pag. 332; t. II, pag. 348. — Chassés par l'invocation du nom de Jésus-Christ, et rendant témoignage à sa divinité, tom. I, pag. 162, 315, 320, 386, 395, 412; t. II, p. 374, 377; t. III, p. 305 et suiv., 398; t. IV, p. 9 (et note), p. 25, 26.
- DENYS (S.) l'Aréopagite, tom. I, pag. 273 (note).
- DENYS (S.) d'Alexandrie. Notice, tom. I, pag. 190. — Ses lettres, *ibid.*, p. 191 et suiv.
- DENYS (S.) de Corinthe, tom. I, pag. 184.

- DENYSE (Ste.), martyre à Alexandrie , tom. I , pag. 196.
- DESTIN , mot vide de sens , tom. I , pag. 305.
- DEVOIRS de la morale chrétienne , tom. I , pag. 424 ; t. III , pag. 459. — De la vie civile , tom. II , pag. 273 , 275.
- DIACRES. Leur office , tom. I , pag. 135 (note). Leur devoir , t. I , p. 137 ; t. IV , pag. 263.
- DIEU. Son existence , tom. II , pag. 361. — Contradictions des anciens philosophes sur la nature de Dieu , tom. I , pag. 365. — Dogme de l'UNITÉ de Dieu pressenti : dans tous les temps , tom. I , pag. 301 , 383 , 401 ; tom. II , pag. 379 ; t. III , p. 297 , 298 , 384 , 390. — Son unité prouvée , tom. I , pag. 167 , 341 , 418 ; t. II , p. 345 , 360 ; t. III , p. 5 , 296 ; t. IV , p. 10. — (*Traité de Tertullien contre Marcion.*) — DIEU ESPRIT pur , dégagé de toute matière , tom. II , pag. 290 , 291 ; tom. III , pag. 299. — Dans quel sens l'Écriture lui prête des organes et des passions humaines , tom. II , pag. 228 , 501. — SON ÉTERNITÉ , tom. II , pag. 483 , 527. — SON INDÉPENDANCE , tom. I , pag. 294. — Sa TOUTE-PUISSANCE , tom. I , p. 175. — SON ÉTERNITÉ , tom. II , p. 483 , 527. — SON IMMENSITÉ , tom. I , p. 346 ; t. II , pag. 254 ; t. III , p. 314 , 385.
- DIEU, PÈRE de tout ce qui existe , tom. I , pag. 176 , 294 , 297 , 422 , 329 , 350 , 486 ; t. III , p. 333. — Sa JUSTICE , t. I , p. 359 ; t. II , p. 313 ; t. III , p. 38 , 60 , 463 , 464 ; t. IV , p. 19. — Sa BONTÉ , t. I , p. 423 ; t. II , p. 489 , 490 , 496. — Accord de la justice et de la bonté dans Dieu , tom. II , pag. 490 et suiv. , 499 , 502 ; tom. III , pag. 39. — Sa PROVIDENCE , tom. I , pag. 117 , 296 , 315 , 349 , 358 ; t. II , p. 291 ; t. III , p. 35 , 143 , 293 et suiv. , 404 et suiv. , 454. — *Traité de Lactance sur l'œuvre de Dieu* , pag. 465 et suiv. — SON INCOMPRÉ-

HENSIBILITÉ, tom. I, pag. 418; tom. II, pag. 227, 229, 495.

DIEU CONNU ET INCONNU. Comment? tom. II, pag. 229. — NOMS qui conviennent à la grandeur de Dieu, tom. I, pag. 347; t. IV, p. 11. — Le nom de Dieu peut-il se donner aux idoles? tom. II, pag. 191, 192. — PRESCIENCE de Dieu, tom. II, pag. 497, 507. — Dieu est-il l'auteur du mal? tom. II, pag. 226, 259. — Dieu seul adorable, tom. II, pag. 260, 264; t. III, p. 333.

DIEUX du paganisme. Avoient été des hommes, t. I, p. 243; t. II, p. 355 et suiv.; p. 382 et suiv.; tom. III, p. 301, 309. — Dieux infâmes, tom. II, pag. 358 et suiv.; t. III, pag. 349, 386 et suiv. — Favorisoient les vices, tom. I, pag. 251, 281. — Ne sont que des démons, tom. II, pag. 375. (Tous nos apologistes. Traités de Tatien, S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, S. Théophile d'Antioche, de Tertullien, *Adversus gentes et de Idololatriâ*; de S. Cyprien, *de Vanitate idololatriæ*; de Minucius Felix, *in Octavio*; de Lactance, Arnobe, Julius-Firmicus, *Adversus gentes*.)

DIMANCHE (jour du), tom. I, pag. 287, 310, 407; t. II, p. 263.

DIMANCHE, jour d'assemblée des premiers chrétiens, t. I, p. 311. — Témoignage de S. Justin, de S. Clément d'Alexandrie, t. I, pag. 407.

DIACLÉTIEN. Se vante d'avoir exterminé le christianisme, tom. I, pag. 269.

DIOGNET. Lettre célèbre qui lui est adressée, tom. I, pag. 318.

DIOSCORE, confesseur à Alexandrie, tom. I, pag. 197.

DISCIPLINE (éloge de la), tom. IV, pag. 73. — Du maintien de la discipline, *ibid.*, p. 298.

- DOMESTIQUES (devoirs envers les), tom. I, pag. 110.
 DU PIN (Élies). Jugement sur la Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques. (*Discours prélimin.* , pag. 75 et suiv.)

E.

- ÉCOLES , chez les chrétiens , tom. I, p. 372 (note).
 ÉCRITURE SAINTE. Son éloge , tom. I, p. 108, 208 (note), 328; tom. II, p. 289, 363, 364. — Son antiquité , t. I, p. 280, 327, 328, 360, 393, 403, 408; tom. II, p. 213, 363. — Comparée avec les livres des philosophes , tom. II, p. 285 et suiv. — A qui appartiennent les Écritures , tom. III, p. 224. — Ses obscurités , t. II, p. 285 et suiv.; tom. III, p. 223.
 ÉCRITURE SAINTE , est l'âme du discours chrétien (*Disc. prélimin.* , p. 5.) — Abus que les hérétiques en font , tom. III, p. 221 et suiv.
 ÉCRIVAINS PROFANES des temps apostoliques , tom. I, p. 207.
 ÉGALITÉ parmi les hommes , tom. III, p. 253, 429.
 ÉGLISE fondée par J.-C. , tom. I, p. 162. — Son unité , *ib.* , tom. IV, p. 254. — Apostolocité , tom. I, p. 165, 166.
 ÉGLISE CHRÉTIENNE. Son histoire , tom. I, p. 325. (*Voyez PERSÉCUTION.*) — S'accroît par les persécutions , tom. I, p. 216, 220, 286. — Son antiquité , *ibid.* , p. 417. — Son unité , *ibid.* , p. 163, 417; tom. III, p. 214, 237, 238 et suiv. — Église catholique , opposée à celle des hérétiques , tom. II, p. 200; tom. III, p. 244, 246, 420. — Propagation merveilleuse de l'Église chrétienne , tom. II, p. 435, 446; tom. IV, p. 146; *ibid.* , p. 217 et suiv.
 ÉGLISE ROMAINE. Sa prééminence , tom. I, p. 166, 186. —

- Centre de l'unité catholique, tom. III, p. 242, 243; tom. IV, p. 260. — Sainteté, tom. III, p. 245. — Apostolicité, tom. III, 247, 248 et suiv. — Infaillibilité, tom. III, p. 254.
- ÉGLISES, temples. Les premiers chrétiens en avoient-ils? tom. II, p. 256, 261, 262; tom. III, p. 312 (note), 453 (note). — Église est comparée avec une tour. (Pasteur d'Hermas), tom. I, p. 175.
- ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE. Son histoire, ses caractères (*Disc. prélimin.*), tom. I, p. 1 et suiv. — Ce qu'elle est aujourd'hui, *ibid.*, p. 57. — Éloquence des Saints Pères, *ibid.*, p. 16 et suiv.
- ENNEMIS (Amour des), tom. II, p. 398, 441.
- ENFER (Éternité des peines de l'), doctrine d'Hermas, t. I, p. 178; de St. Justin, *ibid.*, p. 294, 317. — Reconnue par Origène, t. II, p. 183; par Tertullien, *ibid.*, p. 431; tom. III, p. 40; par Minucius Felix, tom. III, p. 319; par Lactance, tom. III, p. 457; par St. Cyprien, tom. IV, p. 19, 30, 163.
- ENVIE (crime et dangers de l'), tom. I, p. 116; tom. IV, p. 165. (Traité de St. Cyprien à ce sujet.)
- ÉONES (Hérésie des), tom. I, p. 164.
- ÉPAGATHE (S.), martyr, tom. IV, pag. 375.
- ÉPICURE. Son système, tom. I, p. 368, 371; tom. III, p. 403, 404.
- ÉPIMAQUE (S.), martyr à Alexandrie, tom. I, p. 196.
- ESPÉRANCE chrétienne, tom. II, p. 132.
- ÉTUDES PROFANES. Leurs dangers, tom. III, p. 303, 421.
- ÉVANGILE. Son authenticité, tom. II, p. 516; sa propagation, tom. I, p. 402, 420; tom. II, p. 435, 446. — Réforme qu'il a opérée, tom. II, p. 32, 56. — Malgré tous les obstacles, tom. II, p. 252.

- ÉVANGILE. Tom. I, p. 309; évangile de S. Mathieu, t. I, p. 107. — Évangile de S. Luc, rejeté par les Marcionites, tom. II, p. 515 (note).
- ÉVANGÉLISTES. Quels ils étoient, tom. I, p. 272 et note.
- ÉVANGÉLISTES. A qui ce nom étoit donné depuis la publication des évangiles, tom. I, p. 172, 272.
- ÉVÊQUE. Respect dû à sa dignité, tom. I, p. 135, 136 et suiv., t. IV, p. 262, 264. — Ne fait rien sans son conseil, tom. IV, p. 272 et suiv. — Science nécessaire à l'évêque, tom. IV p. 297.
- ÉVHEMÈRE, historien du paganisme, tom. III, p. 385.
- ÉTERNITÉ comparée au temps, tom. I, p. 334.
- EUCARISTIE (Présence réelle de Jésus-Christ dans l').
 - Doctrine de S. Ignace, tom. I, p. 142, 148, 167; de S. Irénée, tom. I, p. 167; de S. Justin, *ibid.*, p. 308; de S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 422, 439; d'Origène, tom. II, p. 295; de Tertullien, t. II, p. 524, 525; de S. Cyprien, tom. IV, pag. 48, 65, 145. — Usage de la recevoir le matin, t. IV, p. 284 (note). — Punition du crime de la communion indigne, t. IV, pag. 48.
- EXEMPLE, son influence, tom. III, pag. 167; tom. IV, pag. 137.
- EXOMOLOGÈSE. Ce que l'on entendoit par ce mot, tom. III, p. 71, 72 et suiv.; tom. IV, p. 68, 233. (note.)
- EXORCISMES dans le baptême, tom. IV, p. 125, 155, 156 (note). — Sur les possédés, voyez DÉMONS CHASSÉS et PUISSANCE DU NOM DE JÉSUS-CHRIST.

F.

- FARD (usage du) condamné, tom. III, pag. 90; t. IV, pag. 79.
- FAUTES LÉGÈRES, tom. I, pag. 421.
- FELICISSIME (schisme de), tom. IV, pag. 222. (Lettre de saint Cyprien à ce sujet), 226.
- FICTIONS; condamnées, tom. III, pag. 189, 190.
- FIGURES de Jésus-Christ dans l'ancienne loi, tom. I, p. 110, 167; t. II, p. 505, 509, 510, 511.
- FOI, tom. I, pag. 176, 351, 394, 395, 400; t. II, p. 112. — Don de Dieu, tom. I, pag. 395; tom. II, pag. 303. — Embrasse tous les devoirs de la vie, tom. I, p. 424. — Foi aux mystères, tom. I, p. 111, 394; tom. II, pag. 121, 208, 209. — Sans la foi point de salut, t. II, p. 303; tom. III, p. 232. — Sans la foi, les bonnes œuvres elles-mêmes ne profitent pas, tom. I, pag. 413.
- FOI. Véritable démonstration, tom. I, pag. 416.
- FOI aveugle (dans quel sens?), tom. II, pag. 20, 21; t. III, p. 345.
- FOI (SYMBOLE de profession de), tom. I, pag. 162, 175, 294, 298, 329, 341, 346, 355, 381, 418, 423, 424; t. III, p. 219.
- FOI par les œuvres. Doctrine de S. Clément, pape, tom. I, pag. 121. — du Pasteur d'Herma, *ib.*, pag. 176. — de Tertullien, tom. III, pag. 65, 157. — De S. Cyprien, tom. IV, pag. 160, 271.
- FOLIE. Ce que c'est que la folie de la foi chrétienne, tom. II, pag. 23, 113.
- FOLIE de la croix, tom. III, pag. 18, 19.
- FOLIE reprochée aux chrétiens, tom. I, pag. 298.

- FRONTON. Ses attaques contre le christianisme, tom. I, pag. 236.
- FUITE DANS LA PERSÉCUTION. Est-elle permise? tom. III, pag. 147. — Traité de Tertullien à ce sujet, *ibid.*, pag. 37.

G.

- GALÈRE. Sa persécution, tom. I, pag. 270; III, pag. 470.
— Sa punition, *ibid.*, pag. 473.
- GALILÉENS. Les chrétiens désignés par ce nom, tom. I, pag. 239.
- GENÈSE vengée contre les calomnies de Celse, tom. II, pag. 225.
- GERMAIN, évêque. Plainte contre lui par S. Denis d'Alexandrie, tom. I, pag. 202.
- GLOIRE (vaine), tom. I, pag. 137; t. II, p. 310.
- GNOSTIQUES. Ce que c'est, tom. I, pag. 403, et note; combattus par S. Clément d'Alexandrie, tom. I, par Tertullien, tom. III, pag. 140.
- GOURCY (l'abbé de), traducteur d'Origène, tom. II, p. 8; de Tertullien, *ibid.*, p. 320.
- GRACE. Sa nécessité, tom. II, pag. 300, 303; tom. IV, pag. 150. — Effets de la grâce divine, tom. IV, p. 168 et suiv.
- GRÉGOIRE (S.) Thaumaturge, évêque de Néocésarée, t. IV, pag. 311.

H.

- HÉGÉSIPPE, historien, tom. I, pag. 187.
- HÉLÈNE, femme de l'empereur Julien, tom. III, pag. 129.
- HÉRÉSIES, doctrines de mensonge et d'erreur. Comparées à des rochers stériles, tom. I, pag. 357.

HÉRÉSIE, tom. I, p. 138, 140, 407. 417. — Ses caractères, tom. II, pag. 517, 518, 519 — Le Démon, père de l'hérésie, tom. III, pag. 211, 217.

HÉRÉSIES des temps apostoliques, tom. I, pag. 177; t. III, pag. 141. — *Traité des hérésies de S. Irénée*, pag. 160 et suiv.; tom. II, pag. 141. — Sens de cette parole : *Il faut qu'il y ait des hérésies*, tom. III, pag. 212, 213, 226. — Causes de l'hérésie, tom. III, pag. 213, 216, 217. — Nouveauté de l'hérésie, tom. III, pag. 214, 255, 259. — Ses variations, tom. III, pag. 226. — Ses progrès et sa chute, tom. III, p. 234. — La philosophie en a été la source, tom. III, pag. 47. — Ne mérite pas le nom de chrétiens, tom. II, pag. 200. — Argument général et invincible contre toutes les hérésies, tom. II, pag. 515, 426 (tout le *Traité de Tertullien, des Prescriptions.*)

HÉRÉTIQUES des premiers temps. — Les persécuteurs les épargnoient, tom. I, pag. 303, 356, 407, 417. — Comment on agit avec eux, tom. I, pag. 153; t. III, p. 128. — Leurs artifices, tom. I, pag. 186, 227; t. III, p. 221, 247. — Ce qu'il faut penser de la vertu des hérétiques, tom. II, pag. 311, 312; t. III, p. 230, 231, 233. — Mœurs des hérétiques, tom. III, p. 225. — Question de la rebaptisation des hérétiques, t. IV, p. 274.

HERMAS, écrivain des temps apostoliques, auteur du livre intitulé *le Pasteur*. Extraits de ce livre, tom. I, p. 174 et suiv. — Erreurs qui lui sont reprochées, *ibid.*, pag. 174.

HERMIAS, écrivain ecclésiastique, tom. I, pag. 361. — Traduction de son livre : *Irrisio philosophorum.*

- HERMOGÈNE, hérétique. Son système réfuté par Tertullien , tom. III , p. 1 (note). — Son caractère , *ibid* , pag. 2.
- HÉRON , ATER , ISIDORE (SS.) , martyrs à Alexandrie , dans la persécution de Dèce , tom. I , p. 196.
- HEXAPLES d'Origène , tom. II , pag. 275.
- HIÉRARCHIE chrétienne , tom. I , pag. 118 , 119 , 137. — Doctrine de S. Ignace d'Antioche , *ibid* , pag. 134 , 139 , 181.
- HIÉROCLÈS. Ses attaques contre le christianisme , tom. I , pag. 236. — Son caractère , tom. III , pag. 421.
- HIPPOLYTE (S.) , évêque , docteur et martyr , t. I , p. 448 et suiv.
- HOMÉLIES des SS. Pères. (*Discours prélimin.* , pag. 66.)
- HOMME. Son excellence , tom. II , pag. 165 et suiv. ; tom. III , pag. 29 , 30 , 117 , 391. — Distinction de l'homme d'avec les animaux , tom. II , pag. 164 et suiv. ; tom. III , pag. 437. — Sa dignité , *ibid.* , pag. 151.
- HOMME (foiblesse de l') , tom. I , pag. 122 , 288 , 330 ; tom. IV , pag. 122. — Comment il peut ressembler à Dieu , tom. I , pag. 322.
- HOSPITALITÉ (devoir de l') , tom. III , pag. 443.
- HUMILITÉ. Vertu chrétienne , tom. II , pag. 213 ; t. IV , p. 196.

I. J.

- IAMBLIQUE , disciple de Porphyre , tom. I , pag. 235 (note).
Sa théurgie , *ibid.*
- JEAN (S.) l'évangéliste. Histoire du jeune voleur converti par lui , tom. I , pag. 443.
- JEAN CHRYSOSTOME (S.) , loué. (*Discours prélimin.* , p. 44 et suiv. , *ibid.* , pag. 63.)
- JÉRÔME (S.) . Son opinion sur la meilleure manière de tra-

- duire, tom. I, pag. 87 et suiv. — Son *Traité des hommes illustres*, *ibid.*, pag. 70.
- JÉSUS-CHRIST. Sa divinité, tom. I, pag. 121, 140, 298, 421, 422. — FILS DE DIEU. Doctrine de S. Polycarpe, tom. I, pag. 154, 155; de S. Justin, tom. I, p. 321; d'Origène, t. II, 223, 293; de Lactance, t. III, p. 412; de S. Cyprien, t. IV, p. 7. — VERBE DE DIEU, t. I, p. 355, 375. — VERBE LUMIÈRE, t. II, p. 231. — Il a parlé dans tous les temps, t. I, p. 231. — Source de salut, t. I, p. 121. — JÉSUS - CHRIST, ROI, t. II, p. 44, 476. — MONARQUE UNIVERSEL, t. I, p. 133, 140, 154. — Juge futur des vivants et des morts, tom. IV, p. 118. — JÉSUS-CHRIST. Sa divine nature immuable, tom. II, p. 143, 181. — JÉSUS-CHRIST (DEUX NATURES EN), t. II, p. 233, 236; t. III, pag. 21. — JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR. Témoignage de S. Justin, tom. I, pag. 321. A souffert pour tous, *ibid.* JÉSUS-CHRIST a-t-il partagé les souillures de l'humanité? Calomnie de Celse, tom. II, p. 142. — JÉSUS-CHRIST seul n'a jamais péché, tom. II, p. 301. — JÉSUS-CHRIST, modèle du chrétien, tom. I, pag. 135, 136.
- JÉSUS-CHRIST HOMME. Sa personne, tom. II, pag. 235. — Calomnies de Celse contre la personne de Jésus-Christ, tom. II, pag. 55, 58, 79, 146; tom. III, pag. 339. — Vérité de sa chair mortelle, tom. II, pag. 508, 526. — *Objections*. Pourquoi venu sur la terre? Réponse, t. II, pag. 135, 176. — Pourquoi s'étoit fait attendre si longtemps? tom. II, p. 139; tom. III, pag. 352 et suiv. — Pourquoi étant sur la croix il n'en est pas descendu pour manifester sa divinité? tom. II, pag. 92; tom. III, pag. 340. — Jésus-Christ mis à mort par les Juifs et par les Romains, t. II, p. 370. — JÉSUS-CHRIST (DOUBLE AVÈNEMENT DE), prédit par ses prophètes, tom. II,

- p. 41, 509. — JÉSUS-CHRIST annoncé par les figures de l'Ancien-Testament, t. I, p. 109, 304; t. II, p. 505, 509, 510, 511. — JÉSUS-CHRIST HOMME. Ses humiliations prédites par les prophètes, tom. II, pag. 509, 512. — Son humanité sainte vengée par Tertullien, tom. II, pag. 508. Traité de la chair de Jésus-Christ, tom. III, pag. 10 et suiv., 339. — JÉSUS-CHRIST. SES MIRACLES, tom. I, pag. 273; tom. II, pag. 31, 369; tom. III, pag. 420. *Voy.* l'article MIRACLE.
- JÉSUS-CHRIST LÉGISLATEUR, tom. I, pag. 300, 320, 381, 408, 412. — N'a point aboli la loi, tom. I, pag. 180. — Excellence de sa morale, tom. I, p. 155, 176, 288, 300. (*Voy.* ÉVANGILE, MORALE CHRÉTIENNE.)
- JÉSUS-CHRIST. Pourquoi les abaissements de son humanité? tom. III, pag. 414 et suiv., 419. — Celse lui reproche l'obscurité de sa naissance. Réponse par Origène, t. II, pag. 33. — Jésus-Christ, né d'une Vierge, tom. II, pag. 235; tom. III, pag. 24. — Sa fuite en Égypte, tom. II, pag. 49, 50. — Si Jésus-Christ savoit à l'avance qu'il devoit souffrir, pourquoi s'y exposer? *Objection* de Celse et réponse d'Origène, tom. II, pag. 64. — Pourquoi Judas l'a-t-il trahi, après avoir été averti par lui? *Objection* de Celse et réponse d'Origène, t. II, pag. 65.
- JÉSUS-CHRIST. SA RÉSURRECTION, tom. II, pag. 87, 197. — *Objection*: il auroit dû se montrer publiquement après sa résurrection, tom. II, pag. 89? Réponse, *ibid.*
- JÉSUS-CHRIST MESSIE. Pourquoi a-t-il été envoyé aux pécheurs? *Objection* de Celse et réponse d'Origène, t. II, pag. 124, 131. — Toutes les prophéties qui l'annoncent comme Messie ont été accomplies, tom. II, pag. 59. — BIENFAIT de la venue de Jésus-Christ, t. I, p. 121,

133, 168, 320, 375, 381, 384; tom. II, pag. 506; tom. III, pag. 17, 18, 340, 341. — PUISSANCE DE SON NOM, tom. I, pag. 162, 315, 320, 386, 412; tom. II, pag. 374 et suiv.; tom. III, pag. 305; tom. IV, p. 25.
V. DÉMONS CHASSÉS. — RÉFORME qu'il a opérée dans le monde, tom. II, pag. 110, 129, 140. *Voy.* CHRÉTIENS. ÉVANGILE.

JÉSUS-CHRIST. *Sa miséricorde envers les pécheurs*, t. II, pag. 520, 522; tom. III, pag. 70, 130.

JEUNE (Précepte du), tom. II, pag. 312; t. III, p. 77. *Traité du Jeûne* par Tertullien. — Avantage du jeûne, *ibid.*, pag. 78 et suiv.

JEUNE (Pratique du), tom. IV, pag. 54.

IDOLÂTRIE. Son extravagance, tom. I, p. 302; tom. II, p. 381. — Ses infamies, tom. I, pag. 304 (note); t. II, pag. 279, 281, 333, 354; t. III, p. 309, 310, 357, 359, 360. — *Traité de la Vanité des idoles* de S. Cyprien, t. IV, p. 7 et suiv. — L'absurdité de l'idolâtrie, reconnue par les païens eux-mêmes, tom. I, pag. 252, 301; pag. 392 et suiv.

IDOLÂTRIE. A produit les spectacles : elle y règne encore, tom. III, pag. 167 et suiv.; *ib.*, pag. 188, 190, 325; tom. IV, pag. 135.

IDOLÂTRIE (Crime de l'). Se rencontre même parmi les chrétiens, tom. II, p. 457 et suiv. — *Traité de l'Idolâtrie* par Tertullien.

IGNACE (S.), d'Antioche. Notice, tom. I, pag. 126. — Ses épîtres, *ib.*, p. 129 et suiv. — Se nomme lui même Théophore, *ib.*, p. 131 (note).

IMAGES. N'étaient point interdites aux premiers chrétiens, tom. III, p. 119.

IMMORTALITÉ (désir de l'), tom. II, pag. 453. — Im-

- mortalité de l'âme. *Voy. AMÉ.* — Espérance de l'immortalité, soutien dans les épreuves, tom. III, pag. 437.
- IMPATIENCE. Ses désordres, tom. III, pag. 124 et suiv.; t. IV, p. 112.
- IMPURETÉ (crime de l'), tom. III, p. 115, 121, 175. — Impureté des spectacles, t. III, p. 177, 183, 462.
- INDIFFÉRENCE religieuse, t. II, p. 380; t. III, p. 342, 343; t. IV, p. 26, 153.
- INDULGENCE. Danger, et crime d'une trop grande indulgence envers les pécheurs, tom. IV, p. 40 et suiv., 43, 51 (note).
- INDULGENCES. Témoignage de S. Cyprien en faveur des indulgences, tom. IV, pag. 44, 301.
- IRÉNÉE (S.). Notice sur sa vie, tom. I, p. 157. Son Traité des hérésies, *ibid.*, pag. 159 et suiv. — Erreurs qu'on lui a reprochées, t. I, p. 170.
- JOSEPHE (l'historien), tom. I, pag. 207.
- JUGEMENT APRÈS LA MORT, tom. I, pag. 293, 330; t. III, p. 454.
- JUGEMENT DERNIER à la fin des siècles, tom. I, pag. 295, 320; t. II, p. 427, 430; t. III, pag. 201, 455; t. IV, p. 29, 139.
- ISQUYRION (S.), martyr à Alexandrie, tom. I, pag. 198.
- JUIFS. Eloges donnés à ce peuple par les écrivains profanes, t. II, p. 25. — Sagesse de leur législation, *ibid.*, p. 189. — Précis de leur histoire, *ib.*, p. 153, 155, 366; t. III, p. 315. — Calomnies de Celse contre les Juifs, *ibid.*, p. 29. — Réfutées, *ibid.*, p. 152, 194. — Est-il vrai qu'ils adorent le ciel et les anges? *ibid.*, p. 180. — Châtiment des Juifs, tom. II, pag. 55, 146, 266, 513; t. III, p. 316.

- JUIFS.** Sectes chez les Juifs peu après la naissance du christianisme, tom. I, p. 225.
- JUIFS.** C'est dans leurs livres que les philosophes ont puisé tout ce qu'ils ont dit de raisonnable, t. I, p. 280, 528, 401.—Lactance ne partage pas cette opinion, tom. III, pag. 411.
- JUIFS.** La haine excitée contre ce peuple, confondoit avec eux les chrétiens, tom. II, pag. 97; t. III, p. 281 (note).
- JULES AFRICAÏN**, écrivain ecclésiastique, t. II, p. 287 (note).
- JULIEN** (l'empereur). Ses attaques contre le christianisme, tom. I, pag. 237. Ses projets au retour de son expédition de Perse, t. I, p. 270 (note).
- JULIEN** (S.), martyr d'Alexandrie, t. I, p. 195.
- JULIUS FIRMICUS MATERNUS**, apologiste, tom. IV, pag. 303 et suiv.
- JUREMENT.** Défendu, tom. II, p. 271, 467.
- JUSTES** de tout temps persécutés, tom. III, pag. 145, 436.
- JUSTIN** (S.), apologiste et martyr. Notice sur sa vie, t. I, p. 276, 323. Ses œuvres, *ibid.*, p. 277 et suiv. Jugement sur ce Père, t. I, p. 324.

L.

- LACTANCE**, apologiste. Notice, tom. III, pag. 365. — Ses livres. Analyse de ses *Institutions*, tom. III, pag. 370 — 374; du *Livre de la colère divine*, p. 374. *De la mort des persécuteurs*, *ibid.* p. 375.
- LAPS.** (Ceux qui sont tombés dans la persécution). Conduite à leur égard, tom. I, pag. 199. Leur foiblesse et leur lâcheté, t. IV, p. 34, 37. Diverses sortes de laps, *ibid.* p. 35, 36. Excuses ou prétextes dont on se couvroit,

- ibid.* p. 38, 41 (note). Sage conduite de S. Cyprien à leur égard, t. IV, p. 227 et suiv. ; 273.
- LÉGION THÉBÉENNE. Notice sur son histoire, t. II, p. 436.
Sa lettre à Maximien, *ibid.*, p. 438.
- LIBELLATIQUES, tom. IV, pag. 49, 230. Leur crime, *ibid.*
(*Voy.* au mot LAPS.) Ne doivent pas être confondus avec les apostats, t. IV, p. 245, 270.
- LIBERTÉ de l'homme. Doctrine de S. Justin, tom. I, pag. 304 et suiv. ; de Tatien, tom. I, pag. 330 ; de Théophile d'Antioche, t. I, p. 557 ; d'Origène, t. II, p. 299 et suiv. ; de Tertullien, tom. II, pag. 498 ; t. III, p. 61 ; d'Arnohe, t. III, p. 353.
- LIBERTÉ DE CONSCIENCE, tom. II, pag. 385, 386, 441 ; t. III, p. 432.
- LITURGIE. Offices divins chez les premiers chrétiens, tom. I, pag. 307, 310 ; t. IV, p. 72.
- LOI naturelle, loi civile, tom. II, pag. 187.
- LOI DE DIEU. Sa justice, tom. III, pag. 143 et suiv., 464.
- LOI du pays. S'il y faut toujours obéir ? tom. II, pag. 187.
- LOIS humaines. Leur insuffisance, tom. I, pag. 297 ; t. II, p. 418.
- LOI ancienne. Etoit une préparation à la loi nouvelle, t. II, pag. 54, 248.—Pourquoi chargée de cérémonies ? t. II, p. 504.
- LOI de Moïse n'étoit que temporaire, tom. II, pag. 474.
Voy. MOÏSE.
- LOI CHRÉTIENNE. Sa perfection, tom. II, pag. 417, 461.
Voy. MORALE.
- LUCIEN. Ses attaques contre le christianisme, tom. I, pag. 231.
- LUCIEN, prêtre de Carthage, t. IV, p. 266 (note).
- LYON (Eglise de). Son éloge, tom. I, pag. 158.

LYON. Martyrs de Lyon et de Vienne, tom. III, pag. 472 (note).

LUXE des ameublements, tom. I, pag. 425, 430. — Luxe des habits, t. III, p. 84 et suiv., 152, 153.

M.

MAGAR (S.), martyr à Alexandrie, tom. I, pag. 196.

MAGES (Adoration des), tom. I, pag. 133 (note); t. II, p. 42.

MAGIE. En existe-t-il? tom. II, pag. 220, 221 (note); t. I, p. 235 (note).

MAGIE. Ses opérations opposées aux miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, t. II, pag. 54, 248.

MAJESTÉ. Crime de lèse - majesté divine, tom. II, pag. 387. — Crime de lèse-majesté humaine, tom. II, pag. 386 et suiv., 393.

MAL. Recherches sur l'origine et la nature du mal, tom. II, pag. 162, 226, 259. Voy. LIBERTÉ, t. III, p. 334.

MANÈS, hérésiarque, tom. IV, pag. 308. Sa doctrine combattue par saint Archélaüs de Cascare, *ibid.*

MARCION. Ses erreurs, tom. II, pag. 479. (Traité de Tertullien contre).

MARCION rejetoit l'Évangile de saint Luc, t. II, p. 515.

MARCIONITES, hérétiques des premiers siècles, tom. I, pag. 164.

MARIAGE (sainteté du), tom. I, pag. 396. — Mariage des chrétiens, t. II, p. 405; t. III, p. 108, 310. — Mariage avec un infidèle défendu par la loi chrétienne, t. III, p. 105, 107.

MARIE (la Vierge, mère de Dieu), tom. I, pag. 206. — Calomnies de Celse, t. II, p. 32. — Réponse, *ibid.*, t. III, p. 25, 26.

- MARTYRE.** Son excellence, ses caractères, tom. I, p. 397, 398; tom. II, p. 280 et suiv., 521; tom. IV, p. 147, 157, 164. — Sainte ardeur pour le martyre : exemple de S. Ignace, tom. I, pag. 145, et suiv. 175. — Gloire du martyre. Traité de S. Cyprien sous ce titre, tom. IV, p. 163, 182 et suiv., 216.
- MARTYRE** (Exhortation au), tom. IV, p. 139 et suiv. (Traité de S. Cyprien.) — Deux sortes de martyres (Traité de S. Cyprien sous ce titre), tom. IV, p. 143, et suiv. 258. — Lettre de Tertullien aux confesseurs, tom. III, p. 133 et suiv. — Lettre de S. Cyprien aux fidèles de Tybaris, tom. IV, pag. 211 et suiv.
- MARTYRS ET SAINTS CONFESSEURS**, t. I, p. 188, 195; t. II, p. 433. — Héroïsme des martyrs, tom. III, pag. 134. — Le courage des martyrs, preuve de la divinité du christianisme, tom. I, p. 188, 276. — La multitude des martyrs, preuve de la véritable Église, tom. I, p. 167. — Du nombre des martyrs, tom. II, pag. 97, et note; tom. IV, pag. 141. — Martyrs de Lyon, tom. IV, pag. 328 et suiv.
- MARTYROLOGES** (Les anciens). Par qui rédigés? tom. I, pag. 401 (note).
- MATURE** (S.), martyr de Lyon, tom. IV, pag. 333.
- MAXIME**, philosophe païen, tom. III, p. 423 (note).
- MÉDISANCE.** Sévèrement interdite au chrétien, t. I, p. 176; tom. II, p. 306. — Combien criminelle dans les prêtres, tom. IV, p. 206.
- MELITON** (S.), écrivain, tom. I, p. 324.
- MENSONGE.** Toujours défendu, tom. I, pag. 293, 275.
- MERCURIE** (Ste.), martyre à Alexandrie, tom. I, p. 196.
- MESSE** (le saint Sacrifice de la). Son antiquité prouvée par les témoignages de S. Ignace d'Antioche, tom. I,

- pag. 135 (note); de S. Justin, t. I, p. 289, 307; de S. Cyprien, t. IV, p. 276.
- MESSIE. *Voy.* JÉSUS-CHRIST. Theudas ou Théodas, d'autres encore, essaient de se faire passer pour le Messie, t. II, p. 41, *ib.*, p. 210.
- MÉTRAS (S.), martyr d'Alexandrie, tom. I, pag. 192.
- MILAN (Église de), tom. I, pag. 107 (note).
- MILLENAIRES (opinion erronée des), t. I, p. 183.
- MILTIADE, apologiste, t. IV, p. 323.
- MINUCIUS FÉLIX, apologiste, tom. II, pag. 269. Son OCTAVE, *ibid.*, p. 271.
- MIRACLES. Sont-ils possibles dans l'ordre naturel? tom. II, pag. 185.
- MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST ET DE SES APÔTRES, avoués par Porphyre, t. I, p. 235 (note), 242; par Julien, *ibid.*, pag. 239, 240, 248; t. II, p. 374; t. III, p. 337.
- MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST toujours subsistants par des preuves sensibles, tom. I, pag. 273.
- MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST ET DES APÔTRES, attribués à la magie, tom. I, pag. 249; opposés à ceux du paganisme, *ibid.*, p. 262.
- MIRACLES fréquents chez les premiers chrétiens, tom. I, pag. 164; t. II, p. 51.
- MISÉRICORDE DIVINE. *Voy.* JÉSUS-CHRIST.
- MISÉRICORDE envers le prochain, tom. III, p. 440; t. IV, p. 67. — Envers le pécheur, t. III, p. 70; t. IV, p. 247.
- MOÏSE. Son autorité comparée à celle des écrivains profanes, tom. I, pag. 360, 393, 417; t. II, p. 26, 27, 206. *Voy.* ÉCRITURE SAINTE.
- MOÏSE. Le livre de la Genèse calomnié par Celse, tom. II, pag. 155 et suiv., *ibid.*, p. 367. — Étoit connu des païens, t. I, p. 233.

MOÏSE. Sa théologie, tom. I, pag. 394.

MOÏSE, MAXIME, et autres confesseurs, écrivent à S. Cyprien, tom. IV, pag. 203.

MONDE. Est-il l'ouvrage d'une intelligence supérieure? tom. III, pag. 274 et suiv. — Son merveilleux mécanisme, t. II, p. 485; t. III, pag. 397. — Contradictions des anciens philosophes sur l'origine du monde, t. I, p. 366 et suiv.

MONDE. A-t-il été créé pour l'homme? tom. II, pag. 165 et suiv.; t. III, p. 462, 463. — Produit par la bonté du souverain Créateur, t. II, p. 496 et suiv.

MONDE. Vaste république, tom. I, pag. 322; t. III, p. 315.

MONDE. Sa future destruction, tom. III, pag. 316.

MONDE. Vanité de ses biens, tom. I, pag. 178. — Dangers de ses assemblées et de ses divertissements, t. IV, p. 80, 81. — Qu'est-ce que le monde pour le chrétien? t. IV, p. 121, 130. — Image éloquente du monde, t. IV, p. 171 et suiv.

MORALE chrétienne. Combien supérieure à celle des philosophes, d'après S. Justin, tom. I, pag. 282, 317; S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 382, 393; t. II, p. 113 et suiv., 127, 417, 461.

MORT (nécessité de la), tom. III, pag. 466. — Crainte de la mort, tom. IV, pag. 125, 126, 128, 149.

MORTS RESSUSCITÉS. Témoignage de S. Irénée, tom. I, pag. 164.

MORTS (prières pour les), tom. I, p. 181; tom. III, p. 51, 52. — Oblations pour les morts, t. II, p. 469.

MORTIFICATION DES SENS, tom. III, p. 130.

MYSTÈRES (secret des), tom. I, pag. 224, 259 (note);
t. II, p. 18.

MYSTÈRES du paganisme. Leurs obscénités, t. I, p. 361.
Voy. IDOLATRIE.

N.

NATURE. Ce qu'il faut entendre par ce mot, t. III, p. 98,
300.

NÉMÉSION (S.), martyr à Alexandrie, tom. I, pag. 197.

NÉRON (l'empereur), persécuteur des chrétiens, tom. I,
pag. 215. Se vante d'avoir anéanti le christianisme,
ibid., p. 269.

NOCES (secondes). Sévérité de Tertullien à cet égard,
tom. III, pag. 110.

NOVAT (schisme de), tom. I, pag. 200 (note); t. IV,
p. 222.

NOVATIEN, schismatique, tom. I, pag. 190. — Lettre de
S. Denis d'Alexandrie à son sujet, t. I, p. 200. Son
intrusion au siège de Rome, t. IV, p. 222, 231, 233
(note), 290.

O.

OBÉISSANCE DUE AU PRINCE, tom. I, pag. 300, 328; aux
puissances, t. II, p. 271, 279, 391, 442.

OCCASIONS (fuite des), t. IV, p. 297.

OFFICES ou devoirs de la vie chrétienne, tom. I, pag. 424.
(*Voy.* MORALE.)

ORACLES chez les païens, tom. II, p. 239; t. III, p. 304.

ORAISON DOMINICALE (traité de l'), tom. III, pag. 53; t. IV,
p. 56. Rapprochement des deux traités de Tertullien et
de S. Cyprien sur cette matière. — Excellence de l'orai-
son dominicale, t. IV, p. 56, 57, 69.

ORIGÈNE, apologiste. Notice, tom. II, pag. 1 et suiv.

— Ses ouvrages, *ibid.*, t. II, p. 8, 287. — Son éloge, par S. Grégoire Thaumaturge, t. IV, p. 311. — Erreurs qui lui sont reprochées, t. II, p. 314 (note). — Sa justification, par S. Pamphile, t. IV, p. 318 et suiv.

ORNEMENTS DES FEMMES. (Traité de Tertullien à ce sujet), tom. III, pag. 84 et suiv. ; t. IV, p. 75, 78.

P.

PAIX. Ne se trouve pas dans le monde, tom. IV, p. 180.

PAMPHILE (S.), écrivain ecclésiastique. Son apologie d'Origène, t. IV, p. 318.

PAPIAS (S.) d'Hiéraple, écrivain ecclésiastique, t. I, p. 182.

PASTEUR (le), titre du livre d'Hermas, t. I, p. 172. Jugement sur cet ouvrage, *ibid.* p. 174.

PARADIS, tom. IV, pag. 164.

PAUL (éloge de S.), tom. I, p. 155. — Du différend élevé entre les apôtres S. Pierre et S. Paul, t. III, p. 251.

PAUVRES (soin des), tom. IV, pag. 193, 200, 208.

PAUVRETÉ. Comment elle est nuisible, tom. II, pag. 249. Ses avantages, t. III, p. 321.

PAUVRETÉ. *Voy.* RICHESSE.

PAROLE DE DIEU, tom. I, pag. 138 ; t. II, p. 295.

PASSIONS. Pourquoi Dieu nous les a données ? t. I, p. 178, 414, 421. Leurs effets, *ibid.*, p. 429, 446 ; t. III, p. 447. Leurs dangers, t. III, p. 171, 173.

PATIENCE. Éloge de cette vertu, tom. III. *Traité de Tertullien*, pag. 121 ; de S. Cyprien, t. IV, p. 92. — Modèles de patience : Jésus-Christ, t. III, p. 122, 413 ; les patriarches, les prophètes, *ibid.*, p. 130, 131 ; les apôtres, *ibid.*, p. 147 ; t. IV, p. 98 et suiv., 116.

PÉCHÉ ORIGINAL, tom. I, p. 330, 377 ; t. II, p. 489 ; t. III, p. 50.

PÉCHÉS *mortels*, péchés *vénies*. Distinction constamment établie dans l'Église, tom. IV, p. 233 (note); tom. I, pag. 421.

PÉCHÉ (fuite du), tom. II, pag. 313; t. III, p. 63.

PÉCHEUR (conversion du), tom. III, p. 69.

PÉNITENCE. Sa nécessité, tom. I, pag. 124, 126, 406; t. III, p. 65 et suiv. — Ses rigueurs, t. II, p. 298, 309. — Pénitence, état naturel de l'homme, t. III, p. 77. — Traité de Tertullien à ce sujet, *ibid.*, p. 60 et suiv. — Ses vrais caractères, tom. IV, p. 51. — La pénitence doit être en proportion avec le péché, t. IV, p. 53, 268.

PÉNITENCE. Excès de rigueur à l'égard des pénitents: condamnable, t. IV, p. 247.

PEREGRINUS, philosophe cynique, tom. I, pag. 232.

PÈRES (SS). D'où leur vient ce nom. (*Disc. prélimin.*, p. 8). — Nécessité de les connoître, *ibid.*, p. 7 et suiv., p. 11, 64, 65. — Leur autorité, *ibid.*, p. 9, 10. — Forment la chaîne de la tradition, *ibid.*, p. 10. — Témoignages des protestants en faveur des Pères, *ibid.*, p. 16, 17. — Comparaison entre celui qui s'est nourri de la lecture des Pères, et celui qui en a négligé l'étude, *ibid.*, p. 35 — 39. REPROCHES faits aux Pères, *ibid.*, pag. 39 et suiv. — RÉPONSE, *ibid.*, pag. 53. — COLLECTIONS des ouvrages des SS. Pères. (*Disc. prélimin.*), pag. 69 et suiv. — BIBLIOTHÈQUES des Pères, *ibid.*, pag. 72 et suiv. — TRANDUCTIONS DES OUVRAGES DES PÈRES (jugement sur les), (*Disc. prélimin.*), pag. 59 et suiv. — Nous leur devons la connoissance des ouvrages même publiés contre le christianisme, t. I, p. 234 (note).

PÈRES (les SS.) apostoliques, tom. I, pag. 101. Ouvrages des temps apostoliques, *ibid.*, p. 105. Caractère de leurs ouvrages, *ibid.*, p. 103. — Pères apologistes, t. I, p. 227,

- 229, 272 et suiv.; t. II, p. 1 et suiv. — Leurs épîtres étoient lues dans leurs églises et ailleurs, t. I, p. 139.
- PÈRES (SS.) qui ont écrit sur les spectacles, tom. III, pag. 204.
- PERFECTION CHRÉTIENNE, tom. I, pag. 400; t. IV, p. 462.
- PERSÉCUTEURS (châtiments infligés aux), tom. II, pag. 443; t. III, p. 422. *Traité de Lactance, de la mort des Persécuteurs*, t. III, p. 467 et suiv.
- PERSÉCUTION. Quand et par qui elle a commencé? tom. II, pag. 340. — Par qui poursuivie? tom. II, pag. 342, 345.
- PERSÉCUTION intentée contre le christianisme dès sa naissance, tom. I, pag. 103, 210, 286, 291, 302, 313, 314, 415; t. II, p. 432. — Excitée par les Juifs, t. I, p. 212. (*Voy. Juifs*). — par les philosophes, t. I, p. 213, 230. — Histoire de la persécution soutenue contre le christianisme, t. I, p. 325; t. III, p. 425. — Calomnies répandues parmi les peuples contre les chrétiens, t. I, p. 259, 263, 297, 307, 340, 358, 360, 408; t. II, p. 344, 348, t. III, p. 280 et suiv., 332 et suiv.; t. IV, p. 333, 370. — Supplices ordonnés et exécutés partout contre les chrétiens, t. I, p. 263 et suiv. — A quoi toutes les persécutions ont abouti? t. I, p. 269; t. III, p. 427.
- PERSÉCUTIONS. Pourquoi Dieu les permet? tom. III, p. 148; t. IV, p. 12, 33, 189, 259. — Ne pas s'y exposer témérairement, t. I, p. 416; t. II, p. 49; t. III, p. 147 et suiv. — Peut-on se racheter par de l'argent durant la persécution? t. III, p. 150.
- PERSÉVÉRANCE, tom. II, pag. 302, 304.
- PESTE (description d'une), tom. I, pag. 204.
- PHILON, Juif, tom. I, pag. 207.
- PHILOSTORGE, écrivain ecclésiastique, t. IV, p. 326.

- PHILOSOPHES.** Les plus célèbres de toutes les écoles. Leurs erreurs et leurs contradictions, tom. I, p. 363 et suiv. ; *ibid.*, pag. 279, 328, 331, 354, 362, 376 ; tom. II, pag. 421, 425 ; tom. III, pag. 48, 299 et suiv. — Leur corruption, tom. II, pag. 422. — Philosophes platoniciens, tom. II, pag. 422. — Plagiaires de nos livres saints, tom. I, p. 280, 328, 401, 403. — Leurs fausses vertus, tom. III, pag. 48. — Leur prétendue sagesse, tom. III, pag. 403. — Leur sensibilité, tom. III, pag. 176 (note), 178 et suiv., 438. — Ont entrevu quelques vérités, tom. I, pag. 252, 402.
- PHILOSOPHES**, déclarés contre le christianisme, l'attaquent par des calomnies, tom. I, pag. 213, 230. — Esprit de leurs ouvrages, tom. I, pag. 243, 255.
- PHILOSOPHIE.** Sa définition, tom. I, pag. 392, 401, 402, 413, 433 ; tom. III, pag. 398, 399. — Philosophie des Grecs étoit une préparation à une philosophie plus relevée, tom. I, pag. 392, 393. — Ses écarts et ses contradictions, tom. III, pag. 46 et suiv.
- PHLEGON**, écrivain grec, tom. II, pag. 370.
- PIERRE (S.).** Pourquoi Jésus-Christ change-t-il le nom de SIMON dans celui de Pierre ? tom. II, pag. 521 ; t. III, pag. 214, 215, 237, 251. — Différend entre S. Pierre et S. Paul, tom. III, pag. 251.
- PLAISANTS (mauvais)**, tom. I, pag. 426, 427, tom. III, pag. 459.
- PLAISIRS DES SENS**, tom. III, pag. 459.
- PLATON.** Vérités entrevues, non découvertes par ce philosophe, tom. I, pag. 385 ; tom. III, p. 301. — Parallèle de sa doctrine avec celle des chrétiens, tom. II, p. 203 et suiv., 215, 217, 253. — Ses contradictions, tom. I, pag. 354.

- PLATONISME. Reproche fait aux Pères. Réponse, t. III, p. 3 (note).
- PLINE. Sa lettre au sujet des chrétiens, tom. II, pag. 329.
— Réflexions à ce sujet, *ibid.*
- PONCE-PILATE (Actes de), où il rend compte au Sénat de la mort de Jésus-Christ, tom. II, pag. 371.
- POLYBE, évêque de Tralles, loué, tom. I, pag. 138.
- POLYCARPE (S.) de Smyrne. Notice, tom. I, p. 152. — Son épître aux Philippéens, *ibid.*, pag. 154.
- PONT-EUXIN. Description de cette contrée, t. II, p. 480.
- PORPHYRE. Ses attaques contre le christianisme, tom. I, pag. 234; tom. III, pag. 423 (note). — Visite l'école d'Origène, tom. II, pag. 3.
- POTHIN (S.), évêque et martyr de Lyon, t. IV, pag. 337.
- PRAXÉAS, hérétique du troisième siècle, tom. III, pag. 4.
- PRÉDICATEUR chrétien (modèle du), t. I, p. 153; t. IV, pag. 167.
- PRÉMIÈRES. Sont dues au Seigneur, tom. II, pag. 308.
- PRÉSCRIPTION (argument de), tom. I, p. 166, 167; t. II, pag. 426, 515, 529; tom. III, pag. 204 et suiv. — *Traité des prescriptions* par Tertullien. Ce que veut dire ce mot, tom. III, pag. 205. — Analyse du livre des prescriptions, *ibid.*, p. 206 et suiv.
- PRÊTRES. Leurs devoirs, tom. I, pag. 136 et suiv., 156, 181; tom. II, pag. 308, 310. — Ne doivent point s'ingérer dans les affaires temporelles, tom. IV, p. 286.
- PRIÈRE (définition de la), tom. I, pag. 419. — Devoir de la prière, tom. I, pag. 132, 176, 177, 409, 419. — Avantages de la prière, tom. I, pag. 133; tom. II, p. 306. — En quelle langue il faut prier? t. II, p. 263. — Dans quelle attitude prioient les premiers chrétiens? tom. II, pag. 389, 390. — Ses conditions, tom. IV,

- pag. 57, 70, 71. — Communion de prières entre les chrétiens, tom. IV, pag. 64. — La prière n'a de vertu que par Jésus-Christ, tom. IV, pag. 71,
- PRIÈRES pour les morts. *Voy.* MORTS.
- PROFESSIONS. Quelles professions étaient défendues aux chrétiens, tom. I, pag. 273, 274, 373; t. II, p. 460, 464, 466.
- PROPAGATION merveilleuse du christianisme. Avec des païens, tom. I, pag. 221 (note).
- PROPHÈTES inspirés, tom. I, pag. 279; tom. III, p. 85. — Sainteté de leur vie, *ibid.* et pag. 383.
- PROPHÈTES ET JUSTES de l'Ancien Testament, t. I, p. 140 et suiv.
- PROPHÈTES (éloge des), tom. I, pag. 280. — Inspirés par l'Esprit Saint, tom. II, p. 37, 283, 363, 424. — Leurs oracles peuvent-ils être assimilés à ceux des fausses divinités? tom. II, pag. 239. — Authenticité des prophéties, tom. II, pag. 240, et suiv. — Prouvent incontestablement la divinité de Jésus-Christ, tom. II, pag. 244.
- PROPHÉTIES sur le Messie. Sont-elles applicables à d'autres qu'à Jésus-Christ? tom. I, pag. 169; tom. II, pag. 75. — Elles présageoient un puissant monarque, t. II, pag. 74. — Jésus-Christ les a également accomplies dans ce sens, *ib.* — Prophéties, rendent un témoignage invincible à la divinité de Jésus-Christ, t. III, p. 423 (note). *Voy.* ACCORD DES DEUX TESTAMENTS.
- PROPHÉTIE (don de), encore subsistant dans les premiers siècles, tom. I, pag. 165 (note).
- PROVIDENCE de Dieu sur les empires, tom. II, pag. 383. — Prouvée par le châtement des peuples, tom. II, p. 409; tom. III, pag. 293 et suiv.; tom. IV, pag. 16, 27.
- PYTHAGORE. Son système, son école, tom. I, pag. 369.

- PUDEUR. Son éloge, son caractère. Traité de Tertullien à ce sujet, tom. III, pag. 86, 96 et suiv., *ibid.*, p. 114.
 PURETÉ. Traité de S. Cyprien à ce sujet, tom. IV, p. 161.
Voy. Les mots PUDEUR, VIERGE.

Q.

- QUADES (Victoire remportée sur les) par les prières des chrétiens, tom. II, p. 341, 345.
 QUADRAT, apologiste du christianisme, tom. I, p. 273.
 QUIÉTISME (Système du) combattu dès le troisième siècle, tom. I, pag. 410, (note).
 QUINTA (Sainte), martyre d'Alexandrie, tom. I, pag. 193.

R.

- RÉMISSION DES PÉCHÉS, tom. IV, pag. 83 (note).
 RELIGION. Dans quel esprit l'étudier, tom. I, pag. 391, 416.
 — Nécessité de son examen, t. II, pag. 19; t. III, pag. 292. — Économie de la religion, tom. IV, pag. 11, 12.
 RELIGION CHRÉTIENNE. Son antiquité, tom. I, pag. 373; t. III, p. 353.
 RELIGION CHRÉTIENNE persécutée à sa naissance. *Voy.* PERSÉCUTION.
 RELIGION (Unité de), tom. III, pag. 412.
 RELIGIONS. (fausses) Leurs conséquences naturelles, t. III, pag. 410.
 RELIQUES DES SAINTS. Culte qui leur est rendu, tom. I, pag. 181.
 RENOMMÉE, bruit public. Ce qu'il en faut penser, tom. II, pag. 340, 346, 347; t. III, p. 307 et suiv.
 RESPECT HUMAIN (contre le), tom. II, pag. 522.
 RESTRICTION MENTALE, tom. II, pag. 466.
 RÉSURRECTION DE LA CHAIR. Doctrine de S. Clément, pape,

- tom. I, pag. 119, 120; de S. Justin, *ibid.*, pag. 301; de Taticn, *ibid.*, pag. 329; de Théophile d'Antioche, *ib.*, pag. 351; d'Athénagore, *ib.*, 343; d'Origène, t. IV, pag. 184; de Tertullien, t. II, pag. 427 et suiv., 454; t. III, pag. 27 et suiv. — *Traité de la Résurrection de la chair*. De Minucius Felix, t. III, pag. 285, 317, 318; d'Arnobé, t. III, pag. 348. — Le dogme de la résurrection est-il emprunté de la métempsycose? t. II, pag. 253, 265.
- RÉVÉLATION. Nous a fait connoître Dieu, tom. I, p. 110, 279, 285, 300, 382, 384; t. II, pag. 188, 232, 425; t. III, p. 17, 353, 393, 400, 407, 409.
- RÉVOLUTION opérée par le christianisme, tom. I, pag. 253.
- RHODON, écrivain ecclésiastique, tom. IV, pag. 325.
- RICHESSE (usage et abus de la), tom. I, pag. 110, 122, 178, 425, 431, 433; tom. IV, pag. 77, 83. — Image du riche et du pauvre, t. I, pag. 178. — Vanité des richesses, t. IV, pag. 178.
- RUTILIUS, martyr, tom III, pag. 149, et note.

S.

- SACRIFICES HUMAINS chez les peuples idolâtres, tom. I, p. 378, 379 (note); t. II, p. 351; t. III, p. 387.
- SALUT. Doctrine de S. Barnabé sur le salut, t. I, p. 109. — Science du salut, tom. I, pag. 404 (note). — Quel est le riche qui peut être sauvé? (*Traité de S. Clément d'Alexandrie*), tom. I, pag. 443.
- SALUT (l'ennemi du). Voy. DÉMON.
- SCANDALE (définition du), tom. III, pag. 97.
- SCANDALES PUBLICS, tom. II, pag. 440; tom. III, pag. 153, 174; t. IV, p. 21, 22, 155 et suiv., 172 et suiv., 176.
- SCHISMES (crime et dangers des), tom. I, pag. 159, 200;

- tom. III, pag. 215 et suiv., 255, 241, 261; tom. IV, p. 256, 288, 294. — Source du schisme et de l'hérésie, tom. III, pag. 213, 216, 224; t. IV, p. 223, 224.
- SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE. On ne l'obtient que par l'étude des Pères (*Disc. prélimin.*), pag. 19, 24. — Science nécessaire au prédicateur, *ibid.*, pag. 12 et suiv.; tom. IV, pag. 297.
- SCIENCES HUMAINES. Comment les apprécier? tom. I, pag. 146, 418.
- SÉPULTURE, tom. III, pag. 444.
- SÉRAPION (S.), martyr d'Alexandrie, tom. p. I, 195.
- SIMON le magicien, tom. II, pag. 42, 210; tom. III, pag. 547 (note).
- SMYRNE (Église de). Son éloge, tom. I, pag. 141.
- SOCRATE (le philosophe). Ses contradictions, tom. II, pag. 420; tom. III, pag. 327.
- SOCRATE. Comparaison de ce philosophe avec Jésus-Christ. S. Justin, tom. I, pag. 517.
- SOTER (le S. pape). Son éloge, tom. I, pag. 185.
- SOUFFRANCES, vrai caractère du chrétien, tom. II, p. 515; tom. III, pag. 522; tom. IV, pag. 119 et suiv.
- SPECTACLES. Doctrine de Tatien, tom. I, p. 551; d'Athémagore, *ibid.*, pag. 545; de Théophile, *ibid.*, p. 555, 559; de S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, pag. 451; de Tertullien, t. III, pag. 155 et suiv. (Traité à ce sujet); de S. Cyprien, *ibid.*, pag. 164; tom. IV, pag. 151, 174 et suiv.; de Minucius Felix, tom. III, pag. 525; d'Arcebe, p. 559; de Lactance, t. III, p. 448 et suiv., 450, et suiv. — Spectacles des anciens, t. III, p. 172 et suiv. — Les nôtres sont-ils moins répréhensibles? *ib.*, 175, 194. — *Objections* réfutées, *ibid.*, pag. 171, 175, 184, 191, 192, 194, 197.

- SUICIDE. Condamné par la morale chrétienne, tom. I, pag. 515.
- SUPPLICES inventés contre les chrétiens, tom. I, pag. 265 et suiv. (note); tom. IV, pag. 25, 24, 192.
- SYBILLES (livres des), tom. I, p. 207 (note).
- SYMMAQUE, préfet de Rome, ennemi du christianisme, tom. I, p. 247.

T.

- TACITE (l'historien). Comment il parle de la persécution de Néron, tom. I, pag. 215.
- TATIEN, écrivain ecclésiastique, tom. I, pag. 306.
- TAUROBOLE ET CRIOBOLE, sacrifices païens, inventés par opposition avec le baptême des chrétiens, tom. IV, p. 305 et suiv.
- TEMPLE DE DAPHNÉ. Son incendie, tom. I, pag. 261.
- TENTATIONS, tom. II, p. 314.
- TERTULLIEN, apologiste. Notice, tom. II, pag. 316. Ses ouvrages, t. II, p. 223, 527. Suite, t. III, p. 1 — 268. — Jugements sur ce Père, t. II, p. 318; t. III, p. 267. — Ses erreurs, t. III, p. 44, 52, 77, 97, 100, 113, 115, 147, 264.
- THÉOLOGIE. Comment les anciens la divisoient, tom. III, pag. 301 (note).
- THEUDAS OU THÉODAS. Se veut faire passer pour le Messie, tom. II, pag. 210.
- TRADITION. Son autorité, tom. I, pag. 165, 182, 183, 304; t. II, p. 469. — Accord de l'Écriture et de la tradition, t. I, p. 165.
- TESTAMENT (*l'ancien*). Son apologie, tom. II, pag. 503.
- TESTAMENTS (accord des deux), tom. I, pag. 167, 285, 287; t. II, p. 55, 247 et suiv., 219, 295, 515, 518, 519, 523.

- TILLEMONT. Jugement sur ses Mémoires ecclésiastiques. (*Disc. prélim.*), pag. 78.
- TRAJAN (l'empereur), tom. I, pag. 128.
- TRISTESSE. S'en défier, tom. I, pag. 177.
- TRICALET. Sa Bibliothèque portative des Pères. (*Disc. prélimin.*), p. 84.
- TRINITÉ (la très sainte), tom. I, pag. 298, 345; t. II, p. 291, 292 et suiv. — Dogme de la Trinité, vengé par Tertullien, t. III, p. 4, 6, 7.
- TRYPHON, Juif, tom. I, pag. 282.

V.

- VALENTINIENS (herésie des) tom. I, pag. 161. Leur chef, tom. III, pag. 2.
- VANITÉ, art de plaire, tom. I, pag. 429; t. III, pag. 84 et suiv.
- VASSOULT, traducteur de l'Apologétique de Tertullien, tom. II, pag. 320.
- VENGEANCE. Interdite aux chrétiens, tom. II, pag. 265, 398, 399; t. III, pag. 128 et suiv.; t. IV, pag. 67, 70.
- VÉRITÉ, il n'y a que Dieu qui puisse la faire connoître, tom. I, pag. 418; t. III, pag. 46; t. III, pag. 393, 408, 409. Son indépendance, tom. II, pag. 323.
- VEUVES (conseils donnés aux), tom. III, pag. 104. (Traité de Tertullien à sa femme, *ibid.*, pag. 101 et suiv.).
- VICE ET VERTU, représentés allégoriquement, tom. I, pag. 428. — Vice répandu partout, t. III, pag. 275.
- VIE HUMAINE, comparée à un chemin, tom. III, pag. 434. — Martyre de tous les jours, tom. IV, pag. 152.
- VIERGES (Conseils donnés aux vierges chrétiennes). *Voy.* le Traité de Tertullien de la Pudeur, et que les vierges doivent être voilées, tom. III, pag. 84, 100. — Le Traité

- de S. Cyprien *de bono pudicitia*, tom. IV, pag. 74.
 Tiennent dans l'Église le second rang après les saints confesseurs, *ibid.*, pag. 82. — Éloge des vierges, *ibid.*, pag. 103, tom. IV, pag. 73.
- VINCENT DE LÉRINS. Son jugement sur Tertullien, tom. III, pag. 206.
- VERTUS PHILOSOPHIQUES, leur vanité, tom. I, pag. 140, 383, 384, t. III, pag. 48.
- UNION CHRÉTIENNE. Doctrine de S. Clément pape, tom. I, pag. 114 et suiv.; de S. Ignace, *ibid.*, pag. 132, 138; de S. Cyprien, tom. IV, pag. 200. — Crime de la discorde, *ibid.*, pag. 67.
- UNITÉ. Combien recommandée. S. Clément, pape, tom. I, pag. 118. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 139. S. Denis d'Alexandrie, pag. 200, S. Cyprien (*Traité de l'unité de l'Église catholique*), tom. IV, pag. 30 et suiv., *ibid.*, pag. 224 et suiv., 354.
- UNITÉ DE L'ÉPISCOPAT, t. III, p. 238.
- VISIONS, Fréquentes dans l'Église primitive, tom. III, pag. 329, (note), tom. IV, p. 190 et note.

Z.

- ZÈLE OUTRÉ (contre le), tom. I, pag. 288. *Voyez* les articles NOVATIEN, TERTULLIEN, S. CYPRIEN.

TABLE
DES
MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

SUITE DES APOLOGISTES LATINS.

S. CYPRIEN.
JULIUS FIRMICUS MATERNUS.
S. ARCHÉLAÛS.
S. GRÉGOIRE THAUMATURGE.
S. PAMPHILE , martyr.

SUPPLÉMENT AUX APOLOGISTES.

MILTIADE.
RHODON.
ASTÈRE URBAIN.
PHILOSTORGE.
AUTRES APOLOGISTES.
LETTRE DES ÉGLISES DE LYON ET DE VIENNE.
CONCILES.
CONSIDÉRATIONS SUR LES TROIS PREMIERS SIÈCLES.
TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE DES QUATRE PREMIERS VOLUMES , FORMANT LA PREMIÈRE PARTIE DE CET OUVRAGE.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

Revolve omnium quos suprâ memoravi commentarios ,
et ecclesiarum bibliothecis frueri , et magis concito gradu
ad optata , cæptaque pervenies.

S. Hieronym. *Epist.* xxxi, *ad Pammach.*, tom. iv,
part. II, col 244, *edit. Bened.*





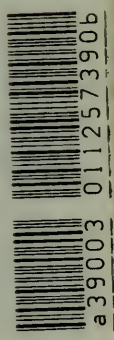
La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--

2

1



BIBLIOTHEQUE MARIE NICOLAS
GUILLOIN

